

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0

opinion

Tous des beaufs!

Nous sommes tous des beaufs! Avec sa gouaille, ses gros mots, sa vulgarité, Coluche nous avait non seulement fait découvrir notre médiocrité commune, mais, il faut bien l'avouer, il nous l'avait fait aimer. Simplement parce que la bêtise, c'est aussi de l'humanité.

Il nous faudra continuer à jouer les beaufs sans Coluche. Nous nous attellerons donc à être moyens à la pétanque, à taper fort sur le pastis ou à ne jurer que par la crème Budwig et le froment germé, à manger les frites avec les doigts ou à nous maquiller au Beaujolipif, à lire «Nous-Deux» ou à bavasser sur Simone de Beauvoir. Nous sommes normaux, mais médiocres quelque part. Journaliste ou diplomate, vicomtesse ou ménagère, il y a toujours un moment où les galipettes de la voisine nous passionnent, où la colère nous vient à la pensée de ces feignants d'instits, où nous nous demandons ce que peuvent bien foutre ces fonctionnaires.

On peut tomber dans la bêtise à l'occasion. C'est parfois rafraîchissant. Mais d'autres se complaisent à tel point dans les idées reçues, les formules toutes faites, les grandiloquences idiotes qu'ils se caricaturent eux-mêmes. Regardez ce qui arrive aux socialistes, c'est affligeant de bêtise.

Aujourd'hui ou demain, ils vont sans aucun doute se lancer dans le référendum contre la loi d'asile. Pour améliorer le sort des réfugiés, pensez-vous, pour terrasser le démon de l'égoïsme helvétique ou au moins empêcher des refoulements inhumains? Erreur. Les socialistes avouent partir battus. Mais, explique leur nouveau secrétaire central André Daguet «la décision d'attaquer la loi nous permet d'illustrer à l'extérieur notre culture politique et à l'intérieur de créer la conscience politique nécessaire». Et personne ne meurt de confusion. C'est tout juste si l'on songe que de toute façon les réfugiés subiront le contrecoup de la pourriture du climat.

Et François Jeanneret. Qu'est-ce qu'il lui arrive à ce charmant garçon? Au Palais, tout le monde l'aime bien parce qu'il a la pâte humaine chaleureuse; il sait être drôle et passionnant. Mais, l'autre jour, c'était trop. Il a craqué. Il s'est cru dans un sketch de Coluche. Et de dénoncer «le débat que nous préparent ces gauchistes et autres écologistes, entretenu par les médias germaniques, preuve de ce que peuvent être les dictatures de minorités». François Jeanneret imitant François Jeanneret. Nul besoin de Coluche. Mais nous soupçonnons le libéral neuchâtelois de ne jamais résister aux plaisanteries.

Bah! dans le fond, nous sommes tous des beaufs. Le malheur des hommes politiques, c'est que cela se sait.

Yves PETIGNAT

Otages français détenus au Liban Ouf! on respire: 2 libérations

L'espoir. L'espoir jamais aussi fort. La libération - enfin - de deux otages français annoncée. Puis l'effroi - à nouveau - avec le démenti brutal, puis la libération: la journée de vendredi a été chargée en rebondissements.

Tout paraissait pourtant évoluer logiquement depuis l'appel téléphonique anonyme au journal libanais «An-Nahar» vers 2 heures du matin.

L'Organisation de la Justice révolutionnaire annonçait alors dans un long communiqué que deux otages allaient être libérés au cours des vingt heures à venir, en reconnaissance pour l'évolution favorable de la politique française vis-à-vis de l'Iran.

Un second appel, plus précis, parvenait en début d'après-midi à une agence de presse occidentale de Beyrouth. Le correspondant anonyme affirmait qu'un représentant du président syrien Hafez el Assad, l'ambassadeur d'Algérie M. Abdel Karim Gheraieb, et l'ambassadeur de France M. Christian Graeff, allaient se rencontrer à l'Hôtel Beauvillage vers 19 heures.

Le rendez-vous a bien eu lieu. Les représentants de l'ambassade de France se sont rendus à l'Hôtel Beau-Rivage, dans le quartier de Ramlet Al-Baida, où ils ont été rejoints par des diplomates de l'ambassade d'Algérie.

Ils devaient attendre une vingtaine de minutes à l'intérieur de leurs voitures. Brutalement, ils sont partis à vive allure vers le Continental, à Rouche, où deux hommes sont descendus d'une voiture dans laquelle se trouvaient des hommes armés avant de monter dans la Peugeot blindée de l'ambassade de France. Mais il ne s'agissait pas des otages.

Des incidents de dernière minute, avaient apparemment empêché une issue heureuse de cette journée mouvementée.

L'équipe d'Antenne 2 avait été enlevée le 8 mars, alors qu'elle revenait d'un

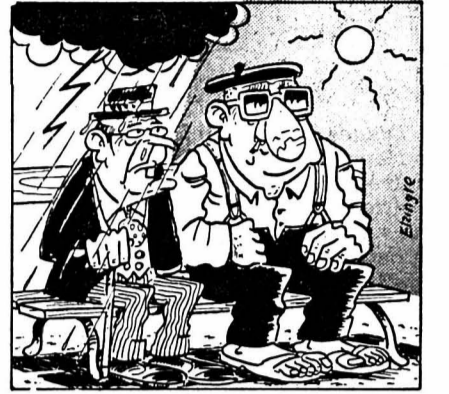
reportage sur une manifestation du parti Hezbollah (chiite pro-iranien) dans le quartier de Bir-Abeid, au sud de Beyrouth. Ses membres - le journaliste Philippe Rochot, le cameraman Georges Hansen, le preneur de son Aurel Cornea et l'assistant éclairagiste Jean-Louis Normandin - étaient arrivés deux jours auparavant au Liban.

Leur disparition n'avait été constatée que vers 22 heures et il avait encore fallu attendre une heure pour retrouver leur chauffeur, terrorisé, qui avait finalement raconté le déroulement des faits.

Dès le lendemain, la rédaction d'Antenne 2 décidait d'envoyer une nouvelle équipe à Beyrouth, dirigée par Michel Serrat, longtemps correspondant de la chaîne au Caire. Cette équipe était restée plusieurs semaines dans la capitale libanaise, avant de rentrer à Paris.

L'enlèvement, tout d'abord revendiqué par un correspondant anonyme se réclamant du Jihad islamique, organisation chiite ayant déjà enlevé les quatre premiers otages français, les diplomates Marcel Carton et Marcel Fontaine, le journaliste Jean-Paul Kauffmann et le chercheur Michel Seurat.

► Page 2



météo

Toute la Suisse: le temps sera à nouveau assez ensoleillé, mais des foyers orageux isolés se développeront dans la deuxième partie de la journée, essentiellement en montagne. La limite de zéro degré restera voisine de 3600 mètres.

Evolution probable: dimanche, en général ensoleillé et très chaud, orages isolés le soir. De lundi à mercredi, persistance du temps lourd, moins ensoleillé et plus orageux.

Samedi 21 juin 1986
25e semaine, 173e jour
Fêtes à souhaiter: Raoul, Ralph

	Samedi	Dimanche
Lever du soleil	5 h 36	5 h 36
Coucher du soleil	21 h 31	21 h 31
Solstice d'été	18 h 30	
Lever de la lune	21 h 31	22 h 40
Coucher de la lune	4 h 18	5 h 14
PL		5 h 42
	Jeu	Vend
Lac des Brenets	751,25 m	751,13 m
Lac de Neuchâtel	429,53 m	429,52 m

sommaire

Chambres fédérales	
Session terminée	
SUISSE	Page 4
Jeux	
MAGAZINE	Page 6

R

région

Le Locle
Pièges sur la ville

PAGE 17

Pérou: mutineries écrasées Le nombre des détenus tués s'élèverait à 284



Devant la prison de Lurigancho des parentes de mutins cachent leur visage afin de n'être pas reconnues. (Bélino AP)

Par la destruction totale du «Pabellon Azul» - le Pavillon bleu - de l'île du Fronton, pénitencier au large de Lima, se sont terminées, hier, les mutineries déclenchées deux jours plus tôt par les détenus du Sentier lumineux.

Selon des renseignements recueillis de bonne source par l'AFP, le nombre des détenus tués s'élèverait à 284 mais les communiqués officiels ne mentionnent toujours pour le moment que 156 morts parmi les «délinquants terroristes» et trois parmi les forces de l'ordre.

Les photos que les militaires ont distribué de l'île du Fronton montre des décombres de ciment encore fumant. Plus aucune trace de construction. Le Pavillon bleu a complètement disparu et le «bunker» souterrain que les prisonniers avaient patiemment bâti au cours des deux dernières années n'existe plus.

La marine chargée de rétablir l'ordre dans l'île a utilisé des lance-roquettes et des mitrailleuses lourdes, laissant peu de chance aux insurgés de sortir vivants, commente-t-on dans l'Hôtel Crillon, siège du 17e congrès de l'Internationale Socialiste dont c'est l'inauguration.

Pourtant, d'autres photos montrent

une trentaine de détenus, par terre à plat ventre, les mains sur la nuque, gardés par des fusillers marins. Ce serait les uniques survivants après l'assaut final qui a été donné la nuit dernière.

Le bilan est encore très approximatif mais avec près de trois cents morts, les journées des 18 et 19 juin demeureront comme des taches noires dans l'histoire du Pérou, et dont les conséquences sont à ce jour bien imprévisibles.

A Lurigancho, le nombre de morts s'élèverait à 128, à l'île du Fronton à 152 et dans la prison des femmes quatre détenues auraient été tuées dès le début de l'intervention militaire. Nulle part aucune nouvelle des neuf otages de la première heure, cinq gardes républicains et quatre gardiens civils.

Selon des statistiques latino-américaines, c'est le bilan le plus lourd enregistré sur le continent pour maîtriser une mutinerie en temps de paix et sous un régime démocratique.

► Page 2



Des quarts prometteurs

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

● LIRE EN PAGE 16



Des chocs explosifs au programme du week-end. Cela promet! (Photo ASL)

La nouvelle génération



GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

MONDE

Otages français détenus au Liban Ouf ! on respire: 2 libérations

Page 1

Mais, après un démenti d'un autre correspondant affirmant aussi parler au nom du Jihad, l'Organisation de la Justice révolutionnaire avait revendiqué l'enlèvement le 14 mars, avec photocopie à l'appui des cartes orange de métro de Jean-Louis Normandin et de Georges Hansen.

Ce nouvel épisode de la « guerre des nerfs » survient alors qu'on assiste à une évolution vers une normalisation des relations entre Paris et Téhéran. Des trois principaux points d'achoppement, un est réglé (la présence d'opposants iraniens en France, depuis le départ pour l'Irak le 7 juin de M. Massoud Radjavi et des dirigeants des Moudjahiddine du peuple); un autre est en voie de l'être (le conflit sur le prêt de 1,2 milliard de dollars par le régime du Chah pour l'Eurodif, où des négociations sont apparemment bien avancées). Le dernier point (l'aide militaire fournie par la France à l'Irak, en guerre avec l'Iran), semble par contre bloqué.

Nouveau rebondissement

Un interlocuteur anonyme affirmant parler au nom des ravisseurs de l'équipe d'Antenne 2 a téléphoné vendredi soir à une agence occidentale et a à nouveau affirmé que deux des captifs français allaient être relâchés.

Effectivement le journaliste d'Antenne 2 Philippe Rochot et le cameraman Georges Hansen ont été libérés peu avant minuit vendredi près de l'hôtel Beurivage à Beyrouth-Ouest.

« On nous a libéré près de l'hôtel Beurivage et nous avons gagné l'hôtel à pied », a déclaré Philippe Rochot à la correspondante de l'AP à Beyrouth, Hala Jaber dans le hall de l'établissement.

Philippe Rochot a précisé que lui-même et ses trois compagnons, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis

Normandin, avaient été bien traités par leurs ravisseurs.

Nous avons été bien traités. Nous lisions des romans d'amour et de la littérature française. Nous mangions environ trois fois par jour. Nous avions droit à trois cigarettes par jour. Nous pouvions nous raser et nous laver. Il y avait une douche », a raconté Philippe Rochot.

Alors qu'on lui faisait remarquer qu'il avait maigri, Philippe Rochot a éclaté de rire et déclaré qu'il était heureux d'être libre et pressé de rentrer à Paris pour retrouver sa famille.

Aucun responsable français ne se trouvait à l'hôtel Beurivage au moment où Philippe Rochot et Georges Hansen sont arrivés. « Vous pourriez peut-être leur téléphoner parce qu'ici nous avons des problèmes de ligne », a-t-il lancé.

Philippe Rochot était rasé de près et de fort bonne humeur. Georges Hansen avait une barbe de plusieurs jours et était plus sombre. Tous deux étaient habillés de chemises et de pantalons propres. Ils étaient entourés de responsables des services secrets syriens et de militaires chiites.

Les quatre membres de l'équipe d'A2 étaient gardés prisonniers tous ensemble dans une seule pièce pendant toute la durée de leur captivité.

L'été arrive

L'été débutera ce soir à 18 h 30, moment où le soleil atteindra le solstice d'été. Le soleil se lèvera à 5 h 28, atteindra à 13 h 27 son point culminant (66 degrés au-dessus de l'horizon) et disparaîtra à 21 h 25. L'été durera jusqu'au 23 septembre à 9 h 59. Le soleil est actuellement dans la constellation des gémeaux, mais comme les signes astrologiques sont décalés d'une constellation depuis mille ans environ, cela correspond au signe cancer. (ats)

● KOWEIT. - Les incendies provoqués par les explosions de mardi dans l'important complexe pétrolier d'Al-Ahmadi, dans le sud du Koweït, ont été éteints jeudi et les autorités estimaient les dégâts à un million de dinars (24 millions de francs français), alors qu'il affirmait de source bien informée que l'hypothèse d'un sabotage gagnait de plus en plus de crédit.

Montres contrefaites Saisie record aux USA

Suite à une opération menée simultanément par 200 agents des douanes de New York, Miami, Philadelphie et Laredo (Texas), quelque 500.000 montres contrefaites portant les marques Rolex, Cartier, Piaget, Gucci et Sanyo ont été saisies le 12 juin aux Etats-Unis, indiquait vendredi la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FIH), à Bienne.

Provenant principalement d'une maison de Hong Kong qui dispose également d'un bureau à New York (Dynamic Supply Inc), celles-ci représentaient une valeur sur le marché supérieure à 50 millions de francs suisses.

Cette action a également permis l'arrestation d'une vingtaine de personnes.

Par cette saisie - la plus importante effectuée sur le territoire américain - le procureur de New York estime avoir démantelé un gang de contrefacteurs engagé dans un trafic de marchandises de tous genres (montres, mais aussi parfums, lunettes, etc) représentant un chiffre d'affaires annuel gigantesque, écrit la FIH. (ats)

TV française: Mondial ou pas Mondial?

Mondial ou pas Mondial? Le suspense planera peut-être jusqu'à mercredi pour savoir si le préavis de grève à la télévision pour les 25 et 26 juin (jours des demi-finales) sera suivi d'effet.

Les syndicats CFDT, CGT et SNJ (Syndicats national des journalistes) de l'audiovisuel ont réuni hier une assemblée générale des personnels de la radio-télévision, pour décider des modalités d'action de ces journées de mercredi et jeudi. En début de soirée, l'assemblée générale était toujours en cours.

Dans la matinée, une première réunion intersyndicale avait eu lieu à Paris, avant de recueillir les avis des différentes sections de province. De toute façon la situation impose « le maintien du préavis de grève » pour les 25 et 26, selon la CFDT, et la grève « aura lieu », selon le SNJ.

Le tout est de savoir quelle forme elle prendra, et si les téléspectateurs seront ou non privés de ballon rond.

En attendant, dans ce bras-de-fer de plus en plus serré entre le gouvernement et les syndicats - dont la cause essentielle est le projet de privatisation de TF1 et les inquiétudes qu'il fait naître chez les personnels - la quasi-totalité des syndicats de l'audio-visuel (CFDT, CGT, SNJ, relayés par certaines sections FO, la CFTC et la CGC) avaient appelé ce vendredi à une journée de

grève. La grève a été moins suivie que celle du 21 mai (aux environs de 50% pour les syndicats, entre 23 et 35% selon les directions des chaînes), notamment à cause de la présence de stagiaires de vacances, mais elle a entraîné la diffusion du programme minimum sur les trois chaînes du service public et sur les ondes de Radio-France.

En revanche, malgré le mouvement de grève suivi également à TDF, les programmes des chaînes privées (Canal Plus, la Cinq, TV6) n'ont pas été affectés.

Les syndicats se plaignent de n'avoir pas été reçus par le gouvernement, et critiquent l'absence de préoccupations sociales dans le projet de privatisation de TF1.

« Nous n'avons pas d'autres armes que les grèves », a affirmé l'un des leaders syndicaux, M. François Werner (CFDT). « Elles sont légales et constitutionnelles. Nous avons l'intention de les utiliser ». Des préavis de grève sont même possibles pour le 29 juin, jour de la finale du Mondial.

Mais rien n'est encore définitif avant mercredi: « Faire grève, pour des salariés, ce n'est jamais drôle », a ajouté M. Werner qui se défend, comme l'ensemble des syndicats, de vouloir prendre les téléspectateurs en otages. (ap)

Swatch (Japon) Le président démissionne

M. Harold Tune, le responsable de Swatch (Japon), filiale japonaise du groupe horloger suisse SMH chargée de promouvoir les ventes de la montre suisse au Japon, a quitté la société. Ressorissant américain, M. Tune ne sera resté qu'un peu plus de six mois à la tête de Swatch (Japon), a-t-on appris au siège de la société. Les gestions des opérations courantes est maintenant assurée par un collaborateur japonais.

Depuis son introduction au Japon, il y a un peu plus de six mois, la Swatch se vend mal. Elle est confrontée à des problèmes de distribution et de marketing. On ne la trouve que dans onze grands magasins de Tokyo alors qu'elle n'est toujours pas commercialisée dans les autres métropoles de l'archipel.

Au Japon, la Swatch subit durement la concurrence des montres plastiques locales vendues moitié moins cher. Dans une grande surface de Tokyo, la Swatch coûte 7000 yens (un peu plus de 70 francs). Les problèmes de Swatch au Japon avaient été évoqués en avril par M. Ernst Thomke, directeur général du groupe SMH. Il avait notamment déclaré que ces difficultés provenaient du fait que le Japon cherchait à protéger son marché. (ats)

Pérou: mutineries écrasées

Page 1

Avant de donner l'ordre aux forces armées de « rétablir l'ordre dans les pénitenciers », on sait aujourd'hui que le président social-démocrate Alan Garcia avait demandé l'avis de l'Eglise, de tous les partis politiques et en particulier ceux de l'extrême-gauche, de la Commission de la paix, des commissions des Droits de l'homme de la Chambre des députés et du Sénat: tous à l'unanimité auraient donné « le feu vert » au gouvernement pour restaurer l'autorité de l'Etat dans les trois prisons.

La seule condition que tous exigeaient: épuiser tous les moyens pour arriver à « une reddition sans bain de sang ». C'est ainsi que les autorités ont montré des images télévisées au moment où un membre de la Commission de paix, parlant dans un haut-parleur puissant,

tentait d'ouvrir le dialogue avec les insurgés.

Les détenus ont répondu à la demi-douzaine d'appels, effectués à plusieurs minutes d'intervalle, par un « silence pesant et lourd de menaces », ont indiqué des témoins. Les rebelles ne se sont pas signalés non plus après le dernier ultimatum du gouvernement avant de laisser la place à l'armée.

« On en était arrivé à une situation que nous aurions dû prévoir bien avant (...), les détenus du Sentier lumineux étaient devenus les maîtres des prisons, décidant eux-mêmes s'ils devaient ou non se présenter devant les juges, construisant leurs propres cellules dans l'île du Front pour punir ceux qu'ils estimaient moins dociles à leur cause, hissant leur drapeau rouge avec la faucille et le marteau après chaque attentat réussi, ont souligné des parlementaires.

Les rebelles avaient remis une pétition en 31 points peu après leurs prises d'otages. Parmi les revendications figurait le refus d'être transférés dans la prison de Cantagrande qui vient d'être inaugurée, où les visites sont contingentes, où les retransmissions de messages, par familles interposées, sont impossibles.

Selon un haut fonctionnaire du Ministère de la Justice, les autres points ne tendaient finalement qu'à permettre au Sentier lumineux de « semer un peu plus de chaos dans les prisons et même dans le pays ».

Les insurgés auront réussi en partie ce qu'ils recherchaient: provoquer le gouvernement au moment du 17e congrès de l'Internationale Socialiste qui restera à jamais lié aux 300 morts des prisons péruviennes. (ats, afp)

entre autres

L'oubli et les larmes

Otages français au Liban. Nouvelle rumeur de libération outre-Jura. Deux d'entre eux quitteraient leur prison. Démenti plus tard.

Espoirs déçus? Espoirs réalisés? En dernière heure, ils l'étaient enfin!

Le pronostic était impossible. Comme ce fut le cas naguère en Italie entre mafia et Brigades rouges, l'osmose entre malandrins et extrémistes est telle que même les plus habiles politiques y perdent leur astuce et leur perspicacité.

On remarquera, toutefois, que plusieurs chrétiens libanais ont été relâchés rapidement ces derniers temps.

Faut-il y discerner une mansuétude plus grande envers les compatriotes qu'à l'égard d'étrangers? La réponse ne peut guère qu'être négative.

Il conviendrait plutôt de se demander si tout le bruit fait autour des otages français n'a pas été géré à leur libération.

Il est bon de lutter contre l'oubli, de rappeler aux mémoires poreuses le souvenir des victimes.

Tout le tapage répercuté par les médias au sujet des malheureux prisonniers partait de bons sentiments. Mais généreux en son essence, n'a-t-il pas obtenu un résultat diamétralement opposé à celui qu'il voulait atteindre?

Les ravisseurs, devant le vacarme, devant les concessions, n'ont-ils pas été amenés à croire que leurs détenus étaient plus importants qu'ils ne l'avaient estimé d'abord? N'ont-ils dès lors pas été poussés à hausser les enchères?

L'enlèvement d'innocents est un chantage abject. Quel que soit notre écœurement nous devons néanmoins tâcher de saisir la psychologie souvent assez sommaire, mais différente de la nôtre, de ceux qui retiennent les captifs.

Il convient également de ne pas oublier que le sort de milliers de Libanais n'est guère plus enviable que celui des otages et que presque chaque habitant du pays des cèdres compte un mort ou plusieurs parmi ses proches.

Quelle que soit la bonne volonté, la mentalité s'en trouve modifiée.

Mettons-nous dans la tête en Occident que mourir n'est pas toujours quelque chose qui arrive aux autres.

La France pleure aujourd'hui celui qu'elle considère comme son plus grand amuseur.

Le Liban verse des larmes sur des pacifistes, sur des esprits lumineux pleins de promesses, fauchés par milliers dans la fleur de l'âge...

Comprendre mieux ce qui distingue les uns et les autres, contribuer à faire saisir cette différence, ne serait-ce pas accomplir une besogne fructueuse pour hâter la libération des prisonniers.

Willy BRANDT

Nucléaire en Allemagne de l'Est Des écolos demandent un référendum

Des militants antinucléaires allemands ont engagé une collecte de signatures pour demander à la Chambre du peuple de RDA d'organiser un référendum sur la poursuite ou l'abandon du programme d'énergie nucléaire en RDA, a-t-on appris hier de source informée à Berlin-Est. Cette action qui a déjà recueilli plusieurs centaines de signatures, fait suite à un appel signé par plus de 300 personnes, qui avait été transmis au gouvernement de RDA il y a quinze jours, demandant l'abandon dès 1990 de l'énergie nucléaire, a-t-on appris de même source.

La demande de référendum doit être remise à la Chambre du peuple, qui peut selon la Constitution décider de son organisation. Les anti-

nucléaires estiment que la consultation populaire devra être précédée d'une campagne d'information sur le nucléaire.

Les signataires de l'appel au gouvernement, issus des mouvements de la paix et écologistes indépendants, affirment que l'accident de la centrale de Tchernobyl « a créé un climat d'insécurité et de menace » et demandent que les investissements prévus pour les centrales servent au développement d'énergie alternatives.

L'appel exige l'arrêt de la construction de la troisième centrale nucléaire de RDA à Stendal (près de Magdebourg, 100 km à l'ouest de Berlin), d'une puissance prévue de 3500 Megawatt.

(ats, afp)

OFFRES D'EMPLOIS

PEMAMO SA
2525 Le Landeron
engagerait dans le cadre de ses développements d'avant-garde

mécaniciens de précision fraiseurs manœuvre

Pas de grandes séries.
Travail varié et intéressant.
Possibilité de service à l'extérieur, Suisses et étranger, pour personnes compétentes.

Engagement tout de suite ou à convenir.
Prière de prendre contact par téléphone au 038/51 44 55.

VOUMARD

Nous cherchons pour notre usine de La Chaux-de-Fonds

mécaniciens
pour centre d'usinage à commande numérique.
Poste intéressant pour mécanicien désirant améliorer sa situation.
Formation CNC assurée par nos soins.

tourneurs fraiseurs
pour travaux sur machines conventionnelles.
Faire offres ou se présenter le matin à

VOUMARD MACHINES CO SA,
rue Jardinière 158,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/25 11 77.

LA GRAPPE D'OR

Vins et liqueurs fines
av Léopold-Robert 6
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16
cherche

commissionnaire
pour livraisons après les heures d'école. Vélocitour à disposition. Se présenter svp.

Chauffeur

Pour juillet et août, nous cherchons 2 chauffeurs poids lourds expérimentés.

Appellez Mme Huguette Gosteli
Adia Intérim SA - ☎ 039/23 91 33
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds

ADIA
Postes fixes et temporaires

VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repourvoir un poste devenu vacant, la direction des Finances de la Ville de Neuchâtel cherche à engager

un réviseur
au Service du contrôle des finances.

Exigences:
- diplôme ESCEA, maturité fédérale socio-économique ou titre équivalent;
- quelques années de pratique, de préférence dans une société fiduciaire;
- excellentes connaissances en matière de comptabilité financière;
- intérêt affirmé pour les problèmes de gestion des collectivités publiques;
- aptitude à travailler de façon indépendante;
- esprit analytique et synthétique.

Nous offrons:
- travail varié et intéressant consistant en de nombreux contrôles et révisions des services de l'administration communale;
- grande autonomie dans l'exercice de la fonction;
- perspectives d'avancement attrayantes.

Entrée en fonctions: à convenir.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, références et copies de certificats à la direction des Finances, Hôpital communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 5 juillet 1986.
Tous renseignements peuvent être obtenus au 038/21 11 11, interne 203.

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Quietas SA
Secteur promotion et immobilier, cherche une

secrétaire qualifiée

Nous demandons:
- capacités à assumer des responsabilités,
- aptitude à travailler de manière indépendante,
- sens de l'organisation et esprit d'initiative,
- excellente présentation,
- maîtrise de la langue française,
- très bonne dactylographie,
- connaissances de sténographie (ou aptitude à travailler avec dactyphone).

Nous offrons:
- une activité intéressante et variée au sein d'une équipe jeune et dynamique dans un environnement exceptionnel,
- rémunération en fonction des capacités.

Nous attendons vos offres de services manuscrites, accompagnées d'un CV et d'une photo à l'adresse suivante.

Quietas SA, Le Château, 2034 Peseux.

La nouvelle SEAT

Je vous présente volontiers ma SEAT IBIZA.



Car dans ma nouvelle battante, je peux emmener mon petit François, notre chien, tous les achats du samedi et même une foule de bagages lorsque nous partons en vacances. Conçue par l'italien Giugiaro, équipée d'un **MOTOR SYSTEM PORSCHE** puissant et sobre, elle est habillée d'une carrosserie robuste et sûre du constructeur allemand Karmann. Diverses motorisations jusqu'à 85 CV et une vitesse de pointe de 175 km/h.

Modèles IBIZA à partir de Fr. 10690.-

La maison d'édition ouest-allemande Springer a attribué son «Volant d'or 1985» à la SEAT IBIZA pour son design, sa sécurité et son excellent rapport prix/qualité.

SEAT
roule aussi sans plomb

SEAT IBIZA
Technologie sans frontières

Prestations spéciales du fabricant et de la Spancar, Buchs, en faveur de leurs clients: ● 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion ● 2 ans d'assurance voyage Spancar-Intertours-Winterthur incluse dans le prix ● 1 an de garantie sans limitation kilométrique

Agence principale:
GARAGE DE L'OUEST - G. ASTICHER
Avenue Léopold-Robert 165 - ☎ 039/26 50 85/86 - La Chaux-de-Fonds
Agence locale: **J.-C. Béring Automobiles**
Fritz-Courvoisier 58 - La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/28 28 35

dactylo

Nous offrons un poste de

à personne de langue maternelle allemande.

Horaire largement modulable, entre 40 et 60%.

Veuillez prendre contact avec le chef du personnel pour fixer un entretien.

Huguenin Médailleurs SA
2400 Le Locle, Bellevue 32,
☎ 039/31 57 55.

Pour notre salon de coiffure pour dames à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons une

COIFFEUSE
GIDOR-COIFFURE
☎ 039/23 12 05

Restaurant DSR
rue du Ch.-de-Fer 7
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 04 34

cherche

garçon de cuisine
(avec permis).
Entrée 1er juillet 1986.

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 53

Mary Higgins Clark

La Nuit du Renard

Roman

Traduit de l'américain par Anné Damour

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

Steve descendit au niveau inférieur et entra dans l'Oyster Bar. Il était presque vide. La foule du déjeuner était partie depuis longtemps et ce n'était pas encore l'heure de prendre un verre ou de dîner. Il s'assit au bar et commanda, prenant soin de garder sa valise sous ses pieds.

Le mois dernier, il était venu déjeuner avec Sharon. Elle jubilait à l'idée de la montagne de réponses favorables à sa campagne pour changer la peine de Ronald Thompson en emprisonnement à vie. «Nous allons y arriver, Steve», lui avait-elle confié. Elle était si heureuse; elle se passionnait tellement. Elle avait

parlé de sa prochaine tournée pour obtenir plus d'appuis.

«Tu vas me manquer, avait-il dit.
- Toi aussi.»

Je t'aime, Sharon. Je t'aime, Sharon. Je t'aime, Sharon. Le lui avait-il dit alors ?

Il but d'un trait le martini que le barman avait posé devant lui.

Il resta à l'Oyster Bar sans toucher au potage fumant et bouillonnant devant lui. A 15 h 55, il régla son addition, s'achemina vers le niveau supérieur et monta dans le train pour Carley. Tandis qu'il se dirigeait vers une voiture de fumeurs, il ne remarqua pas l'homme assis dans la première voiture, qui se cachait derrière un journal. Ce n'est qu'après son passage que le journal s'abaisa lentement et que des yeux étincelants suivirent la progression de Steve dans la voiture avec la lourde valise.

Le même passager descendit à Carley, mais il eut soin d'attendre sur le quai que Steve soit entré dans le parking et s'éloigna au volant de sa voiture maintenant équipée de caméras dissimulées dans les phares et derrière le rétroviseur.

27

Glenda Perry dormit jusqu'à 13 heures. C'est le bruit de la voiture de Marian Vogler démarrant dans l'allée qui la réveilla. Avant d'ouvrir les yeux, elle resta parfaitement immobile, dans l'expectative. Mais la douleur qui la prenait souvent au réveil ne venait pas. Elle avait passé une si mauvaise nuit, pire, qu'elle ne l'avait avoué à Roger. Bien qu'il s'en soit probablement aperçu; et elle savait que le médecin était inquiet de son cardiogramme.

Elle ne retournerait pas à l'hôpital. On lui avait donné tellement de calmants là-bas qu'elle n'était plus bonne à rien, ensuite. Elle ne les laisserait pas recommencer. Elle savait pourquoi les douleurs étaient si fréquentes ces temps-ci. C'était le jeune Thompson. Il était si jeune et son témoignage avait contribué à le faire condamner.

«Il vous a renversée, madame Perry...
- Oui, il s'enfuyait de la maison.
- Il faisait noir, madame Perry. Etes-vous sûre que ce n'était pas quelqu'un d'autre qui s'enfuyait ?

- Certaine. Il a hésité sur le pas de la porte avant de me bousculer. La lumière de la cuisine était allumée.» Et aujourd'hui Neil et Sharon. O Seigneur, faites que je me souviene. Elle se mordit les lèvres... Une pointe de douleur... non, ne pas s'angoisser cela ne donne rien de bon. Pour l'amour du Ciel, réfléchir. Elle glissa une pilule de trinitrine sous sa langue, au cas où la douleur deviendrait trop aiguë. Renard. La façon dont il avait dit «Renard» évoquait un souvenir - lequel ? Ce n'était pas vieux pourtant.

La porte s'entrouvrit, elle aperçut Roger qui la regardait. «Entre, chéri, je suis réveillée.
- Comment te sens-tu ? » Il se pencha sur le lit, lui prit la main.

«Pas mal. Combien de temps ai-je dormi ?
- Plus de quatre heures.
- Quelle est la voiture qui vient de partir ?
- Celle de Mme Vogler.
- Oh! Je l'avais oubliée! Qu'a-t-elle fait ?
- Je crois qu'elle s'est occupée dans la cuisine. Elle était perchée sur l'escabeau en train d'attraper des trucs sur les étagères d'en haut.

(à suivre)

SUISSE

Chambres fédérales: session d'été terminée Tchernobyl: on croquera la pomme en automne

Vendredi, dernier jour de leur session d'été, les Chambres fédérales ont procédé aux traditionnelles votations finales. Elles se sont aussi mises d'accord pour ne pas tenir - comme le demandaient 54 conseillers nationaux - une session extraordinaire sur la politique nucléaire de la Suisse après l'accident de Tchernobyl, mais ont réservé pour ce cas trois jours de leur session d'automne.

Le Conseil des Etats, comme le Conseil national, ont confirmé qu'ils approuvaient dans l'ordre:

- une initiative parlementaire qui demande que le Conseil fédéral n'ait plus que deux ans, au lieu de trois jusqu'ici, pour donner son avis sur les initiatives populaires (CN 143:0. CE 38:0);

- une loi sur la chasse, dont le débat a été marqué par le sort de l'écureuil qui sera dorénavant totalement protégé à condition qu'il ne se reproduise pas trop gaillardement (CE 139:0. CE 35:2);

- des mesures spéciales pour encourager la formation en informatique et sciences de l'ingénieur (CN 140:0. CE 30:0);

- des réformes de la loi sur l'asile révision, CN 94:43. CE 27:5), et de lois qui lui sont rattachées, en l'occurrence celle sur le séjour et l'établissement d'étrangers (CN 95:39. CE 29:2) et la loi instituant des mesures destinées à améliorer les finances fédérales, qui permet à la

Confédération d'engager du personnel supplémentaire en cas d'afflux extraordinaire de requérants (CN 121:0. CE 23:12). La gauche parlementaire, en l'occurrence, a dénoncé le durcissement de ces textes, et la «criminalisation» du statut de demandeur d'asile.

- De ne pas présenter de contre-projet à l'initiative de l'Association suisse des transports visant à instituer une taxe poids-lourds nettement plus lourde que celle actuellement en vigueur (CN 90:51. CE 28:4).

Nucléaire

Appuyée par 54 députés, l'idée d'une session extraordinaire des Chambres fédérales en janvier ou février 1987 sur les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et sur la politique de l'énergie que la Suisse entend mener à l'avenir a fait long feu. En lieu et place, le Conseil national s'est ménagé trois jours durant la session d'automne

(9-11 octobre) pour faire le point sur la question.

J.-M. Sauvant: amère défaite

Sévère défaite, enfin, pour le secrétaire général de l'Assemblée fédérale, Jean-Marc Sauvant: son initiative d'offrir aux parlementaires, tous les matins de session, un journal - déjà baptisé «Plenum» - qui relaterait de manière exhaustive les débats en cours, a été écartée. Cette feuille aurait nécessité un budget de l'ordre de 100.000 francs par an, selon les estimations avancées.

Décisions du National

Enfin, avant de procéder aux votations finales et de partir en vacances, les conseillers nationaux ont:

- approuvé par 112 voix contre 24 une initiative parlementaire du libéral genevois André Gautier demandant le droit de vote pour les conjoints de diplomates suisses à l'étranger;

- refusé de lever l'immunité parlementaire du démocrate-chrétien st-gallois Edgar Oehler par 105 voix contre 3;

- rejeté, par 88 voix contre 5, une initiative parlementaire de Fritz Meier (AN/ZH) qui préconisait le prélèvement d'un impôt sur les emballages perdus;

- refusé par 106 voix contre 2, une initiative du nationaliste bernois Markus Ruf concernant la protection de l'environnement. Cette initiative a la même teneur qu'une motion acceptée en février dans les deux Conseils;

- préféré un postulat de la commission de santé publique et de l'environnement à une initiative parlementaire d'Ursula Mauch (soc/AG). Le postulat charge le Conseil fédéral de compléter les dispositions législatives pour que les pollueurs soient astreints au paiement de taxes;

- accepté une initiative parlementaire de Victor Ruffy (soc/VD) sur les fonctions arbitraires des juges fédéraux. Ces activités devraient être limitée et une partie des gains rétrocédés au Tribunal fédéral. (ats)

Loi sur l'asile Référéndum: partez feu

Le comité référendaire contre le durcissement de la loi sur l'asile et de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers est profondément déçu du vote par les Chambres fédérales des modifications de ces lois. Dans un communiqué publié vendredi, il se dit prêt à récolter les 50.000 signatures nécessaires à l'aboutissement du référendum malgré les prochaines vacances d'été. Le référendum a le soutien d'une coalition d'œuvres d'entraide, de partis, de syndicats, d'organisations œcuméniques, de comités luttant pour une politique d'asile ouverte.

Pour le comité référendaire, les révisions décidées portent un nouveau coup au droit d'asile, alors que la politique actuelle en la matière est déjà des plus restrictives. A ses yeux, le filtrage

des réfugiés aux frontières, les pouvoirs spéciaux conférés même en temps de paix au Conseil fédéral, la cantonalisation de la procédure contreviennent tant aux principes humanitaires élémentaires qu'aux règles d'un Etat de droit et à celles prescrites par les conventions internationales.

Parmi les organisations qui soutiennent le référendum figurent, selon le comité, Terre des Hommes, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière, le Service chrétien pour la paix, le Syndicat du livre et du papier, le Parti socialiste ouvrier, les Jeunesses socialistes, les Jeunesses de l'Alliance des indépendants et les Poch. Le comité directeur du Parti socialiste suisse proposera ce week-end au congrès du pss d'en faire autant. D'autres soutiens sont attendus. (ats)

Dossiers des enfants tziganes

Un premier pas de Pro Juventute

La Fondation Pro Juventute s'est déclarée prête à remettre les dossiers de son ancienne œuvre d'entraide «Enfants de la grand-route» au Département fédéral de l'intérieur (DFI). Comme elle l'indique hier dans un communiqué, la fondation remande également au DFI de mettre sur pied une commission neutre d'enquête qui se prononcera sur toutes les critiques faites à l'organisation, qui, entre 1926 et 1973, s'était efforcée de sédentariser les enfants tziganes en les arrachant à leur famille.

La volonté de Pro Juventute de remettre les dossiers à la Confédération n'est toutefois qu'un premier pas: les cantons, compétents en vertu de la législation sur les tuteurs, doivent également donner leur accord. Plusieurs d'entre eux se sont jusqu'ici refusés à confier ces dossiers à un organisme central.

La Fondation Pro Juventute espère que Confédération et cantons pourront rapidement se mettre d'accord afin de permettre l'accès de ces dossiers aux personnes concernées, comme elles l'ont tou-

jours réclamé. La responsabilité incombant avant tout au Département de l'intérieur, estime Pro Juventute. La fondation reste intéressée à collaborer avec les gens du voyage et les autorités pour trouver des solutions aux problèmes existants.

A propos de la commission neutre d'enquête qu'elle demande, Pro Juventute souligne qu'elle s'est distancée à plusieurs reprises des erreurs commises par l'œuvre d'entraide «Enfants de la grand-route». Elle s'élève par con-

séquent avec véhémence contre une condamnation globale, qui ne tient pas compte des autres activités de la fondation.

L'œuvre «Enfants de la grand-route», parrainée par Pro Juventute avait entre 1926 et 1973 séparé au moins 600 enfants tziganes de leurs parents, puis les avait placés en partie dans des familles sédentaires, mais surtout dans des maisons d'éducation, des cliniques psychiatriques, voire en prison. L'action, en partie financée par la Confédération, visait à intégrer les enfants dans une société sédentaire normale.

Les enfants nomades placés n'ont jusqu'à aujourd'hui obtenu aucun renseignements sur leur origine, leurs parents ou leur famille. Les tziganes ont pour cette raison demandé que les dossiers des enfants déplacés soient conservés en un seul endroit, afin de faciliter le regroupement des familles. Cependant Pro Juventute, dans un premier temps s'apprêtait à les remettre aux cantons, refusant l'idée de la centralisation. Ce n'est qu'il y a deux semaines et demie que le DFI, en prenant des mesures provisionnelles, a tranché en faveur des nomades. (ats)

PUBLICITÉ

Fondation Pierre Gianadda
Martigny (Suisse)



Musée gallo-romain
Musée de l'automobile

A. Gianonetti

230 œuvres
Jusqu'au 2 novembre 1986
Tous les jours de 10 à 19 heures



Les grands travaux de nettoyage ont déjà commencé dans la salle du Conseil national. (Bélino AP)

FAITS DIVERS

Genève: l'Etat ne répond plus

Hier après-midi les services de l'Etat de Genève étaient encore privés de téléphone suite au violent orage qui s'est abattu sur le canton jeudi vers 22 h 15. La Direction d'arrondissement postal des PTT elle-même a été privée de son propre service en début de matinée. Selon un porte-parole de la régie 50% des lignes coupées, situées pour la plupart au centre-ville, ont été rétablies dans la matinée et la situation est redevenue normale en fin de journée.

«Les dégâts subis ne sont pas importants, a précisé à l'ATS M. Oscar Gada de la Direction d'arrondissement des PTT à Genève. Les éclairages ont également causé diverses coupures de courant d'éclairage, touchant notamment les feux de circulation.

GENÈVE: UN DEMANDEUR D'ASILE ASTUCIEUX

Depuis quatre ans qu'il vit en Suisse, un demandeur d'asile pakistanaise, âgé de 34 ans, n'a jamais travaillé. Il a pourtant réussi à bien gagner sa vie quoique malhonnêtement. Inculpé d'escroquerie et d'infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers en Suisse, il a comparu, hier, devant la Chambre d'accusation de Genève qui a prolongé sa détention préventive de trois mois.

Selon le Ministère public, ce recourant à l'asile a découvert une «activité aussi rémunératrice qu'illégale». Première étape, il a trouvé un appartement de trois pièces dont le loyer mensuel est de 700 francs. Et, il a prétendu à l'Hospice général qui subventionne son loyer que celui-ci se montait à 1400 francs par mois. Il empochait ainsi la différence.

Deuxième étape, l'inculpé sous-louait des pièces de son appartement. Au moment de son arrestation, il sous-louait une pièce à une famille de cinq compatriotes pour la somme rondelette de 2000 francs pour trois semaines. Parallèlement, un autre sous-locataire lui versait 400 francs par mois pour occuper une autre chambre.

COLLISION TRAIN-AUTO PRÈS D'AIGLE

Une collision entre un train de la ligne Aigle - Ollon - Monthey -

Champéry et une voiture a fait une morte et un blessé vendredi peu avant 17 heures au passage à niveau de Villy, près d'Aigle, lieu où la voie traverse la route cantonale de Saint-Maurice.

Selon la police vaudoise, la voiture a été prise de plein fouet par la locomotive du train et complètement écrasée.

De ses deux occupants, la passagère a été mortellement blessée, tandis que l'autre personne était grièvement blessée.

SAVOGNIN: DÉCOUVERTE MACABRE

Un étudiant lucernoise de 25 ans, Daniel Wagner, D'Adligenswil, qui avait disparu le 31 octobre 1985, a été retrouvé mort lundi dernier dans un alpage de la commune de Tinizong (GR).

Selon la police grisonne, qui a annoncé la découverte vendredi, un crime peut être exclu.

Le jeune homme se trouvait seul dans la maison de vacances de ses parents à Savognin au moment de sa disparition. Il avait encore eu une conversation téléphonique avec son amie, au cours de laquelle il lui avait dit son intention de faire une course d'entraînement.

Depuis lors, on était sans nouvelle de lui. Les recherches entreprises dans la région de Savognin n'avaient donné aucun résultat.

(ats)

Manifestation d'opposants iraniens à Berne

Panneaux d'information sur les tortures infligées aux moudjahidines du peuple, stand de vente de livres et présentation d'instruments de torture à l'appui, des opposants iraniens ont organisé vendredi une manifestation à Berne. La date du 20 juin a été choisie car ce jour est considéré comme «Journée nationale de l'opposition en Iran» selon un des organisateurs.

C'est en effet le 20 juin 1981 qu'a eu lieu à Téhéran la dernière grande manifestation d'opposition au régime de Khomeini réprimée dans le sang. Chaque année à cette date, des manifestations sont organisées dans différents pays. Cette année, les organisateurs ont également célébré l'arrivée de Massoud Rajavi, figure de proue de l'opposition à Bagdad. Des manifestations similaires ont été organisées dans 16 pays. (ats)

PLAZA
23 19 55

En première vision: 16 ans ★
Attention: NOUVEL HORAIRE à 16 h 30 - 20 h 45

UN NOUVEL AMOUR EST COMME UNE NOUVELLE VIE



avec
Gene HACKMANN
Ann-MARGRET
Ellen BURSTYN

«GENE HACKMAN est considéré comme étant l'un des meilleurs acteurs des Etats-Unis. Je comprends pourquoi au jour d'hui.»
(J.S. WABC-TV)

L'Amérique entière adore
Soleil d'automne

Attention!
Notre prochain programme
I LOVE YOU

Attention tous les jours à 18 h 45
L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE 1986
● 5e et dernière semaine ●

16 ans On n'avait jamais vu ça!
PUTAIN DE FILM!

"TENUE DE SOIRÉE"

UN FILM DE
BERTRAND BLIER
AVEC
DEPARDIEU
BLANC
MIU-MIU



MUSIQUE DE
GAINSBORG

VENDREDI-SAMEDI Nocturne à 23 h

Attention matinées pour enfants
samedi, dimanche et mercredi
à 14 h 30

Grand dessin animé ● Couleurs ●

WALT DISNEY
présente
PETER PAN

Une inoubliable féerie!

A voir ou à revoir

OFFRES D'EMPLOIS

La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869

Les moyens informatiques dont nous disposons actuellement - IBM 4341-12, sous VM/SP, DOS/VSE, CICS et DLI - vont évoluer rapidement vers des systèmes plus performants. Notre développement présente ainsi de bonnes perspectives de perfectionnement professionnel pour nos collaborateurs. Afin de compléter notre équipe d'exploitation, nous cherchons un

opérateur-pupitreur confirmé

Il s'agit d'une activité en équipes (3 x 8) pour laquelle les prestations salariales et les primes sont adaptées aux exigences.

Renseignements et offres:
M. Wagnières, Service du personnel, Monruz 2, 2002 Neuchâtel, 038/21 11 71.

Près de vous
Près de chez vous

La Neuchâteloise Assurances

Mica SA, boîtes de montres
2724 Les Breuleux, cherche

dessinateur technique

pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres par écrit ou par téléphone au 039/54 15 51

Commune de Fleurier
Mise au concours

la Commune de Fleurier met au concours un poste
d'agent de police

Le titulaire, de nationalité suisse et au bénéfice d'un permis de conduire, devra être en mesure de travailler d'une façon indépendante et faire preuve d'esprit d'initiative. Il sera appelé à fonctionner en soirée et certains week-ends.

Exigence: bonne formation scolaire
Traitement et prestations sociales: selon règlement du personnel communal et cahier des charges
Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir

Les offres manuscrites, avec prétentions de salaire, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, doivent être adressées au Conseil communal, 2114 Fleurier, avec la mention «postulation» jusqu'au 31 juillet 1986.

Le cahier des charges est à disposition à l'administration communale, 038/61 13 47
Fleurier, le 17 juin 1986

Conseil communal



En fonction du développement de divers services liés à l'évolution extraordinaire de la SWATCH, nous cherchons:

MECANICIEN DE PRECISION

auquel nous confierons la surveillance et la maintenance d'outils de découpage et d'automates d'assemblage de modules électroniques.

ELECTRONICIEN

pour notre département des unités électroniques.

Ses tâches principales seront les suivantes:

- Maintenance électronique et programmation des machines de production.
- Analyse des produits (formation par nos soins)

OPERATEUR DE NUIT

qui assurera le contrôle d'automates à bobiner.

Les intéressés à un de ces postes sont invités à faire leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec Monsieur J. Peter.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches
2074 Marin, Tél. 038 / 35 21 21

ETA - Une société de SMH

Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

Grand feuilleton de «L'IMPARTIAL» 13

LAWRENCE SANDERS
Le Dixième Commandement
Roman

Traduit de l'américain par Chantal Jayat
Droits réservés: Presse de la Cité Paris, et Cosmopress, Genève

Je me postai près de l'entrée et balayai du regard les armoires qui ornaient les murs. Aussitôt, un homme arborant un grand tablier blanc contourna le bar pour venir vers moi. Il faisait briller un verre à pied avec un torchon d'une propreté irréprochable.

- Monsieur ?

- J'attends quelqu'un, expliquai-je. Mais je peux aussi bien l'attendre assis, je suppose. Je prendrai une consommation pour commencer.

- Bien, Monsieur. Où désirez-vous vous installer? A la table qui fait l'angle, peut-être ?

C'est donc là que je pris place, après m'être débarrassé de mon manteau. J'avais le dos au mur, ce qui permettait de surveiller l'entrée. Un serveur approcha, et je commandai un whisky.

On venait de m'apporter mon verre quand un Noir de haute taille s'encadra dans l'embrasure de la porte. Il regarda autour de lui, ôta son chapeau et son manteau, déposa le tout au vestiaire et, sans hésiter, marcha dans ma direction. Je me levai pour lui serrer la main.

- Monsieur Bigg ? Enchanté. Stilton.

Il s'empara de la chaise libre qui se trouvait à ma droite et l'amena en face de moi, tandis

que le serveur accourait pour changer la disposition des couverts.

- Ça fait longtemps que vous attendez ? demanda-t-il.

- Je viens juste d'arriver. J'étais en train de m'ouvrir l'appétit. Vous me tiendrez bien compagnie ?

Il commanda un Martini sec, en précisant qu'il détestait les olives. La consommation arriva à la vitesse de l'éclair.

- Il y a combien de temps que vous appartenez à la catégorie des enquêteurs-chefs ? lança-t-il à brûle-pourpoint.

Il sourit en me voyant sursauter. Je réussis à faire disparaître l'étonnement qui se lisait sur mon visage.

- Deux ans. Mais je suis dans la profession depuis quatre ans, si l'on compte les deux années que j'ai passées comme apprenti. C'est un certain Roscoe Dollworth qui m'a formé. Vous le connaissez ?

- Si je connais Dolly ? Bien sûr. Un ancien de la flicaille qui s'est fait jeter parce qu'il buvait comme un trou. Il est encore de ce monde ?

- Il a pris sa retraite et vit en Floride, maintenant.

- Passons la commande, voulez-vous ? Ce n'est pas que je m'ennuie, mais ma journée de boulot n'est pas finie. Je n'ai pas besoin de consulter le menu pour savoir ce que je veux. Rosbif saignant, Yorkshire pudding. En matière de légumes, je me fie au jugement du maître d'hôtel. Et une salade. Et une chope de bière.

Je pris une croustade de volaille, une salade, de la bière.

- Au sujet de ce Kipper, dit-il sans transition. Si j'ai bien compris, c'est l'assurance qui vous intéresse ?

- L'indemnité, précisai-je avec un hochement de tête. Nous devons justifier l'indemnité et nous entendre avec la compagnie qui assurait Kipper.

- De quelle compagnie agit-il ?

- Euh... de la Métropolitaine.

- C'est bizarre. Une semaine environ après la mort de Kipper, j'ai reçu la visite d'un expert représentant La Fourmi. Kipper était assuré chez eux, a-t-il dit.

Il plongea ses yeux dans les miens. Je me sentis rougir jusqu'à la racine des cheveux. Incapable de soutenir son regard, j'examinai avec attention le contenu de mon verre.

- Cela ne vous dérange pas si je vous appelle Josh, n'est-ce pas ? demanda-t-il d'une voix douce.

- Non, pas du tout.

- Vous pouvez m'appeler Perce, proposait-il. Voyez-vous, Josh, deux ans dans ce métier, ou même quatre, ne suffisent pas pour faire de vous un bon menteur. Par bon menteur, j'entends quelqu'un qui ment uniquement lorsqu'il n'a pas les moyens de faire autrement. Et quand il ment, c'est avec simplicité, en s'éloignant le moins possible de la vérité. S'il commence à s'empêtrer dans ses mensonges, c'est foutu, il ne lui reste plus qu'à rougir, comme vous venez de le faire. Lorsque je vous ai demandé si c'était l'assurance qui vous intéressait, vous auriez dû me répondre oui et vous en tenir à ça. J'aurais probablement gobé le morceau. Il est logique que des avocats s'occupent de successions s'intéressent à l'assurance contractée par un homme qui vient de mourir. Mais non, il a fallu que vous vous mettiez à bafouiller, à parler d'indemnité et de justification, et j'ai compris alors que vous étiez en train de me raconter des bourdes.

- Et je ne connaissais même pas le nom de la compagnie, dis-je, penaud.

Stilton se laissa aller contre le dossier de sa chaise et éclata d'un rire si bruyant que les autres clients se retournèrent pour le regarder.

- Oh, Josh, s'esclaffait-il. Moi non plus, je ne le connais pas. Et je n'ai jamais reçu la visite d'un expert. Si j'ai parlé de La Fourmi, c'était simplement pour voir votre réaction. Quand vous avez perdu contenance, j'ai su que vous étiez en train de me mener en bateau.

Le serveur arriva avec les plats que nous avions commandés. Nous attendîmes son départ pour poursuivre notre conversation.

- Vous ne me parlerez donc pas de l'affaire Kipper, dis-je en hochant tristement la tête.

- Je ne vois pas pourquoi, s'exclama-t-il. Je ne demande pas mieux que de vous aider. De toute façon, il ne s'agit pas d'un secret d'Etat. Je suis pratiquement certain que votre patron, le type aux poissons, aurait pu avoir accès au dossier s'il avait fait preuve d'initiative. Alors, cette croustade ? Bonne ?

- Délicieuse. Et votre rosbif ? Assez saignant ?

- S'il était un brin plus saignant, il respirerait encore. Bon, passons aux choses sérieuses. Avant de venir ici, j'ai feuilleté le dossier pour me rafraîchir la mémoire. Voici ce qu'il en ressort...

Il se lança dans un récit détaillé, sans cesser de piocher ans son assiette. Je l'écoutai, en levant fréquemment les yeux sur lui pour l'examiner.

Je lui donnais la cinquantaine. Svelte, élancé, souple comme un roseau, il mesurait environ un mètre quatre-vingt-cinq. D'une élégance rare, il portait un costume bleu à fines rayures et larges revers, boutonné bas, une chemise blanche à col étroit, de première qualité, un nœud papillon bleu à pois blancs. Une montre et une gourmette, toutes deux en or, ornaient ses poignets. S'il avait une arme, on ne la voyait pas.

MAGAZINE

jeux

Solution des jeux de samedi passé

Deux lettres de trop

De gauche à droite et haut en bas. Denens - Founex - Cronay - Leysin - Denezy - Coppet - Oulens - Morges

Vadrouilla. 6. Alibis; Lut. 7. Le; Géta. 8. Erôs; Ur; Ir. 9. Nictation. 10. Tate; Elues.

Huit erreurs

1. Main gauche plus longue. - 2. Collette du casque plus longue. - 3. La hachette sous la ceinture. - 4. Câble modifié derrière l'homme. - 5. Câble déplacé sur l'horizon. - 6. La dune droite des arbres. - 7. Haut du piquet droit déplacé. - 8. Le terrain à gauche sous le panneau.

Casse-tête chiffré

985 + 73 = 1062 - 4
987 + 62 = 1053 - 4
987 + 35 = 1026 - 4
983 + 75 = 1062 - 4
982 + 67 = 1053 - 4
985 + 37 = 1026 - 4

Solution du mot croisé

HORIZONTELEMENT. - 1. Polyvalent. 2. Ile; Aleria. 3. Efendi; Oct. 4. Da; Arbuste. 5. Octroi. 6. Utérus; Ute. 7. Citai; Gril. 8. Houille; Ou. 9. En; Lutine. 10. Avatar.

VERTICALEMENT. - 1. Piédouches. 2. Olfaction. 3. Lee; Tétu. 4. Narrai. 5.

Concours No 70: Les mots-tirettes

En déplaçant les mots comme indiqué, on pouvait composer le mot PASSIONNANTE dans la colonne fléchée.

		C	O	M	P	A	S			
				A	B	O	N	N	E	
		A	N	I	S					
I	N	C	O	N	S	I	D	E	R	E
H	U	M	A	N	I	S	A	T	I	O
		P	A	R	D	O	N			
				N	O	C	E	S		
E	P	E	R	O	N	N	E			
M	A	C	A	D	A	M	I	S	A	G
				N	A	B	A	B		
P	L	A	I	N	T	E				
E	U	R	O	P	E	A	N	I	S	E

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame Myriam Haldimann, Bielstrasse 61b, 2555 Brugg bei Biel.

Concours No 71 : le grand ténor

Tous ceux qui, samedi dernier n'auront pas regardé l'un ou l'autre match du Mondial mais ont plutôt dirigé leur regard et leurs oreilles du côté de la chaîne de télé française A2 seront à coup sûr les gagnants potentiels de l'énigme de ce samedi... Car ce que nous vous demandons de découvrir n'est autre que l'identité du ténor le plus célèbre du monde, un Italien à la voix d'or, à la légendaire bonne humeur et à l'embonpoint tout aussi légendaire!

Dans les foyers américains, il est aussi connu qu'Elvis Presley ou Franck Sinatra, c'est dire. Et pourtant notre Luciano-mystère est né loin de Boston ou de Los Angeles! Il est né à Modène, en Italie, en 1935. Il célèbre en cette année 1986 ses 25 ans de carrière. Et il marque l'événement de manière éclatante (et sonore, comme de bien entendu) en ayant occupé la scène de l'Opéra de Paris avec «La Bohème» de Puccini, son opéra-fétiche. En effet c'est grâce à l'interprétation du rôle de Rodolfo que le ténor a véritablement commencé sa carrière, laissant choir son métier d'instituteur. En guise d'anecdote, on dira encore que Luciano a été récemment acclamé à Vienne, à l'issue d'une représentation de «La Bohème» bien sûr, près d'une heure et demie durant!

Mais, au-delà de la tessiture extraordinaire de sa voix (il a atteint avec une belle aisance le rare contre-ut, la note la plus haute pour une voix de ténor) cet artiste sait aussi très bien soigner son image. Il aime le public, est chaleureux et sait admirablement bien communiquer l'immense amour de la musique qui l'habite. «Si tout le monde aimait la musique, il n'y aurait plus de guerre».



Le maestro!

dit-il. Sans doute. Et son besoin de séduire et d'être aimé l'a notamment conduit à tâter de la raquette (pour les besoins d'une chaîne de

TV américaine) face à Mc Enroe ou à vanter les mérites d'une célèbre carte de crédit. Tout cela avec la même et égale bonhomie!

Concours No 71

Réponse:
Nom:
Prénom:
Adresse:
NP..... Localité:

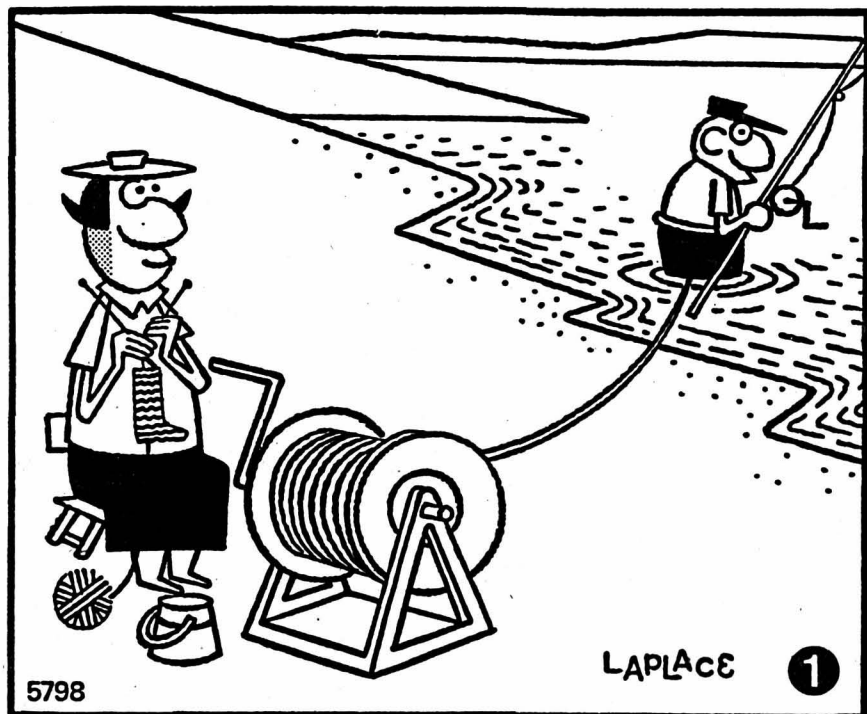
Ce coupon-réponse est à envoyer à L'Impartial, Jeux-concours, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, avant mardi 24 juin à minuit.

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI!
Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.
UN PRIX PAR SEMAINE EST ATTRIBUÉ APRES TIRAGE AU SORT DES REPONSES EXACTES.
GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL.
A la fin du mois de juin 1986 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

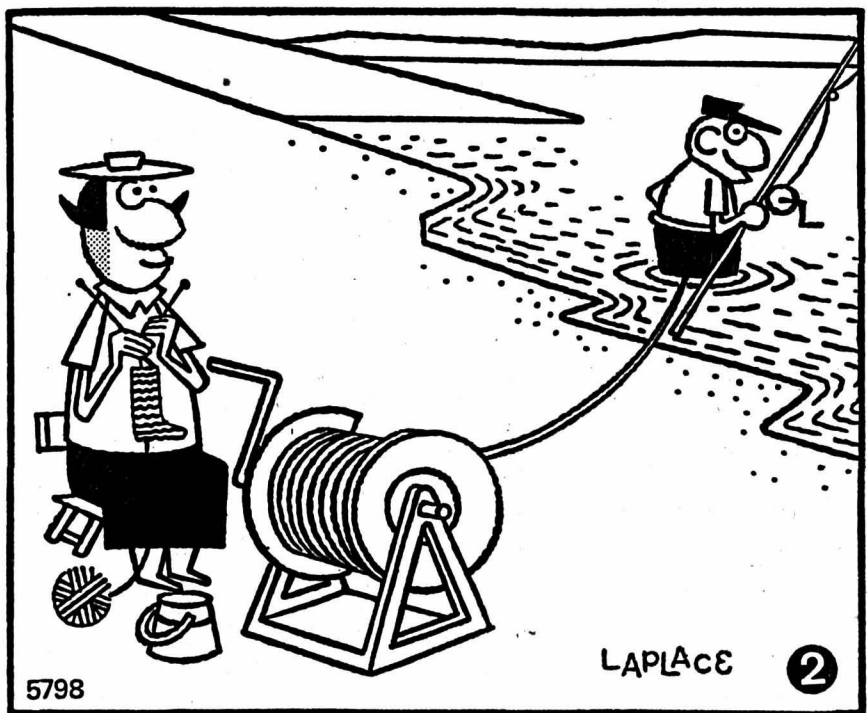
REPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT DANS LA PROCHAINE PAGE JEUX

Huit erreurs...



5798

LAPLACE 1



5798

LAPLACE 2

...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.

Des lettres et des chiffres

SEPT + HUIT
= SEIZE

Cette addition est évidemment fautive. Et pourtant, si vous remplacez les lettres par des chiffres appropriés, vous verrez qu'elle est juste. L'addition des 2 nombres de gauche donne la somme de 5 chiffres de droite. Il est bien entendu qu'une même lettre est toujours à remplacer par un même chiffre et qu'à chaque lettre différente correspond un chiffre différent. Il y a 4 solutions possibles.

Cosmopress

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTELEMENT. - 1. Boit copieusement; Possessif. 2. Plante odorante; Boulette. 3. Le même abrégé; Ville d'Espagne; Conjonction. 4. Joyeuses divinités; Mal de sang. 5. Jeune en préfixe; Temps. 6. On peut la

Les 4 opérations

3	+		-		-		-	8
+		-		-		+		:
	+		-			+	2	-
-		-		-		-		-
	-		-	3	:		-	
-		+		-		+		+
	+	1	-			+		-
-		-		-		-		-
6	-		-		x		-	9

Complétez les cases vides de manière à résoudre le calcul des rangées verticales et horizontales. Sept chiffres sont déjà indiqués. Utilisez seulement les chiffres de un à neuf.

serrer; Triste habit. 7. Ont besoin d'exercices physiques; Quelqu'un. 8. En Sumer; Se cache pour observer; Entre trois et quatre. 9. Etoffe ou acier; Au Calvados. 10. Vieille dupe; Plante grimpanche.

VERTICALEMENT. - 1. Semblable; Angle de mur. 2. Génie des eaux; Personne qui travaille. 3. Note; Vigueur; Possessif. 4. Lettre grecque; Auge de maçon. 5. N'a pas un grand débit; Léopard à pattes courtes. 6. Grosse étoffe brune; Note. 7. Jeunes gens à la mode; Temps spécial. 8. Personne dont on parle; Trou de nez; Cité sous la mer. 9. Vit une culotte à l'envers; Champignons. 10. Dieu trempé; Sable de mer mouvant. (Copyright by Cosmopress 2424)

ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.

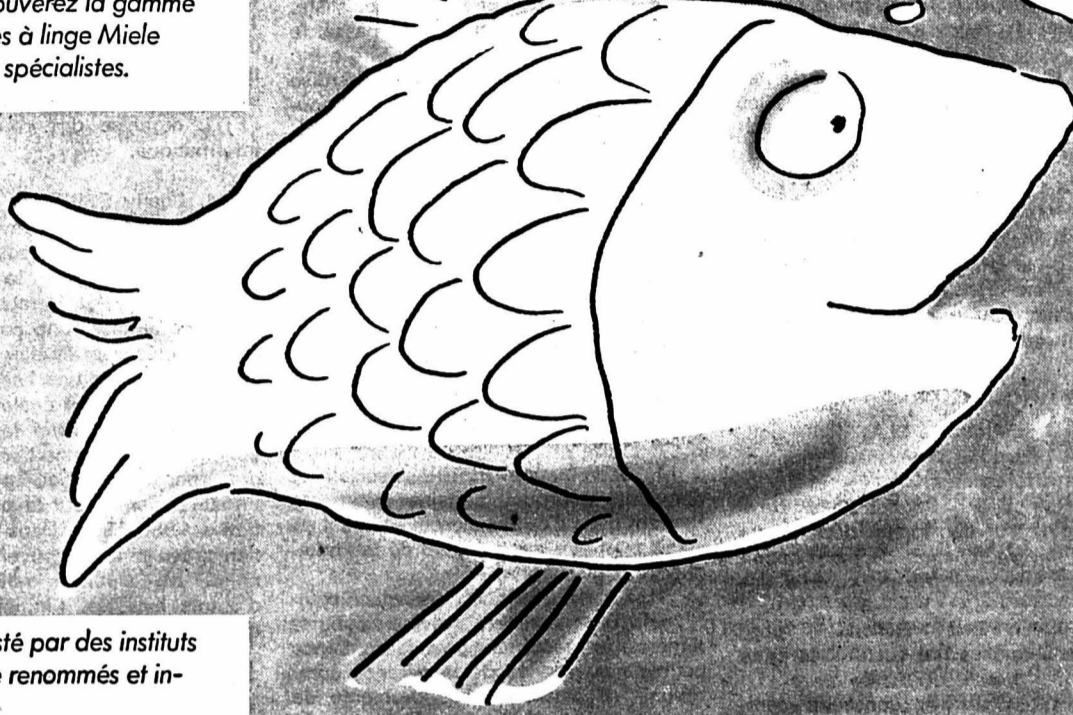
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
Exposition permanente 1593

Le nouveau lave-linge Miele jugé par des experts:

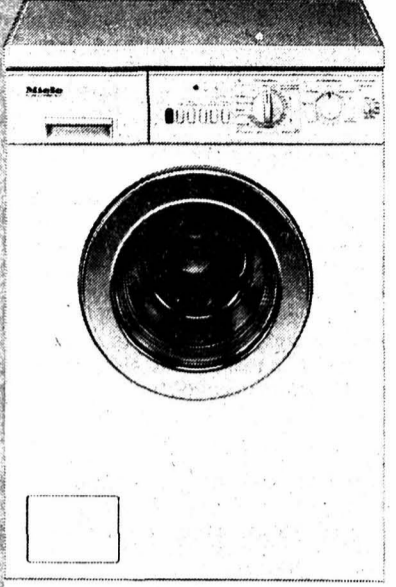
Les tout derniers lave-linge Miele font vraiment le bonheur de tout le monde. Même des poissons: le nouveau système Miele de lavage-éco est aussi économique qu'écologique, et 20% de détergent en moins... c'est un plus!*
Même en lavant sans phosphate, vos résultats seront éclatants. Vous trouverez la gamme des automates à linge Miele chez les bons spécialistes.

Tu savais que Miele a mis au point un lave-linge utilisant 20% de détergent en moins?!

C'est clair, c'est clair!



*Testé et attesté par des instituts de recherche renommés et indépendants.



Le lave-linge Miele W724:
→ Il économise 20% de détergent.
→ Son monobouton de commande pour le choix des programmes élimine toute erreur.
→ Son moteur électronique permet une adaptation optimale de la vitesse de rotation.
Et il n'y a que Miele pour vous offrir tout cela.

Miele
Un choix pour la vie.

OFFRES D'EMPLOIS

responsable de fitness
Vous êtes sérieux, actif, avec quelques années de pratique dans le domaine du fitness (éventuellement maître de sport).
Fitness de La Chaux-de-Fonds cherche
Nous demandons: une bonne présentation. Un enthousiasme communicatif. Contact aisé avec une clientèle très variée. Le sens des responsabilités. De bonnes connaissances en musculation et anatomie. Quelques années d'expérience en cours d'aérobic condition physique, stretching etc. Brevet de massage bienvenu.
Nous offrons: gains importants, participation au chiffre d'affaires. Une ambiance de travail sympathique et dynamique. Encadrement et soutien actif permanents. Stage de formation.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Ecrire, avec curriculum vitae sous chiffre 87-18 à ASSA Annonces Suisses SA, 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Edouard SCHNEIDER & Cie
Temple-Allemand 111
désirent engager un
monteur-électricien
qualifié, capable de travailler seul dans les installations, courant fort et téléphone B.
Faire offres écrites avec certificats et curriculum vitae.

Goth & Cie SA
Voyages, transports
Rue de la Serre 65
2300 La Chaux-de-Fonds
Nous cherchons pour notre département voyages
agent de voyage
qualifié, aimant le contact avec la clientèle.
- connaissances de l'anglais et l'allemand désirées.
- entrée immédiate ou à convenir.
Faire offre détaillée avec photographie et prétentions de salaire.

La couleur de sa peau était difficile à distinguer à la lumière tamisée, mais il devait s'agir d'un marron foncé teinté de rouge, qui rappelait le cuir de Cordoue. Ses cheveux noir corbeau, taillés très courts, formaient de petites ondulations. Ses mains étaient longues, soignées.
Il avait des yeux enfoncés et fendus en amande, un nez plutôt épaté, des lèvres épaisses et retroussées. De hautes pommettes saillantes, comme celles d'un Indien. Sa mâchoire était lourde et carrée, son cou étonnamment puissant et musculeux.
Ce n'était pas ce que l'on appelle un bel homme, mais il avait du charme. Il semblait heureux de vivre et donnait une impression de compétence. Quand il réfléchissait, il avait la manie de placer sa langue à l'intérieur de sa joue, qui doublait de volume.
J'étais hautement impressionné, je l'avoue, par l'aisance et la mise recherchée de l'individu, qui ne correspondait en rien à l'image que je me faisais des flics de New York. Il ressemblait davantage à un directeur commercial, ou encore à un imprésario.
- Commençons par le commencement, dit-il. L'action s'ouvrit le 24 janvier, un mercredi. Le premier appel téléphonique fut enregistré à 3 h 6. De l'après-midi, s'entend. Une voiture de police détachée par le 9e District arriva sur les lieux à 3 h 14. Pas mal, hein? Deux flics dans la voiture. Au vu de ce qui venait de se passer, ils décrochèrent le bigophone pour prévenir leur district. Il était alors 3 h 21. Là-bas, l'ambiance était au turbin. Nous ne nous tournons pas les pouces tout le temps, vous savez. A 3 h 29, le Bureau des Homicides, où je travaille, était au courant. A première vue, il ne s'agissait pas d'un homicide, mais il valait mieux s'en assurer. Je fis mon entrée en scène à 3 h 43. A mes côtés, Lou Amandola, mon collègue. Nous venions juste de débarquer quand

Lou reçut l'ordre de foncer ailleurs. Un cinglé détenait des otages dans un supermarché de la Première Avenue, et on demandait du renfort.
»Lou parti, je restai seul. Seul est un grand mot, puisqu'il y avait plein de flics, les gars de l'ambulance, le médecin légiste, les techniciens du camion-labo, un photographe, et j'en passe. Une vraie pagaille. Je questionnai les témoins, mais ils étaient si secoués que je ne pus rien tirer d'eux. Je m'en allai donc, mais je revins le soir même, et le lendemain, et puis aussi le surlendemain. Outre les témoins, j'interrogeai les voisins, le médico-légal, votre M. Tabatchnik, le toubib de Kipper, et les fils de Kipper. Après toute cette agitation, on a conclu au suicide et refermé le dossier. Des questions à poser -
- Qui a prévenu la police? demandai-je.
- Un peu de patience, répondit Stilton. J'y viens.
Il fit une pause, but sa bière jusqu'à la dernière goutte, me regarda. J'appelai le garçon et commandai deux autres mousses.
- Voilà... reprit-il. Il est d'abord indispensable que vous vous imaginiez les lieux du crime, bien qu'il n'y ait pas eu crime, à moins qu'un suicide en soit un pour vous. Bref, cette maison est un palace. On pourrait y loger le quart des habitants de Harlem. Il y a six étages et un double sous-sol, plus un ascenseur. Je ne me suis pas amusé à compter toutes les pièces. Une trentaine au moins; je dirais, et vides pour la plupart. Par là, j'entends qu'elles sont meublées mais que personne n'y habite. Un scandale, quand on pense à tous ces gens qui dorment sur le trottoir. Le dernier étage, le sixième, n'est qu'une gigantesque pièce divisée en deux. La partie qui donne sur la rue sert de salle de réception et comporte les gadgets les plus sophistiqués, depuis la télé grand-écran jusqu'au projecteur de cinoche en passant par le combiné hi-fi. L'autre moitié,

sur l'arrière, a été convertie en terrasse ouverte et ressemble à une jungle en miniature. C'est du haut de cette terrasse que Kipper a plongé, après avoir enjambé le mur qui la borde tout du long.
Il fit une nouvelle pause pour boire une gorgée de bière. Je me rendis compte que j'avais délaissé mon assiette au profit de l'histoire qu'il me contait et, en hâte, j'avalai quelques bouchées.
- Vraiment succulente, dit-il en découpant sa viande avec la dextérité d'un chirurgien. Bon. Revenons à nos moutons. A 14 h 30, ce mercredi 24 janvier, il y avait cinq personnes dans la maison. Sol Kipper, sa femme Tippi - une beauté -, et les trois domestiques. Sol et Tippi étaient dans leur chambre, au cinquième étage. Les domestiques étaient au rez-de-chaussée, dans ou près de la cuisine. Tippi attendait un invité, un pasteur du nom de Knurr. Il venait la voir régulièrement, et on lui servait toujours un rafraîchissement ainsi que des sandwiches.
»A trois heures moins dix, Mme Kipper descendit pour s'assurer que la collation était prête. De fait, il ne restait plus qu'une seule personne aux étages supérieurs: Sol Kipper. Derrière la maison, il y a un patio. Cette cour est pavée sur presque toute sa surface, et garnie du plus bel assortiment de meubles en alu que l'on puisse trouver: des chaises, des fauteuils, des transats, une table basse, une table roulante, une table avec parasol, etc. Au fond, il y a un petit jardin: deux arbres fruitiers, quelques arbustes, des massifs de fleurs, bref, autant de choses qui doivent être un régal pour les yeux quand vient le printemps. Mais la plus grande partie du patio est pavée de carreaux. On peut y accéder de deux manières: en passant soit par la cuisine soit par la salle à manger.
«Un neu après trois heures, les quatre per-

sonnes présentes au rez-de-chaussée entendent un fracas épouvantable immédiatement suivi d'un autre bruit, plus sourd, le tout provenant du patio. Affolées, elles vont voir ce qu'il se passe, et que découvrent-elles? Sol Kipper, aplati comme une crêpe au milieu des carreaux brisés. C'était le bruit sourd qu'elles avaient entendu. Dans sa chute, il avait entraîné la table-parasol qui gisait, toute cabossée, à quelques pas de là. C'était le fracas épouvantable qu'elles avaient entendu en premier lieu. Un seul coup d'œil suffit pour les renseigner: Sol Kipper était aussi mort qu'on peut l'être en pareil cas.
Stilton termina son dîner. Puis, il recula sa chaise de quelques centimètres, croisa les jambes et vérifia le pli de son pantalon. Il alluma ensuite une cigarette et, d'une seule traite, vida son verre.
- Tableau suivant: scène d'hystérie collective, continua-t-il. Mme Kipper tombe dans les pommes, la cuisinière pique une crise de nerfs, et la sonnette de la porte d'entrée retentit.
- L'invité?
- L'invité, oui. Le Révérend Knurr. Le maître d'hôtel va lui ouvrir, le fait entrer et, entre deux sanglots, le met au courant de la situation. Knurr n'est pas homme à perdre facilement son sang-froid. Il prévient la police, puis il rappelle Mme Kipper à la vie avant de calmer les autres. Le temps que la police se transporte sur les lieux, et il avait déjà découvert le mot laissé par Kipper. Vous prendrez du café?
- Bien sûr. Et un pousse-café?
- Volontiers. Un petit cognac?
J'attirai l'attention du garçon, passai la commande.
- J'ai une foule de questions à vous poser, dis-je timidement.

Procès-verbal officiel de la séance lundi 12 mai 1986, à 19 h 45, à la salle

Présidences successives de M. Ulysse Brandt, président sortant et de M. André Golay, nouveau président. 34 membres sont présents.

MEMBRES EXCUSÉS: MM. Robert Barfuss, Yvan Brigadoi, Mme Dominique Gindrat, MM. Willy Humbert, Jean Sigg, Christian Stalder, Hermann Widmer. Le Conseil communal assiste en corpore à la séance.

Le président signale que le Bureau du Conseil général a accepté les comptes 1985 de la Société immobilière Le Locle Avenir S.A.

Correspondance

M. Rémy Cosandey signale qu'il a donné sa démission du parti socialiste local et qu'il siègera dorénavant au Conseil général sous le nom de socialiste indépendant.

Le groupement des sociétés locales fait part de ses préoccupations et estime qu'il est urgent de réaliser une salle de spectacles dans notre localité.

Procès-Verbaux

Celui de la séance du 14 mars 1986 est accepté. Ceux des séances des 18 et 29 avril 1986 seront publiés incessamment.

Ordre du Jour

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, prie le Législatif de modifier l'ordre du jour et de supprimer le point 1.2. Nomination d'un membre de la commission de jumelage et 4.4.2. Octroi d'une caution à une entreprise de la ville, cette dernière ayant renoncé à sa demande.

Nomination d'un membre de la commission des comptes 1986

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, propose la candidature de M. Jean-Pierre Duvanel en remplacement de M. Bernard Mayor. M. Duvanel est nommé tacitement.

Comptes 1985

M. Claude LEIMGRUBER, rapporteur de la commission, regrette que lors des travaux de celle-ci, 4 membres sur 11 n'aient pas assisté aux délibérations.

M. Robert TEUSCHER, libéral-ppn, déclare que son groupe a pris acte de ces comptes et des différents rapports. Si le résultat est conforme au budget, le groupe libéral-ppn regrette que compte tenu de l'augmentation des revenus, on ne soit pas arrivé à un meilleur équilibre. L'orateur constate que les charges augmentent. Au niveau de l'aspect global des comptes, il y a peu de moyens d'avoir une influence directe. Il dit que ce résultat a pu être obtenu grâce à une augmentation des impôts, à une subvention inhabituelle pour l'ETLL ainsi qu'à l'augmentation de prix de différentes énergies. Pour l'orateur, il n'y a pas lieu de se glorifier de cette situation, compte tenu que le poste Exercice clos de 3,5 millions doit être amorti sur 5 ans alors que les provisions qui existent ne sont que de 2,5 millions. Enfin, un montant élevé, soit 6,2 millions d'investissements hors budget a été dépensé sur 9 millions de crédits qui ont été votés. Il relève que la dette communale s'élève à 100 millions et que 4,3 millions figurant dans les comptes le sont au titre d'intérêts passifs pour financer la dette. Ce montant représente 1/4 des rentrées d'impôts. C'est une perte d'argent pour notre localité. M. Teuscher tient à rappeler les considérations émises par M. le professeur Jeanrenaud, lors de la conférence publique organisée par le Conseil communal et la commission du budget. Pour l'orateur, le seuil critique sera vite atteint. Il admet qu'on n'a pas de possibilité de changer ces comptes. Le groupe de l'intervenant reste inquiet sur cette évolution et garde une politique restrictive. Le groupe libéral-ppn acceptera les comptes 1985.

M. Paul-André LIENGME, radical, remercie le Conseil communal pour les rapports présentés. L'orateur a trouvé les séances de la commission intéressantes. Il considère qu'un effort a été fait mais se demande jusqu'à quelle limite nous irons. Pour M. Liengme, il faut reprendre le problème de la base. Le groupe de l'orateur refusera des demandes de crédit même certaines pouvant concerner la promotion industrielle. Le groupe radical acceptera les comptes tout en pensant qu'il faudra prévoir des mesures pour éviter d'augmenter davantage la dette.

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, déclare que dans l'ensemble, son groupe est content du résultat. En effet, il faut équiper notre ville d'infrastructures modernes. Il relève qu'aux services industriels, s'il y a un bénéfice, cela est dû en partie aux contribuables consommateurs. Enfin, pour une fois, souligne l'intervenant, la ville de Locle présente ses comptes avant les autres villes. En conséquence, le groupe socialiste acceptera ces comptes.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, considère que dans les mauvaises conditions que connaît notre région, les résultats ne sont pas trop mauvais. Toutefois la situation est ambiguë car les réserves diminuent et les rentrées qu'on espère se font

attendre. Tous les efforts consentis par notre Commune ne portent pas encore leurs fruits. On subit par trop les décisions prises par d'autres, si l'on regarde la part communale aux charges AVS-AL. De plus, dès l'an prochain, la nouvelle répartition des charges hospitalières viendra encore aggraver notre situation. L'orateur constate que la cascade Confédération - Canton fonctionne bien et c'est la Commune qui paie. Par ailleurs, le paiement différé de certaines subventions joue un rôle négatif influençant les intérêts passifs. L'orateur demande s'il appartient aux contribuables de subir cette situation. M. Blaser constate que le canton de Neuchâtel se plaint également des lenteurs de la Confédération mais qu'il utilise les mêmes méthodes.

Concernant le bâtiment de l'ETS, M. Jean-Pierre Blaser demande pourquoi le Canton en est propriétaire seulement depuis le 1er janvier 1986. Par ailleurs, l'évolution des débiteurs sur impôts semble inquiétante et impressionnante. M. Blaser demande quelle est la part des personnes morales. L'intervenant considère qu'il n'est pas normal que certains puissent bénéficier de taux préférentiels. Il relève également que la population résidente continue de diminuer. Par ailleurs, le rapport du Conseil communal ne mentionne pas le nombre de frontaliers, alors que cela devrait figurer dans les différents chiffres cités. Le but est d'éviter de tomber en dessous de 11 000 habitants. Il faut continuer dans la voie qui a été tracée, bien qu'on doive amortir des investissements qui ne sont plus en rapport avec la population. M. Blaser fait remarquer que le déficit serait plus important si des prélèvements dans les réserves n'avaient pas été faits. Il dit que dans 4 ou 5 ans, celles-ci seront épuisées. Que ferons nous? Suite au dépôt de la motion Bernoulli au Grand Conseil, visant à alléger l'impôt des personnes morales, l'intervenant fait remarquer que la Commune a fait sa part vis-à-vis des entreprises et qu'un abaissement pourrait avoir des conséquences tragiques, alors que certaines entreprises paient déjà des impôts symboliques.

La décision du Conseil d'Etat de ne pas vouloir baisser ces impôts-là doit être soutenue. L'orateur estime qu'il convient de prendre contact avec les autorités de La Chaux-de-Fonds, pour discuter avec l'Etat au sujet d'une meilleure répartition des charges.

Si un bénéfice est enregistré aux Services industriels, poursuit M. Jean-Pierre Blaser, cela est avant tout dû à une augmentation des tarifs.

En conclusion, le groupe popiste acceptera les comptes 1985.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, remercie les différents groupes pour l'accueil réservé à ce rapport, ainsi que la commission pour la sérénité et l'ambiance qui a prévalu lors des différentes séances. Selon l'intervenant, les comptes 1985 ne révèlent aucune surprise de taille et cette année peut être considérée comme une période de transition, se plaçant entre les investissements extraordinaires consentis et l'attente de rentrées fiscales escomptées. Au niveau de la population, à fin avril 1986, la ville de Locle a perdu une unité par rapport à la même période de l'an passé. Le nombre de contribuables est supérieur aux annexes précédentes. Par ailleurs, le taux d'inflation de 3,25 peut être considéré comme faible. En outre les taux d'intérêts sont en baisse, ce qui peut être considéré comme important dans une période d'investissements. Actuellement, les conditions sont favorables pour une période de 10 à 12 ans. Il est évident, poursuit l'orateur, que l'augmentation du prix de l'énergie a eu une incidence sur les comptes. Au niveau des revenus, il faut tenir compte d'un fléchissement des taux de l'évolution des recettes fiscales ceci étant dû à la diminution des salaires imposables. Face aux investissements conséquents qui ont été faits, il est évident qu'il y ait une répercussion sur la dette. Le Conseil général avait prévu cette période transitoire. Même en 1986, poursuit M. Graber, on ne peut pas s'attendre que ces investissements portent déjà pleinement leurs fruits. Ces résultats négatifs successifs ne sont pas normaux, mais réalistes dans une période financière difficile.

M. Frédéric BLASER, pop, a pris acte que certains groupes désirent faire des économies et demande où, quand et comment? Il relève que les commissaires libéraux-ppn n'ont été guère présents aux séances de la commission. M. Blaser trouve pire la déclaration du groupe radical qui dit qu'il refusera des crédits même pour la promotion économique. Le POP prend acte de cette déclaration. L'avenir, poursuit l'intervenant, ne passe

pas par une telle politique. Il est facile de dire cela après avoir voté pour près de 9 millions de crédits. M. Blaser demande au Conseil communal et à la future commission du budget de ne pas se contenter de faire un catalogue, mais bien un programme, ceci sauf pour des cas exceptionnels. M. Blaser remarque qu'il manque un consensus au niveau de l'ensemble des partis au sujet des économies à réaliser.

Les comptes sont maintenant discutés chapitre par chapitre.

10 Autorités

M. Frédéric BLASER, pop, demande que l'Exécutif prenne toutes les mesures pour que le procès-verbal du Conseil général soit publié 15 jours après les séances. Par ailleurs, il souhaite que les arrêtés pris par le Conseil communal soit envoyés aux membres du législatif.

32 Bibliothèques

M. Frédéric BLASER, demande si dans le cadre de la réorganisation de la Bibliothèque, il est envisagé de créer un secteur consacré à la classe ouvrière du Locle, retraçant son histoire.

34 Sylviculture

M. Jean-Pierre BLASER, pop, demande pourquoi on verse un montant à la réserve forestière.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des forêts, déclare que cela est fait en fonction de l'application légale qui tient compte du volume des coupes.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, demande à quelles fins est utilisée cette réserve.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Forêts, dit que cette réserve peut être utilisée notamment pour la création de chemins forestiers.

M. Alain RUTTI, radical, demande si le déficit enregistré au chapitre de la Sylviculture est normal et si les forêts doivent coûter à la collectivité.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Forêts, fait remarquer que le prix du bois a chuté. Il déclare par ailleurs que la forêt a trois fonctions, soit: rendement économique, rôle de protection, rôle de désassechement. A la question de savoir s'il appartient à un propriétaire de forêt de supporter une autre charge que celle du rendement économique, M. Graber répond que le problème ne doit pas se poser sur un ou deux exercices forestiers. Les forêts privées ne prennent pas en charge les critères non économiques. D'ici dix à quinze ans, on pourrait avoir des forêts dans une situation catastrophique. Il faudrait peut-être séparer les comptes en admettant que certaines forêts sont des parcs de détente.

40 Instruction publique

Après avoir consulté le compte 40 3 301 00 «personnel administratif» relatif à l'enseignement secondaire, M. Robert Teuscher, libéral-ppn, demande s'il y a des explications quant à la différence qui peut exister avec le même personnel de l'Ecole primaire.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, estime que la différence est délicate à faire. L'Ecole secondaire a un surcroît de travaux administratifs compte tenu des épreuves de références, des ACO et de la nature différente de l'organisation scolaire. Les postes de personnel administratif sont de 2,8 à l'Ecole secondaire et de 2 à l'Ecole primaire.

M. Rémy COSANDEY, socialiste, demande si l'enseignement modulé à l'ETLL donne satisfaction et si les résultats envisagés sont constatés. A la suite de l'introduction de nouvelles formations, notamment l'informatique au CPJN, M. Cosandey demande s'il y a un danger de concurrence avec notre école. L'orateur aimerait savoir si, après avoir obtenu un diplôme à l'ETLL, la continuation d'études à l'ETS peut être envisagée.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, tient à signaler que l'enseignement modulé instauré à l'ETLL donne satisfaction. La commission a renoncé pour l'instant à faire une évaluation, puisqu'elle ne bénéficie pas d'assez de recul d'une part et que les coûts se situeraient à environ Fr. 50 000.-, sans obtention de subvention cantonale.

Suite à l'introduction de nouvelles formations au CPJN, il n'y a pas lieu de voir une concurrence avec l'ETLL. Un groupe de liaison existe entre les deux écoles. La commission de l'ETLL a déjà évoqué un certain nombre d'éléments au sujet du diplôme de l'ETLL. La question est de savoir si un diplôme de l'ETLL peut permettre le passage à l'ETS est actuellement en discussion au sein de cet établissement. Seuls les élèves neuchâtelois et genevois, connaissent ce système.

Concernant la vente du bâtiment de l'ETS à l'Etat, elle a pu se faire seulement au 1er janvier 1986, une fois les différentes votations passées. Pour 1985,

l'Etat a pris à sa charge la totalité des frais de fonctionnement.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, demande s'il est exacte que les enfants localois qui vont dans des institutions comme les Perce-Neige ne peuvent pas aller à la clinique dentaire. Si oui, peut-on remédier à cet état de faits.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, déclare qu'actuellement, il y a deux enfants fréquentant de telles institutions qui bénéficient des prestations de la clinique dentaire.

50 Travaux publics

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, souhaite savoir si, après l'hiver passé, le nettoyage des trottoirs à Beau-Site a été oublié. L'orateur souhaite qu'on interdise l'utilisation du terrain de sport de Beau-Site lorsque celui-ci est enneigé.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, fera part des remarques du préopinant à ses services. Au sujet de l'utilisation du terrain de sport de Beau-Site, l'orateur dit que c'est partout qu'on rencontre de tels problèmes et qu'il faudrait faire continuellement la police. M. Débieux regrette cette situation.

55 Administration des immeubles

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, demande pourquoi certains bâtiments figurent dans d'autres dicastères et s'il ne serait peut-être pas possible de les rattacher sous ce chapitre.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, remercie le préopinant pour la confiance octroyée au service de la gérance communale. Il pense que ce problème de séparation est dû à une survivance du passé. Le Conseil communal examinera ce problème.

56 Immeubles

M. Charles-André WERLI, libéral-ppn, aurait souhaité une plus grande transparence quant à la présentation des comptes des immeubles communaux, ceci en fonction de leur vocation. L'orateur demande à quoi en est l'étude concernant la destination de certains bâtiments communaux.

M. Pierre BROSSIN, radical, demande si le chauffage solaire des vestiaires du Communal est rentable.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des travaux public, déclare que chaque membre de la commission a reçu une liste des immeubles où il y aura une décision à prendre prochainement. Le Conseil communal a demandé à un architecte neutre d'étudier 4 à 5 immeubles-tests. L'orateur cite les immeubles en question. Sitôt que les résultats seront connus, ils seront communiqués à la commission du budget.

Concernant le chauffage solaire du bâtiment du Communal, le gain réalisé sur le combustible ne couvre pas l'intérêt de l'investissement. L'intervenant rappelle que cette réalisation avait été faite à l'époque de la crise du pétrole. Selon des tests effectués, elle donne satisfaction.

Dans la rubrique «Entretien» qu'on trouve sous différents immeubles, M. Jean-Marc SCHAEER, libéral-ppn, demande pourquoi il existe certaines fantaisies entre les comptes et le budget. Il apparaît que certaines sommes sont surestimées. De plus, certains bâtiments sont laissés dans leur état actuel. Investit-on plus dans d'autres bâtiments. Pour l'orateur, le cas est surtout frappant à l'immeuble M.-A.-Calame 13-15. L'intervenant demande également à quoi en sont les tractations concernant le Casino.

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, constate que pour l'immeuble 16-18, l'entretien dépasse largement le montant prévu au budget, alors qu'un crédit avait été voté par le Législatif pour la rénovation des salles de bain.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, dit qu'il faut considérer le poste «Entretien» dans son ensemble. Il relève qu'à la page 6 du rapport du Conseil communal, des explications sont données au sujet de l'immeuble Foyer 16-18. Par ailleurs, la politique choisie a été de refaire les appartements complets, quand cela s'avère nécessaire lorsqu'il y a changement de locataire, plutôt qu'une ou deux pièces. C'est notamment ce qui s'est passé dans l'immeuble M.-A.-Calame 15 où la boulangerie a changé de titulaire et où le laboratoire et le magasin ont dû être refaits. Concernant le Casino, des propositions ont été faites. Des tractations sont actuellement menées.

57 Terrains de sport

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, cite différentes localités qui possèdent des patinoires couvertes. Il demande pourquoi le Conseil communal ne peut

pas faire de suggestion au sujet de celle du Locle.

M. Frédéric BLASER, pop, rappelle que son parti avait proposé l'étude complémentaire lorsqu'il s'est agit de discuter du projet des halles de gymnastique du Communal. L'orateur, suite à la lettre des sociétés locales, demande quelle sera la réponse de l'Exécutif en fonction des besoins de la population.

M. Francis CALAME, socialiste, estime que le Conseil communal doit prévoir une infrastructure sportive en notre ville. L'orateur considère que depuis 1960, rien n'a bougé. Néanmoins, il convient de ne pas partir dans des projets tous azimuts. Profitant du fait qu'il possède la parole, l'intervenant demande si l'ETLL organise des cours du soir en informatique.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, se déclare surpris par différentes remarques concernant notamment le problème de la patinoire. En effet, l'orateur dit qu'il y a quelques années, une commission avait été désignée pour étudier le problème de la construction d'une halle de gymnastique et qu'elle avait également abordé la possibilité de couvrir la patinoire. De plus, le Législatif a eu l'occasion de prendre connaissance du programme des investissements pour la période administrative 1986-1989. Dans celui-ci, il n'est rien prévu pour la couverture de la patinoire. M. Débieux relève que dans d'autres localités, l'initiative privée fait quelque chose au niveau des installations sportives. De plus, les problèmes évoqués ont déjà été discutés dans le cadre de la commission des sports. Le directeur des Travaux publics relève ce qu'il est prévu en faveur des sportifs. Un crédit a été voté pour des douches à la halle de gymnastique des Jeanneret, un crédit sera demandé pour la construction d'une halle au Communal cet automne, des douches pour judokas seront réalisées dans leurs locaux, des terrains d'entraînement pour le football sont en passe d'être créés ainsi qu'une piste de bicross. C'est 7,5 millions qui sont prévus pour les installations sportives jusqu'en 1989. Il est donc exclu, selon l'intervenant, que le problème de la patinoire couverte soit présenté jusque là. M. Débieux déclare que l'Exécutif est ouvert à la discussion si des promoteurs privés désirent aborder ces problèmes.

M. Francis CALAME, socialiste, relève que la commission des sports est uniquement consultative. Il ne se sent pas concerné par ce que fait cette commission. L'orateur déclare qu'il n'adhérera pas au programme des investissements si une politique des sports n'est pas mise en place.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, estime que rien n'empêche le dépôt d'une motion visant à modifier le fonctionnement de la commission des sports.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, répondant à M. Calame, déclare que l'ETLL organise des cours du soir tels que ceux souhaités par l'intéressé.

Au sujet de pistes de fond, M. Alain Rutti, radical, demande si au niveau des transports d'engins, il ne serait pas possible de rationaliser le travail permettant l'ouverture des pistes de fond.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, dit que ces problèmes sont en train d'être discutés et qu'on devrait arriver à des solutions.

60 Police - Office du Travail

M. Fernand BAUMANN, radical, demande à quoi en sont les activités de la commission économique et quelle est la fréquence des séances. L'orateur aimerait être renseigné également sur le projet de construction de l'entreprise Chelec.

M. Rémy COSANDEY, socialiste, après avoir relevé que l'horaire du personnel communal avait passé de 42 heures à 40 heures, demande pourquoi un blocage d'effectif existe alors que les tâches sont en augmentation.

M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, remercie les agents de police pour le travail accompli, surtout en ce qui concerne le marquage des routes.

M. Bernard GOGNIAT, radical, désire savoir si les premiers secours touchent des soldes en plus de leur rémunération. Enfin, l'orateur demande si l'Exécutif prévoit une diminution de l'effectif des sapeurs-pompiers.

Concernant le service des ambulances, M. Alain RUTTI, radical, souhaite connaître s'il existe une possibilité de facturer les prestations au prix coûtant.

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de Police, répondant à M. Fernand Baumann, déclare

du Conseil général de Locle, du Conseil général, de l'Hôtel de Ville

que les activités de la commission économique sont inexistantes. L'orateur dit que les directeurs de l'ETLL et de l'ETS ont accepté de faire partie de cette commission. Une séance était programmée mais elle a dû être repoussée en raison de la démission de l'un d'eux. M. Maillard rappelle que les problèmes qui sont traités par le service de promotion industrielle sont confidentiels et ne peuvent être débattus au sein d'une commission. Concernant le projet de Chelec, celui-ci est en suspens compte tenu que l'industriel concerné est malade et qu'il existe des dissensions familiales. Un partenaire est toujours recherché. Les négociations ont lieu à Paris plutôt qu'à Bâle. Il est probable qu'une réponse soit connue d'ici la fin du mois. Selon M. Maillard, Chelec a toujours l'intention de construire à l'endroit prévu. M. Maillard dit encore que deux entreprises sont déjà intéressées par le bâtiment Corner.

S'adressant à M. Casandey au sujet du blocage des effectifs de la police, le directeur de celle-ci dit qu'un complément d'informations a été demandé de la part du Conseil communal en vue de rationaliser le travail. Ce rapport arrive à échéance et il devrait être présenté prochainement à l'Exécutif. Concernant les soldes versées aux sapeurs-pompiers, M. Maillard dit que les PS touchent une solde uniquement lors des sinistres. Il rappelle que les soldes versées sont en cas de sinistre de 8 francs de l'heure pour l'ensemble du corps et qu'elles sont différenciées selon les exercices. Concernant l'effectif du corps des sapeurs-pompiers, le Conseil communal prendra un arrêté prévoyant le nombre de 160 personnes. Le Conseil communal aura la possibilité de renoncer au recrutement, ce qui permettra d'abaisser l'effectif. En ce qui concerne le service des ambulances, le montant figurant aux recettes dans les comptes représente les encaissements. Les prix pratiqués au Locle sont proches de ceux des villes de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Selon l'orateur, ces tarifs ont un caractère social évident. Pour l'intervenant, il n'est pas possible d'envisager des tarifs différenciés, L'orateur cite les tarifs pratiqués en notre ville.

M. Roger DÄLLENBACH, socialiste, suite à la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, demande si notre Commune est équipée pour contrôler la radioactivité.

M. Alain RUTTI, radical, dit admettre la conception sociale du service des ambulances mais demande s'il est tenu compte de l'assurance du patient pour déterminer le montant facturable.

Le directeur de Police répond par la négative.

M. Alain RUTTI, radical, demande si on envisage d'examiner ce problème.

M. Jean-Maurice MAILLARD, conseiller communal, directeur de Police, répond à nouveau par la négative mais prend note des remarques du préopinant. Au sujet des contrôles de radioactivité, l'intervenant dit qu'il croit savoir que le canton procède auxdits contrôles et que peut-être des compteurs Geiger seront mis à disposition.

90 Services industriels

M. Daniel DROZ, socialiste, souhaite avoir quelques explications au chapitre 91 6 «Contrôle des installations» où le rapport de l'Exécutif dit que l'activité dans ce domaine est restée une nouvelle fois limitée au strict nécessaire.

Concernant l'usine de la Rançonnière, M. Frédéric BLASER, pop, considère que le montant de 160'000 francs prévu aux recettes a été surestimé. Il dit que la Commune ne couvrira jamais ce montant. Le fait d'arrêter l'activité de l'usine de la Rançonnière, poursuit l'intervenant, permettrait un gain. M. Blaser demande qu'on vende cette usine à ENSA ou bien que nous retrouvions notre indépendance. Il prie l'exécutif d'étudier cette proposition.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, demande des explications sur l'arrivée de manganèse dans nos eaux.

Concernant le magasin de ventes des Services Industriels, M. Jean-Claude PERRIN, socialiste, pose la question suivante: Est-ce que l'arrivée d'un nouveau gérant a eu une influence sur le fonctionnement de ce magasin. Par ailleurs, poursuit l'orateur, est-il vrai qu'on doit faire venir un monteur depuis l'usine centrale lorsqu'il y a une vente compliquée au magasin.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare qu'actuellement, le prix de l'électricité est plus bas au Locle qu'à Neuchâtel, concernant le tarif pour usage domestique et qu'il faut éliminer ces anciennes notions que l'électricité est plus chère au Locle qu'ailleurs, afin d'éviter de transmettre une mauvaise image de marque de notre ville face aux entreprises qui pourraient s'implanter chez nous. L'orateur poursuit en disant que l'amélioration du résultat des Services industriels n'est pas exclusivement due à l'augmentation des tarifs. L'amélioration due à ladite augmentation est de l'ordre de 140'000

francs. Ce sont les effets cumulatifs, soit: augmentation des tarifs, reprise de la conjoncture et gestion stricte, qui font que les Services industriels arrivent à un résultat positif.

Répondant à M. Jean-Claude Perrin, le directeur des Services Industriels dit qu'un certain nombre d'éléments ont joué en défaveur du magasin de ventes. Le chiffre d'affaires réalisé n'est pas facile à atteindre. Par ailleurs, il n'est pas aisé d'évaluer la situation, puisque certains éléments subjectifs existent. A ce sujet, le rapport du Conseil communal donne des explications. Les résultats enregistrés durant les 3 premiers mois de 1986 correspondent à la même période de 1985. En avril 1986, le chiffre d'affaires a augmenté de 7 à 8% par rapport au même mois de 1985. L'orateur relève que cette année, il y aura le Comptoir Loclois, qui permettra d'avoir une influence certaine sur le résultat. En effet, l'ouverture de Polyexpo a démontré une amélioration du chiffre d'affaires du magasin de La Chaux-de-Fonds. M. Jaquet dit encore qu'on doit tenter de limiter les dépenses pour arriver à un équilibre budgétaire. De plus, la création d'un secteur d'articles promotionnels va se faire compte tenu qu'une volonté d'animation existe. Néanmoins le problème des stocks reste préoccupant. Tout sera fait pour avoir une politique commerciale favorisant le client. L'orateur dit que ce magasin a un gérant motivé et travailleur et qu'il est inexact qu'un monteur de l'usine centrale doit se rendre systématiquement au magasin pour donner des explications. Il est évident que le monteur chargé des installations d'appareils peut être appelé quand il est sur place à intervenir pour donner des explications techniques.

M. Jaquet, répondant à M. Daniel Droz, déclare qu'en matière de contrôle des installations, on a toujours été stricts sur l'octroi des concessions. Actuellement, poursuit l'intervenant, les concessionnaires sont de bons professionnels, ce qui permet de diminuer les contrôles. Ces contrôles sont donc ajustés en fonction de la qualité des installateurs.

Répondant à M. Frédéric Blaser, le directeur des Services industriels, suite aux remarques émises concernant l'usine de la Rançonnière, dit qu'il faut être conscient que dans le domaine de l'électricité il faut avoir une politique à long terme. Il n'est pas pensable que l'usine de la Rançonnière puisse être vendue à ENSA en fonction des engagements de partenaires qui nous lient à ENSA. De plus, il convient de préserver notre statut de ville. M. Jaquet relève qu'on a obtenu une augmentation de prix de 20% de la part d'ENSA pour l'électricité de la Rançonnière, ce qui mérite d'être souligné. L'orateur précise qu'on a subi déjà des pressions de la part de l'Etat sur l'usine de Combe-Garot. Il relève que nous faisons partie d'une coopérative formant un tout, qu'il n'est pas possible de conserver les secteurs bénéficiaires et de se défaire des éléments déficitaires. M. Jaquet dit qu'on va toujours acheter l'électricité plus chère qu'on vendra celle de la Rançonnière. En matière de prix d'électricité, le moment où l'énergie est produite est déterminant pour la formation du prix; par exemple, l'énergie d'été est nettement meilleur marché que l'énergie d'hiver. En d'autres termes, le prix est directement fonction de l'importance de la demande. L'énergie produite par la Rançonnière nous est achetée par ENSA dans tous les cas, quel que soit le moment de la production et quelle que soit la quantité produite. Il est bien évident que le prix qui nous est payé tient compte de tous ces éléments.

Selon l'intervenant, il est vrai que par des erreurs cumulées, la situation de l'usine de la Rançonnière n'est pas mirobolante. M. Jaquet signale enfin que le Conseil communal devra revenir avec un crédit devant le Législatif au sujet de ladite usine pour régler des problèmes d'environnement.

S'adressant à M. Jean-Pierre Blaser, M. Jaquet dit que la présence de manganèse dans l'eau est un phénomène récent et que celui-ci apparaît de manière irrégulière. Il n'est pas possible de donner une explication complète, mais des vérifications doivent être faites. Des filtres spéciaux peuvent être placés mais ils sont très onéreux.

M. Jean-Pierre BLASER, pop, relève que le manganèse est utilisé dans les piles. Il demande si une production industrielle de ce type-là peut être envisagée chez nous.

M. Francis CALAME, socialiste, demande si les Services industriels sont rattachés à une centrale d'achats. L'orateur aimerait savoir s'il est vrai qu'une concession a été octroyée à une entreprise de Saint-Blaise.

M. Frédéric BLASER, pop, reconnaît que des efforts ont été faits pour arriver à un bon résultat mais pense que celui-ci est avant tout dû à la vente d'énergie où un gain de 650'000 francs est perçu. L'intervenant se réjouit qu'il y ait une augmentation des prestations dans les

installations sanitaires et électriques. Au sujet de l'usine de la Rançonnière, l'intervenant a l'impression que par la création d'un pool, notre Commune s'est faite piéger à l'époque. Il s'interroge sur le fait que l'on doive toujours charger les comptes communaux de 150'000 francs à 180'000 francs pour cette usine et par conséquent payer pour les autres. M. Blaser dit que si un crédit était demandé pour le Diesel, on serait en droit de se poser des questions. L'intervenant se dit persuadé qu'on peut reprendre notre indépendance au sujet de l'usine de la Rançonnière.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare admettre de la pollution dans une source provenant du manganèse. Toutefois, la faille a pu être isolée mais les spécialistes n'ont pas d'explications à fournir.

S'adressant à M. Francis Calame, l'orateur dit que les Services industriels font partie d'une centrale d'achats avec un autre collègue du Locle et des Ponts-de-Martel ainsi que les Services industriels de La Chaux-de-Fonds.

Au sujet du déficit du magasin des Services industriels, l'intervenant dit que le Conseil général a donné sa réponse à plusieurs reprises quant à son maintien, puisque ce magasin a un rôle social à jouer.

M. Jaquet dit qu'il est exact qu'une concession a été octroyée à une entreprise de Saint-Blaise, ceci il y a fort longtemps et pour des raisons familiales. Cette concession était restée dans l'oubli. Il convient maintenant d'assumer cette situation.

M. Jaquet fait encore remarquer que la différence entre les comptes 1984 et 1985 s'est améliorée de 700'000 francs. L'intervenant remercie M. Blaser d'avoir reconnu qu'un effort avait été fait.

Le directeur des Services industriels rappelle que l'usine de la Rançonnière fait partie d'un tout puisqu'étant incluse dans une coopérative. Toutefois, à l'occasion, ce problème peut être repris dans le cadre de la commission des Services industriels. Au sujet du Diesel, il conviendra à chacun d'assumer ses responsabilités.

Revenant au problème des concessions, M. Francis BLASER, pop, estime qu'il faudrait faire appliquer la loi vis-à-vis de certaines grandes entreprises qui utilisent de leur personnel pour effectuer des travaux dans des bâtiments locatifs.

M. Francis JAQUET, conseiller communal, directeur des Services industriels, déclare qu'en matière de contrôle des installations, on ne peut pas avoir des inspecteurs partout et que le système actuel donne satisfaction. L'orateur déclare encore que les concessions octroyées dans le cadre des entreprises sont données ad personam.

Téleski Le Locle-Sommartel

M. Jean-Pierre DUVANEL, libéral-ppn, aimerait savoir à quel stade en sont les négociations concernant le téleski Le Locle-Sommartel.

M. Charly DÉBIEUX, conseiller communal, directeur des Travaux publics, déclare que des tractations sont en cours mais qu'il est difficile de rentrer dans le détail, celles-ci étant encore confidentielles.

La discussion est close. La prise en considération des rapports est acceptée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion.

Au vote d'ensemble, le Conseil général accepte à l'unanimité les comptes et la gestion 1985 et décharge en est donnée à l'Exécutif.

M. Ulysse BRANDT, radical, président sortant, déclare: «Avec l'adoption des comptes pour l'année comptable 1985, nous sommes arrivés à mi-parcours de la législature. Ces comptes sont le reflet des décisions que nous avons prises, c'est-à-dire de procéder à des investissements importants dans le but de créer des conditions et des infrastructures destinées à favoriser l'implantation dans notre cité de nouvelles industries et de nouveaux commerces, qui seront le tissu industriel de demain. L'espoir, je crois pouvoir le dire, a fait place à la morosité, et bien que timides certains signes sont encourageants.

Si l'on peut estimer que la ville est à la limite de ses possibilités, l'on peut aussi estimer que grâce aux efforts consentis, l'avenir viendra confirmer que ces efforts n'ont pas été vains, à la condition toutefois que l'activité économique que nous connaissons actuellement se poursuive sur une longue période.

Il y a une année, je vous disais qu'il fallait d'abord compter sur ses propres forces, et que le renfort extérieur suivrait. Et bien je crois que cela peut se vérifier. Bien qu'en eux-mêmes ces faits ne soient pas la panacée, ils n'en constituent pas moins des signes qui doivent nous inciter à penser que les choses vont dans le bon sens. Il s'agit en premier lieu du vote historique du peuple neuchâtelois en faveur

de la communication d'un tunnel routier sous la Vue-des-Alpes. Cette nouvelle voie de construction certes favorisera notre accès au réseau auto-routier du plateau, ainsi qu'un accès plus facile de nos vallées. Mais par delà les avantages matériels, elle concrétise la cohésion entre le haut et le bas du canton. Elle est le signe d'une volonté commune. N'est-ce pas aussi très important? Au lendemain de cette votation, la presse nous apprenait que les autorités de la Franche-Comté voisine allaient débloquer des crédits routiers pour améliorer la route qui conduit vers Besançon. Tout à l'heure, nous allons certainement accepter le rapport concernant l'amélioration des installations de l'aéroport des Eplatures. Là aussi, ce ne sont pas des remèdes miracles, mais des efforts qui vont améliorer notre situation vis-à-vis de villes mieux centrées et situées que la nôtre. A nous de faire le reste en pratiquant une politique d'accueil de plus en plus dynamique.

Avec des sensibilités différentes, des appréciations diverses et parfois contradictoires, nous sommes tous arrivés à la conclusion que nos autorités devaient tout faire pour attirer en nos murs de nouveaux résidents qu'ils soient suisses ou étrangers, mais aussi qu'il n'était dans l'intérêt de personne de paralyser nos entreprises par le manque de main-d'œuvre et qu'en dernier ressort le recours à de la main d'œuvre frontalière pouvait être admis.

Mais il ne s'agit pas de faire un constat d'auto-satisfaction, il reste encore beaucoup à faire, et comme je le disais aussi il y a une année, si l'effort se relâche, nous ne tarderons pas à nous trouver en état de stagnation, pour ne pas dire plus. La croissance que nous souhaitons ne sera acquise que si nous en payons le prix. Il y a encore du pain sur la planche, et les orientations à prendre, les priorités à donner ne sont pas les mêmes pour tous. Que dans nos délibérations parfois d'affrontements, nous puissions donner à l'extérieur une image d'un Conseil général responsable, déterminé à continuer le redressement qui s'amorce.

Toutefois restons réalistes, et la devise qui figure sur la façade de notre Hôtel de Ville qui sera bientôt rénovée est là pour nous rappeler combien nous devons considérer nos actions avec humilité, le temps étant notre grand maître à tous. «Les hommes ont divisé le cours du soleil, déterminé les heures».

«Mesdames, Messieurs, je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée lors de cette année de présidence, qui a été pour moi pleine d'expériences enrichissantes. A notre nouveau président, je souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de cette charge. Je vous remercie.» (Applaudissements)

Nomination du Bureau du Conseil général 1986-1987

Suite aux propositions des partis, le Bureau est ainsi nommé:

Président: M. André Golay, pop; 1er vice-président: M. Jacques-André Choffet, libéral-ppn; 2e vice-président: M. Claude Guet, socialiste; 1ère secrétaire: Mme Evelyne Fatton, radicale; 2e secrétaire: Mme Madeleine Vettiger, libéral-ppn; Questeurs: M. Robert Berfuss, socialiste et M. Pierre Voisin, radical.

M. André GOLAY, pop, nouveau président déclare qu'il n'est pas spécialement doué pour faire des discours et qu'il ne va pas retenir l'attention de l'assemblée longtemps. Il dit être devenu membre du Législatif, comme certains d'ailleurs après le ratisage préélectoral que font les partis. M. Golay dit qu'après avoir quelques années de pratique au sein de ce Législatif, il trouve que l'on tombe de bien haut, puisque la marge de manœuvre d'un élu est mince. Il remercie le Conseil général de l'avoir désigné au poste de président et souhaite que durant cette année, un travail positif soit effectué de manière à ce que notre ville puisse réaliser un projet d'ensemble pour sa population. (Applaudissements).

L'orateur signale qu'il a reçu une invitation du club de pétanque pour assister à une manifestation marquant les 10 ans de la société.

Nomination de la commission du budget et des comptes 1987

Suite aux propositions des différents partis, le Législatif désigne tacitement les membres suivants:

Socialistes: MM. Roger Dällenbach, Willy Humbert, Gérard Santschi, Christian Stalder
Libéraux-ppn: MM. Jean-Pierre Duvanel, Charles-André Wehrli
POP: MM. Jean-Pierre Blaser et André Golay
Radicaux: MM. Fernand Beaumann, Ulysse Brandt et Bernard Gogniat

Par le biais d'une motion d'ordre, M. Frédéric BLASER, pop, demande que l'on cesse les débats vu l'heure avancée.

M. Jean-Pierre TRITTEN, président de la ville, propose que le Législatif prenne encore le point suivant concernant une demande d'autorisation de garantir les emprunts en faveur d'ARESA. Le Conseil général se rallie à cette proposition.

Autorisation de garantir les emprunts en faveur d'ARESA (Aéroport des Eplatures S.A.)

M. Claude LEIMGRUBER, pop, considère que ce rapport est d'un grand intérêt. Il annonce que son groupe l'acceptera puisque l'Aéroport des Eplatures est un outil de travail et seule une amélioration permettra son développement. L'orateur estime que la liste des travaux prévus ne paraît pas exagérée. Il souhaite que l'arrivée de nouvelles entreprises soit conditionnée par le développement de cet aéroport.

M. Denis MAILLARD, socialiste, apporte l'accord de son groupe à ce projet. En effet, il est judicieux d'améliorer les relations entre la région et d'autres centres. Cette réalisation permettra de favoriser l'économie et en particulier le tertiaire. L'orateur demande des explications au sujet de la clé de répartition entre les deux villes et souhaiterait connaître les résultats de NHORA.

M. Charles-André WEHRLI, libéral-ppn, remercie l'Exécutif d'avoir fourni un rapport complet, puisque par le passé, il avait regretté l'absence d'informations. L'orateur dit que l'on saura à long terme ce que coûtera cette affaire. Le groupe libéral-ppn acceptera ce rapport.

Mme Evelyne FATTON, radicale, remercie le Conseil communal pour la présentation de ce rapport. Elle relève que si ce projet se réalise en plus du tunnel sous la Vue-des-Alpes, deux points importants auront été traités en faveur du développement de notre région. L'oratrice demande s'il est envisagé une amélioration de l'accès routier à l'Aéroport.

M. Rolf GRABER, conseiller communal, directeur des Finances, remercie les groupes pour l'accueil réservé à ce rapport et fait constater que la représentation au sein des organes est paritaire. Au niveau des coûts d'investissements, la participation prévue est donc de ¼ pour la ville du Locle et de ¾ pour celle de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil communal est satisfait de cette solution. L'intervenant dit encore que l'ancienne société NHORA a été reprise par ARESA, tandis que l'activité continuait en attendant la constitution de la nouvelle société. M. Graber prend note des remarques de Mme Fatton au sujet de l'accès routier à l'aéroport.

La discussion est close.

La prise en considération du rapport est votée à l'unanimité.

L'arrêté est mis en discussion. Au vote d'ensemble, le Conseil général autorise à l'unanimité le Conseil communal à garantir des emprunts à concurrence de Fr. 200'000.— en faveur d'ARESA, destinés au financement de l'amélioration de l'infrastructure et des installations de l'Aéroport.

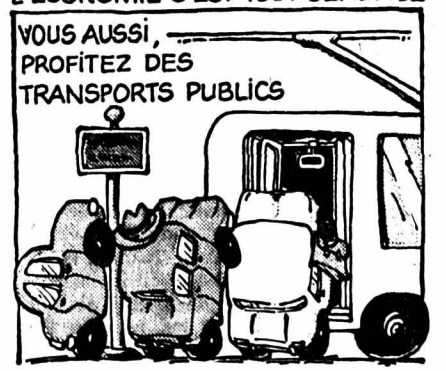
Le président clôt la séance à 22 h 30.

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICIE



VAC
RENE JUNOD SA
2301 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

130, rue des Crêtets
Téléphone 039 211 11 21

AMEUBLEMENT



Seulement
1180.-

Groupe rembourré complet
jeune et confortable 3 pièces - 6 places

OFFRES D'EMPLOIS

str sa
Fabrique de machines et centre de sous-traitance cher-
che

1 dessinateur constructeur
avec expérience dans la machine outils

1 aléreur
1 fraiseur
des monteurs

Exigences: avec expérience. Suisses ou ayant permis C
Avantages: Places stables. Conditions d'engagement modernes. Avantages sociaux d'une grande entreprise en pleine expansion. Ambiance agréable et dynamique.

Entrée: tout de suite ou à convenir

Veuillez adresser votre offre ou prendre rendez-vous chez:

STR SA, Fabriques de machines, 127, rue du Doubs, 2300 La Chaux-de-Fonds- ☎ 039/23 47 48 de 8 heures à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

Assurance-invalidité fédérale

L'Office régional de réadaptation professionnelle du Canton de Neuchâtel met au concours un poste de

**conseiller (ère)
d'orientation
professionnelle**

Profil du poste:

- examens psychologiques des assurés inscrits à l'AI
- mise en place et surveillance des mesures de formation/réadaptation
- études des postes de travail
- placements

Exigences:

- licence ou diplôme en OP ou titre jugé équivalent
- expérience professionnelle souhaitée

Entrée en activité: dès que possible.
Traitement et obligations: légaux.

Faire offres, avec pièce manuscrite, à l'Office régional AI
Case postale, (av. du Premier-Mars 2a)
2001 Neuchâtel
Renseignements au ☎ 038/24 30 50

OFFRES D'EMPLOIS

Notre client est une société suisse, dynamique, située au pied du Jura et travaillant à la réalisation et la commercialisation de sous-ensembles mécaniques pour l'industrie électronique de pointe. Le poste de

responsable de la production

est à pourvoir. On demande de ce collaborateur

- CFC de mécanique de précision ou équivalent
- plusieurs années d'expérience industrielle dans la réalisation de pièces mécaniques de précision
- un esprit d'initiative bien développé
- une bonne maîtrise de la langue anglaise parlée
- âge: entre 22 et 40 ans

Il s'agit d'un poste stable avec participation active à la croissance continue de l'entreprise. Une période de formation aux USA est prévue

Nous vous garantissons une discrétion absolue et vous prions d'envoyer votre curriculum vitae complet à:

SCHLAEFLI CONSULTING SA
7, rue de la place d'Armes - 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 29 00

**DÉPARTEMENT
DES
TRAVAUX PUBLICS**

Par suite de la démission honorable du titulaire, un poste d'

**employé(e)
d'administration**

est à repourvoir au Service cantonal des automobiles à La Chaux-de-Fonds.

Tâches:

- traiter, sur le plan administratif, les différents problèmes relatifs à la délivrance des permis de circulation et permis de conduire;
- établir les documents y relatifs;
- répondre aux demandes de renseignements.

Exigences:

- CFC de commerce ou de bureau, avec si possible quelques années de pratique;
- intérêt pour les contacts avec la clientèle (guichet, téléphone).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 25 juin 1986.

atet

Une importante entreprise d'électricité dans le nord-ouest suisse engage pour la gérance administrative et financière d'une participation dans le domaine de la production hydraulique en Valais un

COLLABORATEUR

ayant une très bonne formation commerciale de base et pouvant s'occuper de manière indépendante de questions administratives, comptables et financières.

Le candidat de langue maternelle française, avec une bonne maîtrise de l'allemand, doit être en mesure de rédiger la correspondance dans les deux langues et de faire, à l'occasion, des traductions.

Il s'agit d'une situation stable et d'un travail varié dans un groupe réduit comportant des responsabilités. L'âge idéal se situe entre 25 et 35 ans. Le lieu de travail est à Olten. Les conditions d'engagement sont modernes: horaire flexible, bonnes prestations sociales, etc.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre à notre direction.

Aar et Tessin SA d'Electricité, Bahnhofquai 12-14, 4601 Olten, téléphone 062/31 71 11.

**Aare-Tessin AG für Elektrizität 4600 Olten
Bahnhofquai 12-14 Telefon 062 31 71 11**

au printemps
cherche

chef de vente

Nous attendons de l'intéressé:

- une bonne formation professionnelle dans la vente
- des contacts humains faciles
- le sens de l'organisation
- aptitudes à diriger du personnel
- une bonne connaissance des problèmes de gestion

Chez nous vous trouverez une entreprise dynamique, de réelles possibilités d'avenir, un gain correspondant à vos capacités.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie récente à la direction, Grands Magasins AU PRINTEMPS, avenue Léopold-Robert 54, 2300 La Chaux-de-Fonds.

ETA

En fonction du développement de divers services liés à l'évolution extraordinaire de la SWATCH, nous cherchons:

MECANICIEN DE PRECISION

auquel nous confierons la surveillance et la maintenance d'outils de découpage et d'automates d'assemblage de modules électroniques.

ELECTRONICIEN

pour notre département des unités électroniques.

Ses tâches principales seront les suivantes:

- Maintenance électronique et programmation des machines de production.
- Analyse ses produits (formation par nos soins)

OPERATEUR DE NUIT

qui assurera le contrôle d'automates à bobiner.

Les intéressés à un de ces postes sont invités à faire leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec notre service du personnel, 2074 Marin, Tél. 038 / 35 21 21

**ETA SA, Fabriques d'Ebauches
2074 Marin, Tél. 038 / 35 21 21**

ETA - Une société de SMH

ECONOMIE

L'Américain de France vend Matra-Horlogerie à Seiko Le tiers de l'horlogerie française en mains japonaises!

La brève - et coûteuse - incursion dans l'impasse horlogère devait aboutir à un recul pour retrouver la grande route des activités porteuses d'avenir et surtout de synergie entre elles: Matra vend son secteur horloger aux Japonais.

L'Américain de France, ainsi surnomme-t-on le patron de Matra, Jean-Luc Lagardère, qui avait calculé, il y a six ans, les bénéfices que rapporterait l'horlogerie française en passant de la mécanique à l'électronique, avouait, il y a quelques mois: «Nous nous sommes heurtés à une butée technologique...»

Une preuve de plus: ne devient pas «horloger» qui veut, même avec l'électronique. Lorsque le pari s'est effondré, Jaz avait coûté à Matra 200 millions de francs français pour finir à ne fabriquer plus que ses habilllements de montres, à l'instar des autres marques du groupe: Yema, Finhor, Cupillard Rième, dont les montres étaient équipées de mouvements Seiko, au terme d'un accord qui devait permettre par ailleurs de bénéficier des canaux nippons, pour diffuser ces marques françaises.

Là aussi, il y eu une butée. Laquelle? Matra-Horlogerie était à vendre ou à donner, M. Jean-Luc Lagardère qui a gagné passablement d'argent avec les armements et vient d'investir dans la communication (Hachette, Europe I) n'a vraiment plus rien à faire avec les montres: jeter le bébé horloger avec l'eau du bain dans la baignoire de Hattori-Seiko était le seul aboutissement logique et point trop douloureux pour le nourrisson glouton!

L'information a été donnée jeudi au cours de l'assemblée générale où M. Jean-Luc Lagardère a présenté les comptes aux actionnaires et annoncé que cette décision était le résultat d'une compréhension réciproque et la suite logique de la coopération engagée dès 1981 avec le groupe nippon.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

L'exercice 1985 n'a pas été très brillant pour Matra Horlogerie: les ventes sont tombées de 850 millions (exercice précédent) à 760 millions de francs français, ce qui pour représenter tout de même un tiers du chiffre d'affaires de l'industrie horlogère en France, n'en correspond pas moins à des pertes globales de 53 millions.

L'exercice 1986 devrait, sous la houlette des nouveaux patrons être le dernier d'une longue série d'années déficitaires. L'accord n'est pas encore signé, il devrait l'être avant la fin de cette année. Il est bien clair que M. Jean-Luc Lagardère ne peut se permettre toutefois de diffuser des informations qui pourraient paraître en d'autres circonstances prématurées, à son actionnariat.

Cet épisode n'est pourtant pas le dernier sur la longue route de la restructuration du groupe Matra, commencée en même temps que la diversification tous azimuts, à la fin des années 1970.

Matra a vu l'horlogerie, comme elle avait pratiqué le militaire et l'espace, puis l'automobile: en petites séries de qualité.

Il y a pourtant une différence fondamentale entre l'automobile qui pour coûter davantage qu'elle ne rapporte à Matra sans doute, illustre la philosophie favorite du patron: attirer les jeunes talents par l'identification de Matra avec l'esprit de compétition, le plus stimulant qui soit.

On se souviendra que Matra avait racheté la part d'Empain-Schneider dans Jaz-Framelec et de sa filiale horlogère: Yema, Besançon.

M. Lagardère a rappelé jeudi que ce fut à la demande des pouvoirs publics que Matra s'était engagé dans une longue manœuvre de restructuration de l'horlogerie française.

Dans la perspective d'une rénovation fondamentale, une collaboration avait également été envisagée avec le groupe allemand VDO. Le projet tombait à l'eau dans un contexte horloger des plus défavorables économiquement parlant: c'était en 1980.

Ayant manqué le virage de l'automobile électronique en horlogerie, Matra-Horlogerie négociait avec Hattori-Seiko l'accord que l'on sait.

Aujourd'hui on entend arrêter les frais!

UNE STRATÉGIE BOULIMIQUE

Dès 1970, la philosophie Matra c'est la diversification dans les activités civiles tous azimuts. Cette croissance vers l'extérieur subira un coup d'arrêt en 1981. Pour rappel quelques prises de participation marquantes:

- 1970: achat de la Société française d'optique et de mécanique (Sfom)
- 1971: création de quatre branches:

informatique, transport, télésupervision, électro-optique.

- 1972: achat de CIMT-Lorraine, matériel ferroviaire pour aboutir à la mise au point du célèbre métro, VAL.

- 1973 prise de participation dans la société Interélec et achat du fabricant de téléviseurs EMO

- 1976: sur la lancée du métro, mise au point d'un tramway qui ne rencontrera pas l'intérêt escompté.

- 1977: début de la production de la Rancho

- 1978: prises de participation dans Manurhin et dans Europe I-Images et Son

- 1979: création d'une filiale commune avec Harris-Semi-Conducteurs.

- 1979: Achat ou prises de participation dans Péritel, Jaeger, Jaz, Depapep et Solex.

- 1980: prise de contrôle de la librairie Aristide Quillet, des Dernières Nouvelles d'Alsace et du groupe Hachette.

- 1981: prise de participation majoritaire dans les micro-ordinateurs MBC.

CIMT sera revendu en 1983. Interélec après de grosses pertes sur deux exercices au total: - 113 millions de francs français, sera cédée en 1985. Matra-Informatique fusionnera avec Norsk-Data en 1984. Péritel dissoute la même année. Comelin, cédée en 1985.

Si l'on examine les résultats en millions de francs pour l'exercice 1984, on a:

- Manhurin: + 22,2 millions de francs français
- Jaeger: - 42,7 millions
- Matra-Harris: + 1 million
- Solex: - 50,2 millions
- Matra-Automobiles: - 140,3 millions
- LTI Stratifiés (acquis en 1980): + 6,5 millions
- Matra-Electronique: - 8 millions

LES GRANDES MANŒUVRES

1985: les grandes manœuvres ont amélioré les résultats du groupe: pour 15 milliards de fr. fr. de chiffre d'affaires en produits de haute technologie le résultat net consolidé laisse: 110 millions de fr. fr. contre 68 mios en 1984.

Matra a mieux réussi dans le civil avec des activités qu'elle a créées elle-même plutôt qu'avec celles qu'elle a rachetées - l'horlogerie en est une illustration, il y en a d'autres: la productique, les espoirs placés dans les robots ont été cédés au groupe américain Rockwell. Sormel - bien connue dans nos régions - était ce printemps en quête d'un partenaire étranger.

Pour se maintenir uniquement dans la productique, il aurait fallu à J.-L. Lagardère un milliard de francs de la part de l'Etat. A défaut de les obtenir il a là aussi abandonné.

En micro-informatique Matra ne semble plus croire non plus au micro-ordinateur comme centre de profit. Dans les téléphones, Péritel a été une fausse bonne affaire qui a coûté cher, mais Matra persiste et signe la reprise de la CGCT, disposant d'un excellent réseau commercial et d'un laboratoire (LCT) prestigieux.

Diversification encore, plus inhabituelle: les médias.

Il reste une zone d'ombre: les composants électroniques: ce secteur a été frappé par une crise mondiale. Matra qui avait racheté Comelin (circuits intégrés), monté Euromask (photolithographie) et LTIS (circuits multicouches) avant de s'associer avec Harris pour faire à Nantes des semi-conducteurs C-MOS, a rempli son contrat du point de vue technique, mais n'a certainement pas satisfait aux exigences des résultats financiers. Après un abandon de créances de la part de Matra, contre Matra-Harris, de 82 millions, les pertes de 1985 paraissent légères...

VALEUR AJOUTÉE D'ABORD

En 1986, M. Jean-Luc Lagardère réaffirme sa stratégie: être les premiers quelque part et le rester, considérer le premier noyau comme voie en vue d'essaimer dans d'autres domaines, pour rendre l'entreprise moins vulnérable...

Le pivot central reste la technologie pointue de l'électronique, autour duquel les multiples affaires peuvent changer d'orbites. Matra pourtant se resserre, se recentre à n'en pas douter sur les activités riches en valeur ajoutée et c'est pourquoi l'on peut voir les activités civiles où Matra a perdu - et perd encore - de l'argent abandonnées ou recyclées.

... à la corbeille

Tout en affichant des tendances positives, le marché suisse ressent toujours l'incertitude des taux d'intérêt, si bien que l'on assiste à des volumes traités modestes. En terme de capitalisation boursière, la bourse suisse, dans son ensemble, s'avère être le marché le moins cher après la Hollande. Une situation de fait qui, renforcée d'une sensible accélération de la croissance conjoncturelle durant les prochains mois, laisse augurer d'un climat serein et sélectif. Les bancaires procurent également des rendements intéressants. Dans l'attente de la publication de leurs résultats, nous recommandons CRE-DIT SUISSE PORT. (Court du 19 crt: 3725.- et un rendement de 2.84%), ainsi que UBS NOM. (Cours du 19 crt: 1010.- avec un rendement de 2.37%). Des commentaires favorables au sujet de SIKAFIN, que nous avons évoqués à plusieurs reprises (cours du 19 crt à 4000.-, alors que le titre a corrigé de 11% depuis fin 1985).

Nous appuyons la recommandation de la Banque Julius BAER en faveur de EASTMAN KODAK (cours du 18 crt à 59.75), qui devrait retrouver une tendance positive et représente, de ce fait, une opportunité de placement à long terme. Cette constatation s'appuie sur plusieurs points:

- un dollar plus faible devant à moyen terme se stabiliser autour de 1 fr 82 en vertu de la théorie de la parité des pouvoirs d'achat;
 - les fruits récoltés, suite aux dépenses de recherche et de développement de nouveaux produits;
 - la baisse sensible des coûts d'exploitation et la commercialisation imminente de nouveaux produits.
- Avec un bénéfice estimé de 5 - 5.5 US\$ en 1987, un objectif de cours à 75.- demeure réalisable.

ph.r.

En deux mots et trois chiffres

● La société d'assurances sur la vie Fortuna, Zurich, a continué son expansion durant les quatre premiers mois de l'année en cours. Les assurances générales et assurances risques ont progressé de 80% par rapport à la période correspondante de l'année dernière, a indiqué la société devant l'assemblée générale. Les 59 actionnaires présents, qui représentent 122.380 voix,

ont approuvé le versement d'un dividende inchangé de 10% sur les capitalisations de 20 millions de francs.

● La filiale allemande du groupe suisse des assurances Winterthur a enregistré un bon résultat en 1985. Les recettes des quatre branches d'assurances de Winterthur Allemagne, à Munich, ont progressé de 6% et atteint 628 millions de DM.

BOURSE

HORS BOURSE

Roche b/jce	A	B
Roche 1/10	11350.-	11350.-
SMH p.(ASUAG)	155.-	151.-
SMH n.(ASUAG)	631.-	620.-
Crossair p.	1675.-	1700.-
Kuoni	31000.-	32000.-
SGS	7250.-	7280.-

ACTIONS SUISSES

Cr. Fonc. Neuch.	840.-	840.-
Cr. Fonc. Neuch. p.	840.-	870.-
B. Centr. Coop.	1050.-	1060.-
Swissair p.	1650.-	1650.-
Swissair n.	1360.-	1360.-
Bank Leu p.	3625.-	3650.-
UBS p.	5725.-	5700.-
UBS n.	1010.-	1019.-
UBS b.p.	219.-	216.-
SBS p.	543.-	541.-
SBS n.	419.-	418.-
SBS b.p.	463.-	462.-
C.S. p.	3725.-	3720.-
C.S. n.	645.-	645.-
BPS	2490.-	2500.-
BPS b.p.	249.-	250.-
Adia Int.	6500.-	6450.-
Elektrowatt	3450.-	3425.-
Forbo p.	3200.-	3150.-
Galenica b.p.	700.-	710.-
Holder p.	4650.-	4675.-
Jac Suchard	8350.-	8175.-
Landis B	1800.-	1810.-
Motor col.	1750.-	1735.-
Moeven p.	6950.-	6925.-
Buerhle p.	1960.-	1940.-
Buerhle n.	440.-	435.-
Buerhle b.p.	655.-	660.-
Schindler p.	3800.-	3900.-
Sibra p.	640.-	650.-
Sibra n.	440.-	440.-
La Neuchâteloise	1150.-	1140.-
Rueckv p.	17600.-	17300.-
Rueckv n.	6450.-	6350.-

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	90.-	89.-
Aetna LF cas	108.-	110.-
Alcan alu	55.75	55.-
Amx	24.50	24.25
Am Cyanamid	136.50	138.50
ATT	46.-	45.75
Amoco corp	116.50	116.-
ATL Richf	98.-	97.75
Baker Intl. C	26.-	25.50
Baxter	36.25	35.50
Boeing	115.-	114.-
Burroughs	110.50	112.-
Caterpillar	95.-	93.50
Citicorp	106.50	106.50
Coca Cola	218.50	218.50
Control Data	44.-	42.75
Du Pont	158.-	157.-
Eastm Kodak	109.-	109.-
Exxon	111.50	110.50
Gen. elec	149.-	148.-
Gen. Motors	143.50	143.50
Gulf West	120.50	118.-
Halliburton	40.25	40.25
Homestake	40.50	40.-
Honeywell	140.-	138.-

Inco ltd	24.75	24.25
IBM	267.50	267.50
Litton	142.50	142.-
MMM	204.-	201.-
Mobil corp	57.50	57.50
NCR	96.-	94.50
Pepsico Inc	61.-	61.25
Pfizer	124.-	125.-
Phil Morris	125.-	124.-
Phillips pet	18.-	18.-
Proct Gamb	139.50	140.50
Rockwell	87.50	87.25
Schlumberger	59.-	59.-
Sears Roeb	86.50	87.25
Smithkline	179.50	179.50
Sperry corp	137.-	137.-
Squibb corp	185.-	185.50
Sun co inc	87.50	88.50
Texasco	60.25	61.-
Warner Lamb.	107.50	107.50
Woolworth	81.50	83.25
Xerox	102.-	102.50
Zenith	46.-	44.50
Anglo-am	20.50	20.-
Amgold	110.-	109.-
De Beers p.	12.25	12.-
Cons. Goldf I	17.50	17.-
Aegon NV	81.50	80.50
Alko	124.-	122.50
Algem Bank ABN	426.-	420.-
Amro Bank	77.75	77.50
Phillips	40.-	39.75
Robeco	68.50	68.25
Rolinc	63.75	63.50
Royal Dutch	144.50	144.50
Unilever NV	359.-	358.-
Basf AG	238.-	234.-
Bayer AG	261.-	243.50
BMW	493.-	485.-
Commerzbank	257.-	254.-
Daimler Benz	1140.-	1120.-
Deussa	372.-	362.-
Deutsche Bank	657.-	644.-
Dresdner BK	348.-	342.-
Hoechst	221.50	217.50
Mannesmann	176.-	177.-
Mercedes	1035.-	1010.-

BILLETS (CHANGE)

	Achat	Vente
1 \$ US	1.80	1.88
1 \$ canadien	1.27	1.37
1 £ sterling	2.64	2.89
100 fr. français	25.-	27.-
100 lires	0.1130	0.1280
100 DM	81.50	83.50
100 fl. hollandais	72.25	74.25
100 fr. belges	3.90	4.20
100 pesetas	1.17	1.42
100 schilling autr.	11.60	11.90
100 escudos	1.-	1.50

DEVICES

1 \$ US	1.83	1.86
1 \$ canadien	1.3150	1.3450
1 £ sterling	2.75	2.80
100 fr. français	25.45	26.15
100 lires	0.1190	0.1215
100 DM	81.90	82.70
100 yens	1.096	1.108
100 fl. hollandais	72.70	73.50
100 fr. belges	3.97	4.07
100 pesetas	1.27	1.31
100 schilling autr.	11.66	11.78
100 escudos	1.20	1.24

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or		
\$ Once	337.50	340.50
Lingot	20.000.-	20.250.-
Vreneli	141.-	144.-
Napoléon	137.75	142.75
Souverain US \$	85.75	88.75
Argent		
\$ Once	5.09	5.14
Lingot	296.-	311.-
Platine		
Kilo	25.330.-	25.630.-

CONVENTION OR

23.686		
Plage or		20.400.-
Achat		20.020.-
Base argent		350.-

NEW YORK

Aetna LF & CASX	59%	59%
Alcan	30%	30%
Alcoa	39%	39%
Amx	13%	13%
Asarco	15%	15%
Att	25.-	25%
Amoco	62%	63%
Atl Richfld	53.-	53%
Baker Intl	13%	13%
Boeing Co	62%	63%
Burroughs	61%	61%
Canpac	12%	12%
Caterpillar	51.-	50%
Citicorp	58.-	58%
Coca Cola	118%	119%
Crown Zeller	41%	41%
Dow chem.	59%	58%
Du Pont	85%	85%
Eastm. Kodak	59%	59%
Exxon	60%	60%
Fluor corp	15%	16%
Gen. dynamics	77%	76%
Gen. elec.	80%	80%
Gen. Motors	78%	78%
Genstar	41%	41%
Halliburton	22%	22.-
Homestake	21%	22.-
Honeywell	74%	74%
Inco ltd	13%	13%
IBM	145%	146%
ITT	44%	44%

TOKYO

Ajinomoto	1860.-	1910.-
Canon	1010.-	1030.-
Daiwa House	1380.-	1410.-
Eisai	1690.-	

Les plus jolies allemandes, françaises, italiennes, japonaises et suédoises cherchent un nouveau propriétaire.

Ces magnifiques voitures d'occasion se trouvent à l'expo permanente du



Sporting Garage Carrosserie

J.-F. STICH - Crétets 90 - La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 26 44 26

Dépannage nuit et jour - Tél. (080) 22 43 84

OUVERT LE SAMEDI DE 9 À 17 HEURES

Usine de décolletage de la région biennoise cherche un

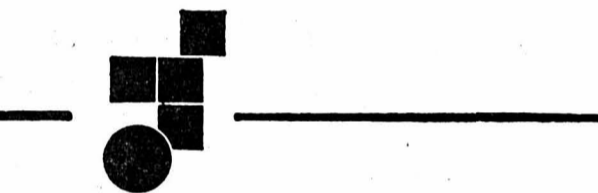
chef de fabrication

Profil:

Personnalité de 40-45 ans rompue aux problèmes de fabrication ayant l'expérience de la conduite du personnel et connaissant les calculations de cames et de prix.

Nous offrons une place stable et bien rétribuée.

Entrée en fonction immédiate ou à convenir. Les candidats sont invités à soumettre leurs offres de services avec photo et documents usuels sous chiffre no 80-310655 à ASSA Annonces Suisses SA, 2501 Bienne



Nous engageons pour notre atelier d'outillages de découpage

mécanicien de précision

capable de s'adapter à un travail varié et ayant de l'intérêt pour l'électro-érosion.

Le service du personnel attend votre appel pour fixer un rendez-vous.

Huguenin Médailleurs SA

2400 Le Locle, Bellevue 32,
☎ 039/31 57 55.

☎ 039/41 41 41
Case postale 129
B.-Savoie 60
2610 St-Mier



Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir

2 monteurs-électriciens qualifiés

avec quelques années de pratique pour petites installations, dépannages et téléphone concession A

2 jeunes monteurs-électriciens

possibilité de se familiariser en téléphone concession A et dépannages

2 aides monteurs-électriciens

possibilité d'être formés dans le domaine des installations électriques. Convientrait à personnes cherchant un travail varié.

Nous offrons à des personnes capables une activité intéressante et variée dans une entreprise en pleine expansion. Places stables et bien rétribuées.

Faire offres de services avec certificats et curriculum vitae.



Nous cherchons

Professionnels et aides pour les secteurs: mécanique métallurgie bâtiment bois

Consultez-nous, nous vous renseignerons

DELTA Interim S.A.

13, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 85 30
(entrée Hôtel Fleur de Lys)

Votre journal: L'IMPARTIAL

Uher Informatique SA

une entreprise saine et importante dans le domaine des équipements de télécommunication cherche pour l'agrandissement de son activité à Fontaines (NE) des

électriciens

avec la formation de MAET, RTV ou mécanicien-électricien, voire formation jugée équivalente.

Si vous avez un bon esprit d'initiative, le sens des responsabilités, que vous êtes âgé entre 20 et 35 ans, nous vous offrons une position stable et variée dans le cadre d'une fabrication d'appareils de qualité.

Date d'engagement: immédiatement ou début août.

Faires vos offres de services avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

UHER INFORMATIQUE SA,
Service du personnel,
2046 Fontaines, Suisse
☎ 038/53 47 26.

Produits et composants en matériaux durs



Division Méroz

cherche

un ingénieur mécanicien ETS

ayant plusieurs années d'expérience, de préférence en construction ou en automatisation.

Ce collaborateur assistera notre responsable technique pour de nouveaux développements.

Nous demandons:

- un esprit créatif;
- du dynamisme;
- un intérêt prononcé pour le développement de méthodes modernes de production.

Nous offrons:

- un travail particulièrement intéressant;
- les prestations sociales modernes d'une grande entreprise;
- une place stable.

Entrée en fonction: à convenir.

Les intéressés voudront bien envoyer leurs offres manuscrites avec curriculum vitae à l'attention de M. J.-P. Boillat.

M DIVISION MÉROZ
AV. LÉOPOLD-ROBERT 105
CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS
TÉL. 039 23 23 23
TÉLEX 952131 OREM CH

Les nouveaux horizons de la matière

Une société de **SMH**

OFFRES D'EMPLOIS

Le Chœur des jeunes de la paroisse réformée de Colombier cherche un

animateur-directeur

Chants religieux et profanes.

Renseignements:

Thierry Perregaux,
☎ 038/41 23 06.

In der Nähe Zürich gesucht

Serviertochter

Geregelte Arbeitszeit, Sonntag/Montag frei, Zimmer im Hause. Die Sprache kann erlernt werden.

Hotle Bahnhof, Fam. Bassini,
8116 Würenlos, ☎ 056/74 22 21.

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Universitaires

Juriste

Activité intéressante et indépendante dans le domaine de la propriété intellectuelle, aux niveaux national et international. Etudes universitaires complètes. Expérience professionnelle désirée. Langues: le français; très bonne connaissance de l'allemand; connaissance pratique de l'anglais.

Office fédéral de la propriété intellectuelle, service du personnel, Einsteinstrasse 2, 3003 Berne

Collaborateurs «procédure d'asile»

Traiter des demandes d'asile. Résoudre des problèmes en rapport avec le droit d'asile et son application ainsi qu'avec la situation des réfugiés. Interroger les requérants d'asile; prendre des informations complémentaires; rédiger des décisions et des préavis. Etudes universitaires ou formation équivalente; savoir distinguer l'essentiel de l'accessoire; mobilité intellectuelle et célérité; entrentent. Nationalité suisse. Langues: l'allemand, le français ou l'italien; bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale. D'autres connaissances linguistiques seraient appréciées. La durée des engagements est limitée à la fin de 1988.

Office fédéral de la police, service du personnel, 3003 Berne

Economiste ou juriste

Traiter des problèmes variés concernant les finances et la politique des dépenses de la Confédération. Examiner en particulier des questions de politique financière, de droit financier ainsi que de nouveaux projets dans les domaines des assurances sociales, de la protection de l'environnement et de l'agriculture. Collaborer à l'établissement des budgets et des plans financiers. Formation d'économiste ou de juriste. Bon analyste sachant connaître les faits essentiels. Aptitude à travailler en équipe dans un état-major du département. Notions d'informatique souhaitées. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Administration fédérale des finances, Bernerhof, 3003 Berne

formation équivalente, ainsi que bonne connaissance de la comptabilité. Langue: le français, bonnes connaissances d'une deuxième langue officielle.

Administration fédérale des contributions, service du personnel, Eigerstrasse 65, 3003 Berne

Secrétaire de rédaction

pour la section Information et Public Relations auprès du Secrétariat général des CFF. Secrétariat de rédaction du «Bulletin CFF» et du «Magazine CFF» y compris la surveillance des affaires d'abonnements relatives aux deux publications. Apprentissage commercial achevé ou formation équivalente. Autonomie et goût pour une ambiance de rédaction animée. Très bonnes connaissances des langues allemande et française avec notions de l'italien.

Division du personnel CFF, Schwarztorstr. 55, 3030 Berne

Fonctionnaire d'administration

Collaboratrice au secrétariat de la Commission de l'assurance-invalidité pour le personnel fédéral. Dactylographe des propositions et procès-verbaux, ainsi que des décisions et de la correspondance d'après manuscrits, modèles ou rédigée de manière indépendante dans les trois langues officielles. Enregistrer les nouvelles demandes (vérifier, voire demander la documentation et examiner les conditions préalables d'assurance). Contrôle des factures. Administration de manière indépendante du service des recours. Habile dactylographe. Langues: l'allemand ou le français; des connaissances de l'italien constituent un avantage.

Caisse fédérale d'assurance, service du personnel, 3003 Berne, tél. 61 64 13

Fonctionnaire d'administration

Travaux généraux de dactylographie (machine à écrire et système de traitement de textes) et utilisation d'appareils modernes de transmission. Aptitude à effectuer des horaires irréguliers. Sens du travail en équipe. Formation commerciale complète, si possible candidate instruite comme téléiste. Expérience professionnelle. Langues: l'allemand, le français; connaissances d'anglais. Etat-major du groupement de l'état-major général, service du personnel, 3003 Berne

Deux collaboratrices

(1 plein temps et 1 demi-journée) au service «Mouvements de fonds». Préparation de divers documents de paiement, contrôle et sommation des débiteurs, travaux de correspondance en partie avec système de traitement de texte, collaboration à d'autres tâches comptables. Certificat de fin d'apprentissage d'employée de commerce souhaité ou formation équivalente. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Centrale de compensation, service du personnel, 18, av. Ed. Vaucher, 1211 Genève 28

Professions administratives



Programmeur de système

Renfort pour le groupe de la programmation de systèmes. Exécution de tâches difficiles dans le domaine du télétraitement. Implantation et maintenance du logiciel de base de données. Aide aux collaborateurs de projets pour toutes les questions de base de données, ainsi que pour la définition des transactions. Aide à l'évaluation de logiciels indépendants des applications, introduction et responsabilité de tels produits. Formation achevée de type commercial, technique ou analogue avec pratique de plusieurs années dans l'informatique, de préférence dans la programmation de systèmes. Des connaissances des installations IBM et de IMS DB/DC sont un avantage. Sens du travail en groupe, disponibilité à la formation permanente. Langue allemande ou bonnes connaissances de celle-ci, connaissances d'anglais.

Direction générale des CFF, division de l'informatique, service du personnel, Bollwerk 10, 3030 Berne

Analyste-programmeur

appelé à diriger le secteur «Maintenance et développement». Personne ayant de la pratique en matière de COBOL et de l'expérience en tant qu'analyste. Activité de plusieurs années dans le domaine de l'informatique. Sens prononcé pour la collaboration; faire preuve d'assurance; habile négociateur; capable de s'imposer et pouvant s'exprimer avec aisance oralement et par écrit. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Office fédéral des troupes de transport, service du personnel, 3000 Berne 25

Collaboratrice d'un chef de section

des services généraux du Délégué aux réfugiés. Assurer de manière autonome le secrétariat du service du personnel et collaborer à la planification et à la surveillance de la marche du service au niveau du personnel et de l'administration. Formation commerciale complète. Plusieurs années d'expérience, talents d'organisatrice. Facilité d'expression écrite et orale. Langues: l'allemand avec de bonnes connaissances du français.

Office fédéral de la police, service du personnel, 3003 Berne

Fonctionnaire d'administration

pour le service du contrôle de la division principale des droits de timbre et de l'impôt anticipé. En liquidant les déclarations et les comptes annuels que doivent remettre les sociétés coopératives, l'intéressé aura la possibilité de se familiariser avec les problèmes variés liés à l'application de la législation sur l'impôt anticipé. Après mise au courant, activité indépendante au sein d'une petite équipe de révision. Apprentissage commercial ou

Professions diverses



Suppléant du chef de section

et chef du service technique conceptionnel de notre section organisation de la troupe et engagement. Diriger les domaines de l'élaboration conceptionnelle des télécommunications de l'armée et de la documentation, y compris le ressort radio. Collaborer aux organisations de projets et aux études. Etudes complètes d'ingénieur-électricien ETS. Généraliste technique avec bonnes connaissances de base et intérêt personnel dans le domaine des télécommunications, y compris l'informatique. Officier (troupe de transmission ou services de transmission) avec de bonnes connaissances des réseaux de transmission et des moyens de télécommunication aux divers niveaux ainsi qu'intérêt pour les liens opératifs et tactiques. Puissance marquée de pensée logique, compréhension rapide, sens de la collaboration, manière d'agir pragmatique et aptitude à saisir l'ensemble des liens ainsi qu'à les décomposer en éléments fonctionnels.

Office fédéral des troupes de transmission, service du personnel, 3003 Berne

Ouvrier professionnel

pour l'entretien, la révision, la réparation des véhicules ferroviaires auprès des Ateliers principaux Yverdon. Apprentissage de mécanicien ou de serrurier de construction terminée.

Ateliers principaux CFF, 1400 Yverdon, tél. 024/21 20 15

Laborant en agro-biologie

Station fédérale de recherches agronomiques de Changins. Collaborateur rattaché à la Section Conservation des produits frais du Centre d'arboriculture fruitière et d'horticulture des Fougères à Conthey (VS), qui sera chargé de tâches en rapport avec l'étude de la physiologie et de la qualité des fruits et légumes en cours de conservation. Activité en laboratoire, en salle frigorifique et à l'extérieur. CFC de laborant en agro-biologie ou formation équivalente. Bon sens d'observation et initiative.

Lieu de service: Conthey.

Office fédéral de l'agriculture, service du personnel, 3003 Berne

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel 3003 Berne

SPORTS

Au terme du Tour de Suisse du cinquantenaire Hampsten et Cilo: quel avenir?

Pourquoi, à l'heure du bilan, placer, sous le même drapeau l'Américain Steve Hampsten et le groupe Cilo-Aufina? Le vainqueur du Tour de Suisse possède l'assurance et le dynamisme propres à ses compatriotes: Au Tour de France il y aura trois leaders dans notre équipe: Bernard Hinault, Greg Lemond et moi. Chez Cilo-Aufina, tant à Romanel qu'à Brugg, le discours sur l'avenir est bien helvétique: ni pour, ni contre. Même si Claude Jan envisage de trouver un sponsor étranger. Car après sept ans... «Aufina en a peut-être un peu marre relève Giovanni Ciusani, l'homme de confiance de Cilo sur le terrain.

A 24 ans - il les a fêtés le 7 avril - Hampsten a remporté la plus belle victoire de sa jeune carrière - il était passé professionnel le jour même du prologue du Tour d'Italie 1985 dont il remporta une étape de montagne à Valmonte Grand Paradiso devant le Colombien Montoya, l'Espagnol Lajarreta, un deuxième Colombien, Acevedo, et Greg Lemond. Ce Tour de Suisse, comme d'autres avant lui (Pfenninger par deux fois, Wellens, Zimmermann notamment), il l'a conquis sans obtenir une victoire d'étape, hormis le prologue.

UN TOUT BON

A l'aise en montagne - il détient l'officiel titre de champion du monde de la spécialité -, bon rouleur à en croire Lemond, Hampsten fit partie du cadre national olympique des Etats-Unis aux Jeux de Los Angeles en 1984. Je fus déçu de n'avoir pas pris part à la course individuelle affirme cet athlète longiligne (176 centimètres pour 63 kilos). Aujourd'hui, de nouvelles ambitions ont balayé les déceptions de 1984: briller au Tour de France, après avoir terminé, par deux fois, le Tour du Colorado (1984 et 1985) à la deuxième place.

C'est un tout bon, c'est Greg (réd. Lemond) qui nous l'a amené. Au Tour de France il ne faudra pas le laisser aller,

De notre envoyé spécial:
Pierre-Henri BONVIN

lui accorder trop de liberté, le laisser se mettre dans un coup relève Paul Koechli, son directeur sportif à la Vie Claire.

Le discours du Jurassien de Sonvilier se veut-il un avertissement pour Hinault et Lemond? En juillet passé, le Breton avait affirmé qu'il se mettrait au service de l'Américain pour l'aider à remporter le Tour. Or, voilà que Hampsten s'en vient brouter le jeu en affirmant ses aspirations à la victoire finale. Le citoyen d'Yverdon - il réside chez l'ancien amateur Henry Regamey - a-t-il les moyens de ses ambitions?

Le Tour c'est trois semaines. C'est la grosse chaleur du mois de juillet. Ce n'est pas comparable au Tour de Suisse. Malgré son expérience du Giro (réd. 20e en 1985), Hampsten va devoir apprendre relève Bernard Hinault que l'on pourrait bien retrouver en jaune à Paris au soir du 27 juillet. Car dans le Tour de Suisse, le Breton s'est fait mal, a retrouvé une santé. Mais n'a jamais dépassé le point limite. Pour sa dernière année de compétition il pourrait s'offrir le record absolu de victoires dans le Tour: six. Et laisser Anquetil et Merckx (cinq succès) derrière lui.

Pour Cilo, ce Tour de Suisse aura été celui de la déception. Ah si Grezet n'avait pas chuté... constate Giovanni Ciusani.



Andrew Hampsten: un tour d'honneur mérité! (Bild + News)

Entre Bellinzona et Klosters, le Loclois était parti pour signer une des plus belles pages de sa carrière. Une fois encore la chute l'attendait à la sortie d'un virage.

Mais plus que ce nouvel échec (même si Schmutz peut être crédité d'un bon Tour de Suisse), c'est l'avenir qui taraude les esprits. De quoi sera-t-il fait? Ce soir à Nyon les coureurs attendent une information de leur direction. Je vais faire l'analyse de la situation après les échecs du Giro et du Tour de Suisse affirme Claude Jan, le pdg du groupe.

Pour une perspective à plus longue échéance, tant au numéro du chemin du Raffort à Romanel qu'au numéro neuf de la Badenerstrasse à Brougg (siège d'Aufina), on se heurte à un compromis bien helvétique.

Les discussions débiteront la semaine prochaine. Je ne peux rien dire pour l'instant: ni si nous poursuivrons notre collaboration, ni si nous l'abandonnerons affirme M. Passardi, l'homme de confiance d'Aufina. Tout dépend de Cilo. Nous ne connaissons pas le concept prévu pour 1987 précisez-vous encore à Brugg. Car, au bout du compte, la décision sera prise en fonction de

l'impact publicitaire que représentera l'image de marque (coureurs, directeur sportif, etc...) de l'équipe 1987. Selon le nouveau concept mis en place cette année rappelle M. Passardi seul Cilo est responsable de la formation de l'équipe. Notre décision dépend, en premier lieu, de celle de Cilo.

ENCORE FLOU

Du côté de Romanel, Claude Jan ne cache pas que, dans le cas où Aufina ne poursuivrait pas sa collaboration, il pourrait loger hors des frontières helvétiques. ...Même si cela implique d'engager des coureurs étrangers. Je ne verrai pas cela d'un mauvais œil précise Claude Jan. Et de rappeler que la saison dernière il avait obtenu l'accord de principe de Jean-Claude Leclercq. Par la suite il a gagné le championnat de France. Il était devenu trop cher pour nous.

Son discours rejoint celui de Giovanni Ciusani, son directeur sportif: Je suis partisan d'introduire des coureurs étrangers dans l'équipe. Même si ce ne sont pas des champions. C'est surtout une question de mentalité. Des propos souvent évoqués, le soir à la veillée...

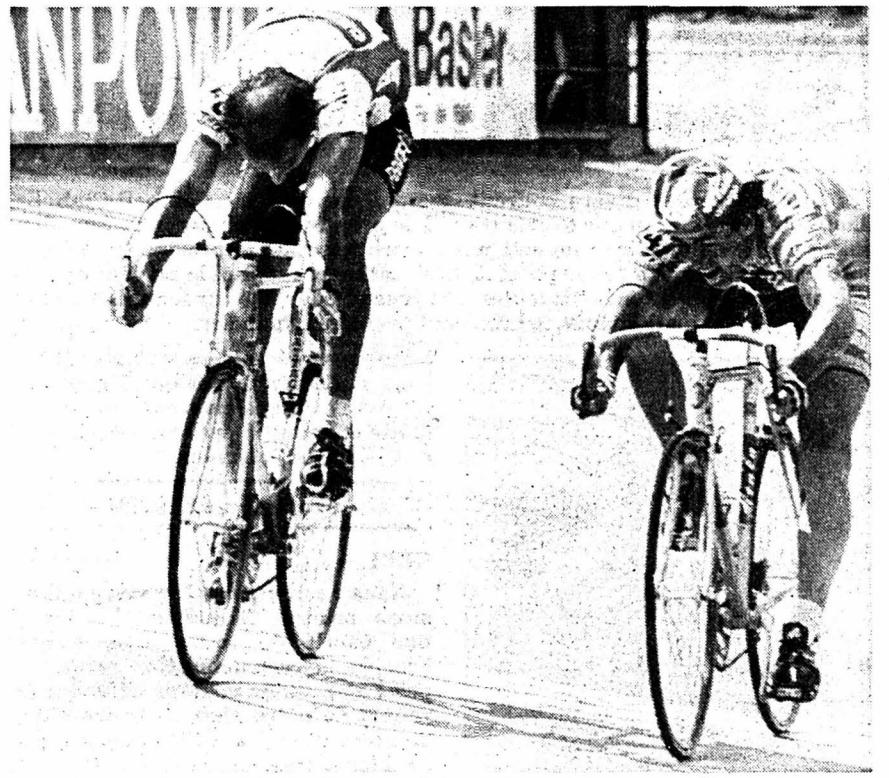
Actuellement le profil Cilo 1987 est encore flou. Tout le monde a intérêt à ce que ça continue. Car chercher du travail à l'étranger, ce n'est pas facile poursuit Ciusani. Et d'ajouter: Pour l'heure personne ne sait sur quel pied danser. Mais personne n'a parlé de s'en aller...

Verra-t-on encore Cilo et Aufina associés en 1987? Ou le constructeur de Romanel s'alliera-t-il à un sponsor étranger? Ou

Kelly out

Il n'y a pas un jour sans chute. Même dans cette dernière étape que l'on pensait tranquille. Et cette fois, le bitume fit une victime célèbre: Sean Kelly. L'Irlandais expliquait son malheur survenu dans la Vallée du Rhin, à Rheineck: Dans une descente, j'ai glissé dans un virage et j'ai heurté le muret. Il y avait une zone mouillée. Mais je crois que je n'ai rien de cassé, même si j'ai très mal au visage.

Le premier diagnostic du médecin de course fit état de blessures au visage, entaillé au-dessus des yeux et du nez, ainsi que des plaies à la jambe gauche, qui ont nécessité la pose de quinze points de suture. Kelly devrait être absent durant une dizaine de jours. (si)



Le mot de la fin à l'italien Massimo Ghirotto (à gauche) devant son compatriote Mario Noris. (Bélino AP)

Suisse? Une grande maison de travail temporaire envisage sérieusement de se lancer dans le sponsoring. Ce ne sera pas dans le football affirme un de ses responsables, qui ne dément pas que son groupe pourrait s'intéresser au vélo: En son temps, Allegro nous avait contacté. Sans plus préciser-t-il.

FRANCHISE

Reste que le marché suisse est restreint, de l'aveu même de Claude Jan. Car trouver

1.600.000 francs - un minimum - n'est pas une sinécure.

Reste également qu'une plus grande transparence doit régner entre la direction de Romanel et ses coureurs. Puisse la franchise la plus absolue régner ce soir à l'heure de l'analyse. Puisse cette réunion, à l'Hôtel du Reposoir de Nyon, apaiser les esprits. Afin que Cilo retrouve de son crédit, de son aura. Car, pour le public, mais aussi pour le (ou les) sponsor, seules les victoires comptent. Et demeurent dans les esprits.

La dernière étape en bref

Bruggmann rate le coche

Une nouvelle fois, l'étape du jour s'est disputée sur deux fronts. Les leaders ont laissé les «gregari» se disputer le succès partiel, alors qu'eux se surveillaient mutuellement dans un espèce de pacte de non-agression.

Après une cinquantaine de kilomètres, huit coureurs, «inoffensifs» au classement général, réussirent à prendre la poudre d'escampette: Mario Noris, Massimo Ghirotto et Salvatore Cavallaro, trois Italiens, Pieter Stievenhagen, Theo De Rooy et Henri Manders, trois Hollandais, ainsi que deux Suisses, Erwin Lienhard et Jürg Bruggmann.

Ce dernier était chargé de réaliser les «hautes œuvres» de l'équipe «Cilo-Aufina»: enfin une victoire de la forma-

tion suisse dans le Tour de Suisse du jubilé.

Mais Mario Noris lui joua, le premier, un mauvais tour. L'Italien de l'équipe «Atala» jouait les filles de l'air, en lâchant ses sept compagnons de fugue de l'échappée qui était née sur les bords du lac de Constance, dans la côte nommée «Hulfegg».

Bruggmann se fit ensuite surprendre par le démarrage de Massimo Ghirotto, parti dans la descente de la même difficulté. Le coéquipier de Zimmermann rejoignit seul Noris et les deux Italiens se disputaient l'ultime victoire du Tour à Oerlikon.

Noris attaqua le premier, mais Ghirotto, ancien membre du quatre sur route italien, réussit à le devancer sur le fil. (si)

Championnat des trois nations (Luxembourg, RFA, Suisse) Cilo en quête d'un huitième titre

En 1980, dès son arrivée dans le peloton professionnel, Cilo s'empara du titre national suisse décerné au terme du Championnat dit des Trois Nations (Luxembourg, Allemagne, Suisse). Une exception pourtant: un juin passé à Baden-Baden (RFA) Schmutz revêtit le maillot rouge à croix blanche, terminant troisième de la course derrière les Allemands Götz et Brun.

Par le jeu des transferts, Cilo a récupéré sa «chose» en s'attachant les services du Zurichois pour cette saison (en 1985 il courait sous le maillot italien de Dromedario). Reste à savoir si le constructeur de Romanel parviendra à conserver le titre national par le truchement d'un de ses coureurs?

Tant à l'époque de Franceschi qu'à celle d'Auguste Girard en qualité de directeur sportif, Cilo a toujours favorisé la victoire d'un coureur l'ayant assuré de sa fidélité pour la saison à venir. En irait-il de même dimanche dans la région de Nyon?

Giovanni Ciusani - le patron du groupe - avançait l'autre jour à Viège, le nom de Jean-Mary Grezet. Le propos était toutefois nuancé. Aucune discussion de fond avec ses coureurs n'avait encore eu lieu. De plus la décision de Cilo de poursuivre l'expérience une huitième saison n'est toujours pas tombée. Seule certitude: ce matin les coureurs seront orientés sur les options 1987.

PEU IMPORTE

Cheez Cilo, les vainqueurs potentiels ont pour nom Schmutz (trois fois détenteur du titre: 1978, 80, et 85), Gavillet, Grezet, Imboden, voire les jeunes Cattaneo et Gianetti, sans oublier Bruggmann en cas d'arrivée au sprint. Et ce, sans tenir compte de la moindre «protection» de l'un ou l'autre, mais en fonction des

qualités intrinsèques de chacun en regard du parcours.

Un parcours découpé en deux tranches: une longue montée de Nyon (départ et arrivée) au-dessus de Génolier (11 km 500 dont les 4200 derniers mètres accusent un pourcentage moyen de 4,5 pour cent). Une longue descente de 12 km 300. Soit une boucle de 23 km 800 à parcourir dix fois (238 km). Un parcours qualifié de sélectif, compte tenu de la répétition de la montée.

Pour imposer son homme, Cilo devra déblayer le terrain de ses adversaires suisses, partant du fait que le premier coureur classé de chaque nation se voit décerner le titre national de son pays. Peu importe donc, toute question de prestige mise à part, le ou les étrangers placés devant.

OPPOSITION ÉTRANGÈRE

La coalition helvétique face aux coureurs de Cilo regroupera Glaus, Winterberg, Müller, Joho (un homme qu'il ne faudra pas emmener au sprint), Wyder, Freuler (s'il digère la répétition de la bosse), Breu, Mächler (vainqueur en 1984 au Luxembourg), Zimmermann.

Une inconnue subsiste quant à la participation de Seiz et Richard (malades, ils ont abandonné le Tour de Suisse). Seules certitudes, les absences de Häfliger, Mutter et Rüttimann, eux aussi jetés à terre dans la Boucle nationale.

Quant à l'opposition étrangère (seuls Thurau en 1976, Didier en 1980 et Götz l'année passée sont parvenus à décrocher la première place depuis 1974, date du regroupement des trois nations), elle vaudra par les Allemands Götz (vainqueur du Tour de Campanie), les «Espagnols» de Tekla Dietzer (il a remporté une étape de la Vuelta), Hilsle (2e de la Ronde du Soleil en février après avoir remporté deux étapes), Hofeditz, Matt, sans oublier le fantasque Thurau, dont la carrière se poursuit en Italie chez

Supermercati. Le coureur de Francfort sort d'un excellent Giro.

Côte luxembourgeoise, le compte est vite fait: Michely (le tenant du titre) et Ney sont seuls à posséder une licence professionnelle. Et en aucun cas ils n'ont le format pour briguer la victoire absolue au contraire de Götz, Dietzen, Hilsle, Thurau et les meilleurs Suisses.

P.-H. B.



Meilleur coureur helvétique au Tour de Suisse, Urs Zimmermann a une carte à jouer dans ce Championnat des Trois Nations. (Bélino AP)

Les classements

DIXIÈME ÉTAPE

(Dornbirn - Zurich, 170 km):

1. Massimo Ghirotto (It) 4 h 09'52" (moyenne de 40 km 821); 2. Mario Noris (It) m.t.; 3. Jürg Bruggmann (S) à 45"; 4. Salvatore Cavallaro (It); 5. Theo De Rooy (Ho); 6. Pieter Stievenhagen (Ho) m.t.; 7. Erwin Lienhard (S) à 6'28"; 8. Henri Manders (Ho) m.t.; 9. Toni Rominger (S) à 12'45"; 10. Stefan Joho (S) à 13'29"; 11. Guido Frei (S) m.t.; 12. Daniel Wyder (S) à 13'52"; 13. Eric McKenzie (NZ) à 13'56"; 14. Francesco Rossignoli (It); 15. Ronny Van Holen (Be); 16. Marcel Russenberger (S); 17. Albert Zweifel (S); 18. Walter Baumgartner (S); 19. Sigmond Hermann (Lie); 20. Jörg Müller (S), suivi de tout le peloton dans le même temps.

Départ: 75 coureurs.

Classés: 74.

Abandon: Sean Kelly (Irl).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Andrew Hampsten (EU) 48 h 24'12"; 2. Robert Millar (Ec) à 53"; 3. Greg Lemond (EU) à 1'21"; 4. Urs Zimmermann (Sui) à 1'34"; 5. Franco Chioccioli (Ita) à 3'34"; 6. Pedro Delgado (Esp) à 7'34"; 7. Stefan Brykt (Sue) à 8'28"; 8. Godi Schmutz (Sui) à 9'25"; 9. Jean-Claude Leclercq (Fra) à 11'18"; 10. Jörg Müller (Sui) à 12'00"; 11. Peter Winnen (Hol) à 12'27"; 12. Beat Breu (Sui) à 13'46"; 13. Dominique Garde (Fra) à 14'16"; 14. Bernard Gavillet (Sui) à 15'52"; 15. Peter Sevenhagen (Ho) à 16'23"; 16.

Harald Maier (Aut) à 16'53"; 17. Steven Rooks (Hol) à 17'48"; 18. Gerard Veldscholten (Hol) à 18'17"; 19. Fons De Wolf (Bel) à 20'12"; 20. Jean-Mary Grezet (Sui) à 21'18".

Puis les autres Suisses: 22. Rocco Cattaneo à 22'31"; 28. Albert Zweifel à 30'10"; 31. Toni Rominger à 34'53"; 33. Mike Gutmann à 36'17"; 38. Stefan Joho à 41'44"; 40. Guido Winterberg à 43'39"; 43. Erich Mächler à 47'18"; 45. Daniel Gisiger à 50'27"; 48. Antonio Ferretti à 56'42"; 49. Jürg Bruggmann à 56'54"; 58. Erwin Lienhard à 1 h 12'35"; 60. Daniel Wyder à 1 h 18'42"; 64. Marcel Russenberger à 1 h 26'40"; 69. Guido Frei à 1 h 48'53"; 73. Alain von Allmen à 1 h 54'33"; 74. (dernier) Walter Baumgartner à 2 h 12'18".

CLASSEMENT AUX POINTS

1. Greg Lemond (EU) 152; 2. Franco Chioccioli (It) 120; 3. Pedro Delgado (Esp) 116.

GP DE LA MONTAGNE

1. Eric Breukink (Ho) 79 points; 2. Robert Millar (Ec) 45; 3. Guido Winterberg (Sui) 37; 4. Godi Schmutz (Sui) 28; 5. Phil Anderson (Aus) 25.

CLASSEMENT PAR ÉQUIPES

1. Panasonic (Winnen, Breukink, Van Lancker) 144 h 34'49"; 2. La Vie Claire (Hampsten, Lemond, Hinault) à 13'26"; 3. KAS (Kelly, Joho, Leclercq) à 29'45"; 4. Cilo-Aufina (Schmutz, Cattaneo, Bruggmann) à 30'23".

SPORTS

Avant l'assemblée générale du FC La Chaux-de-Fonds Le point avec le président

Les bruits les plus divers courent quant à l'avenir du Football-Club La Chaux-de-Fonds. Bien que tout le travail de préparation et de restructuration pour la prochaine saison ne soit pas encore terminé, le président du FCC, M. Riccardo Bosquet a fait le point de la situation et redéfini la politique générale que son club entendait adopter. Est revenu d'emblée sur le tapis, comme un leitmotiv, le lancinant problème financier.



Le président du FCC, M. Riccardo Bosquet: pas d'illusion mais un défi à relever. (Photo Schneider)

Notre budget, pour la prochaine saison est fixé à 1,2 million de francs explique M. Riccardo Bosquet. Ce doit être le plus modeste de la LNA. Dans l'état actuel de notre trésorerie et des possibilités existant dans la région, nous ne pouvons guère aller au delà. Nous ne voulons pas pratiquer une politique de grandeur, inadaptée aux contingences réelles qui nous concernent.

Je suppose que huit ou neuf équipes de ligue supérieure vont s'investir avec des sommes deux ou trois fois plus élevées. En ce qui nous concerne, il nous manque encore 200.000 francs pour que notre prochain budget soit théoriquement équilibré.

Il faut savoir que les recettes supposées au poste «spectateurs» couvrent, et l'expérience le prouve, le 20% à peine des dépenses totales. Les conditions climatiques précaires que nous devons subir, la formule actuelle du championnat, ne sont pas faites pour nous venir en aide. Et le président de relever que lors de

l'exercice précédent, son club n'avait pu jouer réellement à foot que 5 mois sur 12! Avec en prime, un second tour compressé et perturbé par sept semaines de conditions météo extrêmes.

- par Georges KURTH -

DÉFI

Nous ne pouvons plus vivre d'illusions poursuit M. Bosquet. Par défi, par esprit de lutte, nous avons accepté la restructuration proposée par l'ASF. Nous voulons défendre le renom de notre club, de notre ville, de notre région avec les moyens qui sont les nôtres.

L'avenir dira assez si nous nous sommes trompés. Pour l'heure, nous sommes décidés à jouer notre carte avec détermination, mais réalisme.

Nous voulons reconstruire, devenir une équipe «formatrice» à même de promouvoir et affirmer les talents des jeunes de notre club et de la région.

Nous vouerons un soin particulier à la bonne marche de notre section junior. Notre démarche demandera certainement trois ou quatre années d'efforts, de sacrifices et sera épaulée par quelques joueurs routiniers dont l'apport qualitatif et sécurisant sera indispensable.

Le langage est nouveau, riche de promesses pourquoi pas, mais bigrement osé. Et le président Bosquet d'en appeler à la compréhension du public et de la population pour recréer un véritable esprit clubiste. Il faudrait que nous doublions le nombre des membres acquis à notre cause, dit-il.

Quel est actuellement le visage du «onze jaune et bleu» pour la saison 1986-1987?

Le départ de Roger Läubli appelle logiquement la titularisation de Piero Fracasso, explique le président. Nous sommes en bonne voie pour lui assurer une doublure. Dani Payot, Raoul Nogués, Albi Hohl et Hansruedi Baur, qui a donné son accord hier, seront des nôtres la saison prochaine. Jan Bridge est sous contrat

pour une année encore avec notre club. Mais si Liverpool...

Au chapitre des arrivées, les noms de Sylvestre (Bure), Béguin (Le Locle) et Jäggi (Granges) sont pour l'instant prononcés.

Rendez-vous est pris avec quelques titulaires de la saison passée et bien des cas doivent encore être examinés, la passivité n'étant pas de mise.

INNOVATION

De la théorie à la pratique: les responsables du FCC ont décidé de la mise sur pied d'une préparation spécifique de stagiaires, à deux niveaux.

Nous ne voulons pas brûler les étapes, affirme encore M. Bosquet, mais donner réellement leur chance aux jeunes de gagner progressivement leur place de titulaire en première équipe. La porte est désormais largement ouverte aux espoirs du club.

Pour audacieuse qu'elle soit, la nouvelle approche voulue par le FC La Chaux-de-Fonds va susciter bien des commentaires et des remous. Mais les buts sont maintenant clairement définis: recréer un esprit clubiste, une grande famille, défendre valeureusement une image de marque et forcer le respect avec les moyens du bord. Une gageure!

Football neuchâtelois et finales Boudry contraint au succès

Si le football international bat son plein avec les quarts de finale des championnats du monde qui débutent ce soir au Mexique, son petit cousin neuchâtelois s'apprête à résoudre les dernières équations de la saison 85-86 cet après-midi à Boudry et à La Sagne.

Noblesse oblige, les finales de deuxième ligue retiendront notre attention en premier lieu. Au programme la rencontre Boudry-Châtel-St-Denis à 17 h 30 au stade de Sur-la-Forêt. Après l'acceptation du protêt boudryan découlant d'une faute technique d'arbitrage lors de l'échange initial opposant ces deux adversaires, les protégés de l'entraîneur Alain Dubois disposent d'une chance supplémentaire d'accéder au niveau supérieur. Ils se doivent toutefois de l'emporter pour conserver l'espoir d'ascension, les Fribourgeois ayant gagné la première manches samedi passé à domicile. Un succès des locaux entraînerait un match de barrage entre les deux antagonistes à Portalban, qui se verraient ainsi confrontés pour la quatrième fois en trois semaines!

A un échelon moindre, le match opposant Audax à Fontainemelon à 17 heures à La Sagne ne manquera

pas de piment non plus. Avec à la clef le titre de champion cantonal de troisième ligue, ces deux équipes ayant terminé à la tête des deux groupes neuchâtelois de cette catégorie de jeu. Une rencontre qui se disputera pour l'honneur, chacun étant d'ores et déjà promu en deuxième ligue.

A retenir enfin également le choc des deux meilleurs «onze» de quatrième ligue, mettant aux prises Centre Espagnol et Coffrane, sur le coup des 15 heures, à La Sagne toujours. Sans oublier bien sûr la finale cantonale des juniors E, qui se déroulera en ouverture à partir de 14 heures, et qui consacrera Hauterive ou Marin.

Une excellente occasion de faire le point sur la qualité respective des locomotives neuchâteloises de 2e ligue, 3e ligue, 4e ligue et de la relève, représentée par les juniors E.

Programme

BOUDRY

17.30: Boudry-Châtel-St-Denis.

LA SAGNE

14.00: Hauterive (E) - Marin (E).

15.00: Centre Espagnol (4e) - Coffrane (4e).

17.00: Audax (3e) - Fontainemelon (3e). (pa)

Grand Prix de Detroit de formule 1 dimanche

La moindre défaillance interdite!

En arrivant à Detroit, les pilotes de formule 1 n'ont pas eu la moindre surprise. Rien n'a changé. La visite du circuit tracé dans les rues de la «capitale mondiale de l'automobile» ne leur a rien appris de nouveau.

Une succession de virages toujours aussi serrés, un nombre incroyable de plaques d'égrout (148) tout au long des 41 km 168. Seul le revêtement refait sur un tiers du tracé constitue une petite amélioration par rapport aux années précédentes. Bien peu. Pas assez en tout cas pour faire changer d'opinion la majorité des pilotes qui s'aligneront au départ de ce Grand Prix dimanche à 19 h 15. Ce circuit est bien le pire qui leur soit offert chaque année.

Detroit: un Grand Prix exigeant qui ne supporte pas la moindre défaillance. Qu'elle soit humaine ou mécanique. Dans ces conditions, ce seront les «hommes forts», dotés du matériel le plus résistant, qui s'imposeront à l'issue de près de deux heures de course, de «torture».

FORD À DOMICILE

Vainqueur l'an passé, le Finlandais Keke Rosberg pourrait une nouvelle fois faire figure de favori s'il ne conduisait une... McLaren.

La voiture n'est pas adaptée à ce

circuit particulier confie Alain Prost, le champion du monde. Les qualités de battant de Rosberg conviennent à merveille à ce tracé sinueux où il est nécessaire de relancer sans cesse la machine. Mais sa McLaren peut-elle lui permettre cette année d'aller jusqu'au bout des 63 tours? Peut-elle donner enfin à Alain Prost l'occasion de remporter une course sur le continent américain?

Chez Williams-Honda, on se pose moins de questions. En 1985, la voiture a montré ses aptitudes à vaincre sur ce genre de circuit. Nelson Piquet et Nigel Mansell, l'homme en forme du moment,

se présentent une nouvelle fois comme des vainqueurs potentiels... qui ne devront toutefois pas négliger la menace du Brésilien Ayrton Senna et de sa Lotus-Renault.

Contrairement à Montréal en effet, la notion de consommation n'interviendra pas à Detroit. Une chance pour les utilisateurs du moteur Renault. Une chance que Senna ne voudra certainement pas laisser passer. Tout comme Jacques Laffite et René Arnoux (Ligier).

Quant à Michele Alboreto et Stefan Johansson, l'occasion sera bonne, sur un circuit où les qualités du châssis ne jouent pas un rôle prépondérant, pour refaire surface. (si)

Athlétisme

Demain à 10 h 30
8e Bicha

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



Organisée par l'Union Sportive des PTT, la 8e Bicha (course pédestre Biaufond - La Chaux-de-Fonds) aura lieu demain dès 10 h 30.

Réservée à tous les adeptes de footing ou presque, cette épreuve ne manquera pas d'intérêt. En effet, à l'exception des concurrents de moins de 16 ans, chacun pourra y participer.

Au programme, un parcours varié de 11 kilomètres qui conduira les athlètes au stade d'athlétisme du Centre Sportif de La Chaux-de-Fonds, peu avant midi. Inscriptions à Biaufond dès 8 h. (pa)

Lutte suisse

Courroux accueille la «Romande»

Courroux organise ce week-end, pour la première fois, la fête romande de lutte suisse. Celle-ci se déroulera sur le terrain du complexe sportif.

Sur les six ronds de sciure s'affronteront plus de deux cents lutteurs: sera présente toute l'élite romande à laquelle il faudra ajouter quelques vedettes.

Le vainqueur des deux dernières fêtes romandes de lutte fut M. Michel Rouiller de Gruyères. Il sera favori tout comme les Fribourgeois Gabriel Yerli, Roland Riedo, Jakob Werner, Rolf Weren et Bernard Moret et les Valaisans Henri Jollien et Jean-Luc Jacquier.

Les prétentions à la victoire restent très ouvertes et il y a en perspective de belles empoignées. Cette fête romande sert également de sélection pour la participation à la fête fédérale de lutte qui aura lieu à Sion. (sp)

Assemblée générale du HC Young Sprinters Une saison doublement réussie

L'assemblée générale annuelle du HC Neuchâtel Sports - Young Sprinters s'est tenue dernièrement au chef-lieu. La bonne humeur était évidemment au rendez-vous, puisque la saison écoulée a été marquée par deux événements particulièrement heureux: l'ascension en première ligue et l'inauguration des patinoires du Littoral.

Réélu pour deux ans à la tête du club qu'il préside depuis plus d'une décennie, François Pahud s'est efforcé de mettre en exergue le rôle vital assumé par le Puck d'Or qui a permis de redresser la barre après la culbute en deuxième ligue.

Et c'est également sous son impulsion qu'une importante campagne de transferts a été réalisée durant le printemps.

C'est donc un effectif quantitativement et on veut l'espérer, qualitativement très riche qui se trouve désormais à la disposition de l'entraîneur Michel Turler, qui sera assisté, comme par le passé, par Aldo Mombelli. Notons, en passant, que la préparation physique a débuté le 12 mai à raison de trois séances hebdomadaires.

Un programme en salle de force a été élaboré avec le concours de Jean-Pierre Egger.

Les «orange et noir» reprendront contact avec la glace le 11 août à La Chaux-de-Fonds.

Quelques jeunes introduits en équipe fanion durant l'hiver ont démontré que la section des juniors est aujourd'hui sur la bonne voie. Les juniors A, qualifiés pour le tour de promotion, les novices A, barrés par Ajoie dans la conquête du titre romand, et les moskitos, champions de groupe, ont apporté bien des sujets de satisfactions à leurs dirigeants. Ils seront entraînés la saison prochaine par Philippe Jeannin, qui a

mis un terme à sa carrière active et Raymond Jaquet.

Le chapitre des finances, en revanche, est moins rose puisque l'exercice boucle avec un excédent de dépenses de 15.830,95 francs. Le club a néanmoins de bonnes raisons de se réjouir de l'extinction d'anciennes dettes pour un montant substantiel de 41.682,85 fr. Le passif de la société s'est ainsi réduit à 306.289,85 fr.

OPTIMISME

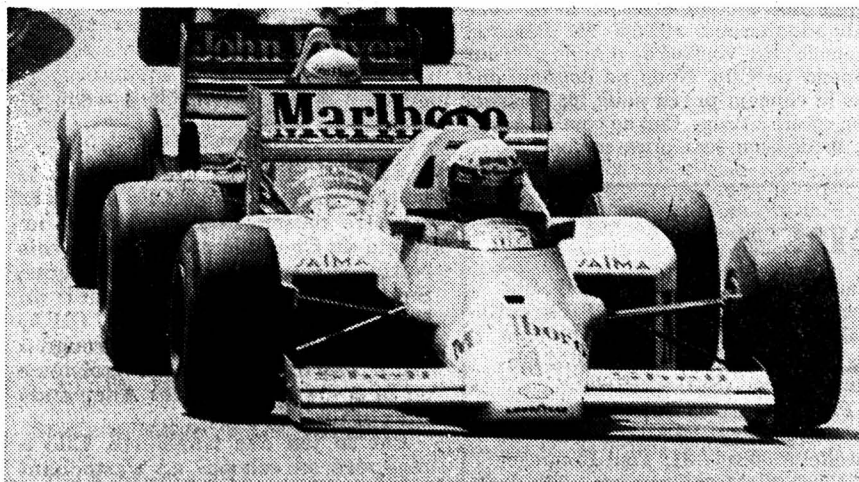
Le comité directeur a été nommé comme suit: François Pahud, président; Marino Locarnini (nouveau), vice-président; Pierre Gerber, secrétaire; Claude-Alain Henrioud, directeur technique; Rolf Zeller, trésorier; Jean-Pierre Schorpp (nouveau), section des juniors.

L'assemblée a enfin pris note de l'état d'esprit optimiste affiché par les dirigeants qui espèrent que leur équipe jouera un rôle de premier plan pour son retour en première ligue. (dy)

Relégué volontaire en première ligue Arosa sans dette

A l'occasion de l'assemblée générale du HC Arosa, le président Bossert a sorti son portefeuille et réglé, sur le champ, les 2600 francs de dettes restantes du club. Bossert a mis fin, ainsi, à 7 ans de présidence du club grison, qui, rappelons-le, vient de son propre chef d'être relégué de Ligue nationale A en première ligue. Le nouveau président a nom Richard Zanin.

Le bradage de la plupart des joueurs de la première équipe (16 ont été transférés) a rapporté 433.000 francs. (si)



Alain Prost sur sa McLaren (au premier plan) remportera-t-il sa première course sur le continent américain? (Photo archives Widler)

Première séance d'essais

Mansell sur sa lancée

Sur la lancée de ses exploits du Grand Prix du Canada, le Britannique Nigel Mansell a encore impressionné son monde au cours de la première séance d'essais officiels du Grand Prix de Detroit.

Au volant de sa Williams-Honda, il a pulvérisé, en 1'39"490, à 145,583 km/h de moyenne, le temps qui avait permis au Brésilien Ayrton Senna d'obtenir la pole-position l'an dernier (1'42"051).

Senna (Lotus-Renault) avait déjà fait mieux que sa performance de l'an dernier au cours des essais libres de la matinée (1'41"515) mais Mansell ne lui avait concédé que peu de terrain en tournant en 1'42"045.

Mansell et Senna ont été les seuls, avec le second pilote de Williams, Nelson Piquet, à descendre sous les 1'42".

Ces résultats, en ce qui concerne les trois premiers, étaient attendus. La

surprise est venue du Suédois Stefan Johansson (Ferrari), qui a réussi le quatrième temps.

Déception en revanche pour le Finlandais Keke Rosberg, le vainqueur de l'an dernier, qui a dû se contenter du huitième temps.

Cette première séance d'essais officiels a eu lieu par un temps ensoleillé.

Classement: 1. Nigel Mansell (GB), Williams-Honda, 1'39"490 (145,583); 2. Ayrton Senna (Bre), Lotus-Renault, 1'40"301; 3. Nelson Piquet (Bre), Williams-Honda, 1'41"510; 4. Stefan Johansson (Su), Ferrari, 1'42"989; 5. René Arnoux (Fr), Ligier, 1'43"166; 6. Alain Prost (Fr), McLaren, 1'43"368; 7. Riccardo Patrese (It), Brabham-BMW, 1'43"664; 8. Keke Rosberg (Fin), McLaren, 1'43"732; 9. Gerhard Berger (Aut), Benetton-BMW, 1'43"759; 10. Michele Alboreto (It), Ferrari, 1'44"296. (si)

Pour tous vos travaux
sanitaire - chauffage - ferblanterie une bonne adresse



Bel-Air 18
2726 Saingnégier ☎ 039/51 23 33

Bauknecht
Congélateurs
à prix résolument
économiques!

Par exemple:



**Congélateur-bahut
200 litres
Fr. 529.-**
1 corbeille

- Congélateurs-bahuts anti-gaspi
- Congélateurs-armoires

Conseil-vente par votre commerce spécialisé:
Exposition permanente le soir sur rendez-vous!
Bien servi
Bien accueilli chez le spécialiste:

jh
JOSEPH HAEFELI
Appareils ménagers
Agencements de cuisines
Le Noirmont
☎ 039/53 14 03

POMPES FUNÈBRES
Arnold Wälti
Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds
Toutes formalités
Transports Suisse et étranger

PETITES ANNONCES

A vendre

ANCIENNE MACHINE A CARDER.
Mannequin taille 48.
☎ 039/28 68 66.

ACCORDÉON DIATONIQUE Adria.
Sauna Saunabel. Auvent pour bus
Subaru pouvant s'employer seul.
☎ 039/28 58 24, dès 19 heures.

SALON 3 pièces, 6 places, tissu, armature métallique, Fr 300.-. Armoire, 2 portes, brune, Fr 80.-. Porte-bagages pour break ou petit bus, Fr 100.-. Tente familiale, 3 chambres, Fr 200.-.
☎ 039/23 99 35.

REMORQUE à fond plat pour transport d'objets encombrants. Expertisée du jour. Fr 1 500.-.
☎ 039/26 66 54, midi et soir.

MACHINE A CALCULER ancienne. Deux machines à écrire Underwood et Framant automatique. Bas prix.
☎ 039/23 72 50.

VÉLO DE GARÇON (10 ans), 5 vitesses. Machine à écrire Hermès 3000, en bon état. ☎ 039/23 08 38.

Perdus - trouvés

ÉGARÉ CHAT GRIS, longs poils, 4 mois. Quartier des Primevères.
☎ 039/31 50 74 dès 20 h.

Chiens - chats à donner

CHIEN RACE Springer. Contre bons soins. ☎ 039/32 13 49.

CHIENNE BERGER ALLEMAND, très gentille, un an et demi. Contre bons soins. ☎ 039/36 12 63.

Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

nouveau en vente chez
Tarantolky

Oiseaux
Poissons
Rongeurs
Et toujours des fleurs
La Chaux-de-Fonds
Léopold-Robert 59
(039) 23 60 88

L'Ours aux Bois
sera
fermé
du dimanche 22 juin à 18 heures au
jeudi 26 juin à 9 heures.
☎ 039/61 14 45

Pension pour petits animaux
(hamsters, perruches, chiens, chats, etc.) et soins à domicile aux animaux pendant l'absence de leurs maîtres.
☎ 039/61 17 91

RIMINI, MARINA CENTRO
HÔTEL ARPA
V. le Trento 3 ☎ 0039541/54173
2e catégorie. Ambiance élégante. Téléphone, télédiffusion. Menus au choix. Offre spéciale: juin 30 000 liras.

47033 Cattolica (Adriatique, Italie)
HÔTEL HANDY SEA ****
☎ 0039541/96 01 65
HÔTEL FILIPPO ***
☎ 0039541/96 84 14
Deux hôtels incomparables, modernes, tout confort, atmosphère de famille, à prix avantageux: 7 jours, pension complète: juin jusqu'au 6/7 et du 25/8 au 30/9 L 210 000-217 000, tout compris, 3 menus au choix, frigo dans la salle à manger, parking.

SEMAINES BLEUES SUR L'ADRIATIQUE
HÔTEL ESPLANADE, CATTOLICA, ITALIE
☎ 0039541/963198
10 m de la mer, parking, ambiance moderne et cordiale, tout confort, traitement de premier ordre, cuisine soignée, 7 jours de pension complète: juin-septembre L 168 000, juillet dès L 206 500 à L 224 000. Août demandez-nous.

Rimini - Adriatique - Italie
HÔTEL AUDI - ☎ 0039541/81698 - moderne, bord de mer, chambres avec douche, balcons, téléphone (sur demande, communicantes), lift, parking privé, vaste salle de séjour, terrasse, menus au choix. Jusqu'au 11/7: L 30 000-32 000; du 12/7 au 31/7: L 37 000; août: demandez-nous.

Enchères publiques et volontaires d'un immeuble à Bevaix
Maitre J.F. de Chambrier, notaire à Bevaix, mettra en vente par voie d'enchères publiques et volontaires pour le compte des héritiers de Madame Henriette Comtesse, mardi 1er juillet 1986 dès 14 h 15 à l'Hôtel du Cygne, 2022 Bevaix, l'immeuble formant la parcelle 3824 du cadastre de Bevaix, comprenant une maison vigneronne ancienne de deux appartements de 3 pièces et cuisine, combles, bûcher et buanderie, avec place-jardin de 1083 m². Surface totale: 1220 m². Situation exceptionnelle.
Mise à prix: Fr. 250 000.- (échute réservée).
Pour les conditions d'enchères et pour visiter s'adresser à l'Etude J.P. Michaud et J.F. de Chambrier, notaire commis aux enchères, rue de la Poste 4, 2013 Colombier. ☎ 038/41 23 02
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité, et sont rendus attentifs à la législation sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ou soumises à ces dispositions.

Offre exceptionnelle
en importation directe des Etats-Unis
A vendre: **Floppy Disk 5 1/4 pouces**
double densité, double face, convient pour C64, IBM-PC, etc.
Prix: Fr 30.- les 10 pièces
Fr 265.- les 100 pièces
Offres sur demande pour autres quantités.
☎ 039/44 16 55, André Germann SA, 2612 Cormoret.

J'achète lampes et objets signés
GALLÉ
☎ 021/24 92 49
Ford Sierra 2 l
1984, expertisée, 11 900.- ou 280.- par mois sans acompte.
☎ 037/62 11 41

A louer dans le canton de Neuchâtel
garage-carrosserie moderne
bien situé sur artère importante gros marché de voitures neuves et d'occasion
Faire offre sous chiffre 87-20 à ASSA Annonces Suisses SA 2, fbg du Lac 2000 Neuchâtel

ISMÉCA SA
Automatisation
Helvétie 83
2300
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/25 21 25

Nous cherchons pour notre département de machines spéciales:
un ingénieur ETS en électronique
ou
un technicien ET
ayant des connaissances en programmation et en microprocesseur.
Préférence sera donnée à une personne ayant quelques années d'expérience.
Horaire libre.
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres manuscrites avec curriculum vitae.

moderna moderna moderna
CUISSINES
FABRIQUE D'AGENCEMENTS
CH-2016 Cortaillod/NE
Nous sommes spécialisés depuis plusieurs années dans la fabrication et la commercialisation d'agencements de cuisines.
Nous sommes une entreprise jeune et dynamique en plein essor. De nouveaux mandats nous ayant été confiés dans la région neuchâteloise, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir
poseurs de cuisines
Nous offrons:
● places stables
● Avantages sociaux d'une entreprise moderne
● Bons salaires
Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner à:
MODERNA CORTA, 2016 Cortaillod.
☎ 038/42 34 16

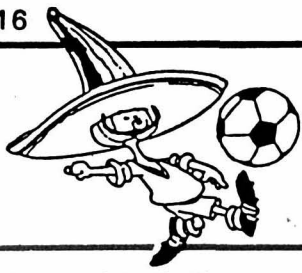
Stuag Entreprise suisse de construction de routes et de travaux publics S.A.
Un poste autonome à responsabilités
Nous sommes en mesure de confier à notre nouveau
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
un domaine intéressant comportant l'organisation, la direction technique et économique des chantiers ainsi que leurs décomptes.
Dans le cas où vous auriez acquis une formation en génie civil (ingénieur ETS, entrepreneur diplômé), complétée par quelques années de pratique dans une entreprise de construction de routes et de travaux publics, vous seriez le candidat idéal pour vous intégrer dans notre petite équipe.
Veuillez adresser votre offre de services complète (curriculum vitae, certificats et diplômes, photos, etc.) à:
M. F. Pellaton, chef d'arrondissement de Stuag, case postale, 2002 Neuchâtel, ☎ 038/25 49 55.

OFFRES D'EMPLOIS
Moulins de Tavannes
Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir
chauffeur de poids lourds
Place stable
Faire offre à Brandt & Cie
Tavannes, ☎ 032/91 23 03

SCHAUBLIN
Nous cherchons des
MÉCANICIENS ÉLECTRICIENS
Il s'agit de postes intéressants au montage des machines CN et au contrôle, offrant des possibilités de perfectionnement.
Les personnes titulaires d'un CFC peuvent faire parvenir leurs offres ou obtenir des renseignements auprès de:
SCHAUBLIN SA, Fabrique de machines, 2735 Bévillard, ☎ 032/92 18 52.

PLASTIC UNIVERSO
engage
un collaborateur
rapide, ponctuel, ayant si possible des connaissances de mécanique, pour la surveillance de machines à injecter de 14 à 22 heures.
Faire offres de services, se présenter ou téléphoner à **Universo SA, Département Plastique, rue des Crêtets 11, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 79 75**

La Neuchâteloise Assurances fondée en 1869
Nous étoffons notre équipe, car nous sommes persuadés de l'importance de l'enjeu que représente notre informatique pour accompagner l'expansion constante de La Neuchâteloise Assurances.
Nous recherchons des
INFORMATIENS
pour la réalisation d'applications qui se basent sur des logiciels de développement modernes tels le système de gestion de base de données relationnel DATACOM et le langage de 4e génération IDEAL. Notre site est équipé d'un IBM 4381 sous VM- VSE/SP2 et CICS.
Renseignements et offres: **G. Hagelstein** (développement d'applications), **C. Wagnières** (Service du personnel).
☎ 038/21 11 71, rue de Monruz 2, 2002 Neuchâtel.
Près de vous Près de chez vous
La Neuchâteloise Assurances



MUNDIAL



Les Tricolores confiants à l'appel des quarts de finale Le Professeur Platini consulte le Docteur Socrates...

Il ne pouvait rien arriver de mieux à l'équipe de France que d'affronter le Brésil. Auréolé de leur brillante victoire contre l'Italie, qui justifie déjà largement le voyage au Mexique, les «Bleus» auront tout à gagner et rien à perdre, aujourd'hui, au stade Jalisco de Guadalajara, antre des Brésiliens depuis presque une éternité.

Personne ne pourrait rien reprocher aux Tricolores au cas où ils ne parviendraient pas à franchir ce cap des quarts de finale, même s'ils n'ont jamais paru aussi près de remporter pour la première fois la Coupe du monde.

La France a au moins autant de chances de sortir victorieuse de ce bras de fer que le Brésil, dont on ne sait trop ce qu'il vaut réellement. Certes, les chiffres parlent pour lui: quatre matches, quatre victoires, neuf buts marqués, aucun encaissé. La défense brésilienne est la seule jusqu'ici à n'avoir pas encore trébuché. Mais les Brésiliens ont brillé à bon compte contre des adversaires de petit calibre.

Et encore, briller n'est pas vraiment le mot adéquat. Contre l'Espagne, les joueurs de Tele Santana ont beaucoup souffert avant de s'imposer 1-0. Même chose contre l'Algérie (1-0). Contre la Pologne, leurs poteaux tremblèrent deux fois avant qu'ils ne trouvent l'ouverture de l'autre côté du terrain, par le biais d'un penalty généreux. Le score final ne signifie pas grand chose.

CONFIANCE

Dans notre tête, ça va beaucoup mieux, dit Luis Fernandez. On voudrait continuer à jouer comme contre l'Italie et on abordera le Brésil sans aucun complexe, avec l'espoir de le battre.

La France, pour en arriver là, a dû plus s'employer que le Brésil. Avec deux moments forts: le match nul contre l'URSS et, bien sûr, la victoire contre l'Italie. Après un mois de préparation et quatre matches, l'équipe est prête. On peut rivaliser avec n'importe qui. On l'a déjà prouvé, affirme Henri

Michel qui aimerait pourtant être déjà plus vieux de quelques heures.

Il faut dire qu'il a quelques soucis. William Ayache suspendu, c'est presque toute une organisation à revoir. J'ai cinq ou six possibilités, dit l'entraîneur national. Il n'a pas dévoilé lesquelles mais, a priori, il exagère.

On joue le même jeu que le Brésil, affirme Michel Platini, dont ce sera le 31e anniversaire aujourd'hui. Mais nous sommes plus unis, plus solides qu'en 1982. Une année où tout le monde attendait justement une finale France-Brésil...

Tactiquement, ce match ne devrait pas être aussi enlevé et spectaculaire qu'on peut le penser, du moins dans un premier temps où il s'agira d'abord d'une bataille pour imposer sa loi en milieu de terrain.

Le point fort de l'équipe de France, c'est son milieu de terrain. Il faudra le priver de ballon, bloquer les espaces, dit Junior. Quand nous attaquerons, nous devons sortir avec encore plus de vitesse que lors des autres matches. Nous devons nous jouer avec le ballon, individuellement, ajoute Careca, déjà auteur de quatre buts dans ce Mondial.

Le jeu devrait néanmoins être clair dans la mesure où ne sera pratiqué ni par l'un ni par l'autre, de marquage individuel. Le Brésil n'a jamais su faire du marquage homme à homme, explique le milieu de terrain Alemão, Lui et Elzo s'occuperont de priver Platini du ballon au milieu du terrain et c'est Julio César qui prendra en charge le capitaine des «bleu» quand il s'approchera de la zone de vérité.



Face au sens de l'improvisation brésilienne, l'expérience de Jean Tigana et de ses coéquipiers prévaudra-t-elle? (Photo ASL)

Lors des trois autres quarts de finale

Un certain duel Maradona - Lineker

Au stade Tecnológico de Monterrey, le Mexique affronte une décevante équipe de RFA avec l'objectif d'atteindre les demi-finales pour la première fois de son histoire. Ce qui ne sera cependant pas facile car les Mexicains, pas plus que les Allemands, n'ont vraiment impressionné jusqu'ici.

La dernière confrontation entre les deux pays remonte au tour final de la Coupe du monde 1978. La RFA s'était imposée 6-0 et le Mexique avait été buté de la compétition dès le premier tour.

Dimanche, la grande affiche se situera au stade Azteca, où plus de 100.000 spectateurs sont attendus pour le «choc» Argentine - Angleterre. Les deux équipes ne se sont plus affrontées depuis 1980 (3-1 en match amical pour les Anglais à Wembley).

Deux ans plus tard éclatait le conflit des Malouines. A Mexico, on souhaite que supporters argentins et anglais ne transforment pas l'Azteca en champ de bataille entre «hooligans» et «Barras bravas».

Enfin à Puebla, Belgique - Espagne va mettre aux prises les deux «giant's killers» des huitièmes de finale. Les Belges ont éliminé l'URSS et l'Espagne a

réussi guère, l'Argentine songe à une revanche.

MEXIQUE: PLUS RIEN À PERDRE

Face à une RFA dont on ne sait si elle pourra disposer des services de Karl-Heinz Rummenigge qui, fébrile, avait dû s'aliter après le match contre le Maroc, le Mexique bénéficiera de plusieurs avantages: la chaleur, le public et, aussi, une certaine décontraction.

On peut certes rêver. Il n'en reste pas moins que personne ne pourra reprocher à l'équipe de Bory Milutinovic une élimination contre la RFA, ancienne double championne du monde.

Une grande équipe peut toujours se retrouver dans les grandes occasions. Les Mexicains le savent. Avec le retour en forme de Negrete, le Mexique ne part cependant pas battu d'avance, pour autant que ses joueurs ne confondent pas vitesse et précipitation.

L'ARGENTINE POUR UNE REVANCHE

Pour la troisième fois en vingt-quatre ans, l'Argentine et l'Angleterre sont opposées en phase finale d'une Coupe du monde. Battue en 1962 comme en 1966 par une formation britannique qui ne lui

réussit guère, l'Argentine songe à une revanche.

Il y aura un match dans le match, avec la présence d'un côté de Diego Maradona et de l'autre de Gary Lineker. La clé de ce quart de finale qui s'annonce haut en couleurs pourrait bien se trouver dans la façon dont Bobby Robson et Carlos Bilardo auront résolu le problème posé par la vedette adverse. Malheur à celui qui se sera trompé.

STYLE ANALOGUE

Espagne - Belgique de Puebla mettra aux prises deux équipes au style analogue, opérant en contre et s'étant toutes deux qualifiées en piégeant leur adversaire de cette manière.



Aujourd'hui

SUISSE ITALIENNE
19.55 Brésil - France

SUISSE ALÉMANIQUE
23.55 Mexique - RFA

Demain

SUISSE ROMANDE
5.30 Mexique - RFA
7.00 Brésil - France
18.30 Fans de foot

SUISSE ITALIENNE
19.55 Argentine - Angleterre
23.55 Belgique - Espagne

Lundi

SUISSE ROMANDE
5.30 Belgique - Espagne
7.00 Argentine - Angleterre
12.15 Fans de foot



La Belgique et Grun (à gauche) réussiront-ils aussi bien que face à l'URSS? (Photo ASL)

M

Mexi...échos

L'esbrouffe

Le président de la République mexicaine, Miguel de la Madrid, n'en aura pas raté une pour tenter de donner la meilleure image possible de son territoire durant le «Mundial 86».

Dans ce pays où la corruption est pratiquée en veux-tu, en voilà, ce fils d'avocat n'est pas demeuré en reste. D'aucun l'ont accusé d'avoir monnayé personnellement l'organisation de la phase finale avec le président de la FIFA, Joao Havelange. Le public indigène ne s'y est pas trompé lors de la cérémonie d'ouverture, le 31 mai, en conspuant copieusement les deux personnalités.

L'esbrouffe a continué de plus belle vis-à-vis des milliers de journalistes (quelque 5000 sont accrédités officiellement). Chaque semaine, le service d'information officiel a annoncé les gestes effectués par le numéro 1 mexicain vis-à-vis des représentants de la presse. De la luxueuse plaquette le présentant aux chiffres manipulés de l'économie en passant par l'offre d'une vidéothèque et la remise de cadeaux, tout y a passé.

Malheureusement pour lui, le président du Mexique n'est pas arrivé à faire croire que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Les journalistes ont pu le vérifier à leur guise quotidiennement. En dehors du centre international de presse, les communications téléphoniques avec l'étranger sont rendues très difficiles, voire impossibles. Le courrier a souvent pris le chemin des écoliers pour parvenir à ses destinataires.

Mais le tableau le plus pénible et réaliste à la fois est donné par la misère régnant à tous les coins de rue derrière des visages au sourire imprévisible. Et ce n'est pas les incessantes dévaluations du peso qui sont venues améliorer la situation d'un peuple au bord du gouffre.

Ah! J'ai oublié de vous dire... le ministre de l'économie et des finances a reçu son congé avec effet immédiat dans la journée de mercredi. C'est le dernier coup d'esbrouffe connu de Monsieur le président de la République mexicaine.

Sans argent

Le manque de moyens financiers est aussi démontré du côté des grandes compagnies nationales. Aéromexico et Mexicana, les compagnies d'aviation mexicaines, l'ont reconnu implicitement en ne pouvant organiser des vols spéciaux pour le quart de finale Brésil - France.

De nombreux supporters et journalistes se sont précipités dans les différents bureaux pour réserver des places dans les avions du vendredi et samedi pour Guadalajara. En vain, les vols se sont révélés pleins et les listes d'attente rapidement complètes. Malgré les nombreuses semaines permettant de remplir facilement deux ou trois avions, les responsables des compagnies ont dû renoncer faute... d'avions. En effet, la flotte est limitée et le manque de moyens financiers n'a pas permis d'étoffer le contingent de DC-9 ou DC-10.

Las, les supporters et représentants de la presse se sont rabattus sur les autocars ou les voitures de location. Avec en perspective un voyage de 8 à 9 heures au lieu des 50 minutes permettant de relier Mexico à Guadalajara par avion.

Mauvaises surprises

La vente des billets en vue des matches de la phase finale n'a pas obtenu le succès escompté. Les grandes espérances du comité d'organisation se sont vues battre en brèche. L'obligation d'acheter des lots (tous les matches d'une ville) et le coût excessif (entre 100 et 150 dollars pour trois ou quatre matches) ont refroidi plus d'un amateur.

Un groupe de supporters d'Yverdon-les-Bains s'est aperçu, bien malgré lui, que faute d'avoir pu vendre la totalité des places, le comité d'organisation avait mis des carbonnes sous certains billets. Arrivés au stade, les Vaudois ont eu la désagréable surprise de devoir quitter les bonnes places achetées. Ces dernières n'avaient été vendues que... trois fois.

Quant à Bernard Challandes et Marc Duviillard, ils se sont aperçu que l'acquisition de billets de la meilleure catégorie n'était pas forcément gage d'une excellente vision. Lors du match entre l'Italie et la France au stade Olimpico, les entraîneurs de La Chau-de-Fonds et Lugano se sont retrouvés au niveau de la pelouse avec en prime un panneau publicitaire assez haut leur permettant uniquement de voir la tête des joueurs. Sauf celle d'Alain Giresse, bien sûr.

Heureusement pour eux, les mentors helvétiques ont pu remonter de quelques rangs dans des tribunes loin d'être pleines.

L.G.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saignelégier (039) 51 24 58

la voix d'une région

R

regard

Neuchâtel revisité

Un anniversaire suffit à mesurer le temps qui passe: si on le célèbre, ce n'est pas pour le fossoyer. Le bâtiment de la gare à Neuchâtel a 50 ans. Les peintures murales de son hall, 47 ans. Ce n'est pas un chiffre rond, mais la réalité est là: elles ont vieilli. On a décidé de les restaurer.

Ce qui semble couler de source aujourd'hui relève d'un nouveau réflexe: un regard envers le passé. Dans les grasses années de la surchauffe, imbues d'une réalité de plus en plus fonctionnelle, on a saccagé les témoins du temps, construit des horreurs, avec l'alibi d'obéir aux idées - bien souvent perverses - de grands maîtres de l'architecture.

Actuellement, c'est le habord toute. On se cristallise sur le passé comme une valeur inaliénable. Qu'on en pense du bien ou du mal, la construction de la RN 5, qui va modifier notre perception de la région, renforce ce besoin d'asseoir des jalons à l'histoire. Les musées régionaux ne se sont jamais aussi bien portés, les rénovations de vieilles demeures battent leur plein, la culture, quand elle touche à cette corde sensible et érige le passé en classique, recueille les faveurs du public.

Respecter le passé, l'entretenir: la restauration des fresques de la gare de Neuchâtel, la rénovation récemment achevée de celles de Hans Erni sur la façade nord du Musée d'ethnographie, la réfection de la maison Brun, au bas de la Boine, découlent de ce principe.

Mais le passéisme, lui, commet de graves erreurs de goût. Le faux vieux en est une, et il faut admettre que l'urbanisme neuchâtelois s'y est quelquefois adonné. Il cache une méfiance totale envers les nouvelles idées et les nouveaux talents. Il panse une vieille blessure: la perte d'un avenir facile dont la crise des années 70 nous a dessaisés.

Faut-il mettre en conserve ou avancer sans se renier? L'alternative n'est pas ou le passé ou l'avenir. On peut colmater les brèches d'un passé représentatif sans obstruer l'horizon, et lui donner de nouvelles définitions.

Catherine ROUSSY

Expérience québécoise présentée à Neuchâtel Ecrire sans faute grâce à l'ordinateur

L'ordinateur à l'école, ce n'est pas seulement une nouvelle matière d'enseignement, mais aussi et peut-être surtout un outil à disposition de l'élève et de son professeur. Au Québec, un Groupe de

recherche multirégional sur les applications pédagogiques de l'ordinateur met au point une méthodologie pour aider les enfants confrontés à des difficultés d'apprentissage du français. Le directeur de ce Groupe de recherche, Mme Colette Dubuisson, présente cette expérience hier à l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogique de Neuchâtel.

● LIRE EN PAGE 24

Canton du Jura Le lac de Lucelle assaini

Bel exemple de collaboration intercantonale et même transfrontalière, le lac de Lucelle est enfin assaini. On a retiré du lac quelque 35.000 mètres-cubes de sédiments. Et construit un laboratoire qui pourra servir de lieu de récolte des œufs de truite.

● LIRE EN PAGE 27

PS neuchâtelois Deux initiatives déposées

● LIRE EN PAGE 24

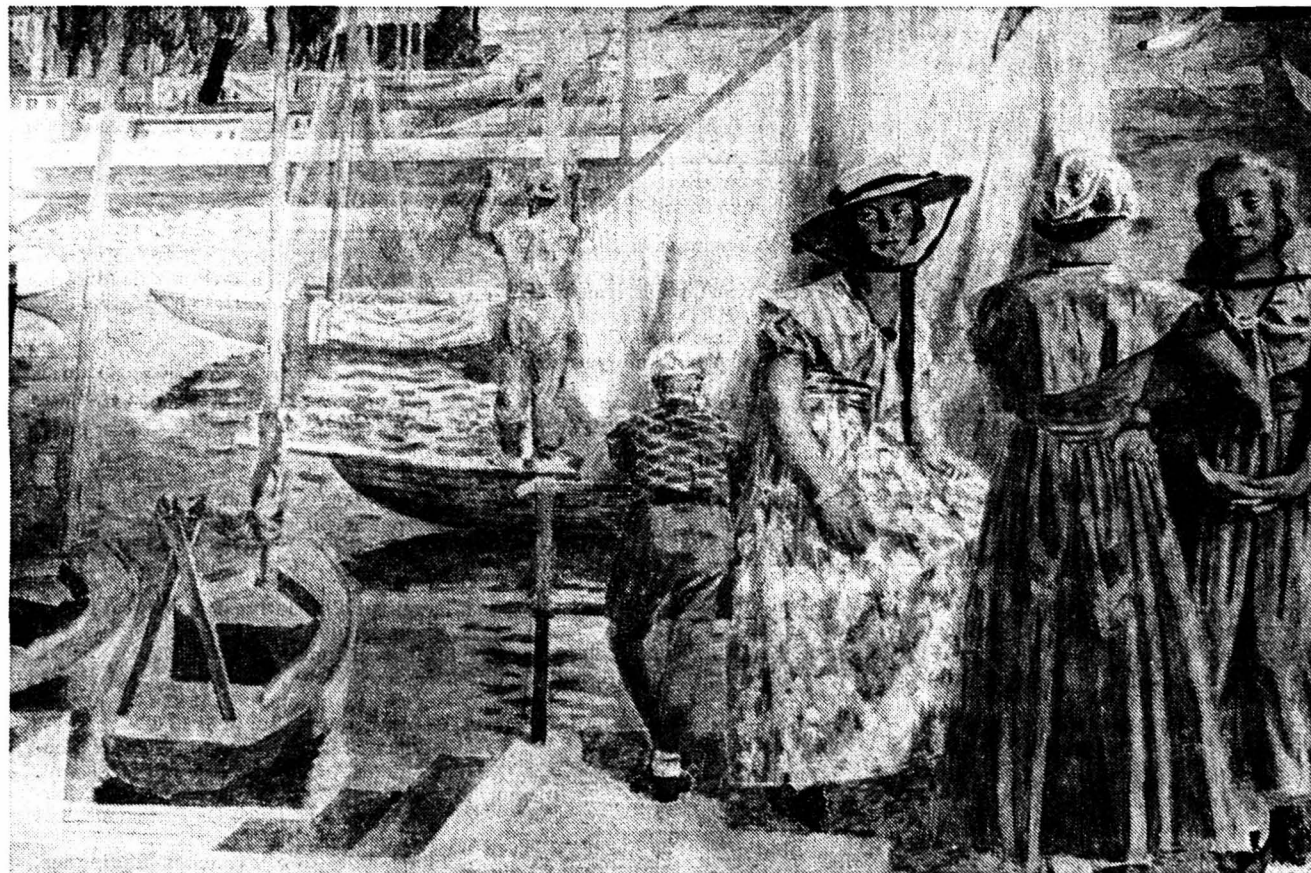
La Chaux-de-Fonds RET SA: bonnes prises

● LIRE EN PAGE 19

Duo du banc



Les fresques de la Gare de Neuchâtel se détériorent à la vitesse d'un TGV Bouchées doubles pour une restauration



Dégâts d'eau et lumière zénithale: bonjour les dégâts. (Photo Impar-AO)

En 1938-1939, sur les murs d'une gare nouvellement construite, le Chaux-de-Fonnier Georges Dessouslavy a peint une série de quatre fresques. Cinq visages de la région et de ses habitants. Il y travaillait la nuit et accordait un droit de regard à peu de gens jusqu'à leur réalisation complète. Le peintre décéda au début des années cinquante, laissant le seul grand ensemble mural du canton. Qui coûta, à l'époque, 11.000 francs

aux CFF et à l'ancienne ADEN (devenue aujourd'hui l'Office du tourisme neuchâtelois). Il faudra, selon les estimations, de 40.000 à 120.000 francs pour sa restauration urgente.

On ne laisse pas tomber en poussière un élément majeur du patrimoine. CRy

● LIRE EN PAGE 24

billet

Ville à la campagne. Ça a son charme. Surtout lorsque l'on habite à la périphérie. A cinq minutes en trolley des grands magasins. Et à pied à cinq minutes de la forêt, des prés et des pâturages.

Le matin, on est réveillé par les vigoureuses odeurs du purin que le fermier voisin épand généreusement sur ses champs. C'est plus tonique et moins mal-faisant que les gaz des autos empoisonnant l'atmosphère dans les rues du centre!

Vive la nature!

Dans le jardin de la petite villa d'en face, de hauts arbres font le bouleau et cachent les plus lointains clapiers à électeurs que sont de plus grands buildings tapis dans les bouquets verts.

On a souvent, matin, après-midi et en début de soirée, le bal-let des tondeuses à gazon dont les maniaques usent et abusent, parfois même le dimanche! Ça fait partie du décor sonore de ces lieux sympas où les oiseaux de tous plumages et de tous ramage s'en donnent à plein gosier avec leurs troulilous,

leurs gazouillis, leurs croassements et leurs cris de crécelles. Sur une antenne proche, un corbeau en sentinelle repère au loin les busards qui descendent de la forêt en larges vols planés, de la forêt en larges vols planés, et leur joncent dessus pour protéger leur aire... De petites plumes blanches virevoltent devant ma fenêtre comme des tatouillards, et sur une lucarne, deux pigeons se font des mamours. On entend même des cris d'une paonne qui appelle son Léon.

Deux abeilles entrées par la croisée entr'ouverte tourbillonnent autour de mon crâne. Elles se rendent vite compte que c'est une fleur fanée, oh combien et, prenant la fuite, s'emmêlent les ailes et pattes dans les mailles d'un grand rideau. Je les délivre et elles s'en vont à la recherche de corolles plus fraîches...

Vive la liberté et les douceurs de la campagne en ville!

J.E.



Q

quidam

M. Fritz Hehlen, chef de train, a fait son dernier voyage à la fin du mois de mai, après 45 ans de service dans plusieurs dépôts. Ses premiers pas, dans le métier, il les a faits dans la petite gare de Malleray, comme ouvrier de gare. En 1942, apprentissage d'agent de train et de contrôleur à Lausanne. Depuis, il a été affecté à quinze dépôts environ.

Le 4 février 1944, il vient à La Chaux-de-Fonds, une ville qu'il ne quittera plus. Né en Suisse alémanique, il a fait ses études à Sonceboz et il a épousé une Franc-Montagnarde qui a supporté de bonne grâce la vie mouvementée de son époux cheminot. Dès qu'il y a eu une place disponible à La Chaux-de-Fonds, M. Hehlen a sauté sur l'occasion. Il a occupé le poste de chef de train pendant trente et un ans.

Depuis sa retraite, il s'occupe de sa petite maison, de son jardin, se promène dans la forêt, cueille des champignons, bref, s'adonne à cœur-joie à la vie. Il a trois fils. Le premier, ingénieur, s'est installé au Canada depuis quatorze ans. Le cadet, également ingénieur, travaille à Lausanne, alors que le dernier, électronicien, est affecté à La Chaux-de-Fonds.

(R.E. - Photo Impar - Gerber)



couac on en dise

Piscine du Val-de-Travers Qui accrochera le drapeau?

«Solus», le nouveau gardien de la piscine des Combes, à Boveresse, est bien ennuyé. Le câble permettant de hisser le pavillon a cassé et le dispositif est bloqué tout en haut, à plus de cinq mètres d'altitude par rapport au niveau de la «mer» régionale.

Comme le mât se trouve au bout d'une étroite passerelle séparant grand et petit bassin, «Solus» ne voit pas trop comment appuyer une échelle. Et personne ne s'est encore porté volontaire pour le jeu du mât de Cocagne. Cela malgré les beaux prix au frais dans le frigo de la buvette... (jic)

S

sommaire

LE LOCLE. - Le Conseil général a siégé hier soir. PAGE 20

LES EMIBOIS. - Conférence de Pierre Dubois. PAGE 27

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Ancien Manège: sa dès 18 h, fête; 20 h 30, production d'artistes régionaux.
Musée d'histoire et médaillier: sa 20 h 30, contes en Suisse allemand par Heiner Gross.
Maison du Peuple: sa 21 h, soirée dansante sud-américaine.
Gymnase cantonal: sa 16 h 30-20 h, di 10 h-12 h, 14 h-17 h, expo. des photos du concours objectif: Chats.
Parc des Musées, ou Musée des beaux-arts par mauvais temps: di 10 h 30, 11 h 30, 14 h 30, «Histoire de chats», théâtre Guignol pour les petits.
Salle de musique: di 20 h 30, concert Estiville: «The University Choir», Utah (USA).
Bois du petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.
Vivarium: sa et di 10-12 h, 14-17 h.
Musée paysan: sa et di 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: sa et di 10-12 h, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: sa et di 10-12 h, 14-17 h.
Musée d'histoire naturelle: sa 14-17 h, di 10-12 h, 14-17 h. Expo le chat et les félins.
Home médi. La Sombaille: expo sculpture-architecture photos des USA, Habertzettl.
Musée d'histoire et médaillier: sa et di 10-12 h, 14-17 h. Expo l'image du chat dans l'histoire et les arts.
Galerie du Manoir: expo Huguette Gosteli et Jean-Marie Bidet, sa 15-19 h, di 10-12 h.
Galerie Club 44: expo photos, collages et peintures de Carol Gertsch, sa 16-18 h 30. Sa 17 h, concert de Georges Lièvre, percussionniste.
Galerie L'Echoppe: expo Les boisés 86 de Jean Curty, sa 14-17 h.
Galerie Sonia Wirth: expo maîtres de la peinture neuchâteloise.
Galerie Louis Ducommun: sa 17 h 30 - 21 heures.
Bibliothèque de la ville, discothèque et département audio-visuel: sa 9-12 h, 13 h 45-16 h. Expos Le chat dans l'œuvre de La Fontaine, «Chats par-ci, chats par-là».

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.
Piscine des Mèlèzes: sa-di 9-20 h.
Piscine des Arêtes: sa 10-20 h, di 9-18 h.
Centre de rencontre: sa 14-22 h, di 14-20 heures.
Info allaitement: ☎ 26 06 30 ou 038/33 53 95.
Vieux-Puits du CPS: Puits 1, sa 9-11 h 30.
Accueil du Soleil: (Serre 67): 14-17 h.
Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
Télébiblé: ☎ 23 25 00.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ☎ 28 52 42.
Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 ou 23 67 03.
La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: Forges, Charles-Naine 2a, sa jusqu'à 20 h, di 10-12 h 30, 17-20 h. En dehors de ces heures, ☎ 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: ☎ 23 45 65.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.

Cinemas de samedi et dimanche

abc: 20 h 30, Lolita.
Corso: 18 h, 20 h 45, Silverado.
Eden: 15 h, 17 h 30, 20 h 45, Birdy. Sa 23 h 30, Les brûlantes filles d'Amérique.
Plaza: 16 h 30, 20 h 45, Soleil d'automne, 18 h 45, sa aussi 23 h, Tenue de soirée; 14 h 30, Peter Pan.
Scala: 15 h, 20 h 45, Un homme et une femme, vingt ans déjà.

Le Crêt-du-Loclc

La Bulle: sa 13 h 30, 16 h, Henri Dès, 20 h 30, La Castou avec au piano Gérard Kummer.

La Sagne

Musée (bâtiment communal): 14-17 h, premier dimanche de chaque mois.

Le Locle

Cinéma Casino: sa 20 h 45, di 15 h 30, 20 h 45, Out of Africa.
Collège Jehan-Droz: sa, 20 h 30, di, 18 h, spectacle de danse.
Billodes: sa 10 h - 17 h, kermesse.
Manège du Quartier: Sa, bal des football-clubs avec «Les Shamrocks».
Piscine du Communal: sa-di, 9-20 h.
Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
Musée d'Horlogerie: sa-di 10-12 h, 14-17 heures.
Bibliothèque ville: sa 10-12 h.
Bibliothèque des jeunes: sa 10-12 h.
Pharmacie d'office: Mariotti, sa jusqu'à 19 h, di 10-12 h, 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
La Main-Tendue: ☎ No 143.
Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.
SPA: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Montagnes neuchâteloises

Service d'aide familiale: ☎ 37 18 62.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo peintures, gouaches, aquarelles d'Eugen Willi, sa-di 14 h 30-17 h 30.

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Val-de-Ruz

Fontainemelon, halle de gym. sa 21 h, soirée disco.
Château de Valangin: sa-di 10-12 h, 14-17 heures.
Médecin de service: du sa 12 h au lu 8 h, Dr Delachaux, ☎ 53 21 24.
Pharmacie d'office: Marti, Cernier.
Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Neuchâtel

Aula du Mail: sa 17 h, concert par le Groupe «Acousmie», chansons d'aujourd'hui.
Conservatoire: sa, 17 h, Rodolphe Lehmann, 20 h, Lennart Riise, récitals publics pour l'obtention du diplôme de virtuosité de piano.
Eglise St-Marc, Serrières: di 20 h 30, ensemble vocal de Neuchâtel, accompagné d'un groupe instrumental et Robert Märki, organiste.
Biblioth. publique et universitaire: Fonds général, sa 9-12 h. Lecture publique, sa 9-17 h. Salle de lecture, sa 8-17 h. Expo Rousseau, sa 14-17 heures.
Plateau libre: sa 22 h, Rondeau, new wave.
Musée d'Ethnographie: sa-di 10-17 h. Expo «Le mal et la douleur».
Musée d'Art et d'Histoire: sa-di 10-12 h, 14-17 h. Expo «La soie, art et tradition du façonné lyonnais».

Val-de-Travers

Les Verrières: sa et di, Abbaye.
Travers, sa, 20 h, annexe, concert du Coup de Joran. Le jeu du feuillu.
Couvét, sa, 21 h, grande salle, soirée disco.
Champ-du-Moulin, sa, 20 h, Hôtel de la Truite, loto du HC Noiraigue.
Couvét, cinéma Colisée: sa-di 20 h 30, L'année du dragon; di 17 h, Link.
Môtiers, Château: expo sculptures en carton peint de Luc Joly.
Les Bayards, Atelier Lermite: expo Marion Moser; sa 15-18 h 30.
Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
Feu: Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 118.
Hôpital de Fleurier maternité et urgences: ☎ 61 10 81.
Hôpital de Couvét: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
La Main-Tendue: ☎ 143.
SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
Médecin de service: de sa 12 h à di 22 h, Dr Blagov, Fleurier; ☎ 61 16 17.
Pharmacie de service: de sa 16 h, à lu 8 h, Delavy, Fleurier; ☎ 61 10 79. Ouverte di 11-12 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
Mont-Soleil: sa dès 20 h 30, di dès 11 h 30, Fête du Ski-Club.
Cinéma Espace Noir: sa 22 h, di 17 h 30, 20 h 30, Les vacances de M. Hulot.
Galerie Espace Noir: expo Gérard Aubry.
Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Pharmacie de service: sa 13 h 30-16 h, 19-19 h 30, di 11-12 h, 19-19 h 30, Voirol, ☎ 41 20 72. En dehors de ces heures, ☎ 111.
Médecin de service: ☎ 111.
Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.
Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
A.A. Alcool. anonymes: ☎ (032) 41 44 41 et (039) 23 24 06.

Courtelay

Préfecture: expo Photo-Club Saint-Blaise, sa-di 15-18 h.
Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, ☎ (066) 66 34 34.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
SOS futures mères: ☎ (066) 22 26 26.
La Main Tendue: ☎ 143.

Les Bois

Inauguration des uniformes de la fanfare: halle cantine, sa, 13 h 30, animation champêtre; 23 h, orchestre de Munich. Di, 10 h 45, concert, 13 h 30 défilé.

Le Noirmont

Cinéma: sa 20 h 45, di 20 h 30, Highlander, Sa-di, 17 h, OZ, Un monde extraordinaire.

Les Breuleux

Cinéma Lux: sa-di 20 h 30, Le bateau phare.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: ☎ 51 22 44.
Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blou-danis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes, ☎ (039) 51 12 03. Sa ouverte jusqu'à 16 h, di 10-12 h.
Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: sa, 20 h 30, Le retour du Chinois.
Cinéma Ea Grange: sa-di 20 h 30, l'honneur des Prizzi.
Musée jurassien: expo Rochers, sa-di 14-17 h.
Bibliothèque ville (Wicka II): sa 10-12 h.
Ludothèque (Fer 4): sa 9-11 h.
Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.
Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
Maison des jeunes: sa 14-18 h.
Piscine couverte: sa 9-19 h, di 9-18 h.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: Cattin-Ville, ☎ 22 11 93. Sa ouverte jusqu'à 17 h, di 10 h 30-12 h, 18-19 h.
Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.

Saint-Ursanne

Musée lapidaire: sa-di 10-12 h, 14-18 h.

Porrentruy

Cinéma Casino: sa 20 h 30, di 16 h, 20 h 30, L'honneur des Prizzi; sa 23 h 30, film X.
Cinéma Colisée: sa 20 h 30, di 15 h, 20 h 30, Absolute beginners.
Musée, (Hôtel-Dieu) dernier di du mois, 15-18 h.
Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): sa 10-12 h.
Jardin botanique: sa 8-17 h, di 10-17 h; collection serre: sa 9-12 h, 15-17 h, di 10-12 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 29 22.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: Fridez, ☎ 66 11 91. Sa ouverte jusqu'à 20 h, di 11-12 h, 18-19 h.

Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov ☎ (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni ☎ (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: sa-di 20 h 30, Highlander. Patinoire des Lovières: 20 h 15, spectacle humoristique et musical.
Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau ☎ 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78, sa-di 12 h 30-13 h 30.

Tavannes

Vivarium Ophidia: sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: sa 20 h 30, di 15 h 30, 20 h 30, L'effrontée.

Moutier

Cinéma Rex: sa 17 h, 20 h 30, di 17 h, le diamant du Nil.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
Pharmacie d'office: Liengme, ☎ 93 15 34 ou 93 17 70. Ouverte di 10-12 h, et 18 h 30-19 h.

Bellelay

Abbatiale: expo. artistes neuchâtelois, 10 h-12 h, 14 h-18 h.

au marché

Les carottes précoces sont là

Cette semaine, le peloton des légumes indigènes est dominé par les concombres, les choux chinois, les courgettes et les carottes.
Ces légumes proviennent de cultures sous abri. Dans ces cultures, le moindre rayon de soleil est capté pour le plus grand bien des plantes. Même par temps couvert, les températures grimpent à l'intérieur des tunnels de plastique et dans les serres en verre, favorisant ainsi la croissance.

Ces jours, les premières carottes précoces sont récoltées en quantité relativement importantes. Elles proviennent surtout du Valais, du Pays de Vaud et du Seeland. Les carottes précoces sont semées au début de l'année.

Les cultures s'étendent sur 157 ha, dont 117 ha ont été recouverts de films plats. Cette méthode permet des récoltes plus précoces.

Les premières carottes sont particulièrement fraîches et juteuses. Elles sont vendues en bottes, avec les feuilles. Lors de l'achat, il convient de choisir des carottes dont la couleur est très vive. Les très jeunes carottes peuvent être utilisées sans être pelées. Il suffit de bien les laver et de les brosser. Ensuite, on les cuit et on les affine avec du beurre, des épices, des herbes, du fromage et de la crème. Les carottes permettent également la préparation de jus, de salades crues, de purée et même comme en-cas durant la journée. Elles contiennent également des parts appréciables de sodium et de phosphore, ainsi que de la carotène, un élément aux vertus curatives reconnues.

UNE SALADE DE CAROTTES POUR LA LIGNE

Laver 300 g de carottes nouvelles. Les brosser et les effiler. Couper un demi-chou chinois en lamelles et l'ajouter aux carottes. Mélanger un demi-yogourt nature, 1 cuillère à thé de concentré de tomates, un peu de sel et une pointe de couteau de sucre. Bien battre cette sauce et la verser sur la salade. Bien mélanger avant de servir. (comm, UMS)

L'IMPARTIAL

La voix d'une région

Administration, abonnements et annonces

La Chaux-de-Fonds, Neuve 14
☎ 039/21 11 35 - Télex 952 114

Le Locle, Pont 8
☎ 039/31 14 44

Tarif des abonnements

12 mois	Fr. 163.-
6 mois	Fr. 85.-
3 mois	Fr. 44.-

Publicité:

Régie des annonces, district de La Chaux-de-Fonds et du Locle exceptés: Publicitas, Neuchâtel

Tarif régional annonces:

- 1 col. (27 mm. largeur)	Fr. 0.76
- offres d'emploi (le mm.)	Fr. 0.82
- immobilier (le mm.)	Fr. 0.82
- demande d'emploi (1 case)	Fr. 25.-
- annonces aux mots (le mot) (minimum 10 mots)	Fr. 0.85

Réclames:

- 1 col. (56 mm. largeur)	Fr. 3.35
- pavé exclusif Première hauteur 60 mm.	Fr. 276.-
- Pavé Première régionale hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page sports hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page économie hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page magazine hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page jeux hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Avis tardif (le mm.)	Fr. 3.90
- Avis mortuaire (le mm.)	Fr. 1.12
- Avis naissance (le mm.)	Fr. 1.12

Annonces classées:

- lundi	immobilier / demandes d'emplois
- mardi	offres d'emplois
- mercredi	immobilier / annonces aux mots / demandes d'emplois
- jeudi	offres d'emplois
- vendredi	immobilier / demandes d'emplois
- samedi	offres d'emplois / annonces aux mots

Délais de remise des annonces

Annonces noir-blanc

- l'avant-veille 15 h
- édition du lundi: jeudi 15 h

Annonces couleurs:

- réservation 1 semaine avant parution

Avis mortuaires et avis tardifs:

- veille de parution: 22 h.

L'IMPARTIAL

- informe
- distrait
- commente

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Contes de chats au Musée d'histoire
...il était comme coupé en deux...



La phrase en suspens... et Cecilia Baggio emmène son monde dans le merveilleux. (Photo Impar-Gerber)

C'était une nuit de février, le Carnaval de Venise déployait son faste, et du canal émergea un immense chat, comme coupé en deux: d'un côté noir, d'un côté blanc et pas un poil blanc ne se mélangeait au poil noir...

Au Musée d'histoire, hier soir, à la tombée de la nuit, les chats n'étaient pas gris. La conteuse, roulant des yeux malicieusement, la phrase en suspens, embarqua chacun sur les ailes du merveilleux. C'est tout naturellement à Venise, sur ses ponts et dans ses palais, que Cecilia Baggio a puisé cette histoire de chat. «Le chat botté Premier fut un chat assassiné». Sa longue aventure fut retracée en un tour d'horloge pour un public attentif, captivé. Et l'on apprit comment un jour, un jeune disciple donna sa langue au chat; et l'on apprit pourquoi un

PATRONAGE
L'IMPARTIAL



soir, un chat moine jugea bon de cacher ses crottes, et l'on sut ce qu'est une drôle de vie, un drôle de chat et une drôle de vie de chat.

Ce fut conté fort naturellement et pourtant c'était bourré d'extravagances comme le sont toujours les contes fascinants. Une jolie caresse de ces chats sur la ville qui ont envahi la cité. (ib)

● Ce soir, Musée d'histoire et Médailleur, Katzengluck-Katzenjammer, raconté en schwyzerdütsch par Heiner Gross de Winterthur.

Assemblée générale de Recherches économiques et techniques Bonnes prises... pour RET S.A.

RET SA (Recherches économiques et techniques) a tenu son assemblée générale hier au MIH. A l'ordre du jour, très chargé, des modifications au sein du Conseil d'administration, qui impliquaient quelques petits changements aux statuts. L'occasion aussi de faire un bilan de l'année 85. But prioritaire: fixer l'extension de l'activité de RET SA, lequel se trouve maintenant dans une nouvelle phase de développement. Fondé en 1971, il était une affaire chaux-de-fonnière. Il devient désormais instrument cantonal, selon les termes de son président, M. Jean-Pierre Bonny, conseiller national, ancien directeur de l'OFIAMT.

Au chapitre de l'actionariat, les pouvoirs publics détiennent 51% des actions. En plus de la Ville de La Chaux-de-Fonds (40 actions), s'ajoutent désormais le canton (20 actions), la ville de Neuchâtel (20), Le Locle (12). Du côté privé, la Chambre de commerce et BCN participent, avec 18 nouveaux actionnaires de tout le canton. Un élargissement qui a été rendu possible car la ville et d'autres actionnaires ont cédé une partie de leurs actions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il a fallu tenir compte de la nouvelle composition de l'actionariat au niveau du Conseil d'administration; deux représentants de la ville l'ont quitté, MM. Jeanbourquin, conseiller communal et Agustoni, ingénieur en chef des SI. Des

nouveaux membres ont été nommés, MM. Bugnon, conseiller communal de Neuchâtel et Maillard, conseiller communal du Locle. Le canton est représenté par M. Pierre Dubois, conseiller d'Etat et la ville de La Chaux-de-Fonds, par M. Matthey président du Conseil communal. Dans le secteur privé, on note la démission de deux Chaux-de-Fonniers, MM. Schwaar et Zutter.

Parmi les nouveaux administrateurs de l'industrie privée, MM. Lauener pour le Littoral, Kiper pour le Val-de-Travers, Zanchi pour Le Locle, et Stauffer pour La Chaux-de-Fonds.

Le Conseil d'administration est ainsi quelque peu agrandi. La composition du comité de direction reste inchangée, mais un membre supplémentaire du côté privé sera nommé.

Ret SA se trouve ainsi dans une phase de consolidation de son extension. Il est ouvert à tout l'Arc jurassien, le canton du Jura et Saint-Imier se sont approchés de RET, des négociations sont en cours, conclut M. Jean-Pierre Bonny.

52 ACTIONNAIRES

Selon M. Bobillier, directeur de RET SA: «RET SA comprend 52 actionnaires, dont 56 industriels». Ses trois secteurs d'activité les plus importants sont d'une part l'innovation - diversification - nouvelles technologies, la promotion et la consultance. Les trois enregistrent une forte augmentation des activités.

Le chiffre d'affaires a progressé de plus de 50% entre 84 et 85, il a été doublé en 4 ans, avec une même contribution des pouvoirs publics, voire légèrement diminuée, qui s'élève à 22% en 85. L'effectif des collaborateurs est de 10 personnes, il a augmenté de 60% en 4 ans. Depuis le début de l'année RET SA a participé à la création de trois entreprises, dont deux se sont installées dans le Haut. Une société dans le haut a trouvé, grâce à la contribution de RET SA, les moyens d'un développement, dit M. Bobillier.

Activités en 85: Journées régionales de l'innovation et de la sous-traitance, le concours RET SA de l'innovation et lancement du document «Comment et avec qui créer votre entreprise dans le canton de Neuchâtel».

Pour 87, RET SA prépare les Journées de l'innovation et de la sous-traitance. Nouveaux locaux de RET qui vient de déménager: dans la zone industrielle, Allée du Quartz.

Ch. O.

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 28

Service de rhumatologie
et de médecine physique

Une démarche percutante!

Le service de rhumatologie et de médecine physique a été ouvert en automne 1988, soit deux ans environ après la mise en exploitation du «nouvel» hôpital. La création de ce service a été possible grâce au professeur Bernard Courvoisier, qui a su faire comprendre aux médecins, aux autorités, l'importance de la rééducation dans la vie hospitalière moderne. Ce service est axé à la fois sur les problèmes de rhumatologie clinique et de rééducation générale. Le Dr Henri Ott, qui le dirige, en fut le premier médecin chef.

Le service se compose d'une unité de lits, d'une section de consultations externes, d'une division de physiothérapie et d'ergothérapie. Les médecins sont au nombre de cinq, un médecin chef à plein temps, deux assistants chargés de la consultation externe, un assistant pour l'unité de lits de rhumatologie, un chef de clinique.

C'est un service qu'il n'est pas courant de rencontrer dans un hôpital de 300 à 400 lits, du type de celui de La Chaux-de-Fonds. Il en existe par ailleurs peu en Suisse romande, Fribourg, Sion vient de créer une unité identique. Ce sont les seules, mis à part les centres universitaires.

Très rapidement le service de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds eut un rayonnement cantonal et romand, on y reçoit aujourd'hui les patients du bas du canton. Les rhumatologues romands «envoient» leurs malades à La Chaux-de-Fonds, ce service ayant acquis une pratique certaine, notamment dans le domaine de la radiosynoviorthèse, spécialisation du Dr Henri Ott, que nous décrivons plus loin.

TRAITEMENTS À LA POINTE DE L'ACTUALITÉ

Au cours des vingt dernières années, les traitements des rhumatismes inflammatoires ont constamment évolué.

Une nouvelle technique a été introduite il y a deux ans, elle consiste à injecter, sous contrôle radiologique, de la chymopapaine dans le disque qui est le siège d'une hernie discale, dans le but de détruire le noyau pulpeux. Le traitement s'adresse aux candidats à

une opération. Dans 70% des cas, il est possible d'éviter l'intervention chirurgicale.

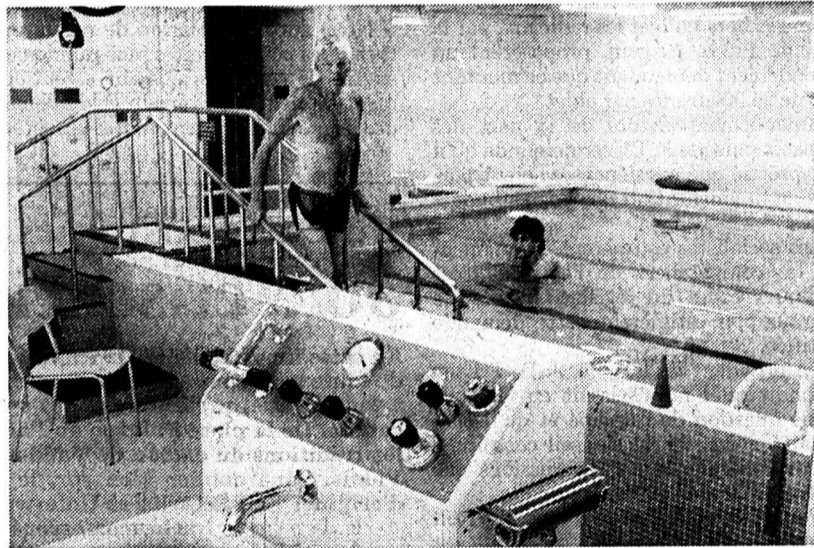
La radiosynoviorthèse s'applique aux malades qui souffrent de polyarthrite difficile à traiter. Il s'agit d'injections de produits qui irradient la membrane synoviale malade, diminuent la douleur articulaire et préviennent la déformation. C'est une des spécialisations du service de rhumatologie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

UNE PHYSIOTHÉRAPIE PERCUTANTE

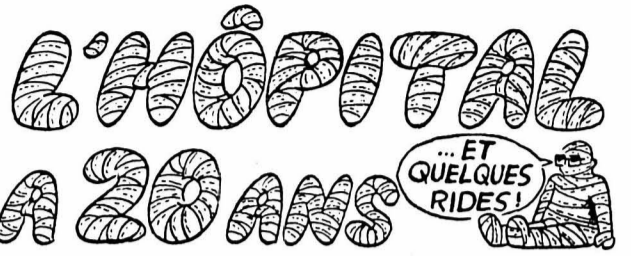
La surface réservée aux traitements physiques est de 300 m², elle est divisée en quatre parties. Une salle de gymnastique, une piscine, chauffée à 36 degrés, une salle pour les traitements physiques passifs, électrothérapie, applications d'ondes courtes, d'infrarouge, une salle réservée aux applications de fango et parafango.

Le personnel comprend douze physiothérapeutes qui travaillent sous supervision médicale. La moitié d'entre eux s'occupe des malades hospitalisés. Les autres s'occupent exclusivement des malades externes. Une rotation est effectuée tous les quatre mois environ.

On compte en moyenne 350 à 400 malades externes en traitement régulier par mois dans la section de physiothérapie. Les affections les plus couramment rencontrées font partie du cadre du rhumatisme dégénératif. Ce sont principalement les douleurs lombaires et cervicales. Les rhumatismes inflammatoires ne représentent que le 10% des patients.



Une physiothérapie percutante. Une piscine chauffée à 36 degrés. (Photo Impar-Gerber)



AU SERVICE DU SPORT

Le sportif, une clientèle qui a ses besoins spécifiques! L'athlète est souvent exposé à des traumatismes. La physiothérapie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds offre toutes les possibilités thérapeutiques, toutes les techniques de rééducation musculaire, inhérentes aux gestes du sport.

ERGOTHÉRAPIE

L'augmentation de la population âgée dans les hôpitaux a suscité, il y a trois ans, l'ouverture d'une section d'ergothérapie. Celle-ci a pris très rapidement une grande extension.

Rééduquer par des techniques artistiques, rendre son indépendance à un malade, dans ses activités quotidiennes, professionnelles, familiales, récupérer des fonctions motrices, sensitives, intellectuelles, développer une utilisation des possibilités restantes chez un patient dont la progression n'est plus envisageable, telle est la tâche de deux ergothérapeutes employés dans ce secteur.

LABORATOIRE

Les investigations immunologiques se font au centre de transfusion attaché à l'hôpital. Les médecins ont développé un laboratoire dans le domaine du rhumatisme.

Avec la collaboration du Dr Zender, biochimiste, qui dirige le laboratoire, le service de rhumatologie peut effectuer là des analyses spécialisées.

DÉPARTEMENT EXTERNE

Il constitue une part importante de l'activité du service. La plupart des malades sont envoyés par les médecins de la ville.

Dans certains cas, il s'agit d'une consultation d'orientation, le médecin continuant le traitement médical, mais le plus souvent le malade est pris en charge par le service pendant la période de son traitement.

BILAN

S'il était discutable, en 1968, d'introduire ce service de rhumatologie et médecine physique dans un hôpital tel que celui de La Chaux-de-Fonds, le bilan s'avère aujourd'hui positif. Cela a permis d'introduire des techniques spécialisées, d'avoir une physiothérapie percutante.

De plus, les prestations se sont étendues à d'autres hôpitaux du canton.

OBJECTIFS

Maintenir le service à la pointe de l'actualité médicale et technique. Pour cela, les lits pour la rééducation manquent.

De plus, il est prévu de créer une unité de rééducation, avec une nouvelle salle de physiothérapie, destinées surtout aux malades présentant un handicap moteur d'origine non rhumatismale.

D. de C.

Caveau Fernand Perret: les couleurs du Midi

Jérôme Plat, potier, expose ses céramiques au Caveau Fernand Perret. Objets décoratifs pour l'hevana, vases, cloches à beurre, boîtes de tous formats pour y ranger des bijoux, y cacher des bonbons, saladiers géants, l'éventail est superbe de formes et de couleurs. Un style personnel. Grande maîtrise de la matière.

«De la basse température à 1050 degrés» vous dit-il, lorsqu'il est ques-

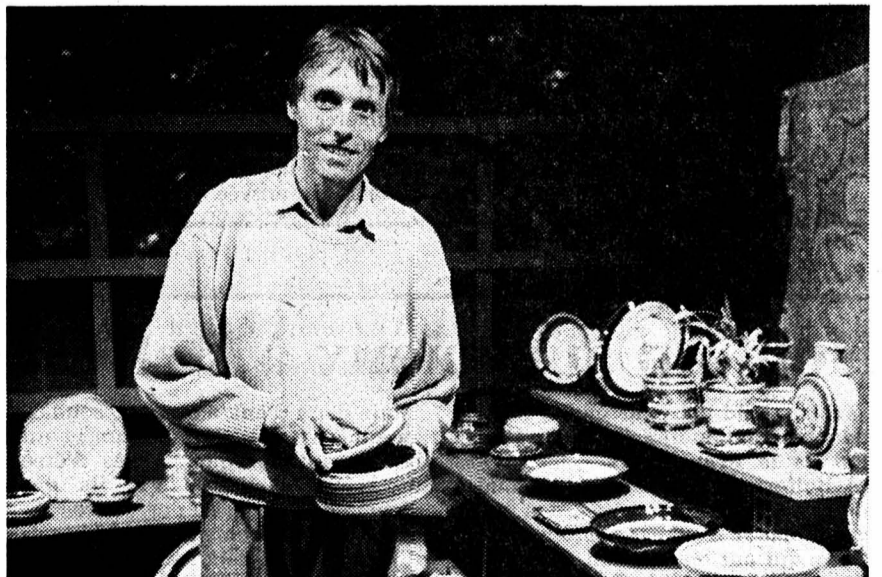
tionné sur les particularités de sa technique.

Les couleurs, les décors sont obtenus par des terres colorées avec des oxydes métalliques, dits «engobés». L'exposition

est de courte durée. Mieux vaut se hâter!

D. de C.

● Caveau Fernand Perret, Fritz-Courvoisier 11, samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 juin de 15 à 19 h.



Jérôme Plat devant ses poteries. (Photo Impar-Gerber)

PUBLICITÉ

Office du tourisme ville
La Chaux-de-Fonds

CONCERT DE GALA

Salle de musique
Demain 20 h 30

The University Choir
Utah (USA)

60 exécutants
Direction:
Dr Edgar J. Thompson
Dr Bernell W. Hales
Entrée libre
Collecte vivement recommandée

Organisation: Office du tourisme - Musica Théâtre
en collaboration avec

14904 le journal L'IMPARTIAL

PUBLICITÉ

ARTS ANCIENS
EXPOSITION
Georges Dessouslavy
1898 - 1952
peintures, aquarelles
HEURES D'OUVERTURE
tous les jours de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
et le dimanche après-midi de 14 h à 18 h
GALERIE ARTS ANCIENS
Pierre-Yves Gabus S.A. 2022 Bevaix
Tél. (038) 46.16.09 15763

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Séance du Conseil général Compétences financières: méfiance à l'égard du Conseil communal

Séance passablement clochemerlesque du Conseil général qui siégeait hier soir. En effet, dans les deux premiers tiers de la soirée le législatif s'est presque conformé au curieux principe «plus je pédale moins vite, moins j'avance plus fort».

Ce n'est finalement que peu avant 22 heures qu'il a abordé son 2e point de l'ordre du jour, compte tenu du fait que celui-ci a été modifié - non sans mal d'ailleurs - et qu'une résolution a été traitée en tout premier lieu.

Suivit alors une laborieuse discussion, souvent confuse et présidée de manière hésitante par André Golay qui était installé au perchoir pour la première fois. Il aura sans doute l'occasion de faire montre d'un peu plus de fermeté et de discipline dans l'organisation des votes.

Cette séance a commencé par de longs palabres plutôt infructueux qui concernaient des demandes de modification - refusées par le bureau du Conseil général - des deux derniers procès-verbaux. F. Blaser (pop) est revenu à charge pour maintenir sa demande et finalement cette affaire s'est terminée par un vote favorable aux décisions du bureau du législatif.

tion un projet de résolution qui était le même que celui adopté en début de semaine par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds.

Jean-Pierre Tritten, président de la ville, expliqua que les chiffres contenus dans ce rapport, compte tenu des années de référence, devaient être modulés et que le Conseil communal dialoguait sans cesse avec l'Etat pour corriger ces inégalités.

Son discours n'a convaincu personne, puisque le radical Pierre Brossin se dit néanmoins surpris des chiffres comme des explications parfois un peu embarrassées de M. Tritten.

Il se déclara en faveur de l'adoption d'une résolution.

D'accord aussi, répondit en écho le popiste F. Blaser; mais il proposa un texte différent.

Attitude identique chez les libéraux-pnp et chez les socialistes.

Cette résolution fut acceptée à l'unanimité.

Le législatif put alors enfin prendre le premier point de son ordre du jour, qui consistait en la modification de plusieurs articles du Règlement général pour la commune du Locle.

Certaines de ces modifications, telles que celle du délai du droit référendaire, ou la suppression de la commission du Musée Girod, ne posèrent aucun problème.

La discussion fut en revanche beaucoup plus vive sur trois autres points. Il s'agissait notamment d'augmenter la compétence financière du Conseil communal de 20.000 à 30.000 francs pour toutes les dépenses non prévues au budget.

Cette demande entraîna des réactions de méfiance du Conseil général. Soucieux de contrôler de manière stricte les dépenses hors budget les radicaux, par la voix de Pierre Brossin, proposèrent un amendement demandant que ce montant soit de 25.000 francs par objet.

Amendement encore de la part des populistes puisque F. Blaser demanda qu'il soit précisé que ces dépenses soient portées en augmentation des postes budgétaires.

Les socialistes estimèrent qu'augmenter les compétences de l'exécutif c'est diminuer celles du législatif. Seuls les libéraux-pnp estimèrent cette demande justifiée.

Le président de la ville, J.-P. Tritten répondit qu'il ne s'agissait en fait que d'une question de principe et qu'il convenait de donner au Conseil communal les moyens d'exécuter les missions que lui fixe le Conseil général.

Pour son collègue de l'exécutif Rolf Graber, l'amendement popiste est impossible à tenir et cette proposition ne repose sur aucun fondement. Finalement, tous les groupes tombèrent d'accord sur le montant de 25.000 francs. Suivit alors une cascade de votes opposant le projet du Conseil communal aux amendements et les compétences de l'exécutif pour ce type de dépenses seront effectivement de 25.000 francs par objet et de 50.000 francs au maximum dans le cas de renouvellement de véhicules. L'amendement popiste a été refusé.

CONSEILLERS GÉNÉRAUX RETARDATAIRES ? AU COIN !

Un autre point, on s'en doutait, a retenu l'attention des conseillers généraux. Il s'agissait de la proposition de faire figurer au procès-verbal le nom des absents avec mention des non excusés ainsi que les noms des retardataires et l'heure de leur arrivée.

Ce fut là un des moments les plus drôles de cette séance qui s'éternisait. «Le président de la ville n'a pas oublié son ancien métier», déclara le radical Pierre Brossin, «il veut nous punir et nous envoyer au coin copier 20 fois: l'accomplissement d'un mandat public implique un engagement personnel ainsi que le respect de l'heure».

Non dit M. Brossin à cette mise sous tutelle et à cette modification «roille gosse».

Le popiste F. Blaser proposa qu'en remplacement de ce projet de disposition le législatif en adopte un autre disant que les conseillers généraux arrivés avec plus d'une demi-heure de retard ne puissent pas siéger et que ceux arrivant durant ce temps de tolérance s'annoncent à la questure. Cette proposition souleva des remous et ce fut même un début de tollé! Car pour M. Blaser l'attitude d'arriver en retard juste avant un vote important constitue pour lui de la magouille et discrédite le Conseil général.

20 + 20 + 1

Non à cette modification dirent les socialistes qui considèrent qu'il s'agit là d'un manque de tact à l'égard des membres du législatif.

Nous devrions encore aller plus loin, ironisa le libéral-pnp Teuscher et noter l'heure et le nom de ceux qui partent avant, le temps des pauses cigarettes de certains... Disant aussi non, M. Teuscher jugea ce projet de modification absurde et ridicule.

«Nous comprenons que certaines décisions comme le vote des jardins d'enfants de quatre ans soit resté sur l'estomac de certains, lâcha P. Brossin (rad), mais que voulez-vous nous sommes condamnés à cohabiter pour deux ans à 20 + 20 + 1 dont on ne sait pas où il est...»

Au terme d'une discussion colorée et bruyante qui fit râler le socialiste G. Santschi qui demanda à ses collègues un peu plus d'ordre (lui qui revenait du service militaire), le vote, par 27 voix contre deux, indiqua clairement la volonté de la majorité des conseillers généraux de ne pas accepter cette modification.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les autres points, traités plus rapidement en fin de séance, s'agissant essentiellement de ventes de terrain et de demandes de crédit qui furent toutes acceptées.

JCP

Guerre à la galéruque Pièges sur la ville



Les galéruques, vecteurs de la graphiose responsable du flétrissement des ormes, ne connaissent pas les directions et s'en prennent aux plants situés aussi bien dans les domaines publics que privés. Le piège est placé au-dessus de ces «itinéraires».

(Photo Impar-Perrin)

En levant la tête les Loclois auront pu s'apercevoir que de curieux panneaux bordés de vert, munis d'un rond rouge au centre desquels sont dessinés des cercles ont fleuri en ville, étant accrochés la plupart du temps le long des mâts de réverbères.

Qu'est-ce donc que cette nouveauté se sont demandé certains?

Ce sont des pièges qui par leur fonction pourront venir en aide aux ormes. Curieux et pourtant...

«L'Impartial» (le 14 mai dernier) annonçait: les ormes du Locle, comme d'ailleurs dans les d'autres régions de Suisse et d'Europe, sont malades. Pas tous, mais une bonne partie d'entre eux flétrissent. Il est d'ailleurs probable que sur les quelque 370 ormes inventoriés sur le territoire de la ville, quelque 70 devront être abattus.

Un petit insecte de quelques millimètres est responsable de ce dépérissement: la galéruque. Ce coléoptère qui creuse des galeries entre l'écorce et le tronc de l'arbre absorbe des spores pour se nourrir et est de surcroît porteur d'un champignon qui se propage et développe la maladie des ormes appelés graphiose.

PIÈGES À DEUX FONCTIONS

Cette maladie se traduit par un flétrissement des feuilles, un jaunissement de

celles-ci et les branches se dessèchent. Le vecteur de cette graphiose, la galéruque, après avoir grandi dans une première plante-hôte, s'essaime dès les premières bonnes chaleurs. En principe donc ces jours. C'est pour cette raison que la commune fait poser des dizaines de pièges en ville, surtout à proximité d'un peuplement d'ormes.

Ces pièges remplissent deux fonctions. D'une part ils permettent de vérifier la période d'essaimage et attirent ces coléoptères grâce à un produit appelé phéromone.

Lorsque les TP constatent le phénomène d'essaimage ils redoublent de vigilance et entreprendront alors de pulvériser un insecticide sur les arbres de petite dimension. Sur les plus grands ils enlèvent mécaniquement toutes les branches mortes ou présentant d'évidents signes de maladie.

Telle est donc la raison de la présence de ces pièges. Mais il est évident que les propriétaires privés ont eux aussi tout intérêt à jeter un œil attentif sur leur(s) orme(s).

La galéruque ne dissocie pas ceux qui sont dans les domaines publics ou privés. En cas de doute et de constat de flétrissement des feuilles qui se recroquevillent comme si elles manquaient d'eau il convient d'alerter le service forestier de la ville. (jcp)

Compte-rendu: Jean-Claude PERRIN

Survinrent alors deux demandes de modification de l'ordre du jour. L'une émanait du socialiste indépendant Rémy Cosandey et la seconde du Conseil communal. Le même F. Blaser s'y opposa, dénonça ces demandes par trop systématiques et répétitives à ses yeux qui, pour lui s'apparentent à «de la combine». Survinrent alors deux nouveaux votes et les demandes de modification furent acceptées. Une demi-heure s'était déjà écoulée...

CORRIGER DES INÉGALITÉS

En fonction de cette modification, le législatif écouta M. Cosandey développer son interpellation relative à une récente étude universitaire démontrant que l'Etat de Neuchâtel redistribue très inégalement, selon les régions, l'argent qu'il prélève. Au classement par district, Le Locle fait figure de parent pauvre.

Il souhaitait que Le Locle réagisse et proposa en complément à son interpellation...

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

«Remue-ménage»

Cet après-midi, mes deux garçons ont congé. Hier, c'était mercredi, aujourd'hui c'est jeudi et l'école ferme ses portes pour quelques heures. Pourtant, il n'y a pas de colloque ni de préparation des joutes, il n'y a rien d'extraordinaire qui doit se passer, sinon, il faut que je le dise, un défilé militaire.

C'est pas mal cette idée de préparer une grande fête en semaine et ce n'est pas courant depuis que nous avons mis les fêtes liturgiques au dimanche.

Devrai-je me réjouir de voir nos enfants se précipiter pour être au premier rang afin de voir notre «grande armée»? Devrai-je me réjouir en les écoutant parler de guerre?

Cet après-midi, Neuchâtel sera encombré par des femmes et des enfants, des retraités et quelques hommes en civil (surtout ceux qui se trouvent obligés d'être présents) car les entreprises n'ont pas fermé leurs ateliers, et envahi par l'armée. Pourquoi?

J'ai beau essayer de me dire que ce n'est qu'un anniversaire. Je ne comprends pas pourquoi tant de «remue-ménages».

Merci à l'armée pour cette fête, mais nous n'y participerons pas.

Non merci à l'école qui a pris la décision de fermer ses portes pour permettre à nos enfants de voir notre belle armée. Ferez-vous de même le jour où il y aura un défilé pour la paix? Bientôt le Knie sera dans notre région, là, les clowns nous font vraiment rire, n'y aura-t-il que le mercredi après-midi ou le week-end pour y aller?

Madeleine Moreau
Progrès 25
Le Locle

FRANCE FRONTIÈRE

Hold-up audacieux à Belfort

Trois hold-up particulièrement audacieux ont eu lieu, jeudi soir dans l'Est de la France:

A Belfort, ce sont cinq ou six malfaiteurs élégamment vêtus, des professionnels à n'en pas douter dit la police, qui ont commis un hold-up à l'agence centrale de la Banque Populaire.

Mais deux d'entre eux ont soudainement sorti un 357 magnum et un pistolet automatique. Après s'être fait remettre 550.000 FF, ils ont enfermé dans la salle des coffres les employés et l'unique client. Les malfaiteurs étaient déjà loin lorsque les prisonniers involontaires purent prévenir la police. (ap)

Fête des costumes ce week-end à Genève Joie et soucis pour les Francs-Habergeants

En cette fin de semaine, la tradition descendra dans la rue à Genève. Venues de toute la Suisse, les formations exhiberont fièrement des costumes propres à leur région, présenteront des spectacles inspirés de l'histoire de chaque canton. De la place Palexpo au Parc des Eaux-Vives, le Jura tutoiera Berne, les traditions du canton de Vaud se confondront avec les us et coutumes du Valais. Sans oublier bien sûr, le charme historique de nos trois cantons d'origine: Uri, Schwitz et Unterwald. Les différends politiques, l'espace de 48 heures, seront provisoirement oubliés.

Le canton de Neuchâtel sera, lui aussi, représenté. La Chanson neuchâteloise, Ceux de la Tchaux, les Dames de Gorgier et les Dames de Bevaix, ont d'ores et déjà annoncé leur intention d'aller faire la fête. Les Francs-Habergeants du Locle en seront à leur troisième participation.

Mme Simone Favre, monitrice de danse et monitrice cantonale, parle de cette manifestation: «Une fête fédérale pour un groupe tel que le nôtre, c'est

vraiment important. Nous essayons de nous produire au mieux, afin de bien représenter notre ville d'abord et le canton ensuite. Bien sûr, aucune compétition officielle n'est inscrite au programme, puisqu'il s'agit d'une fête fédérale. Mais des prestations ponctuées d'applaudissements nourris plutôt que de quelques claquements de mains polis, croyez-moi cela suffit à motiver un groupe. Le goût du travail bien fait habi-

tera toutes les formations présentes dans la cité de Calvin et ce respect du public devrait garantir le succès de la fête».

RENOUER AVEC LA TRADITION

Les Francs-Habergeants se déplacent en force. Huit danseurs, 14 chanteurs auxquels viendront s'ajouter quelques musiciens formeront un effectif, qu'en béotien, l'on croit impressionnant. «Pas du tout», se presse d'intervenir Mme Favre. «Notre nombre est certes respectable, mais il est loin d'atteindre celui de certaines formations alémaniques. Sans vouloir les imiter, nous aimerions bien étoffer nos rangs. Les Francs-Habergeants ont déjà compté plus de membres qu'ils n'en totalisent actuellement. Sur ce point également, nous désirons renouer avec une certaine tradition.

Il est un peu dommage que la jeunesse soit persuadée que faire partie d'un groupe folklorique est une activité appartenant à une autre époque. La Suisse est un pays de tradition par excellence. Il serait bien que les jeunes en prennent conscience».

ÊTRE ATTRACTIF

Nous voici déjà quelque peu éloigné de la fête fédérale de ce week-end. Mme Simone Favre a tenu à ce que nous emprunions ce chemin, dans le but de démontrer que même si aujourd'hui et demain, c'est un jour de fête, les soucis ne manquent pas même pour une clique sensée apporter la bonne humeur.

Les problèmes de contingent pourraient trouver un début de solution ce week-end à Genève. Mme Favre se veut optimiste: «Si la fête tient ses promesses et que les médias retransmettent correctement la manifestation, demain peut-être l'on se réintéressera aux costumes et à tout le folklore qui les entoure. C'est le moment ou jamais d'être attractif». (nic)



M'accorderiez-vous cette danse, Madame? Le respect d'une tradition dont les Francs-Habergeants se font les ardents défenseurs. (Photo privée)

AMITIÉ MARIAGE

MARY, 30 ans, une jeune anglaise célibataire, issue d'une très bonne famille, naturelle, spontanée, fort jolie et attirante, elle a de grandes qualités de cœur et beaucoup d'humour. Très attirée par la voile, les sports nautiques, le chant actif, la musique et les arts, elle désire rencontrer un homme stable, sincère et large d'esprit, d'un bon niveau culturel, prêt à bâtir une union harmonieuse et durable. Etes-vous cet homme?
 K 1255430F 64 MARITAL, Av. Victor-Ruffly 2, BP 193, 1000 Lausanne 12, ☎ 022/23 88 86 ou 26, av. de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève, ☎ 022/86 45 44 (lundi-vendredi 8 heures 19 heures, samedi 9 h à 12 h).

DENISE, une ravissante femme de 43 ans, mère exemplaire de deux enfants adolescents, elle souffre beaucoup de la solitude qui lui est imposée par la séparation de son mari. Mais elle est d'avis qu'il y a toujours un tournant dans la vie et aimerait vivement faire la connaissance d'un gentil monsieur prêt à partager sa vie et dont elle accepterait volontiers les éventuels enfants. Elle est une excellente ménagère qui aime s'occuper uniquement de son foyer. Voulez-vous lui tendre la main?
 K 1255643F 64 MARITAL, av. Victor-Ruffly 2, BP 193, 1000 Lausanne 12, ☎ 021/23 88 86 ou 26, av. de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève, ☎ 022/86 45 44 (lundi-vendredi 8 h à 19 h, samedi 9 h à 12 h).

DAME AISÉE dans la cinquantaine, restée jeune à tous égards, elle est très svelte et élancée, douce, naturelle, pleine de gentillesse et de dévouement. Facile à vivre et ouverte à toute les choses de la vie, elle souhaiterait sincèrement faire la connaissance d'un monsieur loyal et franc afin de partager les heures roses et grises de la vie avec lui. Elle est une excellente maîtresse de maison qui prend plaisir à gâter et choyer l'homme qui saura conquérir son cœur trop solitaire.
 I 1235853F 64 MARITAL, av. Victor-Ruffly 2, BP 193, 1000 Lausanne 12, ☎ 021/23 88 86 ou 26, av. de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève, ☎ 022/86 45 44 (lundi-vendredi 8 h à 19 h, samedi 9 h à 12 h).

DANIEL, ce jeune viticulteur célibataire de 26 ans, un type très masculin, décidé, malgré son jeune âge matériellement sans souci, aimerait vivement nouer des liens conjugaux durables avec une fille d'âge en rapport, naturelle, simple et douce, aimant comme lui la vie de famille, les enfants, la nature, le cinéma et les sorties. Etes-vous celle qu'il cherche depuis longtemps? Vous trouverez en lui un homme sur lequel vous appuyez une vie entière.
 I 1225426M 64 MARITAL, av. Victor-Ruffly 2, BP 193, 1000 Lausanne 12, ☎ 021/23 88 86 ou 26, av. de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève, ☎ 022/86 45 44 (lundi-vendredi 8 h à 19 h, samedi 9 h à 12 h).

JEAN-PHILIPPE, 36 ans, célibataire, un bel homme blond, aux yeux bleus, svelte, sportif et dynamique. Il jouit d'une situation matérielle plus qu'aisée et possède une belle maison de vacances en France. Il est las de vivre en solitaire et aimerait tout partager avec une gentille petite femme, aimant comme lui le ski, le tennis, la natation et le bricolage. Laissez-vous séduire par cet homme absolument charmant!
 K 1253426M 64 MARITAL, av. Victor-Ruffly 2, BP 193, 1000 Lausanne 12, ☎ 021/23 88 86 ou 26, av. de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève, ☎ 022/86 45 44 (lundi-vendredi 8 h à 19 h, samedi 9 h à 12 h).

MONSIEUR AISÉ de 64 ans, veuf, un vrai gentleman, généreux, tolérant et sérieux. Ayant perdu sa femme dans un accident de voiture, il est resté seul avec ses deux enfants qui ont maintenant quitté le ménage. Se sentant de plus en plus seul, il souhaiterait ardemment refaire sa vie avec une dame cultivée, chaleureuse, élégante et compréhensive qui aimerait partager sa vie et ses loisirs qui sont tennis, natation, concerts, musique et bonne cuisine.
 H 1211964M 64 MARITAL, av. Victor-Ruffly 2, BP 193, 1000 Lausanne 12, ☎ 021/23 88 86 ou 26, av. de la Gare des Eaux-Vives, 1207 Genève, ☎ 022/86 45 44 (lundi-vendredi 8 h à 19 h, samedi 9 h à 12 h).

Sausser Frères SA

Marbres et gabarits
 Richtbänke und Lehren
 CH 2724 Le Cerneux-Veusil
 ☎ 039/54 18 18
 Privé 039/54 13 42
 Privé 039/41 25 63
 dès 20 h 30.

BMW 320

6 cylindres, état impeccable, 1980, expertisée du jour, accessoires, Fr. 11 500.-.

2 Golf GTI

1977, rouges, expertisées, Fr. 4 800.- et Fr. 5 200.-.

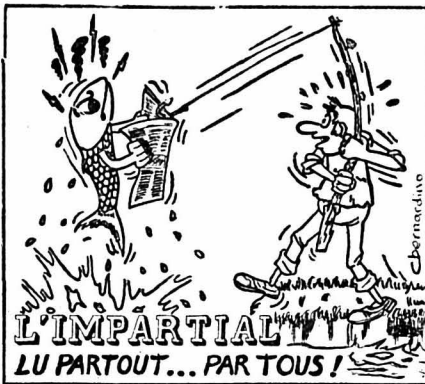
FIAT Ritmo 85 Super

1980, expertisée, brun métal.

RENAULT 18 Turbo

bleu métal, expertisée 1982, Fr. 8 600.-

Superbe
Citroën CX 2000 GT
 toit ouvrant, panoramique, 1982, rouge, 53 000 km, expertisée. Garantie totale. Fr. 154.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.
Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant. M. Garau, rue des Artisans 4, 2503 Bienne.
 ☎ 032/51 63 60



Abonnez-vous à **L'IMPARTIAL**

Publicité intensive Publicité par annonces

Suisses Suissesses

vous qui aimez votre patrie, soutenez l'Action Nationale. Section neuchâteloise et jurassienne. Case postale 79, 2053 Cernier, ccp 20-3565-6

OFFRES D'EMPLOIS



La technique de montage complète

La maison Würth est un important fournisseur pour différents corps de métier, en particulier pour ceux de la branche de la construction. Nous cherchons pour le canton de Neuchâtel

un homme de métier

susceptible d'aider ses collègues de travail à résoudre des problèmes avec compétence et au moyen d'un assortiment de vente adapté aux besoins spécifiques des clients (âge idéal 22 à 35 ans).

En votre qualité

de conseiller en matière de vente,

vous bénéficierez de mesures de formation et d'un encadrement adéquat. Vous travaillerez d'une façon largement indépendante et aurez l'exclusivité pour le rayon qui vous sera attribué.

En votre qualité

de conseiller en matière de vente,

vous déterminerez votre revenu dont le montant dépendra de votre engagement personnel.

En plus d'un très bon salaire de base, nos collaborateurs sont au bénéfice de commissions et de primes de rendement, de prestations sociales répondant aux critères les plus actuels ainsi que bien entendu d'une voiture de service.

Cela vous intéresse-t-il? Alors téléphonez-nous ou faites-nous parvenir vos offres par écrit.

Pour des renseignements par téléphone, veuillez contacter Monsieur Kern, Numéro direct: 061/71 94 21.

Würth SA
 Dornwydenweg 11, 4144 Arlesheim
 Tél. 061/71 91 11

INFORMATION Adi

Projet bâclé du Conseil d'Etat concernant la future loi sur les contributions directes:

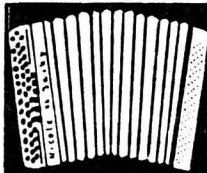
une honte!

- Suppression des déductions personnelles (3 700 francs pour un couple)
- Etablissement d'un double barème qui étrangle les personnes vivant seules
- Réduction de l'impôt cantonal pour 1986 pour couple marié:

une sinistre plaisanterie!

Que va décider le Grand Conseil?

Alliance des Indépendants: Marianne Huguenin
 Jean-Daniel Cavin



Plus de 100 modèles en stock avec grandes réductions de prix.
Thomét Musique SA
 2732 Reconvilier
 ☎ 032/96 11 19

Chats, chatons et chiens

cherchent bons maîtres,
Société Protectrice des Animaux
 D. JeanRichard 31
 ☎ 039/41 38 33 et 039/23 45 65

J'achète vieux meubles débarras appartements complets

☎ 039/53 15 08 (midi et soir)

A vendre Yamaha RD 125 LC

4 770 km, blanche, équipée de 2 saches Krauser. Etat de neuf. Fr. 3 500.-
 ☎ 039/31 56 94

Hôtel-Restaurant du Cheval-Blanc
 2616 Renan

Arrêtez-vous pour venir apprécier dans un cadre sympa:
 • **La fondue Bacchus** à forfait
 • **Le filet de sole** du chef
 • **L'assiette du jour**
 Salle pour banquets, sociétés et mariages
 Chambres modernes, tout confort
 ☎ 039/63 16 66

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout!

Ford Escort XR 3
 expertisée, 10'000 km., 14'900.- ou 350.- par mois sans acompte.
 ☎ 037/62 11 41

Jardinage

Homme expérimenté s'occupe de votre jardin.
 ☎ 039/28 30 60, entre 18 et 19 heures.

Lundi 23 juin 1986

Succession D. de V., appartenant à des tiers, antiquités aux

enchères publiques

de 14 à 18 heures, à la Grande salle, 1628 Vuadens, près de Bulle.
80 tableaux anciens et XIXe siècle, sculptures-masques africains, tapis d'Orient chinois et iraniens.
 Exposition: 22 juin de 14 à 20 heures et le 23 juin de 10 heures à 13 h 30.
 Commissaire-priseur: G. Grosjean.
 Sans garantie, tous prix, minima.
 Echute 5%.

Rencontres sérieuses

Très nombreux partis (18-75 ans) cherchent contacts vue mariage avec Suisses(esses) de tous âges.
 Envoyez vite vos nom et adresse au Centre des Alliances IE, 5, rue Goy, 29106 Quimper (France).
 Importante documentation en couleurs envoyée par retour.
C'est gratuit et sans engagement.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

(à expédier sous enveloppe « imprimé » à 35 cts) Journal L'IMPARTIAL SA, service des abonnements, Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds

Nom _____ Prénom _____
 (prière d'écrire en lettres majuscules)
 Ancienne adresse: _____ Rue _____
 No postal Localité _____
 Nouvelle adresse: _____ Hôtel/chez _____
 No postal Rue _____
 Localité _____
 Pays _____ Province _____
 du _____ au _____ inclus

AVIS IMPORTANT

1. Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.pl.
2. Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.
3. Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
4. Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement
 Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50
 Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50
5. AVION: Prix suivant le pays.
6. Pour l'étranger, nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
7. PAIEMENTS: à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

LE LOCLE

Votre journal: **L'IMPARTIAL**

A vendre superbe moto
Honda CB 650 C
 23 000 km, 1982, Fr. 3 800.- à discuter.
 ☎ 039/31 44 45 à 12 heures.

A vendre
Mercédès Benz 230

modèle 1971
 145 000 km.
 Etat de neuf.
 Prix intéressant
 ☎ 039/31 39 67



Röstis Morilles ou bolets Salade Fr. 14.50

LES BOULEAUX
 Les Petits-Ponts
 039/37 12 16



I-47049 Viserba di Rimini (Adriatique)
Hôtel verde mare
 ☎ (00 39 541) 73 40 16. Très près de la mer, dans une position tranquille. Chambres avec douche, WC et balcon. parking. Bar et salle de télévision. Très bonne cuisine soignée. Géré par les propriétaires. Pension complète: juin et septembre 23 500 lire; juillet 27 000 lire; à partir du 20 jusqu'au 31 août 27 000 lire.
 Demandez-nous pour les premiers jours d'août!

Nouveau choix d'alliances Pierre Matthey
 Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie
 Daniel-JeanRichard 31 - Le Locle
 ☎ 039/31 48 80
 chèques fidélité

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. -

GRAND-TEMPLE: 9 h 45, culte de fête du précatéchisme avec la participation des groupes, M. Molinghen. Ve, 15 h 45, groupes d'enfants.

FAREL: 8 h 45, culte de jeunesse; 9 h 45, culte, Mme Jakubec; sainte-cène; garderie d'enfants. 9 h 45, culte de l'enfance au Presbytère. Me, 19 h 30, office au Presbytère. Ve, 15 h 30, culte de l'enfance au Presbytère.

ABEILLE: 9 h 45, culte, M. Beljean, sainte-cène; garderie d'enfants.

LES FORGES: 10 h, culte; sainte-cène. 20 h, culte du soir; sainte cène.

SAINTE-JEAN: 9 h 45, culte, M. Moser.

LES ÉPLATORES: 10 h, culte des familles.

HÔPITAL: 9 h 50, culte, M. Keriakos. **LES PLANCHETTES:** 9 h 45, culte des familles, M. Lienhard.

LA SAGNE: 9 h 30, culte, M. Pedrol.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemand 70). - Kein Gottesdienst.

Eglise catholique romaine. - **NOTRE-DAME DE LA PAIX:** Sa, 17 h 30, messe. Di, messes à 9 h 30, 11 h et 18 heures.

MISSION ITALIENNE: Sa, 18 h, messe en italien aux Forges.

SACRÉ-CŒUR: Sa, 14 h, messe en portugais; 18 h, messe. Di, 8 h, messe; 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe; 11 h 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h 55, Célébration.

LA SAGNE: Sa, pas de messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Di, 9 h 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa 9 h, étude biblique; 10 h 15, culte. Ma, 20 h, cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 19 h, culte et prédication. Sa, 9 h 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). - Di, 9 h et 20 h, services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Ma, 17 h 30, étude biblique. Je, 19 h 15, école théocratique - réunion de service. Sa, 17 h 30, conférence publique - étude de la Tour de Garde.

Eglise mennonite (Chapelle des Buelles). - Di, 10 h, culte, participation du groupe des jeunes.

Évangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h 45, culte; 20 h 15, réunion de louanges. Je, 20 h 15, étude biblique.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Di, 9 h 25, prière; 9 h 45, culte; garderie d'enfants, école du dimanche; 12 h, groupe de jeunes; repas canadien. Lu, 17 h 15, clôture du catéchisme. Ma, 20 h, réunion de prière. Je, 20 h, étude biblique. 19 h 30, groupe de jeunes: Face au doute.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve à 19 h 45, Service d'adoration: le 1er et le 3e di à 9 h 45, le 2e et le 4e di à 17 h 45. Message d'espérance par tél. et renseignements sur le programme de la semaine: ☎ 23 91 61. Pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 19 h 15 précises, rendez-vous pour les jeunes à l'église pour se rendre ensuite au Locle pour préparation d'un mariage. Pas de soirée à l'église. Di, 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Me, 20 h, soirée témoignage-questions, avec Robin Reeve de Vevey.

Action biblique (Jardinière 90). - Di 9 h 45, culte. Me, 14 h, Club «Toujours Joyeux» pour les enfants; 20 h, Nouvelles missionnaires et prières. Je, 20 h, étude biblique avec partage: la formation du disciple. Ve, 19 h, Groupe des adolescents (JAB), 19 h Groupe des jeunes (dès 17 ans).

Assemblée de Pentecôte (Éplatures-Grise 15). - Je 20 h, prière pour les malades. Di 20 h, réunion.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Di, pas de réunion en salle départ à 8 h 30 à la gare avec un car pour le Rassemblement salutiste à Vaumarcus, réunion à 10 h et 14 h. Ma 9 h prière, 19 h 30 réunion en plein air au Chatelot. Je 14 h ligue du foyer, 20 h partage biblique. Ve, 16 h 15, Club pour enfants.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di 9 h, prêtrise, Société de Secours, Primaire;

10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène.

La Fraternité (Eglise évangélique Baptiste - Soleil 7). - Sa, 20 h, partage. Di, 9 h 30, culte avec sainte cène et école du dimanche. Ma, 20 h, prière. Je, 20 h, étude biblique, sujet: La marche dans la Sanctification deuxième partie. Texte de la semaine: La terre est déchirée, la terre se brise, la terre chancelle. La terre chancelle comme un homme ivre, elle vacille comme une cabane; son péché pèse sur elle, elle tombe, et ne se relèvera plus. Esaie XXIV:19-20.

Stadtmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule; Mo., 20.15 Uhr, Hauskreisabend in le Locle. Di., 14.00 Uhr, Basteltreff der Frauen. Mi, 20.00 Uhr, JG Stami-Treff - Abfahrt nach Fontainemelon. Do., 20.15 Uhr, Gemeindeversammlung für jedermann. Hinweis: So., 9.45 Uhr Gesang-Gottesdienst mit dem Gemischten Chor Rütli / Wald / Zh - bei guter und sonniger Witterung, gemeinsames Mittagessen im Stadtmissionsgarten.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. -

TEMPLE: Di, 8 h 15, culte matinal; 9 h 45, culte avec sainte cène, M. E. Perrenoud.

CHAPELLE DU CORBUSIER: 9 h 15, culte, M. R. Tolck des Ponts-de-Martel.

SERVICES DE JEUNESSE: à la cure: 9 h 45, club du dimanche (tout petits).

AUX MONTS: 9 h 30, culte de l'enfance. Les cultes de l'enfance et de jeunesse du vendredi 27 juin sont supprimés.

LES BRENETS: Di, 9 h 45, culte.

LA BRÉVINE: Di, 9 h, culte. 9 h 30, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 10 h 15, culte, M. J. Mva; 10 h 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Culte à 9 h. Enfance et jeunesse: 8 h 45 (horaire d'été).

Deutschsprachige Kirchengemeinde Le Locle (M.-A.-Calame 2). Sonn., 9.45 Uhr, Gottesdienst. Morgeng mit Abendmahl.

Eglise catholique romaine Le Locle -

Sa, 17 h 30, messe à l'Eglise paroissiale. Di, 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 18 h, messe.

Eglise catholique romaine Le Cerneux-Péquignot - Di, 9 h 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel: Di, Pas de messe.

Eglise Apostolique Évangélique indépendante (Grande-Rue 32). - Di, 9 h 30, culte. Je, 20 h, réunion de prière ou étude biblique.

Témoins de Jéhovah (France 14). - Ma, 19 h 15, école théocratique; 20 h 15, réunion de service. Sa, 17 h 45, étude de la Tour de Garde; 18 h 45, conférence publique.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2 a). - Di, service divin, 9 h (français et italien) et 20 h, français.

Eglise évangélique libre (Angle Banque-Bournot). - Sa 19 h 30, agape fraternelle, pique-nique en commun. - Di, 8 h 45, prière; 9 h 30, culte; école du dimanche. - Lu, 20 h, Groupe Contact (Mi-Côte 5). Je, 20 h, étude biblique - Épître aux Romains - et prière.

Armée du Salut (Marais 36). - Di, 9 h 15, prière; 9 h 45, culte; 9 h 45, Ecole du dimanche; 20 h, «A l'écoute de l'Évangile». Lu, 9 h 15, prière.

Action Biblique (Envers 25). - Di, 9 h 30, culte. Me, 13 h 30, groupe Toujours Joyeux pour les enfants; dès 17 h, Groupe JAB pour les adolescents. Ve, 20 h, réunion de prières.

Propos du samedi

Tout quoi ?

Au linteau d'une porte, cette inscription en belles lettres majuscules: OMNIA LABORE. «Tout par le travail». Ça m'a toujours étonné. Comment l'auteur de cette devise n'a-t-il pas vu qu'elle était trop courte pour être vraie?; qu'on ne peut exalter les fruits en oubliant l'arbre et la terre; que «tout», ce n'est rien encore si ce n'est que «quelque chose»...

Certes le travail est important. Pièce maîtresse de la vie individuelle et sociale, il permet de gagner son pain et de bâtir son logis. Il assure l'existence des états et des cités. Il peut être source de joies et de réussites, mais aussi d'entraide. Il est lié aux arts comme aux progrès.

Pendant on ne saurait ignorer les sombres faces du travail: esclavage et exploitation, injustices de toutes sortes au nom du profit, dur travail de beaucoup d'enfants du monde, en notre temps. Et les travaux forcés et humiliants des camps de concentration; on y proclamait, en allemand: «Le travail rend libre!»

Le travail est un fruit. Il risque

toujours de devenir un fruit pourri s'il est détaché de sa branche, coupé des racines qui lui donnent vie et saveur: Dieu, auteur de tout bien, source de l'amour et de la justice; Dieu qui conteste tout travail qui ne s'accomplit pas au service de la communauté humaine, qui avilit au lieu de grandir.

«Tout par Dieu!» Lui seul donne l'espérance. Lui seul est notre suprême consolation, dans la vie et dans la mort. Dieu est l'origine et le sens de tout, par Jésus ressuscité.

Paroles du Sage: «Lorsqu'un homme mange, boit et jouit des résultats de son travail, c'est un don de «Dieu.» «J'ai découvert aussi que les hommes peinent et s'appliquent dans leur travail uniquement pour réussir mieux que leur voisin. Cela est aussi inutile que de poursuivre le vent. Bien sûr, l'insensé qui se croise les bras se laisse mourir de faim. Mais il vaut mieux s'accorder un peu de repos que s'éreinter à un travail qui n'a pas de sens.» (Ecclésiaste 3/13; 4/4-6).

R. T.

OFFRES D'EMPLOIS

STELLRAM

recherche pour son unité de recouvrement CVD, un

opérateur chimiste ou un laborant en chimie

chargé de la surveillance et de l'entretien d'installations automatiques de recouvrement CVD. Il participera en outre à des projets de développement dans ce domaine.

Nous demandons:

- une formation de laborant en chimie ou opérateur chimiste;
- l'aptitude à travailler de manière autonome.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus par téléphone, interne 92.

Les candidats intéressés par ce poste voudront bien faire parvenir leurs offres par écrit accompagnées d'un curriculum vitae à:

STELLRAM SOCIÉTÉ ANONYME,
1260 Nyon, Fabrique de métal dur et d'outils en métal dur, ☎ 022/61 31 01.



Assmann SA

Uher Informatique SA

deux entreprises saines et importantes dans le domaine des équipements de télécommunication cherchent pour l'agrandissement de leurs activités à Fontaines (NE)

des ouvrières de production

ayant de préférence de l'expérience industrielle dans le montage, le câblage ou le soudage.

Date d'engagement: août ou septembre 1986.

Veuillez prendre rendez-vous par téléphone avec:

ATIS ASSMANN SA,
Service du personnel,
2046 Fontaines, ☎ 038/53 47 26.

Etes-vous un monteur-électricien ou un mécanicien-électricien qualifié?

GEHRIG est une entreprise connue du secteur électroménager et fourniture d'équipements pour l'hôtellerie. Pour notre service après-vente dans la région Neuchâtel-Bienne nous cherchons un spécialiste expérimenté comme

Monteur-service d'entretien

Votre mandat:

- réparation, entretien, montage et mise en service
- formation des clients et des revendeurs
- service de garde

Votre profil:

- Ce poste varié et autonome réclame les qualifications suivantes:
- sûreté et goût de l'autonomie
- formation professionnelle complète dans l'un des métiers de l'électricité
- goût de la relation humaine
- si possible expérience de la branche
- domicile dans la région concernée
- de bonnes connaissances d'allemand
- âge idéal: 25 à 45 ans

Nos prestations:

Elles sont bien entendu en rapport avec le poste.

Nous offrons:

- une autonomie véritable
- une voiture de fonction et des frais de voyage et de représentation
- des bonus de rendement calculés en fonction des résultats obtenus
- un poste au sein d'une équipe sympathique, et de bonnes prestations sociales

Monsieur Mazzoleni, directeur de notre service après-vente, est à votre disposition pour toutes questions supplémentaires. Nous vous remercions de nous faire parvenir aussi vite que possible votre demande accompagnée de tous les documents habituels et sous la mention «Neuchâtel-Bienne».

GEHRIG
PROPRETÉ OBLIGE

F.Gehrig+Co.AG
CH-6275 Ballwil LU Telefon (041) 89 28 28



UNION CARBIDE EUROPE SA

Nous sommes à la recherche de personnel pour notre usine de piles alcalines avec le profil suivant:

- ambitieux, dynamique et pouvant travailler de façon indépendante;
- prêt à assumer ses propres responsabilités;
- stable, régulier et travailleur;
- digne de confiance et jouissant d'une bonne réputation;
- bonne condition physique.

Si vous répondez à ces critères et vous êtes intéressés à un horaire d'équipes (de 6 heures à 14 h 30 et de 14 h 30 à 23 heures avec alternance d'une semaine), veuillez nous contacter pour les postes de:

mécanicien de précision

avec CFC pour travaux d'entretien et de dépannage sur lignes de production

mécanicien de précision

avec CFC pour travaux d'usinage dans l'atelier mécanique

mécanicien sur autos ou machines agricoles

avec CFC pour travaux d'entretien et de dépannage sur lignes de production

opérateur

pour travaux de manutention sur équipement automatique de production ou d'emballage

Nous offrons:

- excellentes prestations sociales et des conditions salariales très intéressantes;
- places stables et bonnes possibilités d'avancement;
- une ambiance de travail agréable.

Pour un rendez-vous ou de plus amples renseignements, nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone au 039/25 11 01, interne 73.

43, rue Louis-Joseph-Chevrolet
2300 La Chaux-de-Fonds



PONCTUALITÉ GARANTIE:



LA NOUVELLE RITMO 100 S.

Ponctuel: son moteur 1,6 litre de 105 ch DIN.
Impressionnante: sa carrosserie restylisée.
Galants: ses cinq sièges et son confort intégral.

Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33
Agence locale:	Garage Sporoto	26 08 08
Agence locale:	Garage du Versoix	28 69 88
Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64



**Inauguration des uniformes de la fanfare des Bois
Halle cantine**

Samedi 21: 13 h 30
Animation champêtre, jeux pour enfants, lâcher de ballons.
20 h 30 grande fête de la bière avec la fanfare Blaskapelle Feldmoching E.V. de Munich.
Dimanche 22: 10 h 45
Concert-apéritif avec la fanfare Blaskapelle Feldmoching E.V. de Munich
13 h 30 défilé des fanfares des Breuleux, le Noirmont, Vendlincourt, Munich et les Bois.
14 h 15 début des concerts
Halle cantine chauffée, restauration chaude et froide, bar, carnotset.

23 h 00 danse avec l'orchestre de Munich.

18 h 00 danse avec Fari Enrico «Combo»
21 h 00 cérémonie du 23 juin.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Delémont cherche pour entrée immédiate ou à convenir, un

électronicien en radio-TV

Poste à responsabilités. Travail indépendant dans le secteur des télécommunications.
Offres sous chiffre R 14-546000, Publicitas, 2800 Delémont.



S'il existait des textiles d'intérieur encore plus beaux, on les trouverait chez nous!

Nos articles actuels, inédits, à motifs raffinés, exclusifs, dans le vent, folichons, joyeux, fous, pratiques, significatifs, mode, classiques, luxueux, originaux, blancs, hauts en couleur et décoratifs vous plairont sûrement.

Linge de table, de cuisine, de lit et de bain, cadeaux, souvenirs et exécutions spéciales dans toutes les catégories de prix.

Depuis 100 ans toujours actuel

Tissage de toiles de **Langenthal SA**

La Chaux-de-Fonds, tél. 039 23 41 21
Avenue Léopold-Robert 37

K. Favre - Paysagiste
Primevères 6 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 55 22
cherche

1 manoeuvre jardinier

Entrée immédiate
(étrangers sans permis de travail s'abstenir)

1 horticulteur
(multiplication)

s'intéressant aussi à la pépinière et à la paysagère.
Pour un travail varié et indépendant. (Références pratiques exigées).

comforto

fabricant de sièges de bureau, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir:

un responsable qualité et distribution
un responsable pour son département coupe, couture et montage

Nous demandons:

- certificat fédéral de capacités en mécanique ou équivalent;
- une bonne expérience industrielle;
- le contact facile avec autrui;
- d'excellentes qualités morales;
- le sens aigu des responsabilités et de la collaboration;
- la capacité de conduire une équipe;
- un esprit inventif;
- et beaucoup d'initiative

La connaissance de la langue allemande serait un avantage.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres de service, par écrit, au responsable de la fabrication, M. Gigon, COMFORTO SYSTÈMES SA, 54, chemin des Grandes-Vies, 2900 Porrentruy.

FUST Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

On achète les fers à repasser de toutes les marques de qualité chez nous aux prix **Fust le plus bas**



49.- p. ex. fer à repasser Rowenta DA42

D'autres modèles de Jura, König, Moulinex et Rowenta en stock

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermart	032 53 54 74
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

ESPAGNE
GKM HABITAT S.A.

Société suisse de construction présente

La florida

VILLAGE RÉSIDENTIEL PRIVÉ

situé à Torrevieja, Costa Blanca, Alicante
18° de moyenne annuelle. Idéal pour les vacances ou la retraite. Complexe sportif, centre commercial, service de garde permanent à l'entrée, golf à 500 m

Toutes nos habitations peuvent être financées à plus de 90%

Un prix «constructeur» sans intermédiaire
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE CETTE VILLA INDIVIDUELLE

pour moins de Fr. **450.-** par mois



Salon-cuisine
2 chambres,
bains, WC,
Terrasse

Fr. 33.500.-
avec 250 m²
de terrain inclus

Fr. **275.-** par mois

Maisons-Jardins
(studio), Salon-cuisine,
bains-WC, terrasse.

Fr. 19.900.- avec jardin
indépendant de 30 m² in-
clus.

Choix étendu de maisons, jardins, villas avec parcelles de terrain et locaux commerciaux

Livrées «clefs en main», contrat sur acte notarié

Matériaux de construction de premier choix, doubles murs avec isolation thermique et phonique. Exécution des travaux contrôlée en permanence par des techniciens suisses.

- 15 ans de garantie sur la construction;
- 2 services après-vente (l'un en Suisse, l'autre en Espagne);
- vos versements sont garantis par un notaire suisse.

Nous vous attendons

le 21 juin 1986 de 10 à 20 heures.

Café la Channe valaisanne, La Chaux-de-Fonds.

à notre exposition avec projection de films et commentaires
Découper ce bon pour documentation gratuite

Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

IMP
aux adresses suivantes: FRANAP Immobilier, F. Perrenoud, 2053 Cernier, ☎ 038/53 40 03
GKM HABITAT S.A., 22 A, rue du Cendrier, 1201 Genève, ☎ 022/32 67 32/32 49 26, pour tous renseignements



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

**rapide
simple
discret**

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région



Expérience québécoise pour des enfants ayant des difficultés en français Ecrire sans faute grâce à l'ordinateur

L'ordinateur à l'école, ce n'est pas seulement une nouvelle matière d'enseignement, mais aussi un outil (avant tout peut-être) à disposition de l'élève et de son professeur. Hier, à l'initiative de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP), Mme Colette Dubuisson a présenté une conférence: «L'ordinateur au service des enfants en difficultés d'apprentissage en français», à la Cité universitaire de Neuchâtel.

Cette conférence fort intéressante et d'actualité si l'on sait que l'informatique intervient de plus en plus souvent dans les classes, s'adressait aux chercheurs en éducation de Suisse romande et du Tessin.

Ainsi que l'ont expliqué Jacques-André Tschoumy, directeur de l'IRDP, et Jacques Weiss, collaborateur à l'IRDP, l'utilisation de l'informatique à l'école est en pleine explosion et l'École romande doit regrouper ses forces pour faire face à la demande, notamment en matière de programmes et de didacticiels.

Colette Dubuisson, docteur en linguistique, dirige le Groupe de recherches multirégional sur les applications péda-

gogiques de l'ordinateur à l'Université de Québec à Montréal.

APPRENDRE PAR LE GOÛT DU JEU

L'objectif de ses recherches qui ont débuté en 1984, est de mettre au point une méthodologie et des outils d'interventions susceptibles d'aider les enfants confrontés à des difficultés d'apprentissage du français.

Pour l'enfant, le micro-ordinateur est un outil individualisé qui va l'aider à progresser. Pour l'enseignant - c'est important - le langage de programmation ne requiert pas de connaissances particulières en informatique. L'ensei-

gnant peut ainsi créer ses propres didacticiels. La méthode mise au point et à l'essai dans deux écoles s'adresse à des enfants de moins de 12 ans, présentant des troubles légers pour le français écrit, à des enfants sourds et à des enfants aveugles.

Pour ces différentes «catégories» d'élèves, les didacticiels sont évidemment différenciés. Colette Dubuisson a présenté la méthode mise au point pour des enfants présentant des troubles légers d'apprentissage mais nécessitant tout de même un appui particulier.

Le programme présente des jeux. Les enfants visualisent des images et doivent, par exemple, les placer en ordre logique. Pour les enfants, le jeu va les aider à former des phrases et constitue bien évidemment un stimulant.

PROGRAMMES PERFECTIONNÉS

Autre support: le courrier électronique en direct ou en différé. L'enfant entre en communication avec quelqu'un et doit dialoguer. Il a intérêt à ne pas commettre de fautes s'il veut se faire comprendre.

Le traitement du texte: l'enfant doit composer un texte à partir de données que l'ordinateur peut par exemple effacer, afin de compliquer la démarche logique initiale de l'élève. Le traitement de texte déclenche chez l'enfant le goût d'écrire et représente un défi.

Il est encore trop tôt pour tirer un bilan. Selon Colette Dubuisson, l'évolution constatée est surtout qualitative. Tel enfant qui éprouvait des difficultés à se concentrer prend goût au dialogue avec l'ordinateur.

L'ordinateur n'est pas intelligent, mais certains programmes sont perfectionnés et font appel à des concepts d'intelligence artificielle et peuvent soutenir un dialogue avec l'enfant et lui fournir des réponses en fonction de son cheminement.

P. Ve.

Kermesse du Centre culturel neuchâtelois Un bon tuyau...

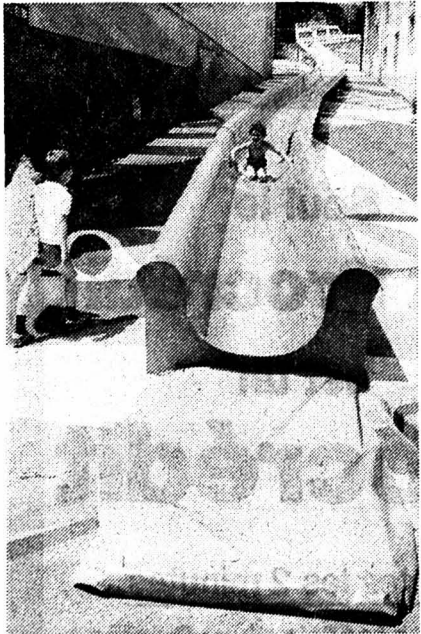
Jean Vincent Huguenin a transformé la rue qui mène au Centre culturel et un filon de bons tuyaux... Une nouvelle fresque, recouverte du toboggan tant prisé des enfants (et des grands), qui s'en sont donnés à cœur joie hier. Seul le cirque

du trottoir a pu les arracher à leurs glissades.

Un cirque de trottoir qui a conquis un public très nombreux. On se poussait pour admirer les mimes, les jongleurs, les musiciens... les artistes aux mille talents. Leur spectacle s'est terminé par un feu d'artifice, qui n'était que le lancement de la Fête...

La deuxième version de la kermesse du Centre culturel a connu un beau succès vendredi soir. Les amateurs de culture en plein air étaient nombreux et enthousiastes. Ils se sont donnés rendez-vous à l'année prochaine.

(ao-photo Impar ao)



Foyer de Couvet L'Etoile en association

L'étoile, c'est cette lumière qui brille au fond d'un ciel noir. A Couvet, le Foyer l'Etoile représente un espoir pour ceux qui souffrent de la solitude ou de l'alcool. Pour consolider cette institution, une «Association du Foyer de l'Etoile» a été constituée mardi dernier.

Le foyer a été inauguré en février 1983 dans un immeuble de la rue Saint-Ger-

vais de Couvet. Il est ouvert les vendredi et samedi soir, ainsi que le dimanche. Une trentaine d'animateurs bénévoles se relaient pour accueillir ceux qui recherchent un peu d'amitié, d'aide ou de soutien dans des moments de détresse ou de solitude profonde. Certains poussent la porte de leur plein gré, d'autres ont déjà eu un contact avec sœur Odette, diaconesse de Saint-Loup, qui consacre une journée, chaque semaine, pour des visites à domicile.

Sans faire beaucoup de bruit, le foyer développe une activité importante. Chaque fin de semaine, une quarantaine de personnes s'y rendent, pour partager un repas, jouer aux cartes. Eventuellement écouter une lecture biblique en fin de soirée. Mais chacun, croyant ou pas, peut pousser la porte de l'immeuble de Saint-Gervais. Il est accueilli avec chaleur.

Mardi, à la salle grise, les statuts de l'association rédigés par Me Huguenin, avocat du Centre social protestant, ont été étudiés puis adoptés à l'unanimité. Le comité a été nommé séance tenante. Il se compose de MM. Philippe Roy, président; Claude Perotti, caissier; André Cherbuin, secrétaire; Sœur Odette, Marlyse Maerzendorfer, Betty Isoz, Richard Barbezat, Rémy Willemin, tous membres.

La création de cette association permettra de consolider le Foyer l'Etoile et de lui donner par la suite l'assise financière permettant d'envisager l'engagement d'un permanent.

JJC

Les fresques de la Gare de Neuchâtel se détériorent à la vitesse d'un TGV Bouchées doubles pour une restauration

Appartiennent-elles à l'Office du tourisme neuchâtelois (OTN)? Aux CFF? Au Département fédéral de l'intérieur? Si le volumineux dossier qui le concerne ne le dit pas clairement une chose est sûre: les quatre fresques qui habillent le hall de gare à Neuchâtel font partie du patrimoine neuchâtelois. Aux côtés des rares œuvres murales du canton. Un patrimoine que l'on songe sérieusement à restaurer: actuellement, elles sont encore récupérables.

Georges Dessouslavy, peintre chaux-de-fonnier, les a réalisées en 1938-1939, quelques trois ans après l'inauguration de la gare. Elles ont récemment fêté leur 47 ans d'existence. Péniblement: dégâts d'eau, lumière zénithale du toit vitré ont gravement endommagé l'un des grands ensembles de fresque, sinon le seul, dans le canton.

Les couleurs sont livides, la fresque sud comme tronçonnée par les deux entrées massives des buffets.

Ces fresques (qui désignent ici une peinture à l'œuf) souffrent depuis une trentaine d'années. Dans le dossier de M. Sébastien Jacobi, chef du service de presse des CFF à Lausanne, se succèdent constats de détériorations, rapports des spécialistes ainsi que les devis.

Pour bien faire tout le monde s'en mêle, quelques réfections puis un lavage exécutés respectivement en 1951, 1964 et 67 n'ont pourtant pas été du meilleur effet.

En 81, les CFF lancent un appel d'offre à deux restaurateurs de la région. L'un devise la réfection à 40.000 francs, l'autre, prélevement et multiples analyses à l'appui, à 120.000 francs. L'expertise de ces offres par le Département de l'intérieur met en évidence le sérieux et la fiabilité du deuxième devis.

On va donc réparer l'outrage du temps, c'est sûr. Un terrain d'entente a été trouvé pour la répartition des frais. La Confédération la première s'y est obligée car la Gare de Neuchâ-

tel a été répertoriée comme l'une des gares suisses à protéger.

L'Etat de Neuchâtel pourrait le classer monument historique (le préavis de la commission des monuments et sites est favorable). Dès lors le Conseil d'Etat aurait les moyens d'entrer en matière pour le financement de la restauration sur la proposition de M. Emery, chef du service des monuments et sites.

L'Office du tourisme s'active à regrouper les autres institutions intéressées, déclare Claude Delley, directeur de l'OTN.

Son président, M. Robert Monnier, architecte, insiste sur la nécessité de tels travaux. Bientôt, on ne les verra plus. Or elles s'intègrent à un bâtiment qui reste une vraie carte de visite, architecturalement parlant. Elles font partie d'une globalité de belle harmonie, et qu'il faut entretenir.

Car il n'est pas question de mode, renchérit Gérard Comtesse, peintre, directeur de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel. Mais d'une peinture solide et bâtie. Tout comme l'œuvre entière de Georges Dessouslavy qui fut une tête de file dans la première moitié de notre siècle. Les fresques de la gare échappent au folklorisme et à l'anecdote. «Les baigneurs», probablement la plus endommagée, reste un véritable sujet d'ambiance.

Si tout va bien, les travaux pourraient commencer dans un an. Afin d'éviter l'irréparable. C. Ry

Prochaine séance du législatif de Savagnier Dans certains quartiers: constructions suspendues

Les conseillers généraux de Savagnier auront à prendre d'importantes décisions lors de la prochaine séance fixée au lundi 23 juin.

La commune possèdera un chemin supplémentaire. Des propriétaires ont en effet cédé gratuitement des parcelles goudronnées dans le haut du village, passage privé qui deviendra public.

L'exécutif soumet un projet d'arrêté relatif à une décision de suspendre l'examen de tous plans de construction dans les quartiers du Gruyet, des Prayes et au Verger du Mur, terrains non équipés. Il convient d'éviter la construction de bâtiments avant l'établissement d'un plan de quartier.

Si la proposition devait être repoussée, la vente de terrains puis des constructions diverses aggraveraient les charges communales puisqu'il faudrait prévoir des nouveaux égouts, des conduites d'eau, des voies d'accès.

Cette restriction, valable pour deux ans et demi, a été approuvée par les actuels propriétaires de terrains et c'est en accord avec eux que la commune étu-

diera un plan d'aménagement harmonieux.

Un règlement de discipline scolaire pour les écoles primaires de Savagnier a été rédigé, il a trait à la fréquentation des cours, au comportement de l'élève, aux sanctions éventuelles et aux mesures particulières.

L'ordre du jour prévoit en dernier lieu des interpellations et des communications. RWS

Direction d'arrondissement des télécommunications Balade des retraités

Afin de maintenir le contact avec ses retraités, la Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel les avait invités à un concert surprise en car postal. Outre le plaisir de se rencontrer, les quelque soixante-cinq participants purent découvrir, par un temps splendide, la région de Schwarzenbourg et d'Ottenleuebad. Tous les participants garderont un lumineux souvenir de cette rencontre. (comm)



Abbaye aux Verrières

Samedi 21 et dimanche 22 juin, les Verrisans vivront à l'heure de l'abbaye. Ce sera surtout la fête des tireurs qui se retrouveront au stand durant l'après-midi de samedi et la matinée du dimanche. Ensuite, dès 14 heures la fanfare «L'Echo de la Frontière» et l'orchestre Vital donneront un concert à l'Envers. (jjc)

Les «Quatre Saisons» de Vivaldi à Fleurier

Mardi 24 juin, l'Orchestre de chambre de Neuchâtel (OCN) passera la journée à Fleurier. Il offrira une animation aux étudiants du Gymnase et à quelques classes du collège régional; il donnera ensuite un concert au Club des loisirs du troisième âge.

Le soir, il jouera encore au temple à 20 h 15.

Au programme: Antonio Vivaldi et ses fameuses «Quatre Saisons». Kirsten Willams, violon, sera la soliste. Australienne, cette jeune musicienne d'à peine 20 ans, a obtenu le 2e Prix du Concours des jeunes du Commonwealth. Au bénéfice d'une bourse, elle étudie à Berne avec Igor Ozim.

En première partie de ce concert, l'OCN, dirigé par Jan Dobrzewski, interprétera le concerto grosso op 3 No 2 en sol mineur et le concerto grosso pour hautbois et cordes en do majeur. De Vivaldi toujours.

Le soliste de ce dernier concerto sera Thierry Jequier, hautbois. Prix de virtuosité du Conservatoire de Genève, membre du Collegium Academicum, ainsi que du «Quintette Capriccio», il joue également avec l'Orchestre de la Suisse romande. La carrière de ce jeune artiste fleurissant, lauréat de plusieurs concours, s'annonce de plus en plus prometteuse. (sp-jjc)

Initiatives et pétition du Parti socialiste neuchâtelois Soutenir familles et locataires

Deux initiatives et une pétition viennent d'être déposées par le Parti socialiste neuchâtelois, très satisfait du nombre de signatures récoltées en un bref délai. L'initiative pour la défense des locataires en cas de congé-vente a réuni 9014 signatures en 3 mois (un record!). L'initiative «soutien à la famille» en a réuni 7243 et la pétition pour une imposition réduite des couples mariés a été envoyée au Conseil d'Etat munie de 3295 signatures, récoltées en quelques 2 mois.

Le Parti socialiste est très satisfait du nombre de signatures récoltées. Il a été secondé par l'ANLOCA (association neuchâteloise des locataires)

et dans le Haut du canton par la Ligue des locataires (La Chaux-de-Fonds). Un fait marquant: il n'a pas été nécessaire d'expliquer ce qu'est un congé-vente: les gens sont au courant!

Le dépôt des initiatives et de la pétition intervient peu avant la session du Grand Conseil. Pour les socialistes neuchâtelois, il s'agit de faire pression sur les décisions à prendre dans les domaines concernés. Et de prouver aussi que si la droite a avancé de quelques sièges lors des dernières élections, elle ne peut pas se raidir sur ses positions. Au niveau du canton, les socialistes savent se mobiliser et l'opinion publique demande certains efforts «sociaux».

A. O.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

A la veille du centenaire de l'Ecole cantonale d'agriculture à Cernier Le bâtiment de l'internat a subi une complète réfection

Fondée en 1885 sur une base intercommunale, cantonalisée en 1886, l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier fête au début du mois de juillet son premier siècle d'existence.

Journée officielle le 3 juillet, portes ouvertes pour toute la population les 4 et 5. Les manifestations prévues sont nombreuses. Les visites seront agrémentées d'expositions, de présentations de bétail de productions par des orchestres, des fanfares, des chœurs.

M. Kurt Furgler conseiller fédéral, a annoncé sa participation à la cérémonie officielle.

En mettant sur pied un programme important, les responsables n'ont pas voulu se complaire dans une contemplation du passé mais, au contraire, préparer l'avenir.

Dotée d'une excellente réputation, l'école enregistre pourtant une diminution du nombre de ses élèves. Des exploitations agricoles disparaissent, la relève est moins importante. Ce fait est notamment constaté dans le canton de Vaud

qui, fort longtemps, envoyait ses apprentis dans notre canton, faute de pouvoir les loger dans ses propres écoles. Les places sont suffisantes aujourd'hui pour satisfaire les demandes vaudoises, d'où des «défections» pour Cernier.

Il n'a pas été possible d'entreprendre des démarches pour développer les activités, le bâtiment de l'internat ayant été transformé en un vaste chantier pendant

de longs mois. Les travaux sont aujourd'hui terminés et les anciens élèves ne reconnaîtront certainement plus les locaux qu'ils ont occupés.

Le rez-de-chaussée étale la fraîcheur d'une seconde jeunesse avec le logis du concierge, les cuisines et son immense réfectoire, agrémenté de vitraux dus à M. Jean Bouille de La Chaux-de-Fonds et une remarquable tapisserie offerte par le bureau d'architecte loclois René Faessler, œuvre à admirer spécialement, elle provient en effet du Centre des Perce-Neige.

Les étages abritent des salles de cours, des laboratoires ainsi que les chambres et les installations sanitaires réservées aux élèves. Seul reproche: le maintien de minis-dortoirs, chambres étant occupées par trois jeunes gens.

Les façades ont elles aussi subi des retouches, un escalier de secours a été créé, l'ensemble ne ressemble plus guère à un centenaire.

Possédant maintenant un instrument de travail modernisé, l'école va tenter d'une part d'augmenter le nombre de ses élèves, d'autre part d'organiser de nouveaux cours de formation continue, de perfectionnement, de vulgarisation.

L'enseignement est extrêmement diversifié, notre journal aura l'occasion ces prochains jours d'en parler en détails.

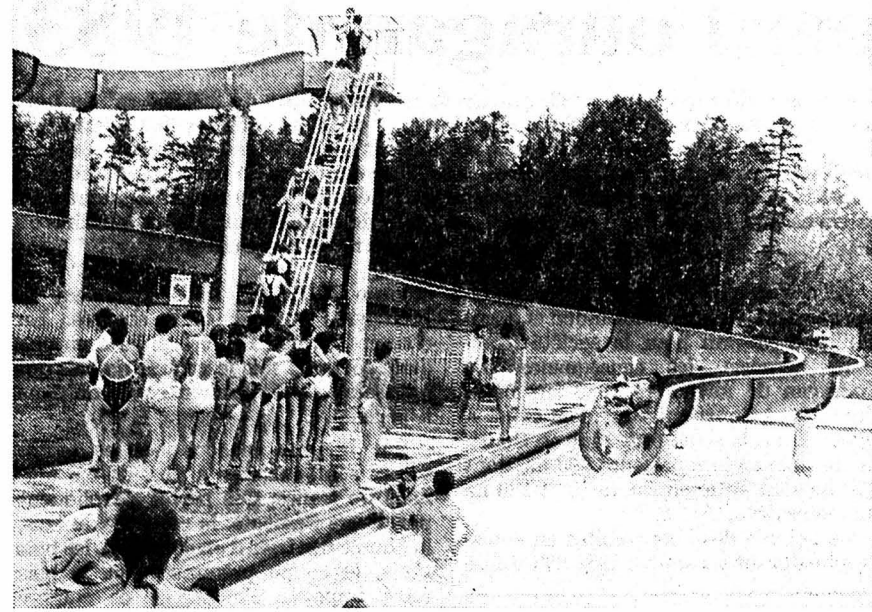
Comme le feront les centaines de personnes attendues pendant les journées «Portes ouvertes», les journalistes ont eu l'occasion, hier matin, de visiter les nouveaux locaux et de parcourir le domaine: ses bureaux administratifs, ses champs, ses jardins, ses vergers, ses serres, ses écuries, ses poulaillers, ses ruchers sans compter les différents ateliers.

La visite a été conduite par M. Jean-Claude Jaggi, chef du Département de l'agriculture et de la viticulture et par M. Francis Matthey, directeur de l'école. RWS



Les chambres à trois lits ne font pas l'unanimité. (Photo Schneider)

Une inauguration mouillée pour le toboggan d'Engollon



Déjà une forte attente pour se griser de vitesse sur le toboggan. (Photo Schneider)

Les habitants du Val-de-Ruz et de la région n'ont pas attendu l'inauguration officielle du toboggan de la piscine d'Engollon pour l'utiliser. Lorsque le temps est clément, l'affluence est importante. Jeudi après-midi par exemple, les parents et les enfants avaient congé à l'occasion du défilé militaire, 450 entrées ont été enregistrées.

Il faut dire que la nouvelle attraction remporte un plein succès: un toboggan sinueux, long de 60 mètres environ, le départ à 6 mètres du sol, la descente s'effectuant en quelque 20 secondes, facilitée qu'elle est par un débit d'eau continu. L'arrivée dans le bassin ne comporte aucun risque, même pour les cadets.

Ce toboggan est un cadeau de la société d'animation de la piscine du Val-de-Ruz, acheté grâce à des actions prove-

nant de privés. Hier en fin d'après-midi, alors que la pluie tombait en déluge, l'inauguration officielle s'est déroulée en présence de Charles Maurer, président du Grand Conseil.

Trois orateurs ont pris la parole brièvement: MM. Jean Cavadini, Conseiller d'Etat, Claude Vaucher, président de l'assemblée générale de l'Association de la piscine, et Jacques Balmer, président de la société d'animation.

Les conditions atmosphériques s'étant améliorées, les adultes se sont mêlés aux enfants pour utiliser le toboggan et se lancer courageusement à l'eau.

(rws)

Suite des informations
neuchâteloises

► 28

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise forestière Olivier Rey,
2087 Cornaux, ☎ 038/47 25 41

cherche pour tout de suite ou date à convenir, un

**forestier-
bûcheron CFC**

CONECTA SA

Une entreprise saine et dynamique dans le domaine de la production de composants pour l'industrie électronique cherche

**ouvrières
de production**

pour la conduite d'automates
d'assemblage.

Pour s'inscrire, veuillez s'il vous plaît vous rendre personnellement avec vos certificats de travail à notre usine à Fleurier, rue des Moulins 20, 4e étage le mardi 24 ou le mercredi 25 juin 1986 entre 15 et 18 heures.

Entreprise commerciale
cherche pour date à convenir

concierge

Nos locaux sont constitués de bureaux; en conséquence, faciles à entretenir.
Salaire en rapport avec les responsabilités.
Grand appartement à disposition.

Faire offre sous chiffres MP 15584 au bureau de L'Impartial.

Vendeuse responsable «Boutique Ambiance»

Nous sommes la maison spécialisée dans l'ameublement sur le plan suisse.

Une grande partie de notre succès vient de la compétence de notre équipe de vente. Pour notre Boutique Ambiance, nous cherchons une

vendeuse

expérimentée dans la branche vaisselle et cristaux avec du goût pour la décoration et le sens des relations humaines.

Si vous disposez de connaissances d'une deuxième langue parlée et de la pratique dans les travaux de bureau, vous devez vous adresser à nous. Vous pouvez compter sur des conditions de travail et des prestations sociales actuelles ainsi que sur une bonne collaboration dans l'équipe.

C'est avec plaisir que nous attendons votre appel ou offre écrite avec curriculum et photo, à l'attention de M. P. Cotting, chef de succursale,

Pfister Meubles SA, rue des Terreaux 7,
2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 79 14.

**Pfister
Meubles**

L'IMPARTIAL, lu par tous... et partout !

Famille dans les environs de Bâle
cherche pour début août une

jeune fille

de 16 à 17 ans, propre et honnête, pour travaux ménagers et aider une journée par semaine au magasin de comestibles. Ménage avec tout confort. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Possibilité de fréquenter un cours d'allemand. Appareil moderne, belle chambre avec TV et eau courante chaude et froide, vie de famille.
☎ 061/75 11 11



Municipalité de Saint-Imier

☎ 039/41 20 46

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour son service des Travaux publics

un poste d'employé de voirie

Exigence: le titulaire doit être en possession d'un permis de conduire poids lourds.

Salaire: selon classe 9 de l'échelle des traitements, semaine de 5 jours, affiliation à la caisse de retraite.

Entrée en fonction: selon entente.

Tous les renseignements peuvent être demandés à M. André Méric, chef du service des TP, ☎ 039/41 43 45.

Les postulations sont à envoyer au Conseil municipal, 2610 Saint-Imier, avec curriculum vitae, jusqu'au 4 juillet 1986.

Conseil municipal

Interdata

Société de services et de conseils en informatique

cherche

directeur

de sa succursale de la Chaux-de-Fonds

Les responsabilités

- il aura notamment en charge:
- en priorité la responsabilité de développer la vente des services
 - la responsabilité de la succursale (administration, coordination)
 - la responsabilité de redéfinir et d'orienter la politique de l'agence pour les années futures

Le profil

- connaissances approfondies de l'informatique
- solide expérience professionnelle
- connaissance du marché des services en informatique
- le sens des contacts et de la communication
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais

Faire offre écrite à: INTERDATA S.A. à l'attention de M. Daniel Vogel, avenue Léopold-Robert 84, 2300 La Chaux-de-Fonds.

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Société forestière bernoise en excursion à Court Les profondes cicatrices laissées par l'ouragan de 1983

L'ouragan de novembre 1983, qui avait renversé plus de 200.000 m³ de bois dans le Jura bernois et le Seeland, n'est pas près de s'effacer des mémoires. Hier, la société forestière bernoise organisait à Court une excursion dans le périmètre ravagé il y a bientôt trois ans. Une centaine de personnes s'étaient déplacées des quatre coins du canton pour découvrir les terribles cicatrices laissées aux forêts par l'ouragan. Spectacle de désolation, vision lunaire ou apocalyptique, les commentaires n'ont pas manqué.

A l'occasion de cette excursion organisée par MM. Gérard Montandon et Jean-Philippe Meylan pour la société forestière bernoise, les conséquences de l'ouragan de novembre 1983 sur l'état des forêts à Court ont largement été évoquées. Dans la seule commune de Court, la zone sinistrée représente 650 ha, dont 150 ha sont entièrement rasés et 120 ha au moins dévastés à 50%.

Le volume des bois récoltés en catastrophe durant les années 1984-85 totalise

environ 71.000 m³, soit l'équivalent de 1500 gros wagons CFF chargés. En d'autres termes, il a été prélevé en une seule coupe 17 fois le volume de bois qui pousserait naturellement en un an dans le périmètre.

Sur le plan économique, les pertes subies sont estimées à plus de 5,8 millions de francs. Ces pertes s'expliquent par divers éléments: la mévente du bois, la hausse des frais d'exploitation, les bois tarés, la coupe prématurée et le bois resté impayé. S'ajoute à ce sombre tableau l'énorme travail de reconstitution qu'il faudra entreprendre dans les forêts dévastées. Cette tâche de longue haleine mobilisera au moins 2,5 millions de francs jusqu'en l'an 2000.

LE CHANTIER DU SIÈCLE À COURT

A la suite de l'ouragan, un comité de coordination Jura Bernois - Seeland s'est tout de suite formé pour que tout le bois puisse être récolté en 1984, afin d'éviter sa dépréciation ainsi qu'une épidémie de bostryches. L'hiver ayant été exceptionnellement long et fortement enneigé, les travaux n'ont cependant pu commencer qu'en mai 1984.

Les équipes forestières locales ont été engagées dans les parties les plus faciles et les mieux desservies alors qu'une main-d'œuvre extérieure spécialisée dans la récolte de bois catastrophés était engagée pour le reste du travail. En septembre, plus de cent personnes étaient occupées à Court où se déroulait le chantier du siècle. Il fallut construire des chemins supplémentaires, des layons et engager un trax en permanence pendant huit mois. Le canton de Berne accorda alors un prêt sans intérêt à la Bourgeoisie de Court pour financer les travaux, des travaux particulièrement coûteux vu leur difficulté et leur danger. En effet, les dégâts étaient très concentrés et souvent situés dans des endroits reculés. Un seul chemin donnait accès au village et les places d'entreposage en forêt étaient plus que limitées.

Tout s'est bien passé et il a été procédé ensuite à la commercialisation du bois. Priorité a été donnée à la clientèle habituelle et à la société coopérative suisse de valorisation du bois qui entretemps s'est liquidée. Malheureusement, les bois du Jura bernois sont arrivés sur le marché au moment où les gens du Plateau terminaient leurs ventes. Les stocks de grumes des scieurs bernois étaient alors déjà trop garnis et une pression s'est exercée sur les prix.

TROIS MILLIONS DE FRANCS POUR LA RECONSTITUTION

Pour les propriétaires de forêts, dont l'Etat de Berne, la Bourgeoisie de Court et des privés, les pertes ont été considérables. De plus, les forêts restantes sont encore vulnérables et instables.

Il s'agit donc aujourd'hui de procéder à la reconstitution de toutes les forêts détruites à raison de 2/3 de résineux et d'un tiers de feuillus. Mais cette opération n'est pas simple en raison des milliers de souches restantes, de grandes surfaces vides et de la desserte qui est encore insuffisante.

La reconstitution doit se faire sur 270 ha dont 150 sont à reboiser complètement et 120 partiellement. Il est prévu de planter 600.000 plants d'épicéas, mélèzes, érables, bouleaux, sorbiers et autres. Avec les soins cultureux nécessaires, la reconstitution coûtera, selon estimation, 3 millions de francs.

L'ampleur de la tâche et la situation très précaire dans laquelle se trouvent les propriétaires forestiers exigent par conséquent des aides spéciales que la société forestière espérait bien provoquer hier par l'organisation de son excursion.

C. D.

Avec 6 pour cent des ayants-droit à Villeret Peu de monde pour une longue assemblée

A peine 6 pour cent des ayants-droit au vote ont pris part récemment à l'assemblée communale ordinaire de printemps à Villeret. Une petite participation qui fut inversément proportionnelle à la longueur de l'assemblée puisque cette dernière dura en effet... trois heures.

Présidée par M. Werner Trameaux, président des assemblées, cette séance comptait 11 points à l'ordre du jour.

NON A LA VENTE D'IMMEUBLES À DES ÉTRANGERS

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière assemblée, rédigé par M. Claude Jaunin, secrétaire des assemblées, il appartenait à M. Walther, caissier municipal, de présenter les comptes de l'exercice écoulé. Tant les comptes municipaux qui bouclent avec un déficit de l'ordre de 4600 francs pour un roulement total de plus de 1,7 million de francs que ceux de l'Ecole secondaire de la communauté scolaire qui présentent pour Villeret une charge de 1348 francs par élève, furent acceptés sans problème et à l'unanimité.

Il n'en fut pas de même en ce qui concerne la vente d'immeubles à des étrangers. En effet, à une très forte majorité, les citoyens et citoyens présents refusèrent de suivre la proposition du Conseil municipal, laquelle tendait à maintenir la commune sur la liste des communes où cette vente était autorisée.

RÈGLEMENTATION DE TOUTES SORTES

Les points 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour avaient quant à eux tous trait à des règlements. Un nouveau règlement de l'enseignement de l'économie familiale, un nouveau règlement du Service de défense, une modification partielle du règlement communal concernant les taxes de séjour, une nouvelle réglementation relative aux inhumations et au cimetière, autant de points qui passeront

sans encombre le cap des citoyens. Il en fut de même de l'abrogation du règlement communal concernant le commerce et l'inspection sanitaire, réglementation datant de... juin 1911.

AMÉLIORATION D'UN CARREFOUR

Un des points les plus importants de cette assemblée de printemps était sans doute l'octroi d'un crédit relatif à l'amélioration du carrefour situé au centre de la localité. Devisés à 60.000 francs, ces travaux, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans une précédente édition, seront affectés prochainement.

A une très large majorité, les citoyens présents ont en effet accepté le projet et le crédit y relatifs. C'est M. Claude Bourquin, conseiller municipal responsable des Travaux publics, qu'il appartenait de défendre ce projet. S'il est vrai que ce projet suscita passablement de questions et remarques, il n'en demeure pas moins qu'il fut reconnu nécessaire par la presque totalité des personnes présentes.

NOUVEAU VÉRIFICATEUR

Avant de passer au divers et imprévu, il appartenait encore à l'assemblée d'élire un vérificateur des comptes en remplacement de M. Stéphane Elsig. Pour lui succéder à ce poste, l'assemblée porta son choix sur M. Wilfried Fahrni.

Quelques interventions furent faites dans les divers et imprévu. Le Conseil municipal fut notamment invité à revoir les dispositions du règlement communal d'organisation relatives à la nomination des membres des commissions communales. Rappelons à cet effet qu'actuellement, les commissions communales sont nommées par l'exécutif communal.

Ainsi, après plus de trois heures de débats, M. Werner Trameaux mit un terme à cette assemblée.

Un long marathon pour une petite participation. (mw)

MOUTIER

Naissance d'un groupe syndical Les travailleurs de l'hôpital s'organisent

Les travailleurs et travailleuses de l'Hôpital de Moutier étaient appelés à une assemblée générale lundi 16 juin dernier.

En effet, depuis quelques mois un groupe syndical fonctionne à l'Hôpital de Moutier, groupe rattaché à la Confédération romande du travail (CRT).

Cette rencontre fut l'occasion pour le groupe syndical et ses membres de se présenter aux salarié(e)s de l'hôpital et de proposer une démarche afin de faire entendre la voix du personnel auprès des organes décisionnels de l'hôpital.

Une vingtaine de personnes ont ainsi pu dialoguer et faire entendre leurs remarques, suggestions ou questions.

Des discussions, nous retiendrons surtout la volonté des travailleurs/euses de se rassembler sous l'égide de la CRT afin de devenir un partenaire avec qui compter à l'avenir au sein de l'hôpital.

Cette rencontre a aussi permis de constater que chacun, dans l'hôpital a besoin d'un lieu pour mettre en commun avec d'autres travailleurs/euses, ses questions, ses attentes et propositions.

Il a aussi été décidé la rédaction d'un cahier de revendications qui sera ensuite soumis à l'ensemble du personnel avant d'être envoyé au comité de gestion de l'hôpital. (comm)

VIE POLITIQUE

Rail 2000

Résolution du parti radical Bienne-Seeland

Les délégués du parti radical Bienne-Seeland, réunis à Bienne le 18 juin 1986, ont approuvé la résolution suivante:

Les cantons de l'arc jurassien, et particulièrement notre région, sont défavorisés depuis plus de vingt ans par les retards dans la construction des routes nationales; l'accessibilité de ces régions est rendue difficile et leur développement économique en est entravé.

Le projet des CFF «Rail 2000» qui vise à assurer une bonne desserte de toutes les régions du pays, désavantage malheureusement aussi les régions du pied du Jura par rapport au Plateau et risque de mettre définitivement à l'écart des grands courants de circulation une région importante du pays. Il y a vingt ans à peine les temps de parcours par chemin de fer entre Zurich et Lausanne, par Berne ou par Bienne, étaient à peu près équivalents. Selon «Rail 2000» la durée du parcours sera d'une heure entre Zurich et Berne et d'une heure et demie entre Zurich et Bienne, de sorte que le pied du Jura sera nettement désavantagé par rapport au Plateau.

Des études ont montré que le temps de parcours par chemin de fer entre Zurich et Bienne peut être abaissé à moins d'une heure si le tracé de cette ligne est judicieusement choisi et le matériel roulant modernisé.

Les délégués du parti radical Bienne-Seeland demandent avec insistance aux Chambres fédérales de modifier le concept «Rail 2000» tel qu'il a été fixé par les CFF et de choisir une variante de tracé qui assure un traitement équivalent et simultané de la ligne du pied du Jura par rapport à la ligne du Plateau.

La variante «Sud» satisfait à cette exigence. Elle est conforme au principe de base de «Rail 2000», assure une meilleure desserte de toutes les régions du pays et évite une nouvelle mise à l'écart

d'une région pénalisée depuis plus de 25 ans par un défaut d'investissements fédéraux. (comm)

Le Jura bernois mal défendu...

Le Parti radical du Jura bernois communique:

Lors d'une conférence de presse donnée le 11 juin dernier par le Conseil de la Fédération des communes du Jura bernois (FJB), quel n'a pas été notre étonnement d'apprendre que ce dernier proposera à l'assemblée du 25 juin prochain, d'attribuer le siège de l'Ecole française de soins infirmiers du canton de Berne, à Bienne. Le Conseil de la FJB se préoccupe-t-il plus du développement de la région de Bienne que de celle du Jura bernois?

Le parti radical est très attaché à l'idée d'un développement harmonieux du Jura bernois, raison pour laquelle il ne peut accepter la décision légère et irréaliste prise par les dirigeants de la FJB. De plus en plus, la FJB oublie le rôle qu'elle doit jouer envers les communes du Jura bernois. Une preuve? La décision de son Conseil du 11.06.86.

Le parti radical du district de Courtelary, demande aux délégués de la FJB, de bien réfléchir le 25.06.86, avant de prendre une décision concernant l'implantation de la future Ecole française de soins infirmiers et de ne pas suivre aveuglément la position plus que douteuse prônée par le Conseil de la FJB. En effet, le parti radical estime que le siège de l'école en question doit obligatoirement être situé dans le Jura bernois, en priorité à Saint-Imier. Prendre une autre option équivaldrait à léser les intérêts du Jura bernois. Une décision pareille pourrait être lourde de conséquences pour l'avenir... (comm)

Association jurassienne des maîtres plâtriers-peintres

Quand le bâtiment va...

Récemment s'est déroulée à Sonceboz l'assemblée générale annuelle de l'association jurassienne des maîtres plâtriers-peintres (AJMPP). 36 membres soit près du 90% de l'effectif, avaient répondu à l'appel du président en charge, Remo Giovannini de Saint-Imier. Au nombre des participants, on reconnaissait MM. Alfonso Giovannini et Robert Siegenthaler, respectivement président et vice-président d'honneur, ainsi que MM. Romain Farine et Pierre Pécaut, représentant la Municipalité et la Bourgeoisie. Noyée au milieu de ses collègues masculins, Mme Nelly Hänggi de Delémont suivait les débats en véritable professionnelle, puisqu'elle est une des rares romandes à posséder la maîtrise fédérale.

CÔTÉ PRÉSIDENT

Aux quelques instants de silence à la mémoire des membres disparus durant l'année écoulée faisait suite le rapport du président Giovannini. Passant en revue les faits marquants des douze derniers mois, il devait constater avec satisfaction que la profession bénéficie aujourd'hui de locaux d'examen à Delémont, tandis que les tractations en matière de formation et d'orientation permettront d'envisager sous peu la réalisation de tests indicatifs destinés aux jeunes désireux d'embrasser le métier.

Quant aux quatre présidents des sections locales de Courtelary et Franches-Montagnes, Moutier, Delémont et Porrentruy, ils admettent sans réticences que la mise à jour des tarifs de plâtrerie

et le système d'association d'entreprises pour la réalisation des gros travaux, constituaient deux faits marquants de l'année écoulée.

CÔTÉ CHIFFRES

Le secrétariat et la caisse assumés tous deux avec compétence par M. Voumard de Bienne se vouaient, comme par le passé, à la sauvegarde et à la promotion de la profession, tout en liquidant le travail administratif de l'association. Chiffres à l'appui, les membres ont appris qu'à fin 1985, le 80% des entreprises de la branche étaient membres de la caisse d'allocation familiales et que le volume de travail dans la plâtrerie-peinture connaissait un avenir réjouissant et prometteur.

En effet, celui-ci a passé, de 1973 à 1985 de 17,5 millions de francs à 25 millions dans le Jura et le Jura bernois. Les comptes sont acceptés à l'unanimité, la cotisation qui inclut également l'abonnement à la revue «Applica» est maintenue au tarif des années antérieures et le budget équilibré pour le prochain exercice rencontre l'approbation de l'assemblée.

COMITÉ RECONDUIT

C'est par acclamations que le comité actuel était réélu pour une nouvelle période de 2 ans.

Président: Remo Giovannini de Saint-Imier; vice-président: Francis Winkelmann de Delémont; membres: MM. Michel Giovannini de Tramelan, André Schaub de Moutier et Paul Baertschi de Porrentruy.

Quant au comité de gestion, il comprend, outre le président de l'association, MM. Joseph Mouche, Eric Schweingruber, Michel Cattin et Jean-Louis Vallat.

MUTATIONS

L'AJMPP prend également de l'essor au niveau des entreprises affiliées, puisque seule l'exclusion de M. Philippe Pozzi de Delémont a été prononcée, alors que 4 nouveaux commerçants viennent en grossir les rangs. Il s'agit de: J.-Claude Paroz, la Neuveville; Michel Gunzinger, Delémont; Christian Golay, Court et M. Niederer et fils à Moutier.

Puis en félicitant ses collègues pour leur participation active aux débats, Remo Giovannini conviait chacun à passer à table. (jpe)

Pour la première fois à Lamboing Assises annuelles de l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois

Pour la première fois de son histoire, l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois a tenu ses assises annuelles dans le district de La Neuveville.

Cette association s'est en effet réunie récemment à Lamboing, sous la présidence de M. Pierre-Alain Némitz.

Une vingtaine de membres prenaient part à cette assemblée qui comptait 5 points à l'ordre du jour.

Dans son rapport présidentiel, M. Némitz, qui par ailleurs assure la présidence de l'association depuis sa création en 1980, se plut à relever les divers travaux entrepris par le comité au cours de l'année écoulée. Il lança également un appel en vue du recrutement des quelques secrétaires communaux non encore membres de l'association, laquelle compte aujourd'hui 38 membres au total.

Il faut rappeler à cet effet que l'Association des secrétaires communaux du Jura bernois est une sous-section de l'association cantonale, qui par ailleurs avait délégué deux représentants à l'assemblée de sa «petite sœur» du Jura bernois.

DERNIER COURS... ENFIN

Une des grandes réalisations mises sur pied par l'association depuis sa création fut rappelons-le, l'organisation de cours de formation.

A cet effet, M. José Loetscher, responsable de la commission de perfectionnement, se plut à souligner que le cycle de formation avait pris fin avec le dernier cours qui a débuté en mars dernier et qui se terminera en octobre prochain. Avec l'organisation de ce 7e cours, l'association aura ainsi traité les divers domaines ayant trait au travail du secrétaire municipal. Une première volée de secrétaires recevront ainsi leur diplôme cet automne au terme d'une formation qui aura ainsi duré quelque 5 ans.

L'association envisage toutefois relancer le cycle de formation dès l'an prochain avec l'organisation du cours I, lequel sera ouvert également au personnel des administrations cantonales.

VENTE D'IMPRIMÉS... ÇA MARCHE

L'assemblée ratifia par ailleurs les comptes 1985 de l'association, tenus par M. Michel Walther. A cet effet, il est bon de rappeler que l'association dispose d'un service des imprimés lequel dispose d'un nombre toujours plus étendu de formulaires, allant des formules communales proprement dites aux formules à l'usage des architectes, etc. (demandes de permis de bâtir et autres).

C'est Armin Flück, secrétaire municipal à Evillard qui assume la responsabilité de ce service.

Cette assemblée se termina comme il se doit dans la bonne humeur et par un excellent repas. (mw)

Suite des informations
du Jura bernois ► 29

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Pierre Dubois invité du Parti socialiste jurassien Etat et économie: la voie neuchâteloise

Pierre Dubois était hier soir aux Embois l'invité du Parti socialiste jurassien (psj) pour parler du rôle de l'Etat dans l'économie. Les camarades socialistes ne s'étaient pas déplacés en masse pour écouter ce pionnier de la relance économique en Pays de Neuchâtel, mais peut-être que les meilleurs étaient là.

«Une économie performante permet davantage de justice sociale, en économie il faut savoir être humble.» C'est par ces propos que le conseiller d'Etat neuchâtelois, ministre du Département de l'économie publique, a introduit sa conférence en annonçant la couleur. La thèse qui semble avoir réussi à Pierre Dubois est que la notion d'emploi et celle d'esprit d'entreprise sont intimement liées.

Le contexte neuchâtelois peut être comparé au contexte jurassien ce qui rend l'exemple neuchâtelois d'autant plus vivant. En pleine révolution industrielle, celle de l'électronique, dans un monde en pleine mutation, où les travailleurs d'aujourd'hui occuperont demain des emplois non encore inventés, il est temps que le parti socialiste occupe le terrain politique en s'attaquant aux structures du système.

TROIS DIMENSIONS

A la suite de son introduction, Pierre Dubois a posé les jalons des trois dimensions sur lesquelles il faut agir pour parvenir à une économie saine.

Tout d'abord la dimension économique - qui comprend la formation, la recherche, les investissements et la formation permanente. L'orateur a relevé que tout ou presque est encore à faire en matière de formation permanente, vitale pour une économie équilibrée.

Ensuite, la dimension sociale - celle qui touche directement les travailleurs, leur information, l'aménagement des postes de travail (en France, on parle de flexibilité). Le conseiller d'Etat socialiste a relevé que les syndicats se devaient de dépasser les simples revendications sala-

riaux pour aborder les problèmes de participation du travailleur en tant que partenaire social de l'entreprise.

Enfin la dimension internationale - qui touche des notions sur lesquelles l'industriel et l'Etat ont peu de prise (dévaluation de la monnaie, etc.) Selon Pierre Dubois, l'Etat n'a une réelle influence que sur la première dimension.

LA VOIE NEUCHÂTELOISE

La relance économique dont bénéficient les Neuchâtelois repose sur plusieurs points car il faut se donner les moyens de devenir compétitif sur le plan national et international. Outre les lois et institutions cantonales et fédérales déjà existantes, Neuchâtel s'est doté d'institutions privées soutenues par l'Etat qui stimulent fortement l'esprit d'entreprise. En outre, la «Neuchâtel way» passe par des dispositions d'accueil exceptionnelles pour les entreprises étrangères ou extérieures au canton.

Autre pilier d'ouverture: l'aide fiscale qui évite de grever les jeunes entreprises d'impôt sur les bénéfices qui sont réinvestis dans l'économie. Le conseiller d'Etat et les fonctionnaires de son département sont partis «jouer les missionnaires» de par le monde pour stimu-

ler le marché neuchâtelois par l'arrivée d'entreprises étrangères ou de nouvelles commandes.

LES RÉSULTATS

Après six ans d'activité, le département dirigé par Pierre Dubois peut dresser un premier bilan: 118 projets industriels dont une quarantaine proviennent d'Allemagne et des Etats-Unis, 70 sociétés de service établies dans le canton, sans compter les nouvelles commandes dont bénéficient les entreprises en place. Voilà une forme de socialisme nouvelle mue par l'esprit d'entreprise. Il est vrai que selon Pierre Dubois, la politique économique n'est ni de gauche, ni de droite, elle est parfois progressiste, ce qui semble être le cas sur les bords du lac et dans les Montagnes neuchâteloises.

Les camarades socialistes présents hier soir aux Embois étaient partagés entre la séduction du socialisme à la neuchâteloise et la crainte de voir les socialistes utiliser des méthodes patronales. Il est vrai que tant qu'on est dans l'opposition, «on est ce que l'on dit», mais une fois au pouvoir, tout socialiste que l'on soit, «on est ce que l'on fait.»

GyBi

Musées jurassiens très actifs

A l'occasion de l'inauguration du Musée lapidaire, installé à Saint-Ursanne, dans les locaux attenants au cloître de la collégiale, l'Office du patrimoine historique, dont dépendent les musées dans le canton, a fait le point sur leurs activités en 1985. En ce qui concerne le Musée lapidaire, les nombreux objets qu'il contient ont enfin été étiquetés. Dans l'ensemble, les musées jurassiens ont accueilli en 1985 plus de 30.000 visiteurs, en augmentation de 10 pour-cent.

On en a dénombré plus de 6500 au Musée jurassien à Delémont. Celui-ci a pu accueillir un projet de grande valeur, soit le poêle du château de Delémont, qui a été rapatrié de New York, grâce aux dons de plusieurs mécènes. Les statues de saint Laurent et saint André, deux des joyaux du musée, ont été restaurées. Un nombre très élevé de dons et d'acquisitions ont été enregistrés.

Au Musée rural des Genevez, les locaux trop humides ont rendu l'activité difficile, malgré le grand succès des expositions qui ont attiré plus de 2000 visiteurs. De nombreuses machines agricoles d'antan ont été obtenues. Les inventaires se poursuivent, mais la question du maintien du musée dans des locaux aussi difficiles se pose de manière aiguë.

Au Musée des sciences à Porrentruy, les travaux de présentation des collections multiples se poursuivent, alors que l'institution est déjà ouverte au public. tout à côté, le jardin botanique a enregistré un grand succès avec plus de 13.000 visiteurs. Il a accueilli de très nombreuses nouvelles plantes, cependant que les échanges de graines avec une cinquantaine de pays se sont poursuivis.

Il y a eu aussi une notable activité au Musée de Porrentruy où plusieurs expositions ont été mises sur pied, alors que les travaux d'inventaire se poursuivent dans de bonnes conditions, malgré quelques brouilles au sein de la commission avant la démission du président.

Dans l'ensemble, grâce à l'important soutien financier des pouvoirs publics, les musées jurassiens réalisent une activité intéressante et d'avenir pour la population, contribuant à l'animation culturelle du canton.

V. G.

Les députés sont fatigués...

Seulement cinq nouvelles interventions

L'approche des vacances parlementaires se fait sentir. Cinq interventions seulement ont été déposées jeudi sur le bureau du Parlement jurassien.

Dans une question écrite, Yvonne Jallon, pcsi, révèle que des apprentis ont dû compenser le jour férié du 1er Mai. Elle demande au Gouvernement s'il peut contrôler le respect des dispositions contractuelles pendant l'apprentissage. De tels abus sont-ils souvent signalés et que peuvent faire les autorités pour les faire cesser?

Le député A. Chavanne, pdc, demande lui où est le dossier d'installation de l'Office des véhicules à Glovelier, un crédit d'étude de 200.000 francs figurant en 1986 dans les plans financiers. On sait qu'il est maintenant question d'inclure cet office au centre de police et d'entretien lié à la Transjurane et qui sera aménagé près de Delémont, d'où la question du député de Glovelier.

M. Beuchat, ps, a appris que des agents de la police, en civil, auraient filmé des cortèges de manifestations, dont celui du 1er Mai. Est-ce sur ordre du Gouvernement, demande-t-il. Ces films peuvent-ils être utilisés à des fins d'interrogatoires ou autres?

Dans une autre question, Daniel Gerber, pcsi, revient à l'inventaire des monuments historiques établi sur le plan fédéral (ISOS). Ce document a-t-il une valeur législative ou juridique? Les propriétaires sont-ils informés de l'inscription de leur bâtiment dans cet inventaire et quelles sont les conséquences financières ou autres qui en découlent?

Entre Bassecourt et Courfaivre De plein fouet

Hier, vers 12 h 30, un accident de la circulation s'est produit entre Bassecourt et Courfaivre, à la hauteur de la ligne à haute tension des Forces motrices. Un automobiliste venant de Bassecourt a perdu la maîtrise de son véhicule et est parti sur la gauche de la route, heurtant de plein fouet une voiture arrivant correctement en sens inverse. Un blessé léger a été transporté par ambulance à l'hôpital de district. Les deux véhicules sont hors d'usage. Dégâts pour 28.000 francs environ.

Carnet de deuil

SAIGNELÉGIER. - Etablie depuis deux ans seulement à Delémont avec son époux, Mme Blainde Chanex, née Noireau, y est décédée subitement, dans sa 81e année.

La défunte a eu dix enfants d'un premier mariage, dont deux devaient décéder, l'un à l'âge de 14 ans et le second à 50 ans.

En 1951, elle avait épousé en seconde noces, M. André Chanex, jardinier-paysagiste. Les conjoints ont élevé un fils. La famille vécut tout d'abord à Tavannes, puis aux Pommerats et à Saignelégier, pour exploiter un commerce. (y)

Adaptez votre vitesse!



Le lac de Lucelle assaini

Bel exemple de fructueuse collaboration intercantonale et même transfrontalière, le lac de Lucelle est enfin assaini. Les travaux qui ont permis d'en extraire quelque 35.000 m³ de sédiments sont terminés et la construction du laboratoire attenant au lac est terminée. Il pourra servir de lieu de récolte des œufs des truites jetées dans le lac, ces œufs étant ensuite transportés aux stations d'incubation de Bellefontaine et de la Cauchotte, avant d'être ensuite rejetés, une fois grandis, dans les rivières du Jura.

Il y a trois sortes de truites dans les rivières jurassiennes: celles du Doubs, celles de la Birse-Sorne et celle de l'Allaine. Les sédiments ont été extraits et évacués au moyen de tuyaux jusque dans un dépôt en France voisine.

La formation, qui comprend trois personnalités bâloises et quatre jurassiennes, sous la présidence de M. Guido Zaech, de Bâle, a eu des dépenses pour plus de 1,3 million de francs. Elle a recueilli quelque 900.000 francs de sorte qu'une somme de 400.000 francs doit encore être trouvée. Les cantons précé-

tes ont donné 200.000 francs pour Bâle-Ville, 90.000 pour le Jura et 10.000 pour Soleure. La fondation Goehner a versé 400.000 francs pour la construction du laboratoire. Plusieurs autres fondations dont Brunetta Neuchâtel et des organismes fédéraux, ont également fait des dons importants. Il y a eu aussi plusieurs dons de particuliers.

Aux abords du lac, un chemin forestier a été aménagé, de telle sorte qu'il sera possible aux promeneurs de faire le tour du lac à pied. Le site est ainsi rendu complètement à la nature et à une activité touristique reposante. Outre la collaboration des collectivités précitées, il convient de relever le rôle joué par l'ancienne propriétaire du lac, l'œuvre de Sainte-Catherine de Sienna, qui a accepté de se dessaisir du lac à condition que la fondation qui l'a acquis s'attelle à sa remise en état.

Quant à l'activité de récolte des œufs des truites, elle permettra à la fondation de couvrir ses frais de fonctionnement et ceux de l'entretien des lieux à l'avenir. Il suffit donc de trouver encore les montants des dépenses non couverts par la première récolte de fonds. (vg)

Tournoi à six aux Breuleux



Les vainqueurs posent pour la postérité.

Favorisé par un temps splendide, le tournoi de football à six joueurs a connu son succès habituel. Les vainqueurs de chaque groupe se rencontrèrent dans des demi-finales qui donnèrent les résultats suivants. Dans la première demi-finale, les Pas-Gais se défirent des Fondateurs sur le score de 5 à 0, pendant que les Faucheurs en firent de même avec les Tape-Tôles en gagnant par 4 à 0. Au cours de la finale les Pas-Gais remportèrent la victoire en battant les Faucheurs par 4 à 0, s'adjugeant du même coup le challenge offert par la scierie Chapatte.

Au cours de ce tournoi, le jeune Jean-Philippe Baume s'est malheureusement cassé le pied dans un choc avec un adversaire. Il devra observer un repos durant un certain temps. (Texte et photo ac)

Message du Gouvernement pour la Fête de la liberté L'unité avant la disparité

A l'occasion du 23 juin, le Gouvernement jurassien adresse le message suivant:

Chez tous les patriotes qui l'ont vécu, le 23 juin, Fête de la liberté, remémore le formidable hymne à la joie qui retentit dans tout le Jura il a y douze ans. L'esprit de résistance triompha de celui de soumission, la volonté de maîtriser le destin du Jura l'emportait sur celle de le laisser en des mains impropres à en saisir le génie, les espérances et la personnalité. Qu'hommage soit rendu à toutes celles, à tous ceux qui ont œuvré au rétablissement des droits souverains de la patrie jurassienne.

A la période de mise en route des institutions cantonales de notre jeune république a succédé immédiatement celle de l'élaboration des grands projets. Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une phase de réalisations dont les manifestations les plus apparentes ressortissent au domaine des équipements collectifs et à une volonté de maîtriser les dépenses publiques. La mise en œuvre de ces grands projets exige que l'intérêt supérieur de la collectivité cantonale s'exprime avec vigueur et cohésion, en dépassant les tentations de replis régionalistes.

Depuis l'entrée en souveraineté, l'éco-

nomie privée, appuyée et au besoin stimulée par les pouvoirs publics, a progressivement fait reculer les effets de la crise économique, en particulier par la création d'emplois dans de nouveaux secteurs industriels. Il est cependant indispensable de soutenir la reprise pour assurer le renouveau économique jurassien.

La Fête de la liberté, ne l'oublions jamais, commémore le plébiscite du 23 juin 1974, c'est-à-dire celui de l'unité du Jura. Son message fraternel, ses vœux de prospérité, le Gouvernement les adresse à tous les habitants du Jura. La personnalité jurassienne a de nombreuses facettes, c'est dans l'unité un jour recouverte qu'elles connaîtront leur plein épanouissement. (comm)

Transjurane: 4500 signatures contre les quatre pistes

Trois mois après le lancement de leur pétition contre une Transjurane à quatre pistes, la Fédération jurassienne de protection de la nature (FJPN) et la section jurassienne de l'Union des producteurs suisses (UPS) ont décidé de mettre un terme à la récolte de signatures.

Malgré la belle unanimité de la classe politique (Combat socialiste et le pop exceptés) face au projet gouvernemental, 4500 Jurassiens et Jurassiennes ont manifesté leur désapprobation face à ce projet mammoth en signant la pétition FJPN/UPS.

Dans ces conditions, les auteurs de la pétition estiment que la preuve est faite que l'opposition au projet actuel ne se réduit pas à quelques «grincheux» comme souvent insinué du côté de Moréfont. Le succès enregistré par cette pétition offre une chance réelle d'être entendu par l'autorité fédérale qui a la compétence de faire modifier le projet.

Enfin, la FJPN, et l'UPS lancent un appel afin que tous ceux qui ont encore des signatures les adressent sans tarder à la FJPN (case postale 324, 2800 Delémont) et remercient chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de cette pétition. (comm)

Loi sur les activités de jeunesse

Le non du Gouvernement

Le Gouvernement jurassien recommande au Département fédéral de l'Intérieur de renoncer à sa proposition d'une loi fédérale concernant le soutien des activités extrascolaires de jeunesse, jugée superflue. Le Gouvernement jurassien, comme il l'a fait savoir jeudi dans un communiqué, reconnaît l'utilité de telles activités, mais il estime que les pouvoirs publics n'ont qu'un rôle subsidiaire à jouer dans ce contexte, et qu'il devrait de plus revenir en premier chef aux communes et aux cantons. Une loi sur la jeunesse n'appartient pas aux compétences de l'Etat central, écrit-il. (ats)

GARAGE DES 3 ROIS SA

LA CHAUX DE FONDS LE LOCLE
FILIALE A NEUCHÂTEL

Crêt-du-Loche Anc. Kernin

OCCASIONS

Pavillon des occasions, exposition permanente

OCCASIONS

FORD SIERRA 2000 SPÉCIAL AUTOMATIQUE	---	32 000 km
FORD GRANADA 2.8 i GL AUTOMATIQUE	1983	
FORD TAUNUS 1600 L	---	Fr. 4 500.-
FORD TAUNUS 2000 GL V.6	---	Fr. 5 300.-
FORD ESCORT 1600 GHIA AUTOMATIQUE	1983	Fr. 10 800.-
FORD ESCORT 1600 L	1985	18 000 km
FORD ESCORT 1300 GL	---	Fr. 7 800.-
FORD FIESTA 1100 S	---	Fr. 6 800.-
FORD FIESTA 1100 GHIA	1982	Fr. 7 300.-
FIAT 127 SPÉCIALE	---	Fr. 4 800.-
RITMO SUPER 85 S	1984	26 000 km
OPEL KADETT 1600	1983	32 000 km
OPEL KADETT 1300 S	1982	Fr. 8 500.-
VOLVO 244 GL DIESEL	1982	36 000 km
ALFETTA 2000 i BERLINE	1984	
LANCIA BETA COUPÉ 1300	1982	38 000 km
LANCIA TREVI 2000 i.e.	1984	22 000 km
PEUGEOT 205 GTI	1985	
ESCORT XR3 i	1984	

☎ 039/26 73 44

GARAGE DES 3 ROIS SA

A vendre
Alfa Sud Sprint
1984,
58'000 km, gris métallisé, toit ouvrant.
Fr. 9 000.-
☎ 066/58 46 71

A vendre
Peugeot 205 GTI
50 000 km.
☎ 039/51 13 42

Volvo 345
expertisée.
31 000 km. 9 800.-
ou 230.- par mois, sans acompte.
☎ 037/62 11 41

Volvo 740 GL
1985, expertisée.
19 800.- ou 465.- par mois, sans acompte.
☎ 037/62 11 41

Renault 5 Alpine Turbo
1985, expertisée, 12 900.- ou 303.- j. m. / sans acompte.
☎ 037/62 11 41

LA CHAUX-DE-FONDS

Projection officielle des «Petites magiciennes» Après Cannes, la reconnaissance communale

Projection officielle hier du film d'Yves Robert et Vincent Mercier, les Petites magiciennes qui a reçu un prix spécial du jury à Cannes. La commune a tenu à rendre hommage, après la reconnaissance du festival cannois, à ce film «made in canton de Neuchâtel» selon la formule de Mme Vergriete déléguée à la culture. Le court-métrage a été produit par Freddy Landry, «phare de la production cinématographique de ce canton», toujours selon une formule de Mme Vergriete.

Le seul personnage du film, dont les protagonistes sont les anciens appareils de projection de l'abc, ce personnage, le seul acteur «ne vole jamais le premier rôle aux petites magiciennes», dit Mme Vergriete. Yves Robert et Vincent Mercier, dans la lignée d'André Paratte, ont beaucoup apporté au cinéma et au public, ajoute celle-ci. «Et ce qu'ils ont réussi, c'est à eux qu'ils le doivent». Soutenus par des privés, «ils ont la reconnaissance du secteur public».

existence dans le cinéma, a eu la chance de rencontrer ce scénariste. Le cinéma est souvent fruit d'une rencontre, une histoire de couple. Le producteur exerce dans l'ombre, provoque souvent ces rencontres, «il est la clef de voûte de la construction. Son rôle n'est pas assez mis en évidence. Il est temps de rendre hommage à Freddy Landry. On lui doit les Petites magiciennes, il a rendu possible le cinéma neuchâtelois et même romand».

Jean-Blaise Junod, cinéaste, a profité de l'occasion pour affirmer l'existence d'un cinéma bien implanté dans la région. Yves Robert, un des plus jeunes réalisateurs, se passionne pour la lumière. «Il fut initiateur du film, révélateur du sujet». Vincent Mercier, au moment où s'affirme son

Jean-Blaise Junod l'affirme, il y a un bon potentiel de gens de cinéma, de réalisateurs dans la région. De techniciens aussi. Et d'en citer plusieurs. Si l'avènement de cette deuxième vague a été possible, c'est grâce à des prédécesseurs tels Henri Brandt ou André Paratte.

Ch. O.

A la Ferme Gallet Histoire de marionnettes



Réaliser puis animer les personnages de sa création. (Photo Impar-Gerber)

Tout fiers et bien convaincus étaient les enfants de la Ferme Gallet qui ont participé à un atelier de marionnettes, sous la conduite de Cecilia Baggio.

consacré une pleine et intensive journée de travail.

Après avoir confectionné leur petit personnage, les neuf manipulateurs leur ont créé un compagnon et ont décidé de leur donner vie avec l'aide de Anne-Marie Jan, animatrice. Par deux histoires, inventées par eux-mêmes, où l'on voit une Mme Rena prise de vertige sur un nuage et un pirate victime du rhum des foies s'en prendre à un crocodile gourmand. Tout se termine bien, et les enfants ont mis ton et habileté dans ces charmantes histoires, auxquelles ils ont

Ce mini-spectacle offert jeudi dernier en fin d'après-midi est l'une des nombreuses activités proposées dans cette Ferme des loisirs, ouverte à tous les écoliers. (ib)

Passante renversée

Judi, à 19 h 35, une automobiliste du Locle, Mlle F. M. circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, direction centre ville. A la hauteur du restaurant Terminus, une collision se produisant avec un piéton, Mme Jeanne Greber, née en 1901, qui traversait régulièrement la chaussée sur le passage pour piétons. Blessée, Mme Greber a été conduite en ambulance à l'hôpital.

Choc sans blessé

Hier, vers 13 h 10, un automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M. C. J. circulait rue Numa-Droz direction est. Au carrefour avec la rue de l'Ouest, une collision se produisit avec l'auto conduite par M. P. H. de La Chaux-de-Fonds, qui circulait sur la voie de gauche de la rue de l'Ouest, en direction sud.

Au Tribunal de police

Lors de l'audience du Tribunal de police d'hier, le président M. Pierre Bauer, assisté de la greffière, Mlle Christine Boss a donné lecture des jugements suivants:

A. G. est condamné à payer 400 francs d'amende à titre de peine complémentaire à celle prononcée le 12 février 1986 et 140 francs de frais pour soustraction à la prise de sang et infraction LCR-OCR.

Par voies de fait et dommages à propriété, M. K. est condamné à payer 150 francs d'amende et 160 francs de frais. Délai de radiation: 2 ans. Dans cette même affaire, le co-prévenu a été libéré, les frais allant à la charge de l'Etat. (Imp)

Suite des informations
chaux-de-fonnières ► 29

cela va se passer

Croqu'guignols
«Histoire de chats», le spectacle guignol pour les enfants sera rejoué dimanche 22 à 10 h 30 et 11 h 20 au Parc des Musées, en plein air, au Musée des beaux-arts en cas de mauvais temps. (Imp)

Fête de l'Ancien Manège
C'est aujourd'hui en fin d'après-midi, à 18 heures, que débute la grande fête de l'Ancien Manège, que l'on pourra visiter.

Couscous et risotto maison à déguster. Dès 20 h 30 se produiront des artistes de la région. Point fort de la soirée, un orchestre de chambre qui interprétera une sonate de Mozart. Scène libre en fin de soirée, un bar sera ouvert. (Imp)

Film et percussion au Club 44
Images d'un regard quotidien, histoire de tout et de rien, des films tournés par Carol Gertsch, qui seront projetés aujourd'hui samedi 21 juin à 15 h au Club 44. Georges Lièvre, percussionniste, en assurera, par ses nombreux instruments, la mise en son directe. De plus, il improvisera pour le solstice d'été. L'invitation s'étend au public. (DdC)

En toute saison **L'IMPARTIAL**
votre source d'informations

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter l'effectif du corps enseignant de l'Ecole-club de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons des

professeurs-animateurs

pour quelques heures hebdomadaires dans les disciplines suivantes:

anglais

(langue maternelle exigée)

italien

(langue maternelle exigée)

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leur offre détaillée à la Direction des Ecoles-club Migros, rue du Musée 3, 2000 Neuchâtel



Tous les jours, 3 fermes disparaissent en Suisse, à cause de l'industrialisation de l'agriculture, de la construction immobilière et de la spéculation foncière. Aujourd'hui la coopérative JOLI MAS de LONGO MAI est menacée à son tour. En 12 ans un ancien alpage a été transformé en une ferme - complétée par une scierie, une fromagerie et des ateliers - viable pour 8 coopérateurs et leurs enfants. Le propriétaire, un psychiatre bernois veut maintenant s'en enrichir. LONGO MAI se défend.

dimitri

donne un spectacle de solidarité au théâtre de la ville de Neuchâtel.

Samedi 28 juin 1986 à 20 h 30
Prix des places: Fr. 25.- (15.- chômeurs, jeunes étudiants, AVS)

Réservations:
Office du Tourisme - ☎ 038/25 42 42
Renseignements:
Scop JOLI MAS, 2126 Les Verrières.

VIVE LES VACANCES !

Automobilistes, n'oubliez pas de faire contrôler votre véhicule

Fr. 30.-
Pièces et main-d'œuvre en plus.
Garage P. BART, Ronde 25a,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/28 40 17.

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 44.50 - 6 mois: Fr. 85.- - annuellement: Fr. 163.-

* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Cherchons
couple
pour soigner une vingtaine de génisses à l'année
Tout de suite ou à convenir.
☎ 039/23 76 15



FOUILLEZ VOS TIROIRS
Nous offrons les meilleurs prix pour vos bijoux et montres en or ou argent - mêmes cassés - dents, couverts de table, argenterie etc. Nous payons au comptant ou vous retournons immédiatement la marchandise, si notre offre ne vous convient pas. Envoyez nous svp. vos objets par paquet recommandé.
GOLDSHOPOLLECH & WAJS 8039 ZURICH
Stockstr. 55, Tél. 01 / 201 72 76
Maison de confiance inscrite au registre de commerce.

LA CHAUX-DE-FONDS

Dixième anniversaire de Centre-Jura Le retour des pères fondateurs



Les pères fondateurs (de gauche à droite): MM. Maurice Payot, René Felber et Francis Loetscher (derrière) M. Jean-Pierre Tritten, président actuel. (Photo Impar-Gerber)

Caractère champêtre pour ce dixième anniversaire de Centre-Jura que l'on fête hier soir sous la Bulle, avec des accents de musique folklorique et des trémolos émus dans la voix des orateurs.

Ouvrant les officialités, M. Jean-Pierre Tritten, président actuel de l'Association régionale Centre-Jura, sacrifia au petit historique. Ils étaient trois hommes, comme en 1291, qui décidèrent de s'engager fermement pour la défense de leur région. Mais la comparaison s'arrêta là. En fait, tout a commencé en 1970 déjà, avec le projet de la Transjurane, et la reconnaissance évidente de cette région-ci, de Courtelary à La Brévine, en passant par La Chaux-de-Fonds et Le Locle, avec un destin commun; non seulement sur le plan économique, mais en matière de tourisme, de communications, d'agriculture.

s'érigent en «région», devançant en quelque sorte les autorités fédérales.

M. René Felber le rappela: «Emportés par ce mouvement, nous fûmes parmi les premières régions à bénéficier des effets de la LIM; à l'étonnement de la Con-

la Bulle

fédération, ce ne fut pas une région alpine - à qui la loi sur les investissements de montagne était d'abord destinée - mais une région jurassienne. Mais il fallut passer un examen et le bon sens l'emporta sur les arcanes administratives. Depuis lors, une confraternité existe, dans le respect des particularités de chaque commune. «L'association vit, et nous sommes assurés de son efficacité; je vois maintenant ce que ça me coûte», conclut M. Felber, par ailleurs conseiller d'Etat.

C'est vrai que dans l'ambiance amicale, les souvenirs allaient bon train: les pères fondateurs, MM. Francis Loetscher, Maurice Payot et René Felber, les anciens des communes, les nouveaux comitards, les experts, et nombre de représentants des communes, tous étaient là pour partager le verre de l'amitié et le souper rondes-fromage.

La grande famille dit aussi sa reconnaissance à la secrétaire Mlle Sandra Schmid, qui depuis cinq ans est l'ossature charmante et efficace de Centre-Jura. (ib)

PATRONAGE L'IMPARTIAL



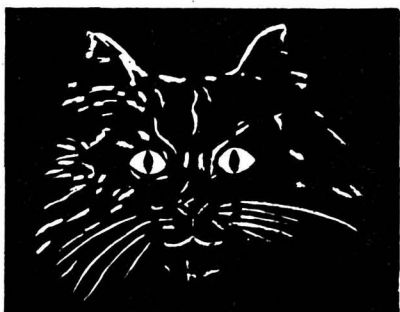
En 1971, un groupe se forme, des experts auscultent ce territoire; on débordait sur la France voisine, et les communes concernées acceptent une dîme selon leur nombre d'habitants, pour se donner les moyens de tirer un profil de développement et de collaboration.

En 1975, le découpage change, sans le Jura-Nord, et ce sont 19 communes qui

«Chat, mon amour» au Centre de rencontre Des mystères qui restent inexplicables

Le chat est un animal mystérieux et il n'y a aucune explication qui éclaircisse son comportement. Bien que les croyances populaires n'aient aucune validité, selon les enquêtes scientifiques, on continue à poser bien des questions. La théologie, non plus, n'a pas de références sur le chat. La religion chrétienne a persécuté le chat et de ce fait, celui-ci reste entouré de mythes.

C'est pour ces raisons que le professeur Samuel Debrot a qualifié le chat d'animal mystérieux. C'était hier, lors de la conférence intitulée «Chat, mon amour» au Centre de rencontre, à laquelle participait également M. Pierre Lang. Les deux conférenciers ont, à la fin de leurs exposés, répondu aux questions de l'auditoire.



«Le chat quitte le lit de son propriétaire avant la mort de ce dernier, des personnes vivant avec les chats restent en vie pendant plus longtemps, des propriétaires aperçoivent leur chat après la mort de ce dernier». Comment expliquer tous ces phénomènes? a demandé le professeur Debrot. Il a soutenu que le chat dégage de l'électricité qui lui donne un certain magnétisme. Il a ajouté que le chat est l'animal le plus électrique et de ce fait son magnétisme peut même être photographié. Ce fait est donc vérifiable par la science.

Au début de son intervention, le professeur a fait ressortir les autres aspects peu connus du chat. Citant le poète anglais Bernard Shaw, qui a écrit que l'homme est civilisé dans la mesure où il comprend ce félin, le professeur Debrot a

déclaré que le chat a son côté moral, artistique, intellectuel ainsi qu'économique.

Sur le plan moral, le chat ne pardonne pas facilement à celui qui lui fait du tort. Il sanctionne le mauvais traitement même s'il lui est infligé par son propriétaire. Intellectuellement, le chat n'est pas destiné à tous; il reste attaché à une personne seulement.

PATRONAGE L'IMPARTIAL



Une société où l'art, sous la forme de la peinture ou du dessin, est consacré au chat, est considérée comme évoluée. Le chat n'accepte jamais ce qui n'est pas beau, à son goût.

C'est un animal aristocrate et aristocratique. Il est heureux lorsque son environnement vit dans une certaine aisance. Il cherche toujours les meilleures places dans les salons. Dans la civilisation égyptienne, le chat était considéré comme une divinité.

Le chat est aussi le plus sensible des animaux domestiques. Il souffre à cause de sa sensibilité et peut réagir sauvagement dans des moments difficiles. Il ne comprend pas la correction et ne peut être éduqué. Animal propre et aussi jaloux, il fait sentir à son propriétaire s'il n'est pas content.

M. Pierre Lang, connaisseur des animaux, a parlé de ses expériences avec ses deux chats. Humaniste, il a déclaré que si on doit endormir un chat, il faut avoir le courage de soutenir le chat dans ses derniers soupirs.

R. E.

Collision

Hier, vers 12 h une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle M. R. circulait rue du Stand en direction nord. Au carrefour avec la rue Numa-Droz, une collision se produisit avec la voiture conduite par Mlle A. V. R. qui circulait normalement en direction des Forges.

JURA BERNOIS

Un Centre régional de protection civile à Tramelan Les communes réunies en syndicat?

Le centre de protection civile de Tramelan a été construit en 1971 pour être terminé en 1983 par la Municipalité de Tramelan. Sans vouloir refaire l'histoire de tout cet état il y a lieu de faire remarquer que ce centre est jusqu'à maintenant entièrement géré par Tramelan. Or une nouvelle réglementation donne l'occasion aux communes d'effectuer les cours de répétitions dans leur commune respective alors que les cours de formations doivent obligatoirement être effectués dans un centre régional. Le canton a désigné le centre de Tramelan comme centre officiel pour la région. Et la municipalité de Tramelan sera la première à se prononcer sur son adhésion à ce syndicat.

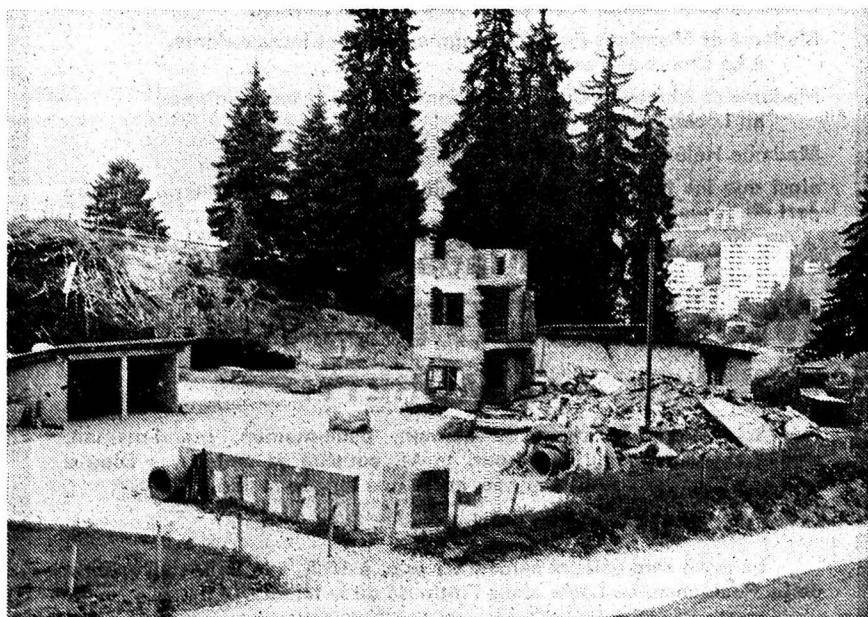
Cette nouvelle association serait appelée à gérer elle-même l'instruction et le personnel du centre PC. Le règlement établi par une commission formée de personnes des districts de Moutier, La Neuveville et Courtelary a été approuvé par la Direction des affaires militaires. Son entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 1987.

C'est donc l'occasion pour les communes de se montrer favorables à ce projet de règlement afin de bénéficier de conditions favorables de location.

Les communes en fait ne s'engagent pas à l'aveugle puisque de toute façon elles ont la possibilité de se retirer du syndicat. Par contre la représentation en délégués des communes s'établira selon le nombre d'habitants de la commune intéressée.

Notons que l'assemblée des délégués aura compétence pour les diverses élections du président, de créer des postes permanents à plein temps, approuver le budget etc.

Bien sûr Tramelan montrera l'exemple et les 27, 28, 29 juin prochains le corps électoral aura donné son verdict sur une



Le centre régional d'instruction de protection civile sera géré très certainement par un syndicat de communes.

question qui est recommandée par le Conseil municipal et le Conseil général. Il est bien clair que les communes qui n'entreront pas dans ce syndicat auront tout de même l'obligation d'y effectuer leurs cours de répétition; mais bien entendu à des conditions autres que les communes membres. Si bien que l'on peut penser déjà maintenant que ce syndicat trouvera grâce non seulement à

Tramelan mais également devant les électeurs des communes des trois districts concernés.

Il n'en demeure pas moins que la commune de Tramelan sera la première à se prononcer quant à son adhésion au futur syndicat. En qualité de propriétaire du centre régional il est donc normal que l'exemple soit donné par les Tramelots. (Texte et photo vu)

Stationnement à Tramelan Pour quelques cases de plus



Enfin un secteur à nouveau disponible à la Grand'Rue. (photo vu)

Les travaux de construction de la Banque Cantonale étant pratiquement achevés, le secteur de la zone bleue situé en face du chantier est rendu au stationnement.

Ces quelques cases à nouveau disponibles permettent au Conseil municipal d'interdire le stationnement sur la rue Albert-Gobat, dans le but d'améliorer la sécurité. Cette mesure entrera en vigueur dès l'achèvement de la procédure légale.

Ces décisions sont toutes deux favorablement accueillies par les automobilistes qui retrouvent ainsi quelques places sur le tronçon de la Grand'Rue et qui comprennent fort bien l'interdiction de stationner à la rue Albert-Gobat, vu

l'é étroitesse de la chaussée et les dangers qui en découlent. (comm, vu)



Tournoi de football à six joueurs

Samedi 21 juin, sur le terrain du Football-Club de Sonvilier, le Hockey-Club organise un tournoi de football à six joueurs. 47 matchs sont prévus et ils commenceront à 8 h 45. La remise des prix aura lieu vers 17 h 30. Buvette, cantine et tombola attendent les spectateurs. (cd)

On chantera à Tramelan

Week-end chargé pour la Chorale ouvrière de Tramelan qui ce soir propose une grande soirée à la patinoire artificielle des Lovières de Tramelan. Outre le grand orchestre «New Orleans shock Stompers» l'on pourra rire aux éclats avec le Cabaret Chaud 7 qui jouit d'une très grande réputation. De plus l'orchestre de danse «Pier Nieder» aura la belle mission de faire danser chacun jusqu'au petit matin. Dimanche grand rassemblement où plus de 1000 chanteurs seront présents à l'occasion de la Fête régionale des chorales ouvrières. A 11 heures, grand cortège conduit par trois corps de musique. Dès 14 heures, partie officielle avec la participation de la Musique ouvrière de Bienne. Notons que le matin sera réservé aux concours où chacun peut se rendre dans les quatre endroits différents (église réformée et catholique, maison de paroisse et halle de gymnastique) puisque ces attractions sont publiques. (comm-vu)

Première soirée disco à Tramelan Animateurs à la hauteur

Grâce à une équipe de copains qui a su persévérer, grâce aussi à la compréhension des autorités, les jeunes du village ont eu leur fête bien à eux à l'occasion de la première grande soirée disco à la halle de gymnastique de Tramelan-Ouest. Ceux qui auront placé leur confiance en cette jeune équipe n'auront pas été déçus car tout s'est passé à merveille et les jeunes Tramelots auront pu se défouler comme ils le désiraient. L'équipe d'animateurs était à la hauteur. On a su également régler les «décibels» normalement, sans excès. Et puis, côté bien sympathique, non seulement des tous jeunes avaient répondu à l'appel mais également des gens un peu moins jeunes. Cependant les organisateurs qui n'avaient pas lésiné sur les moyens (location d'un matériel sophistiqué) attendaient encore plus de monde. En fait les jeunes étaient chez eux et s'amusaient comme ils le font souvent en ville. Un coup d'essai réussi qui encourage les organisateurs à récidiver. Et il semble bien que d'autres localités seraient intéressées par leur offre. (vu)

Ecole secondaire de Corgémont

Vingt-quatre nouveaux élèves

Lors des récents examens, 24 nouveaux élèves ont été admis à l'Ecole secondaire du Bas-vallon, qui groupe les communes de Corgémont, Cortébert et Sonceboz. Ce chiffre correspond au 50% environ de l'effectif des classes de 4e année.

Dans l'ordre alphabétique, les noms se répartissent ainsi par localité:

CORGÉMONT

Steve Aguado, Vanessa Grunenwald, Nathalie Marchand, Tomas Novotny, Clarence Oppliger, Claudia Rufenacht, Marco Salomoni, Philippe Veuve, Catherine Vuille, Christel Weber, Rachel Weber, Patrick Wenger.

CORTÉBERT

Chantale Bessire, Nicole Boegli, Laurence Bourquin, Cédric Bürgi, Sandrine Delémont, Adriano Palazzo.

SONCEBOZ

Marie-Hélène Frésard, Vincent Froidevaux, Pierre-Daniel Lerch, Corinne Pfister, Fabio Scovino, Lionel Veuve. (gl)

Forces motrices bernoises Aucune raison de tuer le nucléaire

Les Forces motrices bernoises SA ne voient pour le moment «aucune raison objective» de renoncer à l'énergie nucléaire en Suisse. Le président de la direction, M. Rudolf von Werndt, a déclaré vendredi à l'assemblée générale des actionnaires à Berne que le «cas Tchernobyl» ne pouvait pas être transposé «globalement et sans esprit critique à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire en Suisse».

Le président du conseil d'administration, M. Fritz Anliker, a déclaré que la conception «fondamentalement différente» dans la construction des centrales nucléaires soviétiques et la sécurité sensiblement plus élevée des centrales suisses excluent un accident de la portée de Tchernobyl en Suisse. «Tant que des changements notables n'interviennent pas», un renoncement, même à moyen terme, à l'énergie nucléaire n'est pas réaliste, a déclaré M. Anliker. (ats)

AVIS MORTUAIRES

PESEUX et LE LOCLE

Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.

Monsieur et Madame Roger Aellen-Hug, au Locle:
Monsieur Roger-Alain Aellen, au Locle,
Madame et Monsieur Bernard Bula-Aellen et leurs enfants Johann et Fanny, au Locle;

Madame et Monsieur Marcel Gerber-Aellen, à Pesoux;

Madame et Monsieur Francis Liengme-Aellen et leurs enfants, à La Chau-de-Fonds;

Madame et Monsieur Cosimo Simeone-Fahrny et leurs enfants, au Locle;

Madame Hélène Mechler, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Marie COSTE-AELLEN née MORETTI

leur très chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 88e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 19 juin 1986.

Le culte sera célébré samedi 21 juin, à 10 h, à la Salle polyvalente de La Résidence, Le Locle, dans l'intimité de la famille.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de La Résidence.

Domiciles: Famille Roger Aellen,
Raya 9,
2400 Le Locle.
Famille Marcel Gerber,
Fontaine 4,
2034 Pesoux.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

51580

LA BRÉVINE

Le cœur d'une maman est un trésor
que Dieu ne donne qu'une fois.

Monsieur Adolphe Dumont, ses enfants et petits-enfants:
Madame et Monsieur César Robert-Dumont et leurs enfants Carole, Kathy, Grégory et Vanessa,
Madame et Monsieur Charles Hirschy-Dumont et leurs enfants Sébastien et Anne-Laure;

La famille de feu Hermann Grether;
La famille de feu Hermann Dumont;
Monsieur Auguste Grether,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Pierrette DUMONT née GRETHER

leur bien chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 56e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

LA BRÉVINE, le 20 juin 1986.

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
Math. 24.v.42

Le culte sera célébré lundi 23 juin, à 14 h, au Temple de La Brévine. Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Village 210
2125 La Brévine.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Association suisse des invalides, section du Locle, ccp 23-3832 ou à la Ligue contre la sclérose en plaque, ccp 80-8274 Zurich.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

6181

Les témoignages d'affection et de sympathie que j'ai reçus lors du décès de mon cher époux, parent et ami

MONSIEUR LE Dr EDMOND CHATELAIN

m'ont profondément touchée.

Je remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs dons en faveur de la Ligue jurassienne contre le cancer, leurs offrandes de messe et leurs envois de fleurs, ont tenu à honorer sa mémoire.

Ma gratitude va également aux médecins et au personnel de l'Hôpital de district.

MADAME MARTHE CHATELAIN-GERBER

PORRENTROY, juin 1986.

15496

Réception des avis mortuaires jusqu'à 22 heures

Les programmes radio de samedi



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

- | | |
|---|---------------------------|
| 6.00 L'heure de traire | 12.45 Jeu de midi |
| 7.00 Youpie c'est samedi | 13.30 Dédicaces |
| 8.00 Journal | 14.30 2001 Puces |
| 8.45 Naissance et suite de Youpie, c'est samedi | 15.00 Ardent et évasion |
| 10.00 Auto 2001 | 16.00 Magazine BD |
| 10.30 Vidéo 2001 | 17.00 Bulletin |
| 11.00 Gros Câlins | 17.05 Hit-parade |
| 12.00 Midi-infos | 18.30 Samedi musique |
| 12.30 Humorale | 19.00 Journal du soir |
| | 19.15 Restons sportifs |
| | 23.00 Musique douceur. |
| | 24.00 Sur prise nocturne. |

Auto 2001

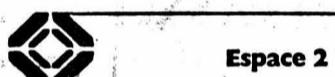
Chaque samedi, de 10 h à 10 h 30, le magazine «Auto 2001». Une demi-heure à 200 km/h avec Jean-Claude Schertenleib qui a suivi le Grand-Prix moto de Yougoslavie.



Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30 et 22.30. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Midi première. 13.00 Les naufragés du rez-de-chaussée. 14.05 La courte échelle: bébés à l'eau (2e partie). 15.05 Superparade. 17.05 Propos de table 18.05 Soir première. 18.20 Revue de presse à quatre. 18.30 et 22.40 Samedi soir. 0.05 Couleur 3.



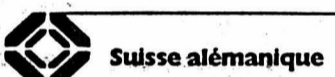
9.10 Carnet de notes. 11.00 En blanc et noir. 12.05 Désaccord parfait. 14.00 Concert: extraits de Don Juan et des Noces de Figaro, de W.A. Mozart. 15.00 Le temps du jazz. 16.00 Opéra: Chœurs et Orchestre du Bolchoï de Moscou. 19.05 Les cinglés du music-hall. 20.04 L'imprévu. 20.30 L'Orchestre de l'Académie d'orchestres. 21.30 Ensemble instrumental La Bruyère.



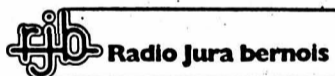
9.05 L'art choral. 10.30 Samedi musique. 11.45 Qui ou quoi? 12.00 Le dessus du panier. 12.25 Le jeu du prix hebdo. 13.30 Provinces. 15.00 Promenade 15.45 Autour d'une chorale romande. 16.30 Les rendez-vous de l'histoire. 17.05 JazzZ. 18.20 Micro espace. 20.05 Tenu de soirée: ombres et lumières italiennes. 22.40 Cour et jardin: Le chevalier à la rose. 0.05 Notturmo.



6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.10 Info JU. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.15 Coup de cœur. 8.30 L'info en bref. 8.35 Dédicaces. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Journal des sports. 19.30 Résultats sportifs. 20.05 Couleur 3. 22.30 Infos RSR 1. 22.40 Bal du samedi soir.



9.00 Palette. 11.30 La revue du samedi. 12.00 Samedi midi. 12.45 Zytlupe. 14.00 Musiciens suisses. 16.00 Spielplatz. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; musique populaire. 19.50 Les cloches. 20.00 Samedi à la carte. 21.00 Cartes postales musicales de Californie. 22.00 Le Mondial. 22.30 Musique de danse avec le DRS-Band. 23.00 Zweitagsfliegen. 24.00 Club de nuit.



9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Joie de vivre avec Paul Neuenchwander et Anne-Lise Rima. 10.00 Samedi est à vous avec Michèle Bussy. 11.45 Mémento sportif avec Loetch et Flavio. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Musique et chansons de chez nous avec Serge et Jacky Thomet. 14.15 Gag à gogo avec Michèle, Loetch et Flavio. 16.15 RSR 1. 0.00 Couleur 3.

Les programmes radio de dimanche

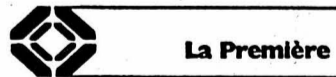


Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

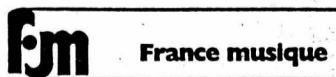
- | | |
|--------------------------|---|
| 8.00 Concert | 18.00 Les titres |
| 9.00 Jazz | 18.05 Loup-garou |
| 11.00 L'odyssée du rire | 19.00 Journal du soir avec résultats sportifs |
| 12.00 Midi-infos | 19.15 Magazine neuchâtelois |
| 12.30 Dimanche accordéon | 20.00 Chant choral |
| 13.30 Musicalement votre | 21.00 Musical Paradis |
| 14.30 Sport à la 2001 | 23.00 Petit boulevard |
| 17.00 Bulletin | 24.00 Surprise nocturne. |
| 17.05 Rock and roll | |

Hommage à Coluche

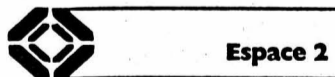
Dans l'émission l'odyssée du rire, un hommage sera rendu à Coluche, décédé accidentellement jeudi. Avec Patrick Sébastien et Michel Lagueyrie.



Informations toutes les heures (sauf à 10.00, 19.00 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30. 9.10 Messe. 10.05 Culte protestant. 11.05 Pour Elise. 12.30 Midi première. 13.00 Belles demeures, demeures de belles. 14.15 Scooter. 17.05 Salut pompiste. 18.30 Soir première. 18.45 Votre disque préféré. 20.05 Du côté de la vie. 23.15 Jazz me blues. 0.05 Couleur 3.



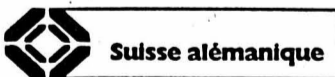
7.02 Concert promenade. 9.10 Musique sacrée. 10.00 Touche pas à mon héros. 12.05 Magazine international. 14.04 Top laser. 17.00 Comment l'entendez-vous? La liberté d'écouter, par Y. Menhuin; œuvres de Schubert, Bartok, Debussy. 19.05 Jazz vivant. 20.04 Concert: Les saisons, oratorio de J. Haydn. 23.00 Les soirées de France musique. 1.00 Les Holly-woodiens.



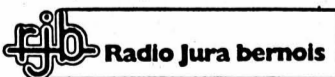
9.10 L'Eternel présent. 12.55 Pour sortir ce soir. 13.30 Pause café. 14.30 Le dimanche littéraire. 15.15 Festivals et concours sous leur bon jour: festival de Dubrovnik. 17.05 L'heure musicale. 18.30 Mais encore? 20.05 Espaces imaginaires. 21.00 Espace musical. 21.30 Bon sang de bon sens. 22.40 Espaces imaginaires. 22.40 Espace musical. 23.00 Chapeau claqué. 0.05 Notturmo.



6.00 Informations. 9.00 Informations Radio Suisse Romande 1. 9.10 Dédicaces avec Vicky et Jean-René. 11.00 Informations en bref. 11.05 L'apéro, animation, jeu. 12.15 Informations jurassiennes. 12.30 Radio Suisse Romande 1. 18.45 Visa. 19.00 Animation. 19.45 Informations jurassiennes. 20.00 Résultats sportifs. 21.00 Informations Radio Suisse Romande 1.



9.00 Palette. 10.00 En personne. 11.30 Politique internationale. 12.00 Dimanche midi. 13.30 Le coin du dialecte. 14.00 Arena: Unbequemere Elefant, pièce de J. Graham. 15.05 Sport et musique. 18.00 Welle eins. 18.45 Parade des disques. 19.45 Entretien sur le tiers monde. 20.00 Doppel-punkt. 21.30 Bumerang. 22.00 Le Mondial, Raretés et tubes, Lie-der. 24.00 Club de nuit.



Mais encore? Dimanche à 18 h 30. Paul Sandoz a 80 ans le 27 juin Raison suffisante pour qu'Antoine Livio en fasse l'invité privilégié de son émission. Avec François Rochat, ils se sont rendus à Bâle pour faire une descente au royaume des archives sonores de celui qui fut le plus grand baryton suisse, et demeure dans notre mémoire l'interprète inégalé de tant de festivals et de rassemblements.

NEUCHÂTEL

FLEURIER

Des emplois au féminin

Au Val-de-Travers, le chômage a diminué. Sauf pour les femmes qui sont une centaine à chercher un emploi. C'est à Fleurier, depuis la fermeture de la coopérative FEF en septembre dernier, que se trouve le plus gros contingent des chômeuses. Mais ça va changer.

Fermeture de la fabrique d'Ebauches de Fleurier (FEF), fermeture de la coopérative FEF qui reprend le nom de la défunte et une partie de la fabrication; ouverture, prochainement, d'une nouvelle FEF.

Cette société cherche aujourd'hui des ouvrières avec expérience en technique de soudage et en montage d'appareils électroniques. Une autre société ouvrira ses portes d'ici cet automne à Fleurier. Il s'agit de Conecta SA, spécialisée dans la fabrication de barettes de raccordement pour l'électronique. Cette entreprise allemande s'installera aussi dans l'ancien bâtiment d'Ebauches. Elle pourrait engager 20 à 30 personnes d'ici trois ans.

Avec Filtronic, dont on n'entend plus parler et Rad-X SA (appareils pour la lecture des radiophotographie) de nombreux emplois seront offerts à du personnel féminin. (jjc)

Remise de drapeau à Couvet Avec le major du village...

C'est mercredi 25 juin à 18 h, que le bataillon EM div 2 remettra son drapeau à Couvet sur la place des collèges. Le major Petitpierre, originaire du village, commandant du bataillon, dirigera la manifestation à laquelle participera la fanfare L'Helvétia.

Le major Alain Petitpierre a été épaulé, durant ce cours de répétition, par les capitaines Geiser, Benjamin et Widmer, ainsi que les premiers-lieutenants Christinet et Pralong. Le cours a commencé le 9 juin dernier dans le Val-de-Travers et la région de Neuchâtel. Les deux premiers jours, l'entrée en service en situation de mobilisation a permis d'entraîner la troupe à cette éventualité. Le reste de la semaine a été consacré à des tirs et à la préparation du défilé militaire de Neuchâtel qui a occupé toute la seconde semaine. Le plat principal de la troisième et dernière sera composé d'un exercice auquel prendront part surtout la cp d'exploration et la cp police des routes.

Après avoir rendu leur étendard, mardi prochain à Couvet, les militaires commenceront alors les travaux de démobilisation. La libération de la troupe est prévue pour le samedi 28 juin. (sp-jjc)

NEUCHÂTEL

Motocycliste blessé

Hier à 7 h, une moto conduite par M. Claude Riesen, né en 1956, de Hauterive, circulait sur la N5, direction Auvornier. Peu après les FTR, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta le bord du trottoir sis sur la droite de la chaussée. De ce fait, le motocycliste chuta. Blessé, M. Riesen a été conduit en ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Décès

NEUCHÂTEL

M. Armand Porret, 1928.

CORCELLES

Mme Angèle Bögli, 1906.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chau-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chau-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chau-de-Fonds. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortelieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veyra, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Christiane Ory, Jacques Hourlet, Pierre Arlet-taz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chau-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

dimanche

TELEVISION

Suisse romande

France 1

a2 France 2

France 3

Suisse alémanique

Suisse italienne

- 11.25 Corps accord
- 12.00 Concert apéritif
- 12.45 Victor
Le trajet en taxi.
- 12.55 Téléjournal
- 13.00 Drôles de dames
Rollerball.
- 13.45 Fête fédérale des costumes suisses
Retransmission en direct du cortège.
- 16.50 Orca
Film de M. Anderson.
Chaîne alémanique:
- 17.15 Cyclisme
Championnat des 3 nations: Suisse-RFA-Luxembourg, en différé de Nyon.
- 18.20 Vespérales
- 18.30 Fans de foot
- 19.00 Actualités sportives
- 19.30 Téléjournal
Chaîne alémanique:
- 19.55 Mundial
Argentine - Angleterre
Quarts de finale, en Mondovision de Mexico.
- 20.00 L'homme invisible
- 20.50 Tickets de premières
Repères; La femme; Goya à Lugano; Musique à Thoun; A la rencontre d'Obek.

- 7.45 Régie française des espaces
- 8.00 Bonjour la France!
- 9.00 Emission islamique
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 La source de vie
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
- 12.05 Spécial sport
- 12.30 TF1 sport
- 13.00 Le journal à la une
- 13.25 Starsky et Hutch
Le professionnel.
- 14.20 Les habits du dimanche
- 15.05 Alice
au pays des merveilles
- 15.30 Tiercé à Auteuil
- 15.45 Sport dimanche
- 16.45 Scoop à la une
- 17.35 Les animaux du monde
- 18.05 Pour l'amour du risque
La pâtée de Février.
- 19.00 Cocoricocoboy
- 19.15 Le journal à la une
- 19.50 Coupe du monde de football
Quarts de finale, en direct de Mexico.

- 9.00 Informations - Météo
- 9.10 Gym tonique
- 9.45 Les chevaux du tiercé
- 10.00 Récité A2
La chanson de Dorothée; Clémentine; Mafalda; La révolte irlandaise; Les mondes engloutis.
- 11.30 Dimanche Martin
Entrez les artistes; Antenne 2 midi; Tout le monde le sait; Deux font la paire: La toile d'araignée; L'école des fans, invité: P. Lavi; Le kiosque à musicale.
- 17.00 Pour l'amour de Benji
Film de J. Camp.
Le jeune chien Benji arrive par avion des Etats-Unis à Athènes.
- 18.25 Stade 2
- 18.45 Le journal du Mundial
- 19.30 Maguy
Dernier épisode.
Crise cardiaque.
- 20.00 Le journal
- 20.35 Maigret aux Assises
De nos jours, à Paris et en banlieue. Maigret ne paraît pas convaincu de la culpabilité de Gaston Meurant, un petit artisan accusé de meurtre.

- 9.00 Debout les enfants
L'oiseau bleu; Croqu' soleil; Inspecteur Gadget; Contes de Grimm.
- 10.00 Mosaïque
- 12.00 D'un soleil à l'autre
- 14.30 Golf-Brigade
En direct de Marq-en-Bareuil.
- 15.00 Rally-cross
Le superchallenge FR3.
- 16.45 Golf-Brigade
- 17.10 FR3 jeunesse
Les Entrechats; Les nouvelles aventures de Saturnin; Génies en herbe.
- 18.00 Décibels
- 18.30 RFO hebdo
- 19.00 Petit à petit, passionnément
Les fers à repasser.
- 19.05 Signes particuliers
Invitée: M.P. Belle.
- 20.04 L'oiseau bleu
- 20.35 Histoire d'un jour
Depuis 1940, l'Histoire reconstituée.
- 22.05 Soir 3

- 7.00 Buenos dias Mexico
- 9.05 Télécours
- 10.05 Islam
- 11.05 La matinée
- 12.15 Mundial 86
Téléjournal - Sport
- 13.45 Fête fédérale des costumes (chaîne romande).
- 14.00 Au fait
- 15.20 Dimanche-magazine
- 18.00 Zeitgeist
- 18.30 Sport
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.00 Manche mögen's heiss
- 22.20 Kamera läuft
- 22.45 Au fait
- 23.45 Mexico aujourd'hui
- 23.55 Mundial 86

- 13.45 Fête fédérale des costumes suisses
Cortège en direct de Genève.
- 17.10 Supercar
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Les tueurs aux 100 poignards
Documentaire sur les crocodiles.
- 18.45 La Parole du Seigneur
- 19.00 Le quotidien
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Esclave et Pharaon
Téléfilm de P. Meunier, avec L. Lavandier, C. Ratendra, B. Farsy.
- 21.25 Grands pianistes sur scène
A. Benedetti-Michelangeli
4 ballades, Brahms
Sonate en la mineur, op. post. 164, Schubert.
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Sport nuit
- 23.50 Téléjournal
- 23.55 Mundial 86
Quarts de finale, en direct. Téléjournal

ARD Allemagne 1

- 9.45 Origines de l'Europe
- 11.15 Zu Gast im Fronttheater
- 12.00 Tribune des journalistes
- 13.15 Magazine de la semaine
- 14.15 Une place au soleil
- 17.20 Le conseiller de l'ARD
- 18.10 Sport
- 18.40 Lindenstrasse
- 19.10 Miroir du monde
- 20.15 Schöne Ferien
- 21.50 Irma la Douce, film.

ARD Allemagne 2

- 6.00 Bonjour Mexico
- 9.30 Service évangélique
- 10.15 104 Jahre Kieler Woche
- 11.15 Mosaïque
- 12.00 Concert dominical
- 12.45 Informations
- 13.15 Der Automensch
- 13.45 Dimanche après-midi
- 16.35 Découvrir l'Amérique
- 17.20 Informations - Sport
- 18.25 Les Muppets
- 19.10 Perspectives de Bonn
- 19.30 Mundial '86
- 20.45 Informations - Sport
- 21.50 Der Killer und der Kommissar, film.
- 23.15 Automobilisme
- 23.45 Mundial '86

ARD Allemagne 3

- 9.00 Telekolleg
- 11.30 Magazine des sourds
- 15.00 Reportage de l'étranger
- 15.30 Toutes les bonnes choses sont treize
- 16.30 Votre patrie, notre patrie
- 18.00 Informations touristiques
- 18.15 Schüler Open-Air
- 19.00 Rendez-vous
- 19.30 Die 6 Sieben's scheiten
- 20.15 Baden-Baden - Balaton
- 21.50 Sport
- 22.35 Ohne Filter spécial

RAI Italie 1

- 10.00 Pronto emergenza
Alta chirurgia.
- 10.30 L'olimpiada della risata
- 11.00 Santa messa
- 11.55 Segni del tempo
- 13.00 Voglia di musica
- 13.30 Toto-TV Radiocorriere
- 14.00 Domenica in...
Informations sportives
Discoring 86
- 19.45 Mundial 86
Quarts de finale.
- 21.50 Una strega in Paradiso
Film de R. Quine, avec K. Novak.
- 23.30 La domenica sportiva

SKY CHANNE

- 8.00 Fun factory
- 10.45 The elephant boy
- 12.00 Sky trax
- 14.35 US college football 1986
- 16.00 Sailing around Texel
- 17.00 The flying kiwi
Action.
- 17.30 The Eurochart top 50 show
- 18.30 Lost in space
Science-fiction.
- 19.30 World cup report
- 19.45 Family hours
Série dramatique.
- 20.40 Hobson's choice
Film.
- 22.20 Australian football
- 23.20 The Eurochart top 50 show
0.20-1.00 Sky trax



A 21 h 45
Cœur de braises
Film de Thomas Koerfer (1983), avec Katharina Thalbach, Matthias Habich, Thomas Lücking, etc.
Durant le Seconde Guerre mondiale, en Suisse, la petite Anna, une orpheline de guerre polonaise, trouve accueil dans la maison du fabricant d'armes Korb.
Photo: Thomas Lücking et Katharina Thalbach. (tsr)



A 21 h 50
Que les gros salaires lèvent le doigt
Film de Denis Granier-Deferre (1982), avec Jean Poirat, Daniel Auteuil, Michel Piccoli, Laure Duthilleul, etc.
De nos jours, en France, au cours d'un week-end à la campagne. Un chef d'entreprise réunit les membres de sa société et leur annonce son intention de licencier certains d'entre eux.
Durée: 95 minutes.
Photo: Laure Duthilleul. (tf1)



A 21 h 55
Musiques au cœur
60 ans après: Horowitz ou la Russie retrouvée.
L'émission propose la deuxième partie du concert donné par Vladimir Horowitz à Moscou, le 20 avril dernier.
Photo: Eve Ruggieri et Vladimir Horowitz. (a2)



A 22 h 35
La kermesse héroïque
Film de Jacques Feyder (1935), avec Françoise Rosay, Jean Murat, Micheline Cheviel, etc.
En 1616, en Flandre. Affolé par l'arrivée d'un ambassadeur du roi d'Espagne, le bourgmestre d'une petite ville imagine de faire le mort.
Durée: 110 minutes.
Photo: Françoise Rosay et Micheline Cheviel. (fr3)

- Chaîne alémanique:
- 21.50 Automobilisme
Grand Prix des Etats-Unis, en différé de Detroit.
- 23.30 Téléjournal
Chaîne alémanique:
- 23.55 Mundial
- 23.55 Espagne - Belgique
En Mondovision de Puebla.
- 5.30 et 7.00 Mundial
En différé de Puebla.

- 23.30 Une dernière
- 23.50 Coupe du monde de football
Quarts de finale, en direct de Puebla.
En cas de prolongations:
- 22.30 Arsène Lupin
- 23.30 Une dernière
- 23.50 Coupe du monde de football

- 23.05 Le petit théâtre
Soirée privée.
Dans le salon d'un cottage anglais, Betty est en train de tricoter lorsqu'elle est dérangée par un coup de sonnette.
- 23.25 Edition de la nuit

- 0.25 Prélude à la nuit
Chant sacré, de G. Scelsi, interprété par le Groupe vocal de France.

- Demain à la TVR**
- 5.30 et 7.00 Coupe du monde de football
 - 12.00 Les années d'illusion
 - 12.15 Fans de foot
 - 13.10 Un naturaliste en Russie
 - 13.35 Rue Carnot
 - 14.00 Corps accord

A PROPOS

A VOIR

La fête en France

Pendant huit ans, Laurent Broomhead animait «Planète bleue», une émission scientifique qui savait allier spectacle et bonne vulgarisation, sous la houlette d'un présentateur faussement naïf, fort à l'aise tel un véritable maître de ballet. La baisse du taux d'écoute aurait conduit à un changement d'horaire (l'émission repoussée d'une heure), ce que Broomhead refusa en 1983, pour se consacrer ensuite à des émissions radiophoniques.

Broomhead est de retour sur petit écran, dans un secteur inattendu, mais point autant qu'il n'y peut paraître, les variétés devant aussi être spectacle. Trois grandes fêtes ont été organisées dans trois endroits du nord de la France: un montage permet d'en extraire des moments significatifs pour tenter d'offrir un brin de nouveauté dans le domaine souvent terne des variétés, sous le titre, «La fête en France» (FR 3 / mercredi 18 juin).

Et cela était plein de bonnes idées, au reste nullement originales. L'E.D.F., Bull, une entreprise d'informatique, une banque «sponsorisent» l'émission: - voilà qui dut assurer tout ou partie de son financement. Un ou deux plans

viennent repeller l'existence des sponsors, du personnel au travail chez Bull, le plus intéressant pourtant donné par un ballet dansé dans une usine électrique.

Tous les artistes s'expriment en direct: cela se sent, mais parfois aussi par le manque de liberté de mouvements qu'impose un micro dans lequel il faut expédier les sons. On évite aussi les paresseux zooms optiques, pour les remplacer par des mouvements plus savants car la camera se déplace sur des rails du reste montrés dans le champ.

Broomhead lui-même se fait discret, peut-être trop: il n'est pas véritablement l'animateur/présentateur de son spectacle. On voit de temps en temps le public, on l'entend applaudir. Les lumières scintillent en toutes couleurs. Le rythme est bon, sans temps morts.

On passe d'une salle à l'autre, sans toujours savoir qui chante, mais cette remarque vaut surtout pour qui n'est pas spécialiste acharné des variétés. Beaucoup de bonnes idées, additionnées, ne donnent pas forcément un premier spectacle séduisant, faute de véritable unité, de fil conducteur.

Freddy Landry

Cœur de Braises

A l'enseigne d'«Eté suisse», jusqu'à fin août, la Télévision suisse romande propose une sélection de films suisses d'origine romande et alémanique. Koerfer, Tanner, Giger, Schüpbach, Edelstein, Klarer, Amiguet, Goretta et Schlumpf sont à l'affiche. Certains de ces longs métrages sont fort connus, comme «L'Allègement», de Schüpbach, ou «La Mort de Mario Ricci», de Goretta. D'autres méritent d'être découverts comme «L'Air du Crime», de Klarer, insolite «polar» interprété par Tcheky Kayro, Hélène Surgère et Jean Bouise... «Cœur de Braises» décrit, à l'appui

d'une histoire d'enfance de la Seconde Guerre mondiale, les interrelations des hommes pris dans la situation politique de l'époque et veut montrer combien les événements d'un temps marquent le destin de jeunes gens jusqu'au plus profond d'eux-mêmes et décident de leur sort.

«(...)La Suisse me fait penser à un pays de braises enfouies. Le magma s'est à tel point endurci et refroidi que le brasier ne peut déjà plus réchauffer le sol, et encore moins le percer. Si d'autres pays ont leurs volcans, la Suisse a ses roches escarpées. Et pourtant, il faut supposer

que les braises brûlent toujours sous cette terre encroûtée de même que le feu brûle encore dans le cœur des hommes, «empaquetés» et bien enfermés. Les éruptions de sentiments sont rares et si, exceptionnellement, elles arrivent à se frayer un passage, elle sont vécues douloureusement des hommes et considérées comme inconvenantes par la société. Ainsi, les sentiments «couvent» au fond des hommes comme l'histoire «couve» au sein de la société. Les feux latents sont rapidement étouffés, car ils risqueraient autrement de se transformer en braisiers.»

Maigret aux assises

Il n'y a pas de doute: le noir et blanc donne aux intrigues policières un charme, une ambiance et une qualité que les films en couleur les plus sophistiqués ne parviennent pas à atteindre... Tourné en 1971, cet épisode des «Aventures du commissaire Maigret», l'un des tout premiers de la série, bénéficie encore de cette technique que l'on a bien tort d'avoir systématiquement abandonnée.

Ce soir, le commissaire Maigret va se trouver confronté à une étrange situation. En enquêtant sur la mort de Leontine Faverges, une vieille dame assassinée ainsi qu'une fillette qui lui avait été confiée, il va immédiatement

recueillir des indices qui le conduiront chez Gaston Meurant, le neveu de la victime.

Meurant, être pâlot et malingre, est un coupable rêvé: il a de nombreuses traites impayées et sollicitait sans cesse l'aide de sa tante, dont les économies ont bien sûr disparu avec l'assassin. De plus, de nombreux témoins ont parlé d'un homme vêtu d'un costume bleu. Et ce costume bleu, les enquêteurs le retrouvent, taché de sang, chez Meurant.

Celui-ci est donc inculpé de l'assassinat de la vieille dame. Mais Maigret ne cesse pas pour autant d'enquêter. Et lors du procès de Meurant, il fait

une surprenante déposition: pour lui, les charges qui pèsent sur le présumé coupable sont presque trop accablantes. De plus, il a appris beaucoup de choses sur Ginette, la femme de Meurant...

Cette enquête, très bien ficelée, se regarde avec un certain plaisir: on retrouve un Maigret-Jean Richard plus jeune, plus mordant, entouré de jeunes comédiens de l'époque comme Nicolas Silberg, André Dusolier et... Andrea Ferreol qui tenait ici l'un de ses tout premiers rôles. Un rôle sans grande importance il est vrai puisqu'elle incarne une marchande de quatre saisons!

(A2, 20 h 35 - ap)

samedi

TELEVISION

- Suisse romande, France 1, a2, France 2, France 3, Suisse alémanique, Suisse italienne

- 11.20 Svizra rumantscha
12.05 Les années d'illusion
12.20 Corps accord
12.35 Rétrospective
12.50 Victor
13.00 Téléjournal
13.05 Le secret des Flamands
14.00 Gilles et Urfer
14.40 La rose des vents
15.45 Sauce cartoon
16.10 San Francisco
17.50 Podium 86
17.55 Profil d'un marin suisse: Pierre Fehlmann
18.50 Dédicace
19.20 Tirage de la loterie
19.30 Téléjournal Suisse italienne:
19.55 Mondial France - Brésil
20.00 L'homme invisible

- 7.45 Régie française des espaces
8.00 Bonjour la France!
9.00 Vacances
9.30 5 jours en Bourse
10.30 Performances
11.00 Hauts de gammes
12.00 Flash infos
12.02 Les saintes chéries
12.30 Midi trente
12.35 TF1 sport
13.00 Le journal à la une
13.50 La séquence du spectateur
14.25 La croisière s'amuse
15.15 Astro, le petit robot
15.35 Concours Astro
15.45 Tiercé à Saint-Cloud
15.55 Temps X
16.50 La chambre des dames
17.45 Trente millions d'amis
18.30 Auto-moto
18.55 D'accord, pas d'accord
19.05 Les trois premières minutes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.30 Tirage du loto

- 9.05 Rugby
10.40 Journal des sourds et des malentendants
11.00 Journal d'un siècle
12.00 A nous deux
12.45 Antenne 2 midi

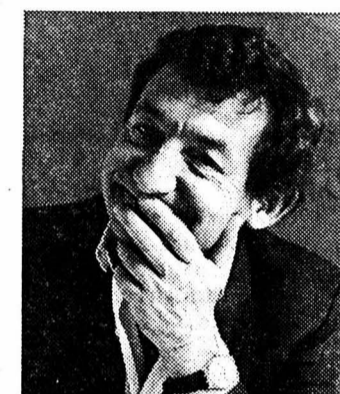


A 13 h 25 Buck Rogers
La légion noire. Avec Gil Gerard et Erin Gray. Une organisation terroriste veut déclencher une explosion nucléaire destinée à effacer New Chicago de la surface de la terre.

- 14.15 Récré A2
14.50 Les jeux du stade
17.00 Les carnets de l'aventure
17.55 Amicalement vôtre
18.45 Des chiffres et des lettres
19.10 Le journal du Mondial
19.30 Le journal
19.57 Coupe du monde de football
21.55 Histoires de l'autre monde

- 22.30 Les enfants du rock
23.30 Edition de la nuit
23.55 Coupe du monde de football

- 11.00 Espace 3
12.00 Des cadres et des entreprises
12.30 Espace 3
13.15 Connexions
13.30 Espaces 3
16.15 Liberté 3
17.30 Télévision régionale
18.55 Croqu' soleil
19.04 Télévision régionale
19.55 Speedy Gonzales
20.04 Fraggle rock



A 20 h 35 Pierre Desproges, tout seul en scène
Le spectacle de Pierre Desproges a été enregistré le 7 novembre 1984, à Quétingny. Jean-Louis Fournier a eu l'idée de projeter la bande vidéo à différentes personnes et de filmer leurs réactions, celles de Guy Bedos et de son fils Nicolas, de Perrine, la propre fille de Pierre Desproges, ainsi que de Paulette Galimache, concierge d'un immeuble bourgeois.

- 21.35 Soir 3
22.05 Mission casse-cou
22.55 La clé des nombres et des tarots
23.00 Musiclub

- 10.00 Spröde Beziehungen
12.30 TV scolaire
13.00 Télé-cours
14.45 Rendez-vous des clowns
16.25 Magazine des sourds
16.55 Tiparade
17.30 Telesguard
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Kafi Stift
18.45 Tirage de la loterie
18.55 Kaländer
19.30 Téléjournal - Sport
20.05 Gala für Stadt und Land
21.40 Téléjournal
21.55 Panorama sportif
22.45 Der Alte, série.
23.45 Mexico aujourd'hui
23.55 Mundial 86

- 13.45 Nos voisins
14.30 Rue Sésame
15.00 Ich denke oft an Krottenbrunn
15.45 So ein Theater
16.30 Die Laurents, série.
18.05 Sport
19.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Bleibt alles in der Familie
21.50 Journée du CSU
22.25 Rio Bravo, film.
0.40 Doktor Popaul, film.
2.20 Téléjournal

- 11.30 Chimie
12.00 Nos voisins européens
14.00 Cette semaine
14.30 Explorations à Berlin-Est
15.00 Urlaub am Meer
16.00 Ich mach' dich glücklich
17.30 Miroir des régions
18.20 Solid Gold
19.00 Informations
19.30 Mondial 86
20.00 Quarts de finale
20.45 Informations
21.50 Ein Hauch von Nerz, film.
23.30 Mondial 86

- 9.00 Telekolleg
15.30 Cours d'anglais
16.00 News of the week
16.15 Actualités en français
16.30 Telekolleg
17.30 Introduction à la chimie
18.00 Droit successoral
18.30 Pris au mot
19.00 Ebbes
19.30 Pays, hommes, aventures
20.15 et 21.55 Così fan tutte
23.30 Café Grössenwahn

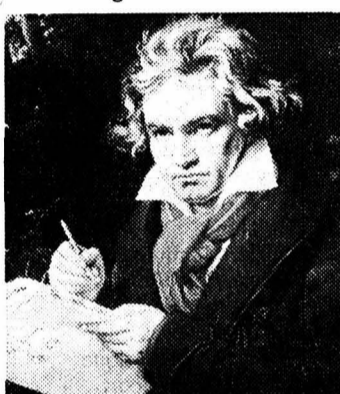
- 16.15 Les grands pèlerinages
17.10 Simon & Simon
18.05 Scacciapensieri
18.35 L'Evangile de demain
18.50 Tirage de la loterie
19.00 Le quotidien
19.30 Téléjournal
20.00 Vita privata di Sherlock Holmes, film.
22.00 Dalida spécial
22.50 Téléjournal
23.00 Samedi sport
23.55 Mundial 86 - Téléjournal

- 9.30 Televideo
10.00 Il romanzo di Carlo e Diana, téléfilm.
11.30 Il trio Drac
12.05 I grandi fiumi
13.00 Voglia di musica
13.30 Telegiornale
14.00 Sfida infernale
15.35 Sabato sport
16.30 Speciale Parlamento
17.05 Concerto della Banda musicale della Guardia di finanza
18.10 Le ragioni della speranza
18.20 Prossimamente
18.40 Trapper
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Sogno di prigioniero
22.00 Telegiornale
22.10 Prisma
23.10 Un tocco di genio
23.45 Mondial 86

- 8.00 Fun factory
10.45 The elephant boy
14.35 NHL ice hockey 1985/1986
15.40 International motor sports 1986
16.45 Wagon train
17.45 Transformers
18.15 Movin' on
19.10 Chopper squad
20.05 World cup report
20.20 Starsky and Hutch
21.15 Championship wrestling 1986
22.10 Boney, action.
23.05-1.00 Sky trax



A 20 h 50 Trèfle d'Or
Hommage à Coluche avec l'émission «Trèfle d'Or» qui lui avait été consacrée le 2 novembre dernier. Dans cette émission, Coluche était entouré d'Alain Morisod, Christian Morin, Debbie Davis, Sahia et Dominique Webb.



A 20 h 35 Pour ceux qui aiment Beethoven
Pour s'associer à la Fête de la musique qui se déroule, aujourd'hui, dans toute la France, Eric Lipmann et TF1 ont choisi de consacrer une soirée entière à Ludwig van Beethoven (1770-1827). Avec la participation de Gérard Depardieu et de nombreux musiciens.

- 22.15 Téléjournal
22.35 Sport
23.30 Nuit Woody Allen
3.55 Dernières nouvelles
5.30 et 7.00 Mondial

- 23.35 Une dernière
23.50 Destination danger
0.41 Régie française des espaces

A PROPOS

Libres propos

Cela devait arriver un soir. C'est arrivé même déjà en fin d'après-midi, à l'un de vos fidèles serveurs, qui craignait cela depuis trois ans: la panne d'électricité au moment crucial. Hier, peu avant 17 h 40, début du film que j'avais promis de regarder pour en dire du bien ou du mal. A priori, c'était plutôt pour magnifier le courage physique, mais aussi pour déplorer les effets néfastes d'une accumulation d'excès sportifs. Il s'agissait du film de MM. Stein et Jaeger, consacré au journaliste Stuart Stevens. Bon! L'orage ayant fait sauter quelques relais, en défaveur de mon quartier, je téléphone à un collègue habitant un autre secteur. Serviable comme toujours, il me répond que le courant passe, et qu'il enregistrera l'émission sur une VHS. «Merci, Christophe, je viendrai chercher la cassette dans une heure». Deux minutes plus tard, l'ami m'annonce que l'antenne collective est hors-service! Tout cela s'est passé le jour où un Américain a gagné le Tour de Suisse! Une nouvelle preuve que tout peut arriver! Têtu de

nature, je n'avais pas encore renoncé à mon petit travail. A 18 h 07, la fée électrique revenait à de bons sentiments, je prenais au vol l'un des marathons de Stevens, à Ottawa. Il portait le numéro 1003. J'ai vu ce phénomène déchausser ses skis, recevoir sa médaille, et grimper dans l'avion pour Genève. 24 heures ne s'étaient pas encore écoulées depuis son envol du Canada, il se trouvait au départ de la Transjurassienne à Morez. C'est une course de 76 kilomètres que le numéro 4100 accomplira. Quelques jours plus tard, une autre folie: un marathon dans le Wisconsin (Etats-Unis), le samedi, un autre 18 heures après en Finlande! Puis il y a eu la deuxième panne, qui ne nous a privés, vous, de la totalité de mes notes, moi, du plaisir qu'éprouve toujours un semi-marathonien retiré des affaires. C'est arrivé un soir où la TV offre ses meilleurs émissions trop tard pour notre journal. Le même soir choisi par les Français pour se reposer avant «leur» quart de finale! Au revoir, je pars pour Gøgen! André Richon

A VOIR

Beethoven, «ce sourd qui entend l'infini»

«Ce sourd qui entend l'infini»: ainsi Victor Hugo qualifiait-il Ludwig van Beethoven auquel, sur le thème de la liberté, Eric Lipmann consacre une émission conçue comme une émission de variétés de haut niveau. Les vingt et une séquences parlées ou musicales de la soirée sont autant de clips classiques d'une durée de deux à dix-huit minutes. Et l'ensemble est soutenu par les interprétations des plus grands musiciens. Né en 1770, Beethoven avait près de vingt ans en 1789 et Eric Lipman considère que c'est là une des clés de son personnage et de son œuvre. Mort en 1827, il a vécu la majeure partie de sa vie dans une Vienne aristocratique, aux antipodes d'un Paris qu'enflammèrent durant six ans les passions de la Révolution. Lors que Beethoven arrive de Bonn, sa ville natale, dans la capitale autrichienne, il devient très vite la coqueluche de la bonne société. Il est invité partout pour ses qualités d'improvisateur. On lui lance un thème au hasard et il se lance dans les impromptus les plus géniaux. Mais très vite, il se rend compte qu'on le considère un peu trop comme un chien de cirque. Aussi rejette-t-il cette situation de «domestique de luxe» dans laquelle des Haydn et des Mozart se sont trop souvent laissés enfermer. Et à ces grands nobles viennois, il lance: «Mon génie est une noblesse plus haute que vos aristocraties héréditaires». Contrairement à l'idée généralement répandue, le compositeur ne porte pas un patronyme à charnière. Son nom, tout

bêtement, signifie «champ de betteraves» en flamand car ses arrière grands parents étaient cultivateurs du côté d'Anvers. De vingt-quatre à vingt-six ans, il éprouve un assez grand mal d'oreille. A trente ans, il entend très mal et à quarante-quatre, il est totalement emmuré dans la surdité. Il en devient agressif, provocant. Aucune des femmes qu'il aimera, (et Dieu sait s'il avait un tempérament d'amoureux!) n'acceptera de partager son existence. Cette surdité, il en a parlé de façon pathétique dans un texte intitulé le testament d'Heiligenstadt et qu'interprète Gérard Depardieu, en ouverture de cette soirée: il y affirme que c'est pour l'art, et pour l'art seul, qu'il ne met pas fin à ses jours. Ce qui est extravagant, c'est de penser que Beethoven n'a pas entendu ses plus belles œuvres, comme la grandiose neuvième et dernière symphonie dite «à la joie». On deviendrait enragé à moins. Pour tenter de percevoir les vibrations, il lui arrive de brancher un fil métallique sur la table d'harmonie de son piano et de tenir l'autre extrémité serrée entre ses dents. Quand l'inspiration le prend, il est soudain en nage. Alors il se verse des brocs d'eau glacée sur la tête. Le liquide s'infiltre entre les lames de parquet et inonde les voisins du dessous... Beethoven devra déménager une trentaine de fois! Par lui, la musique quitte les châteaux pour entrer dans les chaumières. Elle se démocratise et sort des salons chamarrés. Elle entre dans des décors naturels qui sentent le foin coupé et la fleur des

champs, comme la Pastorale. Elle utilise de grands auteurs littéraires comme Goethe ou Schiller. «Beethoven, écrit Eric Lipman, a pris la musique qui était considérée comme le privilège des classes dirigeantes pour la donner à l'humanité toute entière. Il l'a répété tout sa vie. La musique est l'apanage de la liberté». (TF1, 20 h 35 - ap)

Programmes radio page 30
Pour la finale du Mondial, il n'est pas trop tard pour acheter ou louer votre vidéo «La bonne garantie» à partir de Fr. 490.-
N.B. Les «clip» sont en vitrine dès Fr. 40.-
RADIOVISIONIER
Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds